LA
QUESTION D'ORIENT
D'APRÈS
LES DOCUMENS ANGLAIS.[1]

I. — Papers relative to the arrangement made between the Porte and Mehemet-Ali in 1833 (publié en 1839).

II. — Communications with Mehemet-Ali in 1838 (publié en 1839).

III. — Correspondence relative to the affairs of the Levant presented to both houses of parliament, by command of her Majesty (3 vol. in-f°, publiés en 1841).

IV. — France and the east (*Edinburgh Review*, janvier 1841).

V. — The Syrian question (*Westminster Review*, janvier 1841).

VI. — Le Statu quo d'Orient (in-8°, Paris, 1839).

Les circonstances au milieu desquelles a été conclu le traité de Londres ajoutent encore à ce qu'il y a de vraiment odieux dans ce traité. Les quatre cours se liguaient contre la France et contre l'Égypte : contre la France, au moment où elle venait de rendre à la

(1) Dernière partie. — Voyez le premier article dans le numéro du 15 novembre, et le second dans le numéro du 1er décembre.

Grande-Bretagne et à l'Europe entière le service le plus signalé, en mettant fin aux différends du roi de Naples avec le gouvernement anglais; contre l'Égypte, lorsque Méhémet-Ali, faisant les avances d'une réconciliation, envoyait Sami-Bey à Constantinople et offrait de restituer la flotte au sultan. Ainsi, la paix que la France avait rétablie dans l'Occident, on la troublait sans provocation et sans motif; la paix qui semblait devoir s'établir en Orient, on prenait les armes pour l'empêcher. N'était-ce pas déclarer la guerre au génie même de la civilisation?

M. Thiers a exhalé, à la tribune et dans un entretien avec M. Bulwer, les plaintes que lui arrachaient ces procédés sauvages. Il était certes fondé à le faire. L'Angleterre, en signant le traité, ne manquait pas seulement aux égards qu'elle devait à la France et à cette bonne foi qui doit régler les rapports des gouvernemens, mais elle commettait un acte de la plus noire ingratitude, et répondait à un bienfait par un affront. En terminant la querelle de lord Palmerston avec le roi de Naples, le cabinet français avait rouvert au commerce britannique les ports de l'Italie. La sécurité renaissait dans la Méditerranée, et la flotte de l'amiral Stopford devenait disponible : c'est celle que lord Palmerston a dirigée sur Beyrouth.

La réponse de M. Bulwer aux plaintes du précédent ministère est bien dans les traditions anglaises; c'est l'égoïsme élevé à l'état de théorie.

« M. Thiers me dit (1) que la convention du 15 juillet l'avait surpris (*fell upon him*) au moment même où il venait de terminer heureusement nos différends avec Naples. Je répondis à cette observation que j'avais reçu l'ordre exprès de le remercier, que je l'avais fait, et que je lui demandais la permission de le faire encore, pour l'habileté qu'il avait déployée et pour les sentimens de bienveillance qu'il avait manifestés dans le cours de cette négociation. J'ajoutai qu'il serait dans la plus grande erreur s'il pensait que le gouvernement anglais ne fût pas très sensible aux services qu'il lui avait rendus en cette circonstance, et ne mît pas un très haut prix à son opinion et à sa coopération en toutes choses, mais que de même qu'il était certains cas où la France ne pouvait agir autrement qu'elle ne le faisait, de même aussi il était des cas où la route que suivait le gouvernement anglais lui était pour ainsi dire prescrite. »

Ainsi, le gouvernement anglais, ayant reçu de la France un service considérable, se croyait dégagé de toute reconnaissance par un

(1) Dépêche de M. Bulwer à lord Palmerston, Paris, 27 juillet 1840.

simple ou par un double remerciement. Nous avions donné la paix, on nous rendait la guerre, une guerre d'influences qui menait à la guerre des bataillons. Mais qu'importe? N'avait-on pas chargé M. Bulwer d'exprimer à M. Thiers à quel point l'on était sensible à ses bons offices, et quel prix l'on mettait à sa coopération? Le chargé d'affaires britannique prétend qu'il est des cas où un gouvernement n'a pas la liberté de suivre une autre voie que celle où sa politique s'engage. Cela peut être. Mais la politique de lord Palmerston ne datait pas de la veille; un an à l'avance, il avait posé les bases d'un traité principalement dirigé contre l'influence française, et il savait apparemment, en réclamant ou en acceptant la médiation amicale de la France, qu'il ne dépendrait pas de lui de rendre procédé pour procédé. Un service que l'on accepte oblige celui qui le reçoit. Si lord Palmerston voulait suivre une politique hostile à la France, il ne fallait pas se laisser combler des bienfaits de la France, ou il fallait renoncer à cette politique si l'on consentait à se placer à notre égard dans la position d'un obligé.

Le prétexte dont lord Palmerston s'est servi dans le *memorandum* du 31 août, pour colorer la signature du traité de Londres, a été la part que la France aurait prise à la proposition d'un arrangement direct entre Méhémet-Ali et le sultan.

« Le gouvernement de sa majesté, dit le *memorandum*, a de bonnes raisons de croire que depuis quelques mois le représentant français à Constantinople a isolé la France d'une manière tranchée des quatre autres puissances, en ce qui concerne les questions auxquelles cette note se rapporte, et a pressé vivement, et à plusieurs reprises, la Porte de négocier directement avec Méhémet-Ali et de conclure un arrangement avec le pacha, non-seulement sans le concours des quatre autres puissances, mais encore sous la seule médiation de la France, et conformément aux vues particulières du gouvernement français. »

M. Thiers a fait la réponse la plus décisive à cette accusation, en donnant lecture à la tribune des dépêches qu'il écrivait dès le 17 mars, et qu'il renouvelait encore le 17 avril suivant, à M. de Pontois et à M. Cochelet.

« Vous ne devez pas même conseiller trop formellement au vice-roi un arrangement direct avec la Porte, parce qu'un pareil conseil nous placerait, à l'égard de l'Angleterre, dans un état d'antagonisme qu'il est bon d'éviter. » (Dépêche de M. Thiers à MM. de Pontois et Cochelet, 17 mars 1841.)

La réponse de M. Cochelet à ces instructions prouve qu'elles avaient été comprises; la loyauté de nos représentans à Constantinople et à Alexandrie nous garantit qu'elles ont été fidèlement suivies.

« L'invitation que vous me faites se trouve complètement en rapport avec la situation actuelle des choses, qui démontre que toutes les chances d'un arrangement direct semblent avoir été épuisées par Méhémet-Ali lui-même. En effet, après la lettre du 21 février à Kosrew-Pacha, la remise qui en a été faite aux grandes puissances, et le silence de la Porte sur ce qui a été écrit, on ne peut exiger du vice-roi qu'il prenne l'initiative d'une nouvelle démarche. Il paraît donc décidé à n'en plus faire d'aucune espèce. »

La position prise par le gouvernement français dans cette difficulté paraît claire et nette. Il n'avait pas interdit les conseils de modération que ses agens pouvaient donner aux deux parties; mais il avait interdit, selon l'expression de M. Thiers, toute négociation *qui pouvait être imputée à la France*. Cette déclaration a valu au ministère du 1er mars un autre genre de reproches; on lui a fait un crime, en France, de s'être abstenu; on a dit que la France avait bien le droit, quand les grandes puissances s'efforçaient de prévenir un arrangement direct, de travailler à l'opérer dans l'intérêt de la paix.

Le droit n'est pas contestable. La France n'avait pris aucune part aux conférences de Londres; elle se bornait à communiquer, par son représentant, M. Guizot, avec les négociateurs. Elle avait réservé toute sa liberté, et les procédés qu'il lui convenait encore de garder n'étaient point une obligation de sa part. Mais le gouvernement avait un motif plus puissant de ne pas négocier l'arrangement direct, c'est qu'une telle combinaison n'avait pas, tant que les puissances persisteraient à la combattre, la moindre chance de succès. L'Angleterre et la Russie commandaient à Constantinople, et la Porte, depuis qu'elle s'était livrée à leur ascendant, n'avait plus ni pouvoir ni volonté. Demander l'arrangement direct à la Porte, c'eût été le proposer en réalité à l'Angleterre et à la Russie.

La mission de M. Eugène Périer à Alexandrie a été invoquée aussi par lord Palmerston comme une preuve de la secrète intelligence qui existait entre le gouvernement français et le vice-roi. On remarquera d'abord que la nouvelle de cette mission ne peut avoir influé en aucune façon sur la résolution des plénipotentiaires réunis à Londres. Le traité qu'ils ont signé porte la date du 15 juillet 1840; M. Périer n'arrivait que le 16 juillet à Alexandrie.

M. Thiers a parfaitement prouvé (1) que l'offre de restituer la flotte turque était un mouvement spontané de Méhémet-Ali, et que M. Périer n'avait été envoyé que pour déterminer le pacha, s'il était sérieux dans ses propositions, à modérer les exigences qu'il avait manifestées (2). Mais, s'il était nécessaire de confirmer cette explication par un témoignage très peu suspect, lord Palmerston n'a qu'à consulter la correspondance du colonel Hodges, son consul-général à Alexandrie. M. Hodges écrit le 23 juillet :

« M. Périer a saisi l'occasion de m'informer hier au soir que la nouvelle de la proposition faite par le pacha de rendre la flotte turque, avait produit une profonde sensation à Paris ; et que le gouvernement français, pensant que le pacha était devenu moins inflexible dans sa politique, l'avait envoyé en Égypte avec ordre de s'efforcer de ramener Méhémet-Ali à la raison, en lui représentant que les cinq puissances (M. Thiers dit les quatre) étaient maintenant unies dans leur détermination sur la question égyptienne, et décidées à employer la force si la persuasion venait à échouer. »

Mais on pourrait croire que le colonel Hodges, en rapportant le dire de M. Périer, ne donne pas sa propre opinion; il faut donc lire ce qu'il ajoute dans sa dépêche du 26 juillet.

« J'ai acquis la certitude que les propositions et les conseils portés par M. Périer au pacha, de la part du gouvernement français, ont été repoussés avec un sentiment qui ressemblait à de la colère. On dit qu'à peine présentés, le pacha les a rejetés aussitôt. M. Périer part demain pour Toulon.

« Le fait de l'inflexible détermination de Méhémet-Ali a été confirmé par une conversation subséquente avec le consul anglais dans ce port, auquel il a dit : « L'Angleterre ne veut pas voir en moi un ami de la Porte ; elle fera de moi un rebelle. Désormais je ne paierai pas au sultan un para, et je ne céderai pas un pouce de terrain. »

(1) Discours de M. Thiers, séance du 25 novembre 1840.

(2) Le langage que M. Thiers tenait devant la chambre sur cette mission n'a pas été inventé ou modifié pour la circonstance, car on lit dans une dépêche de M. Bulwer à lord Palmerston, sous la date du 17 juillet 1840 :

« Je demandai à M. Thiers quel était l'objet de la mission de M. Périer en Égypte. M. Thiers me répondit que M. Périer avait été envoyé pour dire au pacha que, s'il offrait de restituer la flotte turque, il devait le faire sérieusement et de bonne foi, et qu'il devait céder au moins à la Porte Adana, les villes saintes et Candie.—Pour ceci, dit M. Thiers, je crois que nous l'obtiendrons, quoique avec peine. Le langage que je tiens à Méhémet-Ali pour le décider à la soumission est aussi énergique qu'il peut être sans nuire à une influence que j'espère faire servir à la paix. En un mot, dit-il, à vous je parle en faveur de Méhémet-Ali, à Méhémet-Ali je parle en faveur du sultan. »

Il résulte donc du témoignage des agens eux-mêmes de lord Palmerston que la France n'a pas cherché à négocier l'arrangement direct, bien qu'elle eût assurément le droit de le faire. Mais l'Angleterre avait-elle le droit de s'y opposer ainsi qu'elle l'a fait? Consultons encore les précédens.

Le premier conseil d'entrer, sans intermédiaire, en arrangement avec la Porte, fut donné à Méhémet-Ali, le 14 juillet 1839, dans une entrevue solennelle, par les consuls-généraux d'Angleterre, d'Autriche, de Prusse et de Russie; le consul français, M. Cochelet, était absent et leur avait délégué ses pouvoirs. Le passage suivant est extrait du procès-verbal de cet entretien, qui se trouve au nombre des documens soumis au parlement anglais.

« Passant en outre à la situation générale des affaires, nous lui dîmes que les représentans des grandes puissances, dans le but d'éviter jusqu'au dernier moment une intervention armée, et désirant la solution pacifique de la question orientale, *l'engageaient sérieusement à s'arranger à l'amiable avec le sultan;* que déjà sa hautesse venait de lui donner un témoignage éclatant de sa magnanimité, en lui concédant l'hérédité de l'Égypte; que c'était maintenant au pacha à faire preuve de bonne volonté et de soumission envers son souverain, et à hâter le dénouement paisible de cette lutte; qu'à cet effet le renvoi immédiat de la flotte serait le gage le plus palpable de sa loyauté. »

Méhémet-Ali résistait d'abord à ce conseil; mais, après deux jours de discussion, il céda et remit à Akif-Effendi une lettre qui contenait ses propositions au divan. Le divan était bien disposé, car le reiss-effendi avait dit à lord Ponsonby, le 17 juillet : « Il convient à la Porte d'arranger ses affaires, comme des musulmans doivent agir entre eux, et d'éviter l'intervention des Européens. C'est pourquoi des conditions plus acceptables seront offertes à Méhémet-Ali (1). » Cependant les propositions que les consuls européens avaient conseillé à Méhémet-Ali d'adresser à la Porte et auxquelles la Porte paraissait vouloir souscrire, les ambassadeurs européens lui défendirent de les accepter, en signifiant au divan la note collective du 27 juillet. Ne pourrait-on pas en conclure ou que la note collective a été une singulière inconséquence, ou que le conseil collectif du 14 juillet était un piége tendu à la bonne foi du pacha?

On a déjà vu, dans le cours de ce récit, que la Russie avait désa-

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 30 juillet 1839.

voué la note du 27 juillet par les instructions remises, vers la fin d'août, à M. de Bouténief. Une année d'attente avait d'ailleurs prescrit cet engagement. L'Angleterre elle-même se considérait comme tellement libre pour sa part, qu'au moment où M. Guizot, apprenant le projet formé par le pacha de restituer la flotte turque au sultan, disait à lord Palmerston : « Il serait coupable de différer d'un seul jour le rapprochement; » lord Melbourne disait de son côté à M. Guizot : « Qu'ils s'arrangent; ils nous tireront d'un grand embarras. » A la même époque, le colonel Hodges écrivait d'Alexandrie, le 16 juin 1840, ces lignes, qui permettent de penser que tout le monde, y compris les agens de lord Palmerston, eût regardé comme un bonheur le succès de l'arrangement direct.

« Le vice-roi me dit : « Les intrigues ont été très actives en Syrie; j'aurai à « vous parler de cela plus tard. Quant à mes affaires avec la Porte, elles se « termineront pacifiquement. Tout cela est à la veille d'être réglé. »

« J'assurai à son altesse que rien ne me donnerait une plus grande satisfaction que de voir conclure à l'amiable, entre lui et la Porte, un arrangement qui s'accordât avec les vœux et avec la politique des grandes puissances. En même temps je fis remarquer que, sur cette question, je n'avais pas reçu de nouvelles instructions de mon gouvernement.

« Méhémet-Ali ajouta : « Ce n'est ni de votre gouvernement ni des puis« sances européennes que j'ai reçu l'assurance que mes différends avec la Porte « touchent à leur terme. Abdul-Medjid a exprimé le désir de mettre fin à nos « dissensions. »

L'Angleterre avait déjà empêché l'arrangement direct en 1839 par la note collective du 27 juillet. En 1840, des promesses ne suffisaient plus; elle signa, dans le même but, le traité du 15 juillet. Le plénipotentiaire ottoman, qui n'était dans la conférence que le très humble serviteur des quatre cours, Chékib-Effendi, adressa le 7 juillet à lord Palmerston, et sans doute à l'instigation de ce ministre lui-même, une note qui mettait les puissances en demeure de conclure cette convention. On y lisait :

« Le moment actuel semble décisif pour en venir à un arrangement satisfaisant. Méhémet-Ali, sentant les embarras de sa position, cherche à en sortir de manière à transiger directement avec la Porte et à écarter par là l'intervention des grandes puissances. Celles-ci, étant sincèrement amies du sultan, ne sauraient se laisser induire en erreur par cette politique perfide de Méhémet-Ali. Au lieu de perdre un temps précieux en délibérations trop prolongées, elles doivent au contraire en venir promptement à une décision, convenir entre elles, de concert avec le représentant de sa hautesse, de *con-*

ditions à imposer à Méhémet-Ali, et concerter d'avance les moyens nécessaires pour obliger celui-ci à se soumettre à cet arrangement, que les puissances amies auront reconnu comme juste et comme irrévocable. »

Ce qui prouve que la démarche de Chékib-Effendi avait été concertée avec lord Palmerston, c'est que le secrétaire d'état des affaires étrangères, qui n'avait pas réuni ses collègues depuis plusieurs semaines (1), assembla sur-le-champ le conseil des ministres, et fit adopter les résolutions (2) qui devaient quelques jours plus tard être converties en articles du droit européen. Ce fut un moment solennel, une crise bien redoutable que celle où les membres du ministère whig donnèrent ainsi leur blanc-seing au plus téméraire d'entre eux pour déchirer cette alliance française qui les avait portés au pouvoir, et qui les y maintenait. Je suis tenté de croire cependant que les collègues de lord Palmerston ne sentirent pas toute la gravité de l'acte qu'il leur arrachait. Lui-même il n'avait pas prévu qu'une rupture avec la France entraînerait sa propre chute, et qu'il tomberait accablé sous le fardeau de ses funestes lauriers.

Le traité du 15 juillet 1840 comprend plusieurs engagemens distincts. La convention proprement dite est calquée, avec une grande fidélité, sur les propositions de M. de Brunnow. Elle ne fait pas mention de l'arrangement territorial, et se borne à définir le rôle qui doit échoir à chaque puissance dans les mesures coercitives dirigées contre Méhémet-Ali. Le préambule déclare qu'il s'agit de prévenir l'effusion du sang entre musulmans; c'est pour cela que l'on fait marcher des armées, que l'on met les vaisseaux à la voile, et que l'on va tirer le canon.

L'acte séparé, annexé à la convention, détermine l'étendue des territoires que l'on abandonne à Méhémet-Ali, à savoir l'Égypte à titre héréditaire, et la partie méridionale de la Syrie, y compris la place d'Acre, sa vie durant. Une clause ridicule était attachée à ces concessions déjà si limitées. Les puissances annonçaient que Méhémet-Ali aurait dix jours pour accepter les conditions qui lui étaient imposées. A l'expiration de ces dix jours, l'on devait retirer l'offre du pachalik et de la ville d'Acre; et si le vice-roi persistait dans ses refus, après un second délai de dix jours, le sultan se considérait comme libre de refuser l'hérédité de l'Égypte à Méhémet-Ali. Le

(1) Voir la dépêche de M. Guizot du 11 juillet 1840.

(2) La date de ce conseil est indiquée dans un discours de M. Thiers; c'est le 8 juillet.

rédacteur du traité affichait, comme on voit, la prétention d'imiter les oracles, et prenait les provinces annexées à l'Égypte pour autant de pages des livres sibyllins.

Rien ne témoigne plus clairement des mauvais desseins des puissances que le vague dans lequel sont laissées les dispositions les plus importantes du traité. Ainsi, dans l'article 25 de la convention, il est dit que les puissances s'engagent à prendre, à la réquisition du sultan, les *mesures concertées et arrêtées entre elles*, afin de mettre l'arrangement territorial à exécution; mais nulle part on ne voit quelles seront ces mesures ni à quel terme elles doivent s'arrêter. La convention partage les détroits entre l'Angleterre et la Russie, stipule l'assistance des forces navales anglaises et de la marine autrichienne pour rendre efficace le blocus de la Syrie, et rappelle comme pour mémoire la vieille règle qui veut que les Dardanelles et le Bosphore soient fermés en temps de paix aux vaisseaux de guerre de toutes les nations; mais aucun autre moyen de contrainte n'est positivement indiqué ni convenu.

Même lacune dans les conditions de l'investiture héréditaire que l'on offre à Méhémet-Ali. On déclare qu'il aura un tribut annuel à payer, que ce tribut sera proportionné à l'étendue des territoires confiés à son administration, mais on en laisse le chiffre en blanc. Le traité ne fixe pas avec plus de précision les forces de terre et de mer que le pacha restera libre d'entretenir.

Cette latitude effrayante suppose ou qu'il existe des stipulations secrètes que les puissances n'avouent pas, ou qu'elles ne prennent le traité que comme un principe dont elles pousseront l'exécution aussi loin qu'il leur plaira. Cet arbitraire, que les contractans se réservent, est destructif du traité lui-même. On ne fait pas une convention pour s'arroger la dictature, que ce soit pour l'Europe entière ou seulement pour l'Orient.

Ce n'est pas tout: à la convention et à l'acte séparé du 15 juillet se trouve annexé un protocole réservé, signé le même jour, et qui décide que vu la distance, et par des considérations de politique aussi bien que d'humanité, il sera procédé aux mesures coercitives *avant l'échange des ratifications*. Voilà une stipulation sans exemple. Un traité n'existe pas et ne peut avoir de force tant qu'il n'est pas ratifié; jusque-là ce n'est qu'un projet. Les ratifications sont pour un traité ce que la promulgation est pour une loi. Faire une convention pour dire que l'on exécutera un traité qui n'a pas été ratifié, c'est dire que l'on se dispensera d'observer les règles prescrites par le droit des

gens. Ce n'est pas signer un acte diplomatique, c'est tremper dans un complot.

Je considère le protocole réservé comme une mesure de la même famille que le secret observé à l'égard de la France. On voulait avoir le temps, ainsi que l'a dit M. Thiers, avant que la France fût prévenue, de donner l'ordre à l'amiral Stopford de brûler la flotte égyptienne. Il est certain que les instructions adressées à cet officier ont traversé Paris le 16 juillet; lord Palmerston ne fit connaître que le lendemain à M. Guizot le fait du traité, et le gouvernement français n'en fut instruit que le 19. Le messager du cabinet britannique avait donc trois jours d'avance sur nos résolutions. On espérait surprendre notre vigilance, comme si ce n'était pas assez de tromper notre bonne foi.

Les instructions que l'amiral Stopford a dû recevoir de lord Minto, et qui autorisaient sans doute les excès commis en Syrie, n'ont pas été publiées par lord Palmerston; mais on pourra juger de l'esprit qui avait présidé à la rédaction, en lisant la dépêche adressée au colonel Hodges par lord Palmerston, le 18 juillet. Le colonel Hodges était l'homme que lord Palmerston avait envoyé en Égypte pour insulter Méhémet-Ali, pour l'irriter par des querelles quotidiennes, et pour le pousser ainsi aux dernières extrémités. La dépêche du 18 juillet trahit, dans un langage brutal, l'enivrement qui possédait le ministre anglais, à la veille d'accomplir les projets auxquels il travaillait depuis plusieurs années.

« La seule chance de succès que Méhémet-Ali pourrait avoir serait l'assistance du gouvernement français; *mais la France ne l'assistera point.* La France s'opposerait à une coalition hostile des cinq puissances, si ces puissances menaçaient d'envahir son territoire, d'insulter son honneur ou d'attaquer ses possessions; mais la France ne se mettra pas en guerre avec les autres grands états de l'Europe, dans l'intérêt de Méhémet-Ali; elle n'a pas, d'ailleurs, les moyens de le faire.

« La France a, il est vrai, une flotte de quinze vaisseaux de ligne dans la Méditerranée, et elle aurait bientôt ajouté trois vaisseaux à ce nombre; mais ce sont à peu près toutes les forces navales dont elle peut disposer, et elle serait hors d'état de mettre en mer une flotte beaucoup plus considérable, même en cas de guerre avec l'Europe. La Grande-Bretagne, au contraire, dans le cas d'un conflit, mettrait en mer une flotte qui *balaierait* l'Océan.

« La France a maintenant soixante mille hommes dans l'Algérie, et pour envoyer des renforts, ainsi que pour remplacer les pertes dans cette armée, il faut qu'elle entretienne une force militaire qui soit la réserve de ses troupes africaines. Comment, dans cet état de choses, la France s'engagerait-elle sans nécessité dans une guerre avec les grandes puissances du continent?

« Il est donc certain que la France ne prendra point une part active à la défense de Méhémet-Ali, et le gouvernement français nous l'a itérativement déclaré.

« Vous verrez que des ordres ont été donnés à la flotte britannique d'agir tout à la fois en coupant les communications entre la Syrie et l'Égypte et en assistant les Syriens. Si Méhémet-Ali s'en plaignait et faisait remarquer que cette résolution ne lui a point été notifiée, vous lui rappelleriez *avec civilité* que nous sommes les alliés du sultan; que nous avons le droit d'aider les fidèles sujets du sultan à lui garder cette fidélité, ainsi que le sultan lui-même à faire rentrer dans le devoir ceux de ses sujets qui se sont, comme Méhémet-Ali, révoltés contre lui, et que, Méhémet-Ali n'étant pas un souverain indépendant avec lequel les quatre puissances entretiennent des relations politiques, ces puissances ne sont pas dans l'obligation de lui notifier la marche qu'elles se proposent de suivre.

« Les conditions que l'on offre à Méhémet-Ali sont la meilleure preuve que nous n'avons pas l'intention de le détruire, ni de le frapper plus qu'il n'est nécessaire pour l'accomplissement des grands résultats que nous avons en vue. Mais il faut qu'il comprenne bien que ces propositions sont comme les livres sybillins, et que plus il résistera, moins il finira par obtenir. »

Cette dépêche, dont il est inutile de faire remarquer l'insolence, car elle s'adresse à un agent anglais, et n'a d'autre objet que de le monter au diapason de son gouvernement, montre bien que lord Palmerston n'hésitait devant aucune extrémité, quelque immorale qu'elle fût. On a vu que les puissances étaient convenues entre elles d'exécuter le traité de Londres, sans attendre l'échange des ratifications, ce qui était déjà une première atteinte portée aux règles du droit des gens. Voici maintenant une seconde dérogation à ces principes sacrés : les puissances interceptent les communications entre l'Égypte et la Syrie, capturent des bâtimens, appellent les Syriens à la révolte, et tout cela sans même avoir pris la peine de notifier leurs intentions à Méhémet-Ali. C'est la guerre avant toute déclaration de guerre; c'est un acte de piraterie qui rappelle les violences maritimes du gouvernement anglais pendant les guerres de la république et de l'empire. Mais lord Palmerston n'est-il pas de l'école de Pitt?

Le promoteur de cette dernière coalition paraît sentir lui-même que sa politique n'est pas à l'abri de reproche, car il prévoit les plaintes de Méhémet-Ali, et dicte la réponse qu'on lui fera. Lord Palmerston prétend que, Méhémet-Ali n'étant pas un souverain indépendant, les coalisés ont pu légitimement se dispenser à son égard des procédés qui, dans le droit commun, régularisent les hostilités. Cela serait vrai, si les puissances n'avaient pas déjà traité avec Mé-

hémet-Ali, si elles n'entretenaient pas depuis sept ans des agens diplomatiques auprès de lui, et si elles n'avaient pas pris des engagemens à son égard par la convention de Kutaya. D'ailleurs, le traité de juillet admet en principe la convenance, la nécessité même de notifier à Méhémet-Ali les mesures arrêtées contre lui, puisqu'il donne au pacha vingt jours de délai pour réfléchir aux conditions qui lui sont offertes. N'était-il pas absurde cependant de signifier à Méhémet-Ali une partie des stipulations du traité, si l'on devait lui cacher les autres? Était-il bien conforme à la loyauté d'entamer, sans une sommation préalable, certaines mesures coercitives, tandis que certaines autres donnaient lieu à cette sommation?

En dépit des forfanteries que renferme la correspondance de lord Palmerston, on s'aperçoit que toutes ces violences s'inspirent encore moins de l'injustice que de la peur. Les signataires du traité craignaient la résistance de la France, et s'efforçaient d'achever leur œuvre avant que cette résistance devînt possible. Ils voulaient bien humilier et isoler la France; mais ils ne voulaient pas la réveiller ni avoir à la combattre, ou bien ils espéraient lui présenter à son réveil la coupe amère des faits accomplis. Voilà pourquoi lord Palmerston lançait, dès le jour même de la signature du traité, ses courriers sur le chemin de toutes les capitales, et ses bateaux à vapeur sur toutes les mers.

La nouvelle du traité fut reçue à Pétersbourg et à Berlin avec de grandes démonstrations de joie. M. de Metternich, plus prudent ou moins convaincu, dissimula ses impressions. Voici l'accusé de réception de M. de Nesselrode :

« Je n'ai pas voulu différer d'un instant à vous faire connaître l'approbation dont sa majesté l'empereur a daigné honorer les derniers actes de votre importante négociation. J'ai beaucoup craint que, tandis que vous arrêtiez à Londres avec lord Palmerston des déterminations si énergiques et si honorables pour l'intervention des quatre puissances, un arrangement direct n'eût lieu entre la Porte et Méhémet-Ali. *Heureusement il n'en est rien.* D'autre part, l'insurrection en Syrie devient chaque jour plus sérieuse. Pourvu que maintenant la flotte anglaise apparaisse bientôt sur les côtes de la Syrie, nous pourrons nous flatter *que notre but sera atteint avec moins de dangers que nous ne l'avions déjà pensé.* » (M. de Nesselrode à M. de Brunnow, 4 août.)

Après cette lettre, on lira encore avec intérêt le récit hypocrite que fait lord William Russel des sentimens exprimés par la cour de Berlin.

« Je ne me souviens pas d'avoir assisté ici à un évènement qui ait causé autant de satisfaction que la signature du traité par l'Angleterre, par l'Autriche, par la Russie et par la Prusse. Sans doute, la satisfaction eût été plus grande si le gouvernement français n'avait pas jugé à propos de séparer sa politique de celle des quatre puissances; mais la détermination qu'a prise ce gouvernement de s'attacher à une ligne de conduite tracée pour son propre avantage prouve à tout le monde qu'en cédant à ce qu'il demandait, le continent se serait soumis, non pas à la volonté du gouvernement français, *mais aux caprices de la presse française,* car dans cette circonstance la presse en France a forcé le gouvernement à subir sa décision. Un tel état de choses n'aurait pas été long-temps supportable. » (Lord W. Russell à lord Palmerston, Berlin, 5 août 1840.)

Cette préoccupation perce dans les principales dépêches des agens anglais. Ils ne paraissent pas redouter le gouvernement de la France, qu'ils ont toujours trouvé de bonne composition; c'est la presse française qui les effraie seule et qui les contient. M. Bulwer ne cesse de se plaindre à lord Palmerston des obstacles qu'elle jette sur sa route, et lord Palmerston charge lord Granville de porter ces plaintes à M. Thiers (1). Pourquoi cela? La presse française a-t-elle une puissance qui lui soit propre, et qui s'étende au-delà des chétives frontières que l'Europe a bien voulu nous laisser en 1815? Non certes; mais, pour l'étranger surtout, la presse en France est la voix du pays; elle a gardé les saintes traditions de notre nationalité, elle n'a pas accepté les traités de Vienne, elle n'a pas transigé avec la diplomatie, elle est toujours l'arsenal vivant des principes qui ont commencé l'émancipation de l'Europe, et qui doivent infailliblement l'accomplir. Voilà pourquoi les coalisés lui ont fait l'honneur de diriger contre elle leurs notes diplomatiques. Pour quiconque attente à l'influence de la France, la presse française est l'ennemi.

La tactique des puissances ne change pas après le traité de Londres. La Russie, qui avait fait mouvoir les fils de la coalition, continue à jouer la modération et le désintéressement. M. de Nesselrode tient un corps de troupes prêt dans la Crimée, il a une escadre à Sébastopol et une autre à Cronstadt, pour servir de réserve à la flotte anglaise.

(1) « M. Thiers m'assura qu'il avait essayé d'arrêter la véhémence de la presse et particulièrement les attaques personnelles contre votre seigneurie; mais que les écrivains de ces journaux (*bons citoyens,* comme il les appelait) ressentaient vivement l'affront qui avait été fait à la France, quand on l'avait exclue de la part d'influence qu'elle avait le droit d'exercer sur les affaires de l'Europe, et que l'on ne pouvait pas les empêcher d'exprimer cette indignation. » (Lord Granville à lord Palmerston, Paris, 7 août 1840.)

Écoutez-le cependant : il ne désire pas la guerre, et son vœu le plus ardent, c'est que l'occasion d'employer ces forces importantes ne se présente pas. Satisfait d'avoir mis l'Angleterre aux prises avec la France, et comptant sur lord Palmerston pour pousser la querelle aussi loin qu'elle peut aller, la diplomatie moscovite disparaît en quelque sorte de la scène. Après avoir allumé l'incendie, elle le contemple, et, comme Néron devant Rome en cendres, elle jouit de ce funeste embrasement.

« Le comte Pahlen rapporte que le gouvernement russe est considéré à Paris comme l'instigateur de cette conspiration contre la France, car c'est le nom que l'on donne au traité; que la Russie voit retomber sur elle la plus grande part de la haine dont les alliés sont l'objet, et qu'il pense que la plus sage conduite à tenir, pour lui, est de rester, autant que possible, étranger à toute discussion sur cette question. » (M. Bloomfield au vicomte Palmerston; Pétersbourg, 7 août 1840.)

Cette conduite de M. de Pahlen, qui était certainement la conséquence des instructions qu'il avait reçues, renvoyait décidément au cabinet anglais le généralat de la coalition. Si lord Palmerston eût désiré sincèrement éviter un malentendu, une rupture avec la France, il n'aurait pas accepté ce dangereux honneur. Il est des questions qu'un gouvernement ne peut discuter qu'avec ses adversaires déclarés; un combat d'influence entamé par l'Angleterre avec nous et au nom des autres puissances devait nous paraître une trahison. La Russie ne nous avait jamais donné que des preuves de mauvais vouloir; elle suivait sa politique séculaire en organisant la conspiration du 15 juillet. Mais l'Angleterre, en signant ce traité, manquait à une alliance étroite qui avait la double sanction des principes et du temps. Toute discussion ouverte avec le cabinet de Londres sur le traité du 15 juillet se compliquait donc d'une question de procédé, ce qu'il était du devoir des puissances d'éviter.

Lord Palmerston se saisit avec ardeur de ce rôle qui lui convenait moins qu'à tout autre; il prit sur lui l'odieux de cette responsabilité que les diplomates russes avaient déclinée. Ce sera désormais notre antagoniste direct, et, pour emprunter la forme grecque, le protagoniste du drame européen. Autant qu'il est possible d'en juger par des documens qui ne renferment pas les pièces confidentielles et qui ne donnent souvent les dépêches officielles que par extraits, voici quel fut son plan d'action.

Avant la signature du traité de Londres, lord Palmerston avait

constamment écarté toute combinaison qui pouvait amener l'adhésion de la France (1); le traité signé, on le verra repousser toute modification qui serait de nature à réconcilier la France avec le principe de cette convention. M. Guizot, devenu ministre, ne sera pas plus ménagé et n'obtiendra pas des conditions plus favorables que M. Thiers. Le parti est pris de rompre avec la France, qu'elle veuille la guerre, ou qu'elle se résigne à la paix.

Une autre partie du plan de lord Palmerston consistait à endormir l'opinion publique en Angleterre sur les dangers qui pouvaient naître du traité. La nation anglaise tenait à la paix, elle n'entendait pas renoncer légèrement à l'alliance de la France; de là, pour les signataires de cette convention, la nécessité de dérober pendant quelque temps à tous les yeux l'avenir qu'ils préparaient. On disait alors aux amis de la France : « La France ne prend, il est vrai, aucune part au traité, mais les raisons qui l'éloignent de nous sont purement domestiques, et nous espérons qu'elle rentrera bientôt dans le concert européen. » On disait aux ennemis de la France : « La France est mécontente; elle arme, mais c'est pour apaiser les clameurs de sa jeunesse; elle menace, mais elle ne fera rien. » En un mot, on s'arrangeait pour que les partisans de la paix ne pussent pas prévoir la guerre, et pour qu'ils ne vissent où on les menait que lorsqu'il ne serait plus temps de s'arrêter.

Dans cette politique de roués, le plus grand tour de force est sans contredit le discours que prononça lord Palmerston devant la chambre des communes, quelques jours avant la prorogation du parlement (2). M. Hume avait demandé au secrétaire d'état des affaires étrangères s'il était vrai que l'Angleterre eût signé, avec la Russie, la Prusse et l'Autriche, une convention dont la France était exclue, et s'il pouvait produire cette convention. L'honorable membre voyait dans un tel fait la résurrection de la sainte-alliance, et il protestait contre le

(1) « L'ouverture de la Syrie viagère me fut faite comme une idée au succès de laquelle les cabinets d'Autriche et de Prusse s'emploieraient activement, si on pouvait compter sur l'adhésion de la France; c'était à cette condition, avec cet engagement que l'Autriche et la Prusse laissaient espérer qu'elles pèseraient sur lord Palmerston pour le décider...

« L'honorable M. Thiers m'a demandé hier si je croyais, si j'avais cru qu'on obtînt jamais de lord Palmerston la concession de la Syrie viagère. Comme je suis monté ici pour dire la vérité, je dirai que *je ne le crois pas*. » (Discours de M. Guizot, séance du 26 novembre 1840.)

(2) Séance du 7 août 1840.

droit d'intervention que s'arrogeait l'Angleterre dans les affaires de l'Orient. Voici la réponse de lord Palmerston :

« Mon honorable ami a demandé que le gouvernement déposât sur la table une copie de la convention qui a été conclue avec les autres puissances. Une convention a été conclue, je ne le nie pas, mais elle n'aura toute sa force que lorsqu'elle aura été ratifiée et échangée par toutes les parties contractantes; jusqu'à ce que cela ait été fait, il est impossible de rendre ce document public, et de le mettre sous les yeux du parlement. Les ratifications n'ont pas été échangées encore, je ne doute pas qu'elles ne le soient; mais jusqu'à ce qu'elles l'aient été, je ne puis pas faire connaître l'objet de la convention.

« Mon honorable ami a prétendu que j'avais ou que le gouvernement avait abandonné l'alliance de la France, et s'était embarqué avec la sainte-alliance dans une entreprise contraire aux intérêts de l'Angleterre, et qui ne pouvait servir que les intérêts de la Russie. Je nie qu'il y ait, de la part du gouvernement, la moindre disposition à renoncer à l'alliance, à l'étroite union que nous avions formée avec la France, et à laquelle j'ai toujours attaché la plus grande importance, sachant combien elle était utile aux deux pays et essentielle à la paix de l'Europe. Quoique sur ce sujet particulièrement il ait existé des dissentimens *que je crois peu importans*, j'ai l'espoir et la confiance qu'ils n'affaibliront pas les sentimens d'amitié qui unissent les deux pays.

« Quel rapport peut avoir la sainte-alliance avec ce traité qui a été conclu pour un objet spécial? Les parties contractantes ne sont pas les mêmes, car l'Angleterre n'avait pas adhéré à la sainte-alliance, et la France d'alors, sans y être comprise, n'y était pas opposée.

« Nous avions le plus grand désir de voir la France s'associer aux mesures qui ont été arrêtées, car elle nous eût apporté ainsi le poids de son influence morale et eût assuré la paix de l'Europe. C'est avec le plus profond regret que le gouvernement de sa majesté a reconnu qu'il ne pouvait pas obtenir le consentement de la France. Mais, dans toutes les communications qui ont eu lieu avec le gouvernement français depuis ce moment, il n'y a pas le moindre prétexte aux impressions que l'on a cherché à répandre dans certains lieux, et particulièrement en France, sur les intentions hostiles qui auraient animé les autres puissances, en déterminant les mesures qu'elles ont prises de concert. La France est une grande et puissante nation; elle a de puissans intérêts à la paix, et elle est gouvernée par des hommes trop sages pour convertir l'Europe, sans des motifs légitimes, en une scène de carnage. »

Lord Palmerston s'efforçait ensuite de démontrer que le traité du 15 juillet avait déjà valu à l'Angleterre l'abolition du traité d'Unkiar-Skelessi. Sans avouer que l'alliance française fût rompue, et tout en affirmant même qu'elle résisterait à un dissentiment *sans importance*,

il avait soin de présenter la perspective d'une autre alliance, et disposait les intérêts ainsi que les esprits à se tourner vers le nord.

Ce discours, qui n'était, d'un bout à l'autre, qu'un mensonge adroit, suffit pour calmer les appréhensions du parlement. On s'en étonne aujourd'hui que les faits sont connus. Quoi de plus audacieux en effet que ce refus de soumettre à la chambre des communes, sous prétexte que les ratifications n'avaient pas été échangées et qu'elles étaient nécessaires pour donner au traité toute sa valeur, une convention que l'on exécutait sans attendre l'échange des ratifications? Comme il fallait compter sur la crédulité de son auditoire pour lui faire entendre que les dissentimens qui avaient séparé la France de l'Angleterre étaient sans importance, lorsque des hommes tels que M. Hume et M. Leader (1) venaient exposer l'irritation que la nouvelle du traité avait produite en France, et quand chacun pouvait se dire que, sans des motifs de la plus haute gravité, l'intérêt qu'avaient les deux peuples à rester unis aurait sans doute triomphé de ces dissidences d'opinion! Enfin, n'est-ce pas s'en prendre aux mots que de prétendre que l'Angleterre ne figurait pas dans la sainte-alliance, lorsque chacun sait que, de 1793 à 1815, elle a été l'ame de toutes les coalitions formées contre nous? Les signataires du traité de Londres sont les mêmes puissances qui signèrent le traité de Chaumont ainsi que les traités de Vienne, et qui vomirent alors sur la France leurs armées combinées. Et quand nous voyons l'Angleterre, la Russie, la Prusse et l'Autriche se coaliser encore, on ne veut pas que nous évoquions les souvenirs de l'invasion!

Au moment où lord Palmerston se disait encore plein de confiance dans les dispositions amicales du gouvernement français, il avait lui-même la conscience de ses mauvais desseins contre la France, et il savait, par les dépêches de M. Bulwer, l'impression que la connaissance de ces projets hostiles avait excitée. M. Bulwer écrivait,

(1) « Cette considération (la conviction que la France avait été jouée par l'Angleterre) a provoqué cette amertume de langage, ce ressentiment de l'honneur insulté qui se manifeste dans la presse française à peu près tout entière. J'espère sincèrement que l'on n'a donné lieu à aucune émotion de ce genre, car il faut se rappeler que les journaux en France exercent une bien plus grande influence sur l'esprit du peuple que la presse chez nous. Ce ressentiment public ne paraît pas s'être manifesté contre les trois autres puissances, contre l'Autriche, la Prusse et la Russie; il est dirigé exclusivement contre l'Angleterre, car la France s'imagine qu'il y a eu quelque chose comme un manque de foi dans les procédés dont on a usé à son égard, après une amitié de dix ans. » (Discours de M. Leader, séance des communes, 7 août 1840.)

le 17 juillet, lorsqu'on soupçonnait à Paris, sans le connaître encore, l'existence du traité :

« M. Thiers me dit qu'il avait eu des nouvelles d'un projet qui se tramait à Londres entre les quatre puissances. Si l'Angleterre, ajouta-t-il, tient cette conduite, ce ne sera pas certainement une cause d'hostilités immédiates; mais il est impossible de dire ce qui peut arriver ultérieurement. La France devra se séparer de l'Angleterre, et se *séparer avec éclat*. Elle sera dans la nécessité d'accroître ses forces de terre et de mer, et il s'ensuivra un état d'irritation qui tôt ou tard amènera une de ces guerres qui ébranlent l'Europe. »

Et plus tard, le 20 juillet, lorsque le fait du traité fut connu :

« M. Thiers me répondit : « Ce n'est pas le moment de demander ni de donner des explications, *l'alliance de la France et de l'Angleterre est rompue*. M. Guizot a reçu la nouvelle officielle qu'un arrangement avait été conclu par les quatre puissances, auquel on ne nous a pas même invités à accéder. Cette circonstance n'a pas une très grande signification, et je n'y vois qu'une pure affaire de forme; c'est du fond même que je me plains plus sérieusement. Je ne puis pas comprendre une alliance qui subsiste pour les petites questions, et une séparation pour les grandes. Si l'Angleterre doit se séparer de nous dans la question d'Orient, cette séparation sera générale. La France, comme je l'ai déjà dit, s'isolera. Elle est confiante dans ses forces, avec d'autant plus de raison que le gouvernement, dans cette affaire, a toute la population avec lui. Qu'une occasion se présente où la dignité et les intérêts de mon pays me commandent d'agir, je le ferai sans crainte et avec décision. Je le regrette profondément; mais je ne puis pas ne pas apercevoir dans l'état des affaires, tel qu'il s'annonce à moi, des éventualités qui peuvent troubler la paix de l'Europe. »

Enfin, dans le *memorandum* remis à lord Palmerston le 24 juillet, le gouvernement français parlait encore des dangers que pouvait faire naître l'exécution du traité, et il refusait positivement le concours moral qu'on lui avait demandé.

« Le concours moral de la France, dans une conduite commune, était une obligation de sa part. Il n'en est plus une dans la nouvelle situation où semblent vouloir se placer les puissances. La France ne peut plus être mue désormais que par ce qu'elle doit à la paix et ce qu'elle se doit à elle-même. »

On le voit, quand le ministre anglais parlait de sa confiance dans la paix, il avait la guerre devant lui; quand il faisait un appel dérisoire à l'alliance française, il savait que cette alliance était rompue. Il trompait donc sciemment l'opinion publique; il dérobait à la discussion un traité qui devait changer la situation de l'Angleterre et

celle de l'Europe; il renonçait à une politique consacrée par dix ans d'expérience et par l'assentiment de la nation, et cela sans consulter le parlement assemblé! Il faisait une révolution par surprise dans un état constitutionnel! Comment aurait-il pu se montrer loyal envers la France, quand il ne mettait pas plus de loyauté dans ses rapports avec le peuple anglais?

C'est ici le lieu de reconnaître que le gouvernement français a favorisé jusqu'à un certain point, par la complicité de son silence, la manœuvre de lord Palmerston. La France ne s'est pas séparée de l'Angleterre avec assez *d'éclat;* elle n'a pas su avertir clairement l'Angleterre du danger auquel le cabinet de Londres exposait l'un et l'autre pays. Les notes officielles n'ont pas ressemblé, autant qu'il l'aurait fallu, aux conversations de M. Thiers avec lord Granville et avec M. Bulwer, ni à ces explosions de l'indignation royale se manifestant aux ambassadeurs des quatre cours. A quoi bon parler de paix et d'équilibre, quand l'escadre britannique serrait de près les côtes de la Syrie, et après cet acte du 15 juillet qui réunissait encore une fois, après vingt-cinq années de trêve, les coalisés de 1815 contre nous?

Le *memorandum* du 24 juillet, note que l'on trouvera ferme en la comparant aux précédens diplomatiques émanés de la France, ne paraît pas à la hauteur des circonstances dans lesquelles on venait d'entrer. Cette phrase : « Elle aura toujours en vue la paix et le maintien de l'équilibre actuel entre les états de l'Europe; tous ses moyens seront consacrés à ce double but, » est beaucoup trop rassurante pour lord Palmerston; la France n'avait pas à protester de ses intentions pacifiques au moment où l'on ouvrait les hostilités contre son influence et contre ses intérêts. La crainte que l'on avait de nous faisait notre force; pourquoi détruire ce rempart moral de nos propres mains?

Le *memorandum* du 24 juillet a été, pour ainsi dire, écrit sous la dictée de notre ambassadeur à Londres. M. Thiers a dû le rédiger à la réception et sous l'impression de la dépêche du 19 juillet, dans laquelle M. Guizot s'expliquait ainsi :

« Je veux vous dire quels sont, à mon avis, *pour le bon effet ici*, les trois points qu'il est essentiel de mettre en éclatante lumière; vous en jugerez :

« 1° L'esprit de paix orientale et européenne qui a présidé et qui préside dans tout ceci à la politique de la France; 2° l'obscurité de l'avenir où l'on entre et la gravité des chances qu'on suscite par la politique que l'Angleterre vient d'adopter; 3° la résolution où est la France de n'accepter, dans cet

avenir inconnu et périlleux pour tous, rien qui porte atteinte à l'équilibre des états européens. »

N'est-ce pas, à l'identité des termes près, la conclusion du *memorandum?* L'obscurité de l'avenir, le dévouement à la paix et la religion de l'équilibre, voilà, dans l'un comme dans l'autre document, les points principaux. Dans l'un et l'autre, le cas d'une atteinte portée à l'équilibre européen est posé comme un cas de guerre; les puissances en ont facilement conclu que c'était le seul que notre politique eût prévu, et qu'on leur abandonnait l'Orient.

En rappelant ces souvenirs, je n'entends point rejeter sur l'ambassadeur la responsabilité qui appartenait au ministre. M. Guizot a donné des conseils très peu opportuns; mais, malgré l'autorité que ces avis empruntaient à la position et au nom de M. Guizot, M. Thiers était libre de ne pas les suivre. Le chef d'un gouvernement couvre tous ses agens, et il n'est couvert par personne. Les fautes d'un ambassadeur sont aussi celles du ministre qui l'emploie; mais les fautes du ministre, comme ses succès, n'appartiennent qu'à lui seul. C'est la gloire de l'initiative, mais c'en est aussi le péril.

A la lecture des pièces de cette longue négociation, l'on se demande plus d'une fois d'où vient que non-seulement le ton des notes officielles, mais encore celui des conversations de M. Guizot avec lord Palmerston, s'éloigne à un tel point de l'énergie que le président du 1[er] mars apporte dans ses communications personnelles avec les ambassadeurs. Ces différences très sensibles, et qui ont eu des conséquences très fâcheuses, ont tenu à la rivalité d'influence politique qui existait entre M. Guizot et M. Thiers. Celui-ci ne commandait pas assez pour un ministre, et celui-là n'obéissait pas assez pour un ambassadeur. Il n'y avait pas entre eux cette harmonie d'opinion qui fait que deux hommes concourent avec ardeur au même but. M. Guizot, à Londres, en face de lord Palmerston et en pleine question d'Orient, se considérait toujours comme le chef d'un parti puissant dans le parlement français; il regardait non le dehors, mais le dedans; sa lettre à M. de Broglie l'a bien montré. Il résultait de cet antagonisme tacite, que M. Thiers parlait à lord Granville comme devait parler le chef du centre gauche et l'allié de la gauche, tandis que M. Guizot s'expliquait avec lord Palmerston comme pouvait le faire le chef du centre droit. Quant aux dépêches officielles, je ne saurais y voir qu'un compromis entre les deux opinions.

Il ne faudrait pas cependant juger de l'attitude que M. Guizot a

gardée à Londres, après le traité de juillet, par les discours que lord Palmerston lui fait tenir. Quelque détachement de la pensée nationale que l'on suppose en effet à un homme politique, on ne peut pas admettre qu'il se réjouisse des succès de l'étranger et des revers de son pays; M. Guizot aurait dit, suivant lord Palmerston :

« Si l'évènement prouve que vous avez raison, et si toutes ces affaires s'arrangent comme vous l'espérez, le gouvernement français sera enchanté de voir que ses appréhensions étaient sans fondement. » (Lord Palmerston à M. Bulwer, 22 juillet.)

Voici encore le langage que tenait lord Palmerston à M. Guizot après la prise de Beyrouth :

« Je rappelai à M. Guizot qu'il m'avait dit souvent, en parlant de l'expédition que nous entreprenions dans le Levant, que, si nous faisions les choses promptement, tout irait bien; mais que, si l'expédition languissait et si l'on n'arrivait pas bientôt à un dénouement heureux, des questions nouvelles et imprévues s'élèveraient, et des difficultés sérieuses pourraient surgir, qui créeraient des embarras entre la France et les quatre cours. J'ajoutai que nous n'avions fait que suivre les conseils du gouvernement français en cherchant à faire les choses promptement, mais que les difficultés ne pouvaient pas être surmontées avec promptitude sans des actes de vigueur. » (Lord Palmerston à M. Bulwer, 15 octobre.)

On ne comprendrait pas que M. Guizot eût écouté de sang-froid cette implacable raillerie, ni qu'il eût permis au ministre anglais d'insulter ainsi à tout sentiment humain, en faisant des épigrammes sur le bombardement de Beyrouth. Mais, sans insister davantage sur les termes, allons droit à la prétention que couvrent ces paroles de lord Palmerston, et qu'il avait articulée pour la première fois dans le *memorandum* communiqué à M. Guizot le 17 juillet.

Dans ce document, lord Palmerston se prévalait des déclarations réitérées que le gouvernement français aurait faites, promettant de ne s'opposer, *dans aucun cas*, aux mesures que les quatre cours, de concert avec le sultan, pourraient juger nécessaires pour obtenir l'assentiment du pacha d'Égypte. L'assertion du ministre anglais fut contredite sur l'heure par M. Guizot. J'emprunte encore le récit de cet incident à la dépêche du 22 juillet.

« M. Guizot me dit que l'assertion du *memorandum* était beaucoup trop générale, et que la France n'avait jamais tenu ce langage; qu'au contraire, si des mesures adoptées par les quatre puissances venaient à naître des évène-

mens qui apportassent des changemens essentiels à la force relative des puissances en Europe; si, par exemple, une armée russe devait entrer dans l'Asie mineure et l'occuper pendant un certain temps, dans ce cas la France se considérerait comme étant libre de tenir la conduite que ses intérêts et son honneur pourraient exiger.

« Je lui répondis que nous étions à peu près d'accord, et que le passage du *memorandum* auquel il faisait allusion n'avait rapport qu'à ces mesures immédiates de contrainte qui avaient été souvent discutées entre les cinq puissances, et dont l'objet spécial serait d'obtenir l'assentiment du pacha aux offres raisonnables du sultan, ainsi que de garantir l'indépendance et l'intégrité de l'empire ottoman. »

Voici la version que M. Guizot en donne lui-même, dans une note adressée, le 18 septembre, à lord Palmerston :

« Le soussigné se hâta de faire observer qu'il ne pouvait accepter cette expression *dans aucun cas*, et qu'il était certain de n'avoir jamais rien dit qui l'autorisât. « Le gouvernement du roi, dit-il alors à M. le secrétaire d'état « des affaires étrangères, ne se fait, à coup sûr, le champion armé de per- « sonne, et ne compromettra jamais, pour les seuls intérêts du pacha d'Égypte, « la paix et les intérêts de la France. Mais si les mesures adoptées contre le « pacha par les quatre puissances avaient, aux yeux du gouvernement du « roi, ce caractère ou cette conséquence, que l'équilibre actuel des états euro- « péens en fût altéré, il ne saurait y consentir; il verrait alors ce qu'il lui con- « viendrait de faire, et il gardera toujours, à cet égard, sa pleine liberté. »

Le récit de M. Guizot s'accorde entièrement avec celui de lord Palmerston, et l'on peut en induire que tout ce qui a été dit à Londres par le représentant du gouvernement français impliquait que la France ne s'opposerait pas par les armes à l'exécution du traité. Lord Palmerston, de son côté, semblait admettre l'intervention armée de la France pour le cas où les Russes occuperaient l'Asie mineure, cas prévu cependant par la convention du 15 juillet. Il se faisait donc une espèce de compromis tacite entre le ministre anglais et notre ambassadeur, celui-ci donnant à entendre que la France assisterait l'arme au bras aux mesures coercitives, pourvu qu'elles fussent circonscrites aux côtes de la Syrie et de l'Égypte, et celui-là prenant en quelque sorte l'engagement de tenir les Russes à distance du théâtre des opérations. L'arrangement était tout à l'avantage de l'Angleterre; il entrait complètement dans ses vues. Lord Palmerston avait toujours espéré, même en acceptant pour un cas donné l'intervention des Russes à Constantinople, que ce cas ne se présenterait point, et l'immobilité de la France était une chance nouvelle en faveur de son

calcul. Lord Palmerston avait donc raison de dire à M. Guizot : « Nous sommes à peu près d'accord. » Quant à notre ambassadeur, il est difficile de découvrir ce qu'il réservait ainsi des droits et des intérêts de la France. Entre le langage que M. Guizot a tenu à Londres et la politique de son ministère, je ne vois pas une différence appréciable. Ambassadeur, il abandonnait le pacha d'Égypte; ministre, il l'a laissé exécuter. En tout état de cause, réduire la menace de guerre au cas où l'équilibre européen serait troublé, c'était dire qu'on ne ferait pas la guerre; c'était nous exposer au ridicule en donnant à la faiblesse un faux air d'énergie.

A Paris, les choses ne se passaient pas tout-à-fait de la même manière. M. Thiers laissait constamment entrevoir aux ambassadeurs que la guerre était possible, et il s'y préparait éventuellement. Le gouvernement anglais ne pouvait pas l'ignorer, car les dépêches de lord Granville et de M. Bulwer l'avaient averti jour par jour des dispositions de la France. Quelques extraits de ces dépêches montreront la situation dans son véritable aspect :

« M. Thiers me dit que la nation française tout entière ressentait l'affront qu'elle avait reçu, et qu'aucun ministre en France, quel qu'il fût, ne pourrait faire autrement que de mettre le pays dans une situation qui lui permît de maintenir sa dignité et son influence dans les affaires de l'Europe. (Dépêche de lord Granville, Paris, 3 août.)

« M. Thiers ajouta que, quoique la France ne voulût pas s'opposer à un arrangement que Méhémet-Ali aurait accepté, elle ne souffrirait pas qu'on lui imposât des conditions par la force sans son intervention. » (Dépêche de lord Granville, 7 août.)

« M. Thiers me dit que les ordres les plus sévères avaient été donnés aux amiraux français, qui commandaient la station du Levant, de régler les mouvemens de leurs escadres de manière à éviter toute collision avec les forces navales de l'Angleterre, et qu'il espérait que des ordres analogues avaient été donnés aux commandans anglais. » (Dépêche de lord Granville, 10 août.)

« M. Thiers répondit : « Autant feront les autres puissances, autant fera « la France, mais nous ne serons certainement pas les premiers à commencer « les hostilités. » (Dépêche de M. Bulwer, 21 août.)

« M. Thiers me dit que, si l'on insistait rigoureusement sur l'exécution du traité, sans avoir pris aucun engagement positif à l'égard du pacha, il se croyait engagé jusqu'à un certain point, et qu'il serait difficile, sinon impossible, de former un gouvernement en France qui restât le spectateur passif et désintéressé de l'accomplissement des mesures coercitives. Il en conclut que, sans aucun acte décidé et immédiat d'hostilité, sans une déclaration positive de guerre, il s'ensuivait un état de choses qui devait, avant peu, troubler la paix du monde. » (Dépêche de M. Bulwer, 18 septembre.)

« J'étais à Auteuil samedi soir, M. Thiers me dit que cette barbare destruction de la ville commerçante et prospère de Beyrouth avait été accomplie avant que le sultan eût répondu aux propositions que le pacha lui avait faites, à la suggestion et par l'influence de la France, et que le bombardement, en même temps qu'il était un acte positif de violence contre le pacha, était un acte de violence morale contre la France. « La France, dit-il, a donné assez de « preuves de son désintéressement et de sa patience; il y a cependant des « limites aux mesures militaires des puissances, que la France ne leur per- « mettrait pas de franchir. » Il ajouta alors avec solennité qu'aucun ministère en France, quelle que fût sa couleur, ne pourrait tolérer que l'on expulsâ Méhémet-Ali de l'Égypte. « Je crois que la guerre n'est pas improbable. » (Dépêche de lord Granville, 5 octobre.)

Faut-il ajouter que M. Bulwer, dans ses dépêches, entretenait quotidiennement lord Palmerston des prétendus projets que l'on discutait dans le conseil des ministres, et l'avertissait tantôt que nous allions saisir les îles Baléares, tantôt que nous avions la pensée de nous emparer de Candie?

Ainsi donc, si le langage de M. Guizot pouvait rassurer les puissances, celui de M. Thiers devait les alarmer. Les puissances ont craint la guerre un moment, et elles n'ont cessé de la craindre que lorsqu'elles ont compris que M. Thiers lui-même ne comptait plus sur la durée du cabinet qu'il présidait. On a beaucoup trop vanté, à ce propos, l'indifférence avec laquelle lord Palmerston aurait appris nos armemens. Je vais essayer de l'expliquer.

Lord Palmerston écrivait à lord Granville, à la date du 4 août:

« La dépêche de votre excellence du 1er août, renfermant le *Moniteur* de ce jour avec les ordonnances qui lèvent un contingent additionnel de troupes et de matelots, a été reçue dans mes bureaux.

« Cette mesure, qu'aucun procédé de la part des quatre puissances n'a provoquée, et qui n'est motivée par aucune menace réelle ou possible contre la France, ne peut être considérée que comme une menace de la France, et par conséquent comme un affront gratuit qu'elle fait aux quatre cours.

« Cependant le gouvernement de sa majesté n'a pas l'intention de le faire remarquer, de quelque manière que ce soit; il ne se propose ni de demander des explications au gouvernement français sur les motifs qui ont déterminé l'armement de cinq vaisseaux de ligne et la levée de dix mille marins, ni de convoquer le parlement pour obtenir un accroissement de forces navales et de nouveaux crédits.

« Prendre l'un ou l'autre de ces partis, ce serait donner à cet étrange procédé du gouvernement français une importance qu'il ne mérite pas. Le gouvernement de sa majesté poursuivra sa politique sans avoir égard à ces armemens, et agira justement comme si aucun évènement de cette nature ne s'était

passé. La flotte britannique sera suffisamment forte pour accomplir la mission dont elle est chargée en conséquence des engagemens pris dans le traité du 15 juillet. »

Ce calme superbe eût annoncé en effet une véritable dignité, si lord Palmerston n'avait puisé que dans le sentiment de la force nationale la confiance qu'il manifestait. Mais il n'en était pas ainsi. Le ministre anglais évitait prudemment de solliciter de nouvelles forces et de nouveaux crédits, de peur d'élargir ce gouffre du déficit dans lequel a fini par disparaître le ministère whig. Cependant il ne négligeait pas, autant qu'il le dit, de se fortifier contre la redoutable éventualité d'une lutte avec la France, car il appelait à son secours les armées ainsi que les flottes de la Russie. On voit, par une dépêche de M. Bloomfield, écrite de Pétersbourg à la date du 21 août, que, sur la demande du cabinet anglais, le gouvernement russe promettait d'envoyer dans l'Asie mineure une expédition composée de vingt mille hommes, de huit cents Cosaques, et de soixante-douze canons. Le 12 septembre, M. Bloomfield écrivait encore :

« Il règne une activité extraordinaire à Cronstadt, l'empereur ayant ordonné qu'une division de la flotte de la Baltique, forte de neuf vaisseaux de ligne et de six frégates (que l'on venait de désarmer), fût disposée pour prendre immédiatement la mer. Cette escadre, ainsi que le comte Nesselrode m'en donne l'assurance, se tiendra prête à coopérer avec l'escadre anglaise dans la Méditerranée, si l'Angleterre a besoin de son concours. »

Le 28 septembre, lord Palmerston exprima au gouvernement russe la satisfaction que lui causait cette nouvelle. Ce grand ministre, si jaloux de l'honneur de la marine anglaise, qu'il ne tolérait pas que la France eût plus de douze vaisseaux en mer, admettait donc la possibilité que la flotte britannique se trouvât, à un moment donné, entre l'escadre russe de la mer Noire, forte de douze vaisseaux de ligne, et l'escadre de la Baltique, qui comptait quinze voiles, dont neuf vaisseaux ! Quel patriotisme ne supposent pas de telles combinaisons ! et comme il faut être brave pour contempler d'un œil serein les préparatifs militaires de la France, quand on a la certitude d'arriver sur le champ de bataille au nombre de quatre contre un !

Le ministère du 1er mars avait suspendu la guerre sur la tête des puissances, et en cela il prenait conseil de nos vrais intérêts autant que de notre honneur. Ce qui étonne, c'est qu'il ait attendu les évènemens de Beyrouth et le firman qui prononçait la déchéance du

pacha d'Égypte, pour déterminer quelles seraient les limites extrêmes de sa patience, et où l'action commencerait pour lui. Évidemment, les premières démarches du gouvernement français, après le traité du 15 juillet, appartiennent à la politique expectante. Il ne s'est cru ni en état ni en droit de donner le signal des hostilités. De là, cette recommandation, adressée aux amiraux qui commandaient nos escadres, d'éviter toutes les rencontres qui pourraient amener fortuitement un conflit.

Je suis de ceux qui ont pensé, dès les derniers jours de juillet 1840, qu'une démonstration armée de la France sur les côtes de la Syrie, au moment où l'armée d'Ibrahim était entière et l'insurrection du Liban comprimée, eût arrêté les puissances et prévenu les désastres de Méhémet-Ali; mais aujourd'hui, après ce qui s'est passé, je n'oserais pas encore affirmer que cette opinion fût la meilleure. La guerre pouvait sortir d'un acte aussi décisif, et je comprends que l'on ait reculé devant la guerre dans un moment où la France n'avait pas douze mille chevaux à mettre en ligne, ni cent mille hommes à porter sur le Rhin. Il est des situations tellement violentes, que la politique la plus hardie et la plus ferme tenterait vainement de les dominer. Que les politiques qui se sentent doués de cette puissance surhumaine condamnent le ministère du 1er mars.

M. Thiers, et je ne lui en fais pas un reproche, avait d'ailleurs conservé des espérances de paix. Il a cru d'abord que la paix lui serait proposée, et plus tard qu'il serait en mesure de l'imposer. On retrouve dans les pièces diplomatiques la trace de trois ou quatre négociations également malheureuses. Plus lord Palmerston nous supposait ébranlés dans notre résolution, et plus il se montrait inflexible. Il fallait l'effrayer pour qu'il cédât. Il paraît que le gouvernement français fit d'abord quelques tentatives pour retarder ou pour empêcher la ratification du traité de Londres. Ces ouvertures s'adressaient aux cabinets de Vienne et de Berlin. On voit, par une dépêche de M. Bloomfield à lord Palmerston (15 août 1840), la joie que le refus de l'Autriche et de la Prusse produisit à Saint-Pétersbourg.

A peu près vers la même époque, le roi Léopold, dans une intention bienveillante, croyant être bien placé pour servir d'intermédiaire entre la France et la Grande-Bretagne, et comptant sur l'appui d'une partie du cabinet anglais, se rendit à Londres, où il portait des propositions qui méritaient un meilleur accueil. Les bases de l'arrangement étaient, dit-on, l'Égypte héréditaire et la Syrie viagère. On prétend qu'avec plus de persistance, Léopold aurait obtenu un

plein succès; mais, à peine arrivé à Windsor, il se lassa du rôle difficile, il est vrai, qu'il allait remplir, et rentra sur-le-champ dans ses états.

Une troisième ouverture fut faite à M. de Metternich, qui, pressé par les plaintes de l'Allemagne et voyant se former, dans le conseil aulique, un parti très prononcé contre la politique dont le traité de Londres était l'expression, penchait encore une fois pour un arrangement qui réconcilierait la France avec les quatre cours. Voici le compte que rend lord Beauvale à lord Palmerston de cette phase des négociations. Cette dépêche est datée de Kœnigswart, le 30 août.

« M. de Saint-Aulaire est venu ici le 28, ainsi qu'il l'avait promis, ayant reçu un courrier de Paris.

« Il a commencé par faire connaître au prince que, dans une conversation entre M. Guizot et le baron Bulow, celui-ci avait laissé entrevoir qu'un plan de réunion entre la France et les quatre puissances pourrait être mis en avant par le prince Metternich, pourvu que l'on en traitât à Vienne. A cette insinuation le prince a répondu aussitôt que l'Autriche ne consentirait pas à déplacer le siége des négociations.

« Tous les projets de réunion qui ont été communiqués jusqu'ici au prince Metternich avec la sanction d'un agent français, supposent que les quatre puissances commenceront par rétracter les actes qu'elles ont signés. Voilà ce que le prince Metternich déclare totalement inadmissible, en sorte que, si la France désire vivement que la réunion ait lieu, il faudra qu'elle cherche une autre combinaison.

« Suivant les rapports de Paris et de Londres, on croit et l'on espère que le prince Metternich présentera un plan pour amener cette réunion. Ce plan a déjà été proposé par lui. »

Le projet du prince Metternich fut connu en effet du gouvernement français vers les premiers jours de septembre (1). On va voir quelle était la concession dérisoire à laquelle descendait, pour obtenir l'adhésion de la France, la magnanimité des quatre cours.

« Si j'étais le ministre français, voici la position que je choisirais:

« Après les éclaircissemens qui m'auraient été donnés, et après avoir pris connaissance du texte de la convention du 15 juillet, je déclarerais :

« 1° Que la France proclame aujourd'hui, *comme elle n'a cessé de le faire jusqu'ici*, son adhésion au principe qui sert de base à la convention;

« 2° Que la France ne saurait en faire autant en ce qui concerne les me-

(1) Le texte du traité signé le 15 juillet n'a été communiqué officiellement à M. Guizot que le 16 septembre.

sures coercitives dont l'exécution a commencé, non que la France ait l'intention de séparer les moyens du but, mais parce qu'elle ne saurait voir dans les moyens adoptés ceux qui peuvent conduire au but avec sûreté;

« 3° Qu'en conséquence la France ne saurait s'associer à l'emploi des mesures coercitives, mais qu'elle restera fidèle au principe de soutenir l'empire ottoman et le trône du sultan;

« 4° Que dans le cas où l'évènement constaterait l'inefficacité des moyens coercitifs, et où par conséquent il résulterait de leur emploi des dangers pour la Porte ottomane, la France se déclarera prête à prendre en considération, avec la Porte et les autres puissances, les moyens les plus propres à secourir l'empire ottoman, et à mettre ces moyens à exécution selon les circonstances du moment. »

On a besoin de faire effort sur soi-même pour prendre cette note au sérieux. Le plan de M. de Metternich n'a pas même un côté plausible, et ce n'était guère la peine de se mettre, même par la pensée, à la place de M. Thiers, pour lui suggérer un expédient aussi ridicule de tous points. Que veut en effet, dans ce projet, le Nestor de la diplomatie? Il nous propose d'assister lâchement à l'exécution d'un traité que nous n'approuvons pas, d'en prendre notre parti si elle réussit, et de venir au secours des alliés si elle échoue. Qu'aurions-nous pu faire de mieux si nous avions signé le traité du 15 juillet?

Mais que dis-je? Il aurait mieux valu avoir apposé notre signature à la convention de Londres que de nous rendre les éditeurs de la déclaration conseillée par M. de Metternich; car ce traité avait certaines chances d'insuccès, et les parties contractantes, une fois l'épreuve faite, pouvaient refuser d'aller au-delà, tandis que la déclaration nous eût obligés à achever l'œuvre commencée par les quatre cours, et nous serions venus pour arranger, pour corriger des combinaisons dont la ruine devait être un triomphe pour nous.

Vers la fin de septembre, une négociation directe s'engagea entre les cabinets de Londres et de Paris. Le vice-roi, effrayé des démonstrations de l'Angleterre et cédant aux conseils de modération que lui donnait M. Valewski, se réduisit à demander pour lui et sa famille le gouvernement héréditaire de l'Égypte, avec l'administration des pachaliks de Tripoli, de Damas et d'Alep, durant sa vie et durant la vie d'Ibrahim. Il invoquait en même temps la médiation du gouvernement français, qui, sans accepter complètement ce mandat, crut devoir faire un dernier effort auprès de lord Palmerston.

M. Thiers s'en ouvrit d'abord à M. Bulwer, qui remplaçait lord Granville pendant son absence; puis, ne le trouvant pas muni d'in-

structions suffisantes, il chargea M. Guizot d'aborder directement lord Palmerston sur ce point. Enfin, lord Granville étant revenu à Paris, le président du conseil reprit avec lui la même conversation. Les documens français qui expliquent ces négociations n'ont pas été livrés à la publicité. Une dépêche de lord Granville à lord Palmerston, à la date du 21 septembre, peut du moins servir à en préciser le sens et la portée.

« M. Thiers me parla des communications qu'il avait chargé M. Guizot de faire à votre seigneurie relativement aux négociations du comte Valewski à Alexandrie. Il exprima la confiance que les concessions qui avaient été obtenues de Méhémet-Ali amèneraient un arrangement pacifique, déclarant qu'il souhaitait d'autant plus que l'on profitât de ces concessions pour rétablir la paix entre le sultan et le pacha, qu'il les considérait comme le seul moyen d'épargner à l'Europe une guerre générale, dont nul ne pouvait prévoir les conséquences pour les puissances qui y seraient engagées.

« M. Thiers ajouta que l'acceptation de ces concessions n'impliquait pas le moins du monde le désaveu des conditions écrites dans le traité de juillet, et que, par conséquent, on ne pouvait pas se faire un point d'honneur d'engager les puissances signataires à repousser un arrangement fondé sur ces concessions. Le traité du 15 juillet stipulait que Méhémet-Ali recevrait le gouvernement héréditaire de l'Égypte et le pachalik d'Acre sa vie durant; mais il ne condamnait pas la Porte à refuser à Ibrahim-Pacha la concession des pachaliks d'Alep, de Damas et de Tripoli. « Je ne doute pas, me dit M. Thiers, que le « sultan ne soit disposé à conclure la paix à ces conditions; mais, ayant signé le « traité de juillet, il doit en référer aux autres parties contractantes. J'espère « que vous voudrez bien faire part de cette conversation à lord Palmerston, « dans des termes qui disposent votre gouvernement à prendre en considération « les moyens qui lui sont suggérés pour aboutir à un arrangement pacifique (1). »

« Je fis observer à M. Thiers que la question était de nature à ne pouvoir être décidée que par le concours de tous les signataires du traité. M. Thiers me répondit qu'il avait les meilleures raisons de croire (sans affirmer qu'il eût reçu aucune déclaration positive des gouvernemens de Prusse et d'Autriche) que les cours de Vienne et de Berlin ne feraient pas d'objection, et qu'en un mot la paix ou la guerre générale dépendait du gouvernement anglais. Le ministre ajouta que, si les concessions de Méhémet-Ali étaient sans résultat, il n'avait aucun espoir d'empêcher la marche d'Ibrahim sur Constantinople,

(1) En général, les agens de l'Angleterre ne se permettent de donner à leur gouvernement que les conseils qui leur sont demandés. Il y a pourtant cette différence entre les dépêches de lord Granville et celles de M. Bulwer, que le premier transmet les propositions pacifiques du gouvernement français avec des formes bienveillantes, tandis que le second, flattant les passions de lord Palmerston, a toujours l'air de dire : « N'acceptez pas. »

et qu'il ne devait pas me cacher que la position de la France, à l'égard de Méhémet-Ali, était devenue *plus serrée* depuis qu'il avait cédé aux représentations du gouvernement français.

« M. Thiers ne fit aucune allusion à la possibilité d'étendre les concessions de Méhémet-Ali, mais j'ai appris d'une personne qui a la confiance du gouvernement français, que ces concessions sont considérées comme la base d'un arrangement, et qu'on les croit susceptibles d'être étendues. »

Tous les avantages se trouvaient réunis dans cette proposition. C'était la solution la plus raisonnable et une solution pacifique des affaires d'Orient; elle rapprochait la France des signataires du traité de Londres, sans intéresser l'honneur des puissances et sans porter atteinte au principe même du traité. Pour peu que lord Palmerston eût désiré la paix et qu'il eût regretté l'alliance française, il devait prêter l'oreille à cet arrangement; mais lord Palmerston n'avait provoqué la coalition des quatre cours, il ne l'avait scellée que pour rompre avec la France: toute ouverture de paix dérangeait ses plans (1), et il devait l'écarter. J'ignore ce que répondit lord Palmerston à M. Guizot; mais les documens parlementaires prouvent qu'il ne fit aucune réponse à la dépêche de lord Granville, et qu'il ne vit dans les propositions qu'on lui adressait aucune raison de modifier ses précédentes instructions. Si donc une guerre générale n'a pas éclaté en Europe, ce n'est pas la faute de lord Palmerston; il a tout fait pour la rendre inévitable, quand la France faisait tout et faisait peut-être trop pour l'empêcher : grande responsabilité pour l'Angleterre devant l'Europe et devant l'histoire!

J'arrive au dernier acte diplomatique du précédent cabinet, à la note du 8 octobre, que l'on a si diversement jugée. Il serait hors de propos de rentrer dans cette discussion; je me bornerai à mettre la dépêche française en regard des faits et à rechercher l'influence qu'elle peut avoir exercée sur la marche des évènemens.

Le firman qui prononçait la déchéance de Méhémet-Ali avait été rendu le 14 septembre 1840. Voici dans quels termes la Porte annonçait cette mesure à lord Ponsonby :

« Méhémet-Ali n'ayant pas accepté les conditions qui lui ont été offertes d'après l'acte séparé du traité d'alliance conclu à Londres, sa hautesse a résolu d'employer des mesures coercitives pour la défense de ses droits incon-

(1) Lord Ponsonby écrit à lord Palmerston, de Constantinople, le 2 septembre : « Si la convention est exécutée avec promptitude et avec vigueur, on ne peut pas raisonnablement douter d'un succès complet; mais, si l'on admet des délais et si on se laisse jouer, elle échouera. »

testables. Elle a daigné ordonner que Méhémet-Ali-Pacha soit destitué de son poste de gouverneur d'Égypte, et, comme préliminaire des hostilités, il a été décidé de soumettre tous les ports et échelles d'Égypte et de la Syrie à un blocus très rigoureux. »

La Porte, en déposant Méhémet-Ali, prenait une mesure fort grave, que le traité du 15 juillet n'avait pas prévue, et qui excédait certainement tous les actes hostiles décrits et définis par ce traité. Le conseil était venu de lord Ponsonby, qui essaie, dans la dépêche suivante, d'en déguiser l'origine. Mais on comprend sans peine, à la manière dont il le défend, qu'il a pour cet excès de pouvoir un faible d'auteur.

« Nedim (secrétaire de Reschid) m'a dit que Reschid-Pacha avait l'intention de déposer le pacha. Je l'ai prié d'assurer au reiss-effendi que je considérais cette mesure non-seulement comme utile, mais comme nécessaire, et que *j'étais en correspondance avec mes collègues à ce sujet.*

« Hier au soir, j'eus une longue conversation avec l'internonce, et, après avoir examiné la question avec moi, son excellence parut partager mon opinion sur la nécessité de dépouiller Méhémet-Ali du rang qu'il occupe comme pacha d'Égypte. »

Lord Ponsonby s'étudie ensuite à démontrer que la déposition de Méhémet-Ali peut seule donner une couleur de légalité aux mesures coercitives que l'on dirigera contre lui, et que l'importance que l'on attache en Turquie à un acte aussi solennel émané du sultan sera d'un effet décisif dans la lutte qui va s'ouvrir. Puis il ajoute :

« Le seul doute que j'aie entendu émettre relativement à la convenance de déposer Méhémet-Ali est fondé sur les dernières lignes de la section VII de *l'acte séparé*, où il est dit : « Si Méhémet-Ali n'accepte pas l'hérédité de l'Égypte, le sultan se considérera comme libre de retirer son offre et de suivre telle marche ultérieure que ses propres intérêts et les conseils de ses alliés pourront lui suggérer. »

« Quelques personnes pensent que, par cette dernière phrase, le sultan s'oblige à n'agir qu'après avoir obtenu l'approbation de ses alliés. Pour moi, il me paraît qu'une telle interprétation équivaudrait à refuser au sultan tout droit d'agir en quoi que ce soit et de quelque manière que ce soit, excepté après avoir pris l'avis de ses alliés sur chaque cas particulier. Est-il raisonnable de penser qu'une convention faite expressément pour maintenir l'autorité légale du sultan contienne un article qui ait pour effet d'enlever au sultan l'exercice d'un des attributs les plus importans de la souveraineté? » (Dépêche du 10 septembre.)

Lord Ponsonby a beau se débattre contre le texte qui le condamne. Il ne s'agit pas de savoir si la convention du 15 juillet a été logique

dans toutes ses parties, car on sait bien que ce n'est pas la logique qui mène le monde. Ce qu'il faut examiner, c'est ce qu'elle a dit. Or, il y est écrit en toutes les lettres que le sultan, s'il veut aller au-delà des stipulations du 15 juillet, prendra l'avis de ses alliés. Concevrait-on au surplus que le sultan eût consulté les puissances pour des questions relativement secondaires, telles que l'offre d'un pachalik de plus ou d'un pachalik de moins, et qu'il se dérobât soudain à ce concert pour décider à lui seul la question la plus importante, l'existence même du gouvernement fondé par Méhémét-Ali? La querelle avait pris des proportions européennes; la paix ou la guerre dépendait de la conduite que tiendrait la coalition. Attribuer au sultan le privilége que réclamait pour lui lord Ponsonby, c'eût été mettre le sort de l'Europe dans ses mains, dans les mains d'un enfant!

Lord Ponsonby écrivait, le 14 septembre, que les ambassadeurs avaient été unanimes. Cependant on peut induire d'une dépêche du ministre prussien que tous les agens des quatre puissances n'attribuaient pas à cette mesure la même portée. M. de Kœnigsmark, qui n'était pas aussi impatient que lord Ponsonby de détruire le pacha d'Égypte, dit expressément :

« On ne nommera pas un nouveau gouverneur d'Égypte, afin d'avoir plus de facilité pour la réintégration de Méhémet-Ali, si l'avenir le demandait. Izzet-Méhémet-Pacha recevra le titre de séraskier de Syrie, et sera chargé de pourvoir *provisoirement* à l'administration de l'Égypte. »

Lorsqu'on apprit en France et en Allemagne la nouvelle de la déchéance prononcée contre Méhémet-Ali, l'indignation fut extrême. M. de Metternich se crut obligé de blâmer énergiquement l'internonce, M. de Stürmer, pour la part qu'il avait prise à cette intrigue. Il désavoua même, autant qu'il le pouvait, la conduite du sultan. C'est lord Beauvale qui l'atteste, dans une dépêche datée de Vienne, le 30 septembre, et qui ne contient que ces mots :

« Le prince Metternich a envoyé à l'internonce des instructions qui lui interdisent de concourir à toute proposition qui ne sera pas dans les limites de la convention du 15 juillet, et qui lui enjoignent, dans le cas où une telle proposition serait faite, d'en référer à sa cour. »

Lord Palmerston lui-même, un moment confondu de la réprobation universelle qui frappait cet acte gratuit de violence, saisit l'ouverture faite par M. de Kœnigsmark, et écrivit à lord Granville, le 2 octobre :

« Le gouvernement de sa majesté considère cette mesure (la déposition) comme un moyen de contrainte employé par le sultan pour obtenir l'assentiment de Méhémet-Ali aux conditions qui lui sont offertes, et il ne paraît pas au gouvernement de sa majesté que cet édit préjuge l'arrangement que le sultan peut être disposé à faire en faveur de Méhémet-Ali, si le pacha retire assez tôt son refus et accepte le traité. »

Mais lord Palmerston ne tarda pas à se remettre de ces scrupules si peu naturels à sa politique. Dans un entretien qu'il eut le 5 octobre avec M. Guizot, il soutint que « le sultan n'avait fait qu'user de son droit de souverain en dépossédant Méhémet-Ali, et qu'il avait agi en cela d'après ses intérêts ainsi que par le conseil des représentans des quatre puissances (1). » Le 8 octobre, il adressait à lord Granville cette observation qui devait être communiquée à M. Thiers : « Méhémet-Ali étant le sujet du sultan et n'exerçant l'autorité en Égypte que comme le délégué du sultan, on ne voit pas bien sur quel motif la France ou toute autre puissance se fonderait pour prétendre que le sultan ne devait pas exercer à l'égard de Méhémet-Ali le droit qui appartient à tout souverain contre un sujet rebelle, de le destituer de ses fonctions s'il désobéit (2). »

Enfin lord Palmerston, au moment où l'on délibérait dans le cabinet français sur la note du 8 octobre, écrivait à lord Granville cette dépêche qui est un défi :

« Nous apprenons que deux choses sont en délibération : la première est ce que l'on appelle maintenant une *ancônade*, la seconde est une déclaration de ce que la France permettra et de ce qu'elle ne permettra pas...

« Quant à la déclaration, si la France nous fait une communication amicale qui conduise à une discussion pacifique de l'état présent des affaires, nous la recevrons et nous y répondrons dans l'esprit dans lequel on l'aura faite; mais, si la France dit avec hauteur aux quatre puissances qu'elle leur permettra de faire certaines choses pour assister le sultan, et qu'elle ne leur permettra pas de faire certaines autres choses, il est manifeste qu'une telle communication ne peut avoir d'autre effet que de rendre toute réconciliation impossible. Si les choses qu'elle nous défend sont des choses que les quatre puissances aient l'intention de faire, elles les feront malgré cette défense; alors la France pourra nous attaquer et sera responsable de ce qui arrivera. Si les choses qu'elle nous interdit sont des choses que nous n'ayons pas l'intention de faire, cette interdiction peut lui attirer des répliques où l'on opposera aux menaces un défi; et quand nous aurons commencé une guerre de mots, nous ne serons

(1) Lord Palmerston à lord Granville, 5 octobre 1840.

(2) Lord Palmerston à lord Granville, 8 octobre 1840.

pas bien loin d'une guerre de coups. Les Français ne doivent pas oublier que notre parlement et leurs chambres épieront, avec toute la pénétration d'une jalousie nationale, toute parole écrite des deux côtés, et que d'un côté une menace faite et non exécutée, de l'autre une menace reçue et non repoussée avec dédain, amènerait la chute des ministres par qui l'honneur national aurait été ainsi dégradé. » (Lord Palmerston à lord Granville, 8 octobre.)

Cette dépêche est un engagement que le ministre anglais prend envers lui-même. Il déclare qu'alors même que les puissances n'auraient pas l'intention de faire ce que la France leur défendra de faire, elles braveront cette injonction. A plus forte raison devait-il se considérer comme tenu d'exécuter les mesures qui entraient dans sa politique, en dépit de l'opposition que la France aurait manifestée. Or, la déchéance de Méhémet-Ali avait été provoquée par les agens de l'Angleterre; lord Palmerston l'avait approuvée. Il en avait fait l'apologie en revendiquant pour le sultan le droit de dépouiller son vassal. Cette parole si fière, il ne fallait donc pas la dire, ou il fallait la maintenir. Est-ce là ce que lord Palmerston a fait? Examinons. Je sais ce qui manque à la note du 8 octobre, et je ne prétends pas que cette déclaration du gouvernement français ait été à la hauteur des circonstances, qu'elle ait répondu aux impressions de l'esprit public, ni même qu'elle ait complètement rendu la pensée du précédent ministère (1). Mais, telle qu'elle est, elle constitue un langage que la France n'avait pas tenu aux puissances depuis 1830, et les pièces diplomatiques attestent que cette démarche a changé les résolutions du gouvernement anglais.

La note du 8 octobre fut un progrès sur la détestable politique qui, depuis la déclaration adressée à toutes les cours par le maréchal Soult, le 17 juillet 1839, en faveur de l'intégrité de l'empire ottoman jusqu'au *memorandum* du 24 juillet 1840, n'avait su ou voulu voir, dans les affaires de l'Orient, que le côté qui intéressait l'équilibre européen. M. Guizot avait interprété la doctrine de l'équilibre en ce sens que l'occupation de l'Asie mineure par les Russes pouvait seule

(1) « Les ministres, m'a-t-on dit, ont été unanimes pour décider qu'une note serait adressée au gouvernement anglais contre l'exécution de la déchéance; mais il existe entre eux un dissentiment sur les termes de la note. La majorité du ministère penche pour déclarer que le gouvernement français considérera l'exécution du firman comme un *cas de guerre*, tandis que quatre ministres sur neuf soutiennent la convenance pour le gouvernement français de communiquer ses sentimens sous une forme plus vague et moins hostile. » (Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, Paris, 8 octobre.

y porter atteinte, ce qui était livrer le pacha; M. Thiers déclare que l'existence du pacha et l'indépendance de l'Égypte sont *nécessaires pour assurer les proportions actuellement existantes entre les divers états du monde*, ce qui est garantir Méhémet-Ali et mettre son pouvoir à l'abri d'une destruction absolue.

La garantie de la France donnée au vice-roi, sa protestation contre l'acte de déchéance, et le cas de guerre pour la première fois ouvertement posé, voilà une attitude toute nouvelle pour notre gouvernement. La France s'engageait à ne pas laisser périr la dynastie égyptienne; elle portait la main à son épée; elle avait plus de quatre cent mille hommes sous les armes. L'humilité des termes disparaissait devant la gravité du fait.

On assure que Méhémet-Ali a dit à M. Cochelet que la note du 8 octobre l'avait sauvé, et qu'il devait un trône à la France. Je n'irai pas jusque-là; mais, quand on voit le changement que cet acte a déterminé dans la conduite de l'Angleterre, on ne peut pas s'empêcher de penser que, si un peu d'énergie de notre part a obtenu ce résultat, plus de vigueur et de décision dans la politique française eût arrêté, dès le principe, les projets hostiles des coalisés, et que le traité de juillet, si tant est qu'ils l'eussent conclu, n'aurait pas abouti à un commencement d'exécution.

Voici la dépêche qui fut adressée à lord Ponsonby par lord Palmerston le 15 octobre, et par laquelle le ministre anglais demande à la Porte de révoquer la déchéance prononcée contre Méhémet-Ali.

« Le gouvernement de sa majesté ayant pris en considération l'acte par lequel le sultan a destitué Méhémet-Ali du pachalik d'Égypte, l'effet de cet acte sur les questions pendantes, et la conduite qu'il convient de tenir en conséquence, a invité les plénipotentiaires de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie, à représenter à leurs gouvernemens respectifs que les raisons qui ont déterminé le sultan, selon votre rapport, à prendre cette mesure, ont sans doute beaucoup de force, et que, si d'un côté elle n'interdit pas au sultan de réintégrer Méhémet-Ali, dans le cas où il se soumettrait promptement, de l'autre elle peut agir comme un puissant instrument de contrainte morale sur Méhémet-Ali, en lui rappelant que, si la lutte se prolonge entre lui et son souverain, et si le résultat lui est défavorable, il s'expose à tout perdre par une résistance obstinée.

« Dans cette vue, et afin que cet acte récent de l'autorité souveraine du sultan contribue plus efficacement à une solution prompte et satisfaisante des questions en litige, c'est l'opinion du gouvernement de sa majesté qu'il serait à propos que les représentans des quatre puissances à Constantinople reçussent l'ordre de se rendre auprès du ministre turc, et de lui déclarer que leurs gou-

vernemens respectifs, en conséquence des stipulations de l'article 7 de l'acte séparé annexé au traité du 15 juillet, prennent la liberté de recommander au sultan, dans le cas où Méhémet-Ali se soumettrait promptement au sultan, consentirait à rendre la flotte turque et retirerait ses troupes de la Syrie, d'Adana, de Candie, ainsi que des villes saintes, non-seulement de réintégrer Méhémet-Ali en qualité de pacha d'Égypte, mais encore de lui conférer l'hérédité de ce pachalik, suivant les conditions spécifiées dans le traité de juillet.

« Si le sultan, comme le gouvernement de sa majesté ne peut pas en douter, consent à suivre le conseil que les quatre puissances vont lui donner, il serait à propos que la Porte prît sans délai des mesures pour faire connaître à Méhémet-Ali ses gracieuses intentions à cet égard. »

Quand on compare cette note, qui fut communiquée au gouvernement français dans les termes les plus gracieux, à la dépêche comminatoire écrite par lord Palmerston le 8 octobre, la modération du fond et de la forme ne peut qu'être un sujet d'étonnement. Le 8 octobre, lord Palmerston annonce qu'il fera ce que la France lui interdira de faire, même quand il n'aurait pas l'intention de le faire. Le 15 octobre, il conseille formellement à la Porte de revenir sur un acte que la France a déclaré qu'elle ne souffrirait pas. Même, pour nous rassurer entièrement, il veut que la Porte s'empresse de rassurer Méhémet-Ali. On ne pouvait passer plus complètement de l'esprit de bravade à l'esprit de conciliation. Et ce miracle politique, la note française du 8 octobre, appuyée par les représentations de l'Autriche, l'avait certainement opéré.

Les armemens de la France continuant, et M. Thiers annonçant l'intention de les porter au grand complet de guerre, lord Palmerston adressa, le 20 octobre, à lord Granville, une dépêche dans laquelle il faisait entendre que, si le gouvernement français prenait une attitude menaçante pour l'Europe, les puissances européennes se verraient dans la nécessité de recourir, pour leur défense, à une coalition semblable à celles qui avaient armé, sous la république et sous l'empire, toutes les puissances contre nous. Mais cette dépêche était presque affectueuse pour la France, et elle exprimait en termes fort clairs le désir sincère ou affecté de voir l'harmonie se rétablir entre les deux cabinets.

Ce fut la mission du ministère qui se forma le 29 octobre, et particulièrement de M. Guizot. L'ambassadeur de la France à Londres fut appelé à diriger nos relations extérieures, parce qu'on le supposait mieux placé que tout autre pour réconcilier notre gouvernement avec les signataires du traité de juillet. Il apportait la paix aux puis-

sances, et le sacrifice qu'il faisait en notre nom était assez grand pour que l'étranger lui en sût quelque gré. M. Guizot l'a espéré lui-même. Il a cru, dans la sincérité de ses convictions, que les puissances européennes accorderaient à un cabinet qui se dévouait à la paix ce qu'elles avaient refusé à un cabinet qui se préparait à la guerre. M. Guizot s'est trompé, ou plutôt on l'a trompé. Lord Palmerston, et avec lord Palmerston les représentans des autres cabinets, lui ont refusé même ce qu'ils venaient d'offrir à M. Thiers. Plus le langage de la France est devenu pacifique, et plus le langage des puissances est resté froid et hautain. Les preuves de cette politique sans noblesse et sans courage se pressent sous ma plume; je n'aurai que l'embarras du choix.

On remarquera d'abord que la dépêche du 15 octobre, concession que M. Thiers avait jugée insuffisante (1), fut rétractée en quelque sorte, comme une concession trop libérale, à l'avènement de M. Guizot. Je ne reviendrai pas sur la dépêche subséquente du 2 novembre que tout le monde connaît, et dans laquelle lord Palmerston, sous prétexte de répondre à M. Thiers, qui n'était plus ministre, écartait la garantie donnée par la France à Méhémet-Ali. En voici toutefois la conclusion :

« L'étendue des limites dans lesquelles il peut être nécessaire de renfermer l'autorité déléguée de Méhémet-Ali, afin de rendre probable qu'il soit à l'avenir un sujet obéissant au lieu d'être un sujet rebelle, et pour qu'il devienne par conséquent une source de puissance au lieu d'être une cause de faiblesse pour l'empire ottoman, est un point sur lequel les opinions peuvent différer, et je n'ai pas à discuter cette question. Mais le gouvernement de sa majesté pense que, quelles que soient les opinions des puissances étrangères à cet égard, de telles opinions ne peuvent servir de règle qu'aux conseils que ces puissances donnent au sultan ou à l'étendue de l'assistance qu'elles seraient disposées à

(1) « M. Thiers me dit que, sans donner une réponse officielle à ma communication, il ne voulait pas différer de m'exprimer la satisfaction qu'il avait éprouvée en entendant le langage amical du gouvernement anglais. Il aurait voulu apercevoir, dans la substance de cette communication, quelque ouverture d'arrangement pour la question égyptienne; mais il ne voyait pas, me dit-il, le progrès que faisait faire vers ce but la dépêche de votre seigneurie à lord Ponsonby. Méhémet-Ali étant en possession de la Syrie entière, à l'exception de quelques *bicoques* de la côte, on ne pouvait pas attendre de lui qu'il se soumît aux conditions auxquelles les puissances conseillaient à la Porte de le réintégrer dans son pachalik. Si l'on avait fait de l'acceptation de l'arrangement territorial stipulé dans le traité de juillet la condition de sa réinstallation, Méhémet-Ali, se fiant à la générosité du sultan du soin d'accorder un pachalik de plus à un de ses fils, aurait pu être amené à y consentir. » (Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, 23 octobre.)

lui offrir; mais qu'il appartient au sultan, comme souverain de l'empire turc, de décider lequel de ses sujets sera désigné par lui pour gouverner telle ou telle partie de ses domaines, et qu'aucune puissance étrangère n'a le droit de contrôler le sultan dans l'exercice discrétionnel d'un des attributs essentiels de la souveraineté. »

Lord Palmerston applique ici à l'empire ottoman les principes qui gouvernent les monarchies européennes. Il veut trouver l'ordre dans l'anarchie. Il oublie que, depuis la naissance de l'islamisme, l'Égypte a échappé presque constamment au pouvoir qui dominait à Constantinople, et qu'elle n'appartenait déjà plus de fait au sultan lorsque Méhémet-Ali, vainqueur des mamelucks, y établit un gouvernement régulier. Sans doute un souverain doit, en thèse générale, retenir dans ses mains le droit de désigner et de révoquer les fonctionnaires chargés d'administrer les provinces de son empire, et, pourvu qu'il exerce lui-même cette faculté, les puissances étrangères n'ont pas à intervenir. Mais, si le droit de nomination ou de révocation est exercé sous le nom du sultan par une ou par plusieurs puissances étrangères, les autres doivent être reçues à s'y opposer. C'est le traité du 15 juillet, dirigé, en apparence du moins, contre le pouvoir de Méhémet-Ali, qui a autorisé la France à garantir l'existence du vice-roi. La provocation justifiait la défense. A une intervention des quatre cours en faveur du sultan, la France répondait par une intervention en faveur de Méhémet-Ali. C'était le droit de la guerre, et la force pouvait seule prononcer.

Ce jugement de la force, cette raison dernière du canon, les coalisés avaient certainement renoncé à l'invoquer, quand lord Palmerston, à la réception de la note du 8 octobre, signifia au sultan qu'il eût à réintégrer Méhémet-Ali dans la possession légale de l'Égypte. On sait encore que, dans son empressement à satisfaire M. Thiers, le ministre anglais avait invité le sultan à porter cette détermination à la connaissance du vice-roi, sans attendre qu'il eût fait acte de soumission. Les instructions du 15 octobre furent modifiées à la suite d'un *memorandum* signé par les représentans des quatre cours; la conférence décida que la soumission de Méhémet-Ali devait précéder les *démarches amicales* dont les ambassadeurs étaient chargés.

« Néanmoins, pour faire ressortir davantage les justes égards dus aux droits de sa hautesse, le cabinet de Vienne a été d'avis que les conseils que les représentans des quatre cours seraient appelés à adresser au divan relativement à la réintégration de Méhémet-Ali dans le pachalik de l'Égypte ne devraient être émis à Constantinople qu'après que Méhémet-Ali eût commencé par

recourir en grace auprès de son souverain, se soumettant aux décisions de sa hautesse.

« Prenant en considération que cette opinion du cabinet de Vienne sert à constater de nouveau le respect que les cours signataires de la convention du 15 juillet portent à l'inviolabilité des droits de souveraineté et d'indépendance du sultan, — considérant en outre la nécessité d'amener promptement la crise actuelle du Levant à une solution pacifique conforme aux vrais intérêts de la Porte, les plénipotentiaires, etc., ont résolu d'adopter la marche indiquée ci-dessus. »

Ainsi les coalisés, sans respect pour leur propre parole et sans égard pour M. Guizot, retirèrent une parole donnée. Le *memorandum* en donne le motif. On voulait terminer promptement les opérations commencées sur la côte de Syrie, et l'on espérait avoir raison, par une démarche comminatoire, de la résistance de Méhémet-Ali qui pouvait se prolonger à la faveur de l'hiver. L'amiral Stopford fut chargé de faire connaître la résolution des puissances à Méhémet-Ali, en lui donnant un délai de trois jours pour répondre. S'il refusait de se soumettre, on ne s'expliquait pas sur ce qui pourrait arriver, et lord Palmerston se contentait de dire : « Les alliés se trouveront dans une situation très embarrassante. » Faut-il rappeler comment lord Palmerston se tire de ces embarras?

J'ai rapporté ailleurs la conversation de lord Palmerston avec M. Guizot, le 27 octobre, au moment où l'ambassadeur français allait prendre, dans un nouveau ministère, la place de M. Thiers. Cette première ouverture du futur ministre des affaires étrangères, faite dans l'espoir d'obtenir plus que le traité de juillet, fut dédaigneusement repoussée. M. Guizot ne se laissa pas rebuter par un premier refus, et, le 4 novembre, il enjoignit à M. de Bourqueney de sonder lord Palmerston sur la possibilité d'un arrangement. Mais, avant d'aller plus loin, il convient d'indiquer quelle a été, dans la question d'Orient, la conduite générale des puissances à l'égard du ministère trop pacifique qui venait de se former à Paris.

Les dispositions des quatre cours à la paix représentent une espèce d'échelle descendante. La Prusse est au sommet, toutefois son penchant pour la France ne va pas au-delà du conseil donné par M. de Bulow à M. de Bourqueney, de demander la suspension des hostilités (1). L'Autriche vient ensuite, qui s'efforce de persuader à M. Guizot que la meilleure conduite à tenir est pour la France de

(1) Dépêche de lord Granville à lord Palmerston, 6 novembre.

conseiller à Méhémet-Ali une prompte soumission (1). Il paraît cependant que M. de Metternich avait proposé d'ouvrir des conférences à Wiesbaden. Là-dessus, M. de Nesselrode fait observer simplement qu'il est impossible aux alliés de prendre l'initiative d'une ouverture quelconque à l'égard de la France (2). Enfin l'Angleterre, qui ne craint pas de se montrer brutale au besoin, nous signifie que les évènemens de Syrie ont coupé court à toute discussion (3).

Dans sa lettre à M. de Bourqueney, M. Guizot proposait trois thèmes différens d'arrangement. C'est du moins ce qu'affirme lord Granville par une dépêche en date du 13 novembre.

« Selon le premier de ces projets, le gouvernement héréditaire du pachalik d'Acre aussi bien que de l'Egypte serait concédé à Méhémet-Ali. Aux termes du second, le vice-roi obtiendrait l'Égypte héréditairement et les pachaliks d'Acre et de Tripoli sa vie durant. Enfin le troisième lui donnerait le gouvernement héréditaire de l'Égypte, ainsi que le pachalik d'Acre et le gouvernement de Candie pendant sa vie. »

Dans une dépêche antérieure (4), lord Granville donnait les conclusions de M. Guizot :

« A moins qu'une compensation de ce genre ne soit faite par les alliés, la France ne peut concourir à aucun arrangement pacifique entre le sultan et le vice-roi, *ni employer son influence pour déterminer Méhémet-Ali à accepter les conditions qui lui seront imposées*. Vaut-il bien la peine, dit M. Guizot, pour le plaisir d'exclure le pacha d'Égypte du gouvernement de Candie, pendant le peu d'années qu'il lui reste à vivre, de s'exposer aux dangereuses conséquences qui peuvent résulter pour le monde entier d'une situation dans laquelle la France n'aura pas concouru au règlement de l'Orient? car, on n'en peut pas douter, l'absence de ce concours rendra précaire un tel arrangement et livrera aux chances du hasard la paix de l'Europe occidentale.

La réponse de lord Palmerston fut péremptoire. Il repoussait, on l'a déjà vu, jusqu'à la pensée d'un arrangement; mais il reste à dire dans quels termes, les voici :

« Je dis à M. de Bourqueney que le gouvernement de sa majesté était très désireux de voir la France s'associer à la quintuple alliance, mais que je tromperais M. Guizot, si je lui laissais supposer que l'Angleterre pût accorder quoi que ce fût au-delà du traité; que le traité, ayant été conclu, devait être exé-

(1) Dépêche de lord Beauvale à lord Palmerston, Vienne, 14 novembre.
(2) Dépêche de M. Bloomfield à lord Palmerston, Pétersbourg, 11 novembre.
(3) Dépêche de lord Palmerston à lord Granville, Londres, 16 novembre.
(4) Lord Granville à lord Palmerston, Paris, 6 novembre.

cuté; et je lui rappelai que, par le traité, Méhémet-Ali avait perdu tout droit à quelque partie que ce fût de la Syrie et même à la possession de l'Égypte.

« M. Guizot paraît croire que le traité de juillet ne doit pas être exécuté, et que la seule chose à considérer est la recherche de la manière de le rompre qui sera la moins désagréable aux parties contractantes. Mais les alliés entendent que le traité soit mis à exécution, et il est par conséquent inutile de discuter le mérite relatif des divers moyens de le mettre de côté.

« Sans doute les cinq puissances qui ont signé le traité verraient avec joie l'accession de la France; mais on n'aperçoit pas, à la première vue, quelles sont les conséquences dangereuses qui peuvent, ainsi que le dit M. Guizot, résulter pour le monde de ce que la France n'aura pas coopéré à cet arrangement; il n'est pas plus facile de comprendre en quoi le défaut de concours de la part de la France rendra l'arrangement précaire et exposera la paix de l'Occident. La France peut être tentée, il est vrai, quoique cela ne soit pas à présumer, de s'interposer, pendant que la question est encore pendante, et d'entreprendre, par la force des armes, d'empêcher un arrangement qui est amer (*distastefull*) pour elle, et *calculé pour déjouer ses desseins cachés;* mais quand la France aurait des forces suffisantes pour cette tentative, les assurances réitérées qu'elle a données au sultan ne lui permettraient pas de la faire, aussi long-temps que son gouvernement attachera quelque prix à une réputation de bonne foi. » (Lord Palmerston à lord Granville, 12 novembre.)

Cette dépêche et d'autres du même genre, que j'omets à dessein, furent communiquées à M. Guizot. La réponse du ministre français est rapportée par lord Granville dans les termes suivans (1) :

« M. Guizot me déclara qu'il ne croyait plus pouvoir faire aucune communication ultérieure sur ce sujet au gouvernement de sa majesté, et que le gouvernement français attendrait les évènemens, préparé à tenir la conduite que ces évènemens exigeraient de lui. »

Il y a deux manières de répondre à une note diplomatique qui est une insulte aux sentimens du pouvoir qui la reçoit. On peut relever l'offense avec la susceptibilité légitime de l'orgueil national; on peut aussi n'y opposer que la brève expression du mépris. Cette dernière conduite a sa dignité, et je croirais volontiers qu'elle est entrée dans les intentions de M. Guizot, si, à côté de cette parole dédaigneuse, on ne trouvait une concession du gouvernement français; et quelle concession! le conseil donné par nous au pacha d'Égypte de céder! Lord Granville dit dans la même dépêche :

« Le prince Metternich appréhende que, dans l'état d'excitation où est la

(1) Lord Granville à lord Palmerston, 16 novembre.

France, un ministère pacifique (1) ne rencontre de grandes difficultés, et, comprenant que le rétablissement de la paix entre le sultan et le vice-roi ne sera pas complet, *tant que la France n'y aura pas concouru*, il est disposé à frayer les voies à cette combinaison.

« Le ministre autrichien suggère à la France la pensée d'employer son influence sur Méhémet-Ali pour le déterminer à solliciter de son souverain l'investiture héréditaire de l'Égypte en abandonnant le reste de ses possessions, pendant que les alliés useront de leur influence à Constantinople pour déterminer le sultan à faire droit à la requête du pacha.

« J'apprends de M. le comte Appony que M. Guizot a prêté l'oreille à ce conseil, et j'ai des raisons de croire *qu'il a écrit à M. Cochelet de disposer le vice-roi à la démarche suggérée par M. de Metternich.* »

L'engagement pris par M. Guizot à l'égard des puissances est encore plus formellement énoncé dans la dépêche que lord Granville adresse le 20 novembre à lord Palmerston.

« Comme j'exprimais la conviction que le gouvernement français ne pouvait pas espérer, si Méhémet-Ali persistait dans sa rébellion, que le sultan voulût abandonner son droit de souveraineté sur l'Egypte et qu'il ne prît aucune mesure pour recouvrer la flotte turque, M. Guizot reconnut pleinement l'embarras de cette situation, mais se borna à dire : *Alors comme alors*, voulant dire qu'il serait temps, quand cet embarras surviendrait, d'examiner les mesures qu'il conviendrait d'adopter. Cependant le gouvernement français

(1) Veut-on voir comment lord Palmerston traite personnellement ce ministère pacifique? Voici un échantillon de ses aménités :

« Quant à la disposition où vous dites que serait une des puissances à faire, à la France sous M. Guizot, des concessions que les alliés ont refusées à M. Thiers, j'ai à vous dire que cette distinction n'est pas fondée. Si les puissances alliées ont refusé, à la France sous M. Thiers, les concessions que M. Thiers demandait, et qui étaient que la Syrie entière ou une partie importante de la Syrie fût laissée à Méhémet-Ali, les puissances alliées n'ont pas agi en cela par quelque sentiment personnel contre M. Thiers, mais parce qu'elles pensaient qu'un arrangement, tel que M. Thiers le désirait, serait destructif de l'intégrité de l'empire ottoman, dommageable à l'indépendance du sultan, funeste à l'équilibre des puissances, et dangereux dans ses résultats pour la paix de l'Europe.

« Maintenant aucune de ces considérations ne peut avoir été modifiée par les circonstances qui ont fait succéder M. Guizot à M. Thiers, et qui ont donné à M. Guizot la direction des affaires extérieures; car alors même que la force de ces considérations dépendrait, ce qui n'est pas évidemment, du caractère personnel de l'individu qui occuperait à un certain moment certain poste ministériel en France, il faut se rappeler que les arrangemens auxquels se rapportent les concessions en question doivent être permanens, tandis que la possession du pouvoir par un individu en France ou ailleurs est nécessairement incertaine et précaire. » (Dépêche de lord Palmerston à lord Granville, 20 novembre 1840.)

fera tous ses efforts pour déterminer Méhémet-Ali à se prévaloir de la communication que l'amiral Stopford a ordre de lui porter, *et il ne doute pas du succès, si Saint-Jean-d'Acre est tombé ou est à la veille de tomber dans les mains des alliés.* »

Ainsi, les puissances nous refusaient tout, et la France ne leur refusait rien! Ce concours moral de la France, que lord Palmerston avait sollicité le 17 juillet, en communiquant à M. Guizot la nouvelle du traité conclu depuis deux jours, et que M. Guizot lui-même, au nom de M. Thiers, avait déclaré n'être pas une obligation pour nous; cette influence que M. le ministre des affaires étrangères, agissant cette fois comme membre du gouvernement, se défendait encore, le 6 novembre, d'employer auprès de Méhémet-Ali, à moins qu'une compensation quelconque ne fût offerte à la France, il l'accordait dix jours plus tard sans compensation, au service d'un arrangement qui n'était pas aussi favorable au pacha que le traité de juillet, avant de connaître la prise de Saint-Jean-d'Acre, et après des affronts réitérés! Dès le 16 novembre, M. Guizot abandonnait la note du 8 octobre et la position prise, dans cette note, par le gouvernement français! Ce que nous avions maintenu comme un droit, il le demandait comme une faveur, et contraignait Méhémet-Ali à le demander! Quelle reconnaissance plus formelle des prétentions écrites dans le traité du 15 juillet! Ce jour-là, M. Guizot a soumis la France à la dictature de la coalition; il a ratifié lui-même l'abaissement de son pays! M. Passy était donc dans le secret du ministère actuel, lorsqu'il faisait entendre ces sinistres et humiliantes paroles : « M. Thiers vient de nous dire tout à l'heure : « Posez un principe certain; déclarez que vous maintiendrez le pacha d'Égypte en possession de l'Égypte même. » Eh bien! messieurs, quant à moi, je reste convaincu que la chambre ne pourrait pas commettre, dans l'intérêt même du pacha d'Égypte, une plus haute imprudence. »

Au moment où M. Guizot se gardait bien de commettre cette imprudence, Méhémet-Ali, avec une confiance que notre gouvernement ne méritait plus, se mettait à la discrétion de la France. Voici la lettre que le vice-roi écrivait, le 11 novembre, au roi des Français. Ce document historique a une trop grande valeur pour que l'on s'étonne de le trouver reproduit ici textuellement et dans toute son étendue.

« SIRE,

« Je sens le besoin d'exprimer à votre majesté la reconnaissance dont je suis pénétré. Depuis long-temps le gouvernement du roi m'a témoigné de l'in-

térêt. Aujourd'hui votre majesté met le comble à ses bontés pour moi en déclarant aux puissances qu'elle considère mon existence politique comme indispensable à l'équilibre européen. Cette nouvelle marque si signalée de l'intérêt que daigne me porter votre majesté m'impose des devoirs que je saurai remplir, et d'abord celui d'exprimer clairement et succinctement au roi de la France les motifs de ma conduite.

« Dans tous les temps, le vœu le plus sincère de mon cœur a été pour la prospérité de l'empire ottoman. Je désirais le voir heureux, tranquille et puissant; mon ambition la plus grande a toujours été de lui venir en aide contre ses ennemis et de sacrifier pour sa défense tout ce que j'ai acquis péniblement par de longs travaux. Et, je le dirai ici avec franchise, ce qui m'a toujours porté vers la France, ce qui m'a toujours engagé à me conformer à ses conseils, c'est que je savais que, de tous les gouvernemens de l'Europe, c'était celui qui voulait le plus de bien et de la manière la plus désintéressée à l'empire ottoman.

« Je prie votre majesté de croire que c'est l'amour de mon pays qui a toujours dirigé ma conduite.

« Ainsi, après bien des efforts, bien des contrariétés, j'étais parvenu à faire régner l'ordre en Syrie, à faire succéder la paix et la tranquillité à l'anarchie et au désordre. Et si j'ai insisté si vivement pour que cette province restât sous mon gouvernement, c'est que j'avais la conviction que, si elle m'était enlevée, tous les maux que j'en avais extirpés retomberaient de nouveau sur elle. Entre mes mains, la Syrie était un élément de force qui me mettait à même de porter des secours au sultan et à la Turquie; entre les mains de la Porte, j'ose le dire, la Syrie était vouée à l'anarchie, au désordre, à la guerre civile. Mais, aujourd'hui, ce que je craignais s'est en partie réalisé. L'influence étrangère est venue en aide aux élémens de discorde et d'insurrection. Une première tentative avait été impuissante pour faire soulever les populations; cette fois-ci les efforts de ceux qui ont cru travailler pour l'intégrité de l'empire ottoman, en excitant à la révolte une de ses provinces, ont réussi, non à insurger tout le pays, mais à armer les unes contre les autres les populations, et à amener la guerre civile. Les motifs d'intérêt général qui me portaient à désirer de conserver la Syrie sous mon gouvernement, n'existent donc plus. Il reste mes intérêts personnels et ceux de ma famille; ceux-là, je suis prêt à les sacrifier à la paix du monde. C'est à la haute sagesse du roi des Français que je m'adresse; je mets mon sort entre ses mains, elle règlera à sa volonté les arrangemens qui doivent terminer le différend.

« Si votre majesté le juge convenable, je suis prêt à me contenter en Syrie du pachalik d'Acre. Ce pays a résisté à tous les efforts que l'on a tentés pour le soulever contre moi. Votre majesté trouvera juste peut-être de me faire laisser l'île de Candie, qui jouit depuis long-temps, sous mon gouvernement, d'une prospérité inaltérable.

« Mais si, au contraire, les hautes lumières de votre majesté la portent à croire que le moment des concessions est passé et que celui d'une résistance

opiniâtre est arrivé, je suis prêt à combattre jusqu'à mon dernier soupir, et mes enfans aussi. Mon armée de Syrie est encore considérable; Damas, Alep, toutes les principales villes sont en mon pouvoir; mon armée du Hedjaz est en marche, une partie est déjà au Caire, le reste y sera sous peu. Les cheiks influens du Liban partent pour la montagne et me répondent de ramener les Druses et les Maronites à la soumission. J'ai quarante bâtimens prêts à prendre la mer au premier signal de votre majesté. J'espère donc que personne ne se méprendra sur les véritables motifs qui m'inspirent la démarche que je fais aujourd'hui. Personne ne croira que c'est la peur qui me fait agir; j'ai pour moi toute ma vie pour répondre à une pareille accusation. Il y a quinze jours encore, quand toute mon existence était menacée, on aurait pu voir de la faiblesse dans ma conduite, si j'avais cédé; mais aujourd'hui que mon existence politique est sauvée par la déclaration de la France, je ne risque que peu de chose à prolonger la guerre. Non, ce ne sont pas les forces qu'on déploie contre moi qui m'effraient. Ce qui m'effraie, c'est d'être cause d'une guerre générale; c'est d'entraîner la France, à qui je dois tant, dans une guerre qui n'aurait d'autre but que mes intérêts personnels. Dans cette circonstance, je viens m'adresser à votre majesté : la reconnaissance m'en faisait un devoir, et, d'ailleurs, j'ai pour le roi des Français l'admiration, la confiance que sa sagesse et ses lumières inspirent au monde. Je viens mettre mon sort entre ses mains. Quelle que soit la décision du roi, je l'accepterai avec reconnaissance, pourvu que votre majesté veuille bien prendre part au traité qui interviendra entre les grandes puissances pour régler ma destinée. Enfin, quoi qu'il arrive, je prie le roi de me permettre de lui dire que ma reconnaissance pour lui et pour la France sera éternelle dans mon cœur, que je la léguerai à mes enfans et à mes petits-enfans comme un devoir sacré. »

Cette lettre surprit M. Guizot au milieu de la discussion engagée devant les chambres. Elle arrivait trop tard. Le pacha implorait la France et lui faisait hommage, en quelque sorte, de son pouvoir, au moment où la France l'avait déjà livré. « La seule réponse qu'on lui donnera, dit quelque part lord Granville dans une dépêche à lord Palmerston (1), ce sera de renouveler les avis que M. Cochelet a reçu ordre de lui transmettre, et qui pressent le pacha d'accéder aux conditions que l'amiral Stopford a été chargé de lui offrir (2). » Il est vrai

(1) Lord Granville à lord Palmerston, Paris, 30 novembre.

(2) Le récit de lord Granville explique et confirme en partie les paroles que M. Guizot a prononcées dans la discussion de l'adresse.

« Des ordres ont été transmis à l'amiral Stopford pour qu'il envoyât au pacha un officier chargé de lui dire que, s'il consentait à cesser les hostilités et à rendre la flotte, les quatre puissances s'engageaient à demander pour lui à la Porte le pachalik héréditaire de l'Égypte et à le lui obtenir. »

On peut rectifier, par les dépêches déjà citées, l'opinion de M. Guizot. Les puis-

que M. Guizot considérait ces conditions comme lui ayant été offertes à *la considération de la France;* mais on n'oubliera pas que, loin de faire une faveur à M. Guizot, et à la France de M. Guizot, les puissances avaient diminué, le 14 novembre, les concessions spontanément déclarées le 15 octobre, sous le ministère de M. Thiers.

La première idée de la convention qui a été signée le 13 juillet 1841, apparaît dans le mois de décembre 1840. Les alliés avaient repoussé la France du concert européen, tant qu'elle pouvait y exercer une influence quelconque et y représenter d'autres intérêts que les leurs. « Si la France entrait maintenant dans la conférence, dit lord Palmerston (1), pour régler les dernières difficultés entre le sultan et Méhémet-Ali, elle y entrerait comme la protectrice avouée du vice-roi, et elle introduirait ainsi dans la conférence un élément de discorde, au lieu d'y apporter des moyens de conciliation. » Mais, après la soumission de Méhémet-Ali, l'humiliation de la France étant complète, et son impuissance volontaire n'étant pas moins avérée, les puissances songèrent à tirer parti de la bonne volonté de M. Guizot, pour mettre le sceau à leur œuvre de ténèbres. Ajoutez que les armemens entrepris par le ministère du 1er mars et maintenus par les chambres avaient obligé les coalisés à augmenter leurs escadres et leurs forces militaires, en leur imposant des dépenses qu'ils étaient hors d'état de soutenir. On avait isolé la France dans l'espoir que cet isolement resterait pacifique; mais on ne voulait pas d'un isolement qui avait les charges de la guerre, et qui pouvait en faire naître les dangers.

Lord Palmerston, qui voyait sa position politique menacée par les embarras financiers du cabinet, prit l'initiative d'un arrangement. On voit, par une dépêche de lord Clanricarde, à la date du 22 décembre, qu'il soumit au cabinet russe les bases d'une convention par laquelle la France, de concert avec les quatre cours, aurait garanti l'intégrité de l'empire ottoman. C'était reproduire, sous la forme

sances exigeaient non pas seulement que le pacha cessât les hostilités, mais qu'il se soumît sans condition. Elles promettaient de demander pour lui l'hérédité de l'Égypte, mais elles ne s'engageaient pas à l'obtenir.

M. Guizot disait encore : « Ce pachalik héréditaire est offert à Méhémet-Ali au nom des puissances. Dans cet état des faits, des faits accomplis et diplomatiques, que voulez-vous qu'on fasse? Si vous étiez encore aux affaires, quel conseil donneriez-vous au pacha? Lui donneriez-vous le conseil de refuser l'Égypte? » (Séance du 26 novembre 1840.)

(1) Dépêche de lord Palmerston à M. Bloomfield, 2 décembre 1840.

plus solennelle d'un traité, la déclaration contenue dans la dépêche circulaire du maréchal Soult. On serait revenu ainsi, après deux ans de controverse et après avoir bouleversé l'Orient, au point de départ de la politique du 12 mai. L'Angleterre y eût encore gagné de lier les mains à la Russie.

M. de Nesselrode fit bon visage à ce projet; il l'accueillit comme il avait accueilli la dépêche du maréchal; il déclara même « qu'il n'avait pas la plus petite objection à y faire, que la France devait la signer, puisqu'elle avait signé la note collective du 27 juillet 1839, et que sans doute M. Guizot ne demanderait rien de plus. » Mais il s'arrangea de façon à ce que l'opposition vînt d'ailleurs.

L'opposition ne vint pas de la France. Lord Granville écrivait, après une conversation avec M. Guizot, le 1er janvier 1841:

« La question pendante entre le sultan et Méhémet-Ali, dit M. Guizot, a été conclue par les quatre cours sans l'intervention de la France, et, si quelques difficultés restent à régler touchant la condition future du pacha d'Égypte, le gouvernement français veut demeurer étranger à ce règlement. La situation de l'empire ottoman dans ses rapports avec les puissances européennes est une question toute différente; et, quoique je ne sois pas préparé à faire une proposition, le gouvernement français est disposé à se concerter avec les autres puissances qui sont également intéressées à maintenir l'indépendance et la neutralité de la Turquie. »

La France était prête à tout, comme il est facile de le voir : prête en janvier à garantir l'indépendance, l'intégrité, la neutralité de l'empire ottoman, enfin tout ce qu'il plairait aux puissances; prête en juillet à signer la convention des détroits. Mais l'Autriche, poussée apparemment par la Russie, trouva mauvais que cette idée d'une garantie générale à donner à la Turquie, émise d'abord par lord Palmerston en décembre 1840, eût fait l'objet d'une proposition formelle du divan. M. de Metternich écrivit donc *ab irato* à M. de Stürmer la dépêche qu'on va lire. (La date est du 20 avril 1841.)

« Le divan vient de concevoir une bien malheureuse idée en exprimant le vœu de placer l'empire ottoman sous la garantie des grandes puissances européennes. Cette idée, qui est fausse dans son point de départ, est à la fois moralement et matériellement inexécutable. L'idée est fausse, parce qu'un état ne doit pas accepter, et dès-lors bien moins encore demander à d'autres états un service pour lequel il ne saurait offrir en retour une stricte réciprocité. Dans les circonstances où il en est autrement, l'état qui accepte la faveur perd par le fait la fleur de son indépendance. Un état placé sous une garantie devient un état médiatisé; car, pour qu'une garantie puisse être accordée, il

faut que l'état qui la réclame fasse un acte de soumission aux volontés de l'état qui aura la charge de la défendre. Le garant, pour être quelque chose, doit assumer la charge d'un protecteur, et, si un protecteur est pour le moins incommode, plusieurs protecteurs deviennent une charge insoutenable. Il n'y a qu'une forme connue pour atteindre le but de la garantie et cependant éviter les inconvéniens de la chose; cette forme est celle de l'alliance défensive. Est-ce là ce que veut le divan? Ce sera à lui à le proposer; mais je ne crois pas qu'il trouve une issue à sa proposition. »

Lord Palmerston ne manquait pas, en toute occasion, de louer la sagesse, la sagacité, l'élévation et la profondeur des vues du prince Metternich. Toutefois les prétentions littéraires du ministre autrichien parlant de *la fleur de l'indépendance* et ses airs d'oracle importunaient quelquefois le ministre anglais, qui laissait paraître son humeur. Lord Palmerston céda sur la question de la garantie, mais il céda en grondant, et en rappelant à M. de Metternich qu'il n'avait pas toujours professé la même opinion sur ce point, notamment lorsque les puissances avaient garanti la neutralité de la Belgique.

Mais laissons les querelles d'amour-propre et reprenons le récit des faits. La convention des détroits, substituée à la garantie, fut paraphée, le 15 mars 1841, par M. de Bourqueney. Voici les raisons qui déterminèrent M. Guizot à en différer la signature :

« Dans les circonstances actuelles, me dit M. Guizot, lorsque le sultan imposait à Méhémet-Ali des conditions que le pacha ne jugeait pas conformes aux espérances, sinon aux promesses que les alliés lui avaient données, et auxquelles il refusait par conséquent de se soumettre, lorsqu'on ignorait encore si les alliés aideraient le sultan à se faire obéir ou s'ils useraient de leur influence à Constantinople pour modifier les termes du hatti-shériff, ou même, en cas de non succès, s'ils laisseraient le sultan et son vassal arranger entre eux le différend comme ils pourraient; dans cette situation, il était impossible au gouvernement français de faire plus qu'autoriser son représentant à Londres à parapher la convention.

« En donnant cette autorisation, je considère le gouvernement français comme prenant l'engagement positif de signer la convention, aussitôt que la question turco-égyptienne sera réellement terminée. » (Lord Granville à lord Palmerston, 15 mars 1841.)

M. Guizot eût montré plus de dignité en s'abstenant. La convention des détroits demeura dans cet état pendant quatre mois. L'énumération des intrigues et des incidens qui ont rempli l'intervalle est à peu près sans importance : on peut les caractériser en quelques mots.

Par le hatti-shériff du 13 février, la Porte éludait les obligations que lui avait imposées la soumission de Méhémet-Ali. L'hérédité que l'on accordait au vice-roi était dérisoire, car la Porte se réservait de choisir, parmi les enfans de Méhémet-Ali, celui qu'elle appellerait au gouvernement de l'Égypte, et l'héritier désigné devait se rendre à Constantinople pour y recevoir l'investiture des mains du sultan. On avait inventé en outre un moyen de ruiner l'Égypte, et de mettre celui qui la gouvernerait dans l'impuissance d'agir; et, dans ce but, le hatti-shériff exigeait que le quart du revenu brut de l'Égypte fût versé dans le trésor impérial. Enfin, l'on ne se contentait pas de réduire l'armée égyptienne à dix-huit mille hommes, et d'interdire à Méhémet-Ali de construire des vaisseaux, mais on lui enlevait encore la nomination des officiers supérieurs de son armée, à partir du grade de *kol-aghassi* (major).

Ce firman avait été rédigé sur un projet fourni, après beaucoup d'hésitations (1), par lord Ponsonby, et il était conforme aux instructions de lord Palmerston. Le refus que fit Méhémet-Ali de s'y soumettre lui attira l'improbation de lord Palmerston. Lord Ponsonby conseilla au sultan d'en rester là, sous prétexte qu'en adressant une nouvelle communication à Méhémet-Ali, la Porte aurait l'air de négocier avec son sujet. Enfin, lord Palmerston, vers le milieu d'avril, tout en invitant la Porte à en finir promptement, se tenait dans des termes vagues, et semblait prendre plaisir à voir durer cette anarchie.

Les cabinets allemands, qui n'avaient pas les mêmes raisons que l'Angleterre d'achever la démolition de la puissance égyptienne, prirent ombrage de la conduite équivoque de lord Palmerston. Pendant que le gouvernement prussien faisait dire au ministère anglais qu'il considérait les conséquences du traité de juillet comme épui-

(1) Au mois de janvier, M. de Stürmer adressa, par l'ordre de M. de Metternich à la Porte, une note où il l'invitait à accorder l'hérédité de l'Égypte à Méhémet-Ali. Tous ses collègues s'associèrent à cette démarche, excepté lord Ponsonby, qui donna ses motifs dans la lettre suivante adressée à Reschid-Pacha, le 9 janvier 1841:

« J'ai dit que j'avais reçu ordre de mon gouvernement de donner certains conseils à la Porte, au nom du gouvernement britannique, *pourvu que la sublime Porte fût satisfaite de la soumission de Méhémet-Ali*, et j'ajoutai que le conseil à donner à la Porte, dans le cas où elle serait satisfaite de la soumission de Méhémet-Ali, serait celui d'accorder à Méhémet-Ali le gouvernement héréditaire de l'Égypte, sous certaines conditions que je me réservais de détailler en temps opportun. Votre excellence a déclaré qu'elle n'était pas satisfaite de la soumission de Méhémet-Ali. »

sées (1), M. de Metternich enjoignait à l'internonce de signifier au divan que, s'il hésitait à modifier le firman d'investiture, l'empereur se regarderait comme étant relevé par cela même des obligations qu'il avait contractées en signant le traité du 15 juillet, et comme rendu à toute sa liberté d'action (2). En même temps, le ministre autrichien s'emportait contre la pensée d'étendre à l'Égypte les innovations mal digérées du hatti-shériff de Gulhané.

« Si tout ne me trompe, la Porte devra abandonner dans la majeure partie de ses domaines le mode de perception nouvellement introduit dans plusieurs d'entre eux. En faisant percevoir l'impôt par ses propres receveurs, elle n'aura fait qu'augmenter les exactions pour ses sujets et les non-valeurs pour son trésor. L'abonnement fixe, fondé sur une loi tutélaire pour les contribuables, me semble le seul mode de perception possible dans l'empire ottoman. Les *ineptes novateurs* dans cet empire ont cru qu'il suffisait d'emprunter des formes et des noms à la civilisation chrétienne pour s'assurer les mêmes effets. Ils ne les obtiendront pas, et retomberont dans les usages d'un passé qu'ils auront contribué à détruire. »

Placée entre les empressemens tardifs de l'Autriche et les répugnances persistantes de l'Angleterre, la Porte, ne sachant à qui entendre, adressa une note à la conférence, priant les puissances de régler elles-mêmes les points qui étaient en litige. La réponse de la conférence est du 10 mai, et le hatti-shériff du 22 mai n'a fait que l'homologuer. Elle pose en principe : 1° qu'Ibrahim succédera à Méhémet-Ali, et le plus âgé de la famille à Ibrahim ; 2° que le tribut sera une somme fixe à payer tous les ans; 3° quant aux promotions militaires, le sultan pourra déléguer ses pouvoirs au gouverneur de l'Égypte, en les étendant ou les restreignant selon les cas. (« On pourra nommer en Égypte jusqu'au rang de colonel; lorsqu'il s'agira d'un rang supérieur, on le demandera à la Porte, qui l'accordera gracieusement. » *Memorandum* de la Porte, 19 avril.)

En adressant le nouveau firman à lord Palmerston, l'ambassadeur anglais à Constantinople ne peut retenir une expression de dépit. Son ennemi personnel, le pacha d'Égypte, lui échappe blessé, mutilé, sanglant et dépouillé, il est vrai, mais encore vivant. « Je pense aujourd'hui comme toujours, écrit-il à lord Palmerston le 16 juin, que Méhémet-Ali n'exécutera jamais les mesures ordonnées par le sultan sur l'avis des quatre cours. »

(1) Dépêche de lord William Russel à lord Palmerston, Berlin, 14 avril 1841.
(2) Le prince Metternich au baron Stürmer, Vienne, 2 avril et 20 avril 1841.

Aussitôt que M. Guizot eut appris que la Porte avait obtempéré au vœu des puissances, il pressa lord Palmerston de signer la convention des détroits, sans attendre la réponse de Méhémet-Ali aux dernières concessions du sultan. Dans une dépêche du 11 juin, adressée à M. Bulwer, lord Palmerston explique les motifs de son refus (1).

« La conduite suivie par la France tend à encourager les prétentions de Méhémet-Ali; car le gouvernement français, bien qu'il se dise prêt à signer la convention maintenant que le sultan a modifié son hatti-shériff, exige cependant que les quatre puissances déclarent que le traité de juillet a été pleinement exécuté, qu'il a atteint son but, et que rien ne peut désormais arriver qui mette les puissances dans le cas de délibérer sur les mesures à prendre pour assurer l'accomplissement des obligations écrites dans ce traité. Mais, si les puissances faisaient aujourd'hui une telle déclaration, qu'en résulterait-il? Que Méhémet-Ali aurait le bénéfice des modifications opérées par le sultan dans les articles que les puissances lui ont conseillé de modifier, et que Méhémet-Ali aurait encore le bénéfice de son propre refus d'accéder à ces autres conditions du hatti-shériff que les puissances ont déclaré être indispensables.... La France pourrait affirmer que, sur son injonction, les puissances ont relevé Méhémet-Ali des conditions distinctement spécifiées dans le traité de juillet. Ce serait pour les quatre puissances une humiliation à laquelle on doit résister. »

Cette dépêche annonçait clairement l'intention de recourir, sous un prétexte quelconque, à de nouvelles mesures de contrainte contre le pacha. M. Guizot ne dissimula pas l'étonnement qu'il en éprouvait; mais la position qu'il avait prise à l'égard des puissances ne lui permettait pas de répondre avec plus de fermeté. Il se borna donc à faire ressortir les contradictions dans lesquelles tombait la politique anglaise. « On m'assurait, dit-il, le 10 mars, qu'aucune force d'aucune espèce ne pourrait désormais être employée contre Méhémet-Ali, et maintenant on me dit que l'emploi de la force est encore possible. Je *ne blâme pas* ce changement de langage, mais je le fais remarquer (2). »

L'adhésion de Méhémet-Ali mit fin à ce débat. Le 10 juillet 1841, et pour servir de préliminaire à la convention qui devait placer sous la protection du droit européen le principe de la clôture des détroits qui joignent la mer Noire à la Méditerranée, les signataires du traité

(1) Dépêche de M. Bulwer à lord Palmerston, Paris, 18 juin 1841.

(2) La Russie approuva la conduite de lord Palmerston, ainsi que le prouve une dépêche de M. Bloomfield, datée de Pétersbourg le 19 juin.

de Londres rédigèrent, au *Foreign Office*, un protocole qui déclarait que, les difficultés qui avaient provoqué l'union des quatre cours étant aplanies, la France serait invitée à concourir à cette transaction. Le 13 juillet, M. de Bourqueney signait la convention au nom de la France.

M. Duvergier de Hauranne a pleinement fait ressortir les conséquences de cet acte diplomatique; mais il est précieux de connaître le jugement que lord Palmerston lui-même en a porté : « Les Français, dit-il dans une dépêche à lord Beauvale (10 mai 1841), pensent que l'isolement de la France cessera par la signature de la convention qui a été proposée, et que cette convention fera rentrer la France dans le *concert européen;* cependant le traité proposé ne contient aucune stipulation qui ait trait à une action commune, à un concert; il ne fait que mentionner la détermination prise par les grandes puissances de respecter la décision et l'intention du sultan dans une matière sur laquelle il a le droit, comme souverain indépendant, de manifester sa volonté. »

Lord Palmerston réduisant par avance à sa juste valeur la convention du 13 juillet, et raillant le gouvernement français d'en avoir voulu étendre la portée, quelle leçon pour M. Guizot! mais que cela est triste pour la France! Au fond, le ministre anglais a raison. La convention du 13 juillet ne devait rien changer à la situation relative des puissances, et elle n'y a rien changé en effet. Ce traité ne fait cesser ni l'isolement de la France, ni la coalition des quatre cours contre la France. Il n'amène entre les puissances et nous ni un concert actif, ni même un concert passif. Après comme avant, nos intérêts ne sont ceux d'aucun autre état; personne n'épouse notre cause, et n'admet la légitimité de nos prétentions. La barrière qui séparait la France révolutionnaire de l'Europe contre-révolutionnaire ne s'abaisse point, et l'alliance occidentale, l'union de la France avec l'Angleterre, demeure plus difficile que jamais.

Qu'est-ce donc que la convention du 13 juillet, et quelle a été son utilité? Il faut considérer ce traité comme une forme, un moyen tel quel de faire cesser, non pas la situation d'antagonisme où s'étaient placées les puissances les unes à l'égard des autres, mais ce qu'il y avait de violent et d'immédiatement dangereux dans cette situation: c'est un prétexte que l'on donne à la France pour réduire ses forces militaires, un prétexte que se ménage l'Europe pour demander notre désarmement. Mais le jour où nous cesserons d'être redoutables, cesserons-nous d'être menacés?

Le gouvernement français a signé la convention des détroits, qui n'est elle-même qu'un article du traité du 15 juillet 1840, dans l'espoir ou tout au moins avec la prétention de mettre fin à l'exécution toujours menaçante des mesures coercitives stipulées dans ce traité. Il n'avait pas besoin d'intervenir pour cela; l'Autriche et la Prusse y auraient mis bon ordre, car elles étaient fatiguées de se voir traînées en laisse par l'Angleterre et par la Russie, et les difficultés se prolongeaient trop pour leur orgueil. Ajoutons que la facilité avec laquelle lord Palmerston et M. de Nesselrode avaient organisé la coalition des quatre cours prouvait suffisamment que l'on gagnerait peu à faire déclarer éteint un traité que les puissances pouvaient renouveler à volonté.

Mais, si l'avantage de cette réconciliation apparente est nul pour la France, les inconvéniens qui y sont attachés n'en auront que plus de force aux yeux d'un observateur attentif. Quelques précautions que l'on ait prises pour épargner notre amour-propre dans la forme, il n'en est pas moins vrai que la France, en signant la convention de juillet 1841, a ratifié le traité de juillet 1840, avec toutes les conséquences que les coalisés en avaient tirées. Dans l'ordre diplomatique, il n'y a pas de différence entre reconnaître les faits accomplis et les accepter positivement. Quand on veut se réserver le droit d'agir ultérieurement, comme si ces faits n'avaient pas existé, il faut se maintenir à l'état de protestation. La France devait faire, pour le traité de Londres, ce qu'elle a fait pour l'occupation de la Pologne et pour le traité d'Unkiar-Skelessi. En signant la convention de 1841, M. Guizot a détruit la protestation de 1840, il s'est humilié devant cette volonté impérieuse qui lui avait signifié que l'Angleterre réglerait l'Orient comme elle l'entendait.

Ainsi, le traité de Londres subsiste, aggravé pour nous par une adhésion qui nous abaisse dans l'opinion de l'Europe, fortifié pour les puissances signataires par la résistance inégale et inutile que nous y avons opposée. Je me suis efforcé d'en indiquer les causes et d'en mettre à nu les intentions; je n'ai pas dissimulé, dans le cours de cet exposé, les fautes du gouvernement français, et je ne crois pas avoir exagéré les mauvais desseins de ses adversaires. J'ai cherché à me pénétrer de ce principe que l'histoire est un tribunal devant lequel tout le monde comparaît, mais qui doit une justice égale à tout le monde, qui n'éprouve ni affection ni haine, qui ne connaît ni amis ni ennemis, et que la vérité seule émeut. Une coalition s'était formée contre la France; on la soupçonnait, on l'avait dénoncée, je crois

l'avoir dévoilée. On sait maintenant que les complices de cette déloyale conspiration l'avouent, et qu'ils en tirent vanité. N'a-t-on pas lu ces invectives de lord Palmerston confessant, à la dernière heure, que le traité de juillet avait été dirigé contre la France, et calculé, comme il le dit audacieusement, *pour déjouer nos secrets desseins?*

Oui, cela est démontré aujourd'hui, en dépit des clameurs mensongères qui ont retenti dans le parlement anglais, la France n'a trompé ni attaqué personne; elle s'est à peine défendue, et sa bonne foi, autant que la faiblesse de son gouvernement, l'a livrée. Quant aux alliés, les uns, et ce sont les moins coupables, n'ont voulu que séparer la France de l'Angleterre, et rompre une alliance qui servait trop efficacement à leur gré la cause de la civilisation; les autres, et je parle des ministres anglais, se proposaient à la fois d'humilier la France et d'affaiblir l'Égypte : ils avaient tout ensemble une vengeance personnelle à poursuivre et les intérêts d'une ambition exclusive à faire prévaloir. Le cabinet britannique a tout l'odieux du traité de Londres; reste à savoir s'il recueillera le bénéfice qu'il s'en était promis.

La France et la coalition ont abordé les évènemens avec des espérances qui devaient être également déçues; le gouvernement français supposait que les forces de Méhémet-Ali, à peu près irrésistibles pour une armée turque, suffiraient pour défendre la Syrie contre une agression tentée au nom de l'Europe et avec des soldats européens; en cela, il s'est évidemment trompé. Le seul aspect des drapeaux anglais a mis en fuite les vétérans d'Ibrahim. Le gouvernement britannique, de son côté, avait imaginé que l'ordre était possible en Syrie, indépendamment de la police sévère qu'y maintenait l'armée égyptienne; en rétablissant dans cette province l'autorité directe du sultan, il prétendait y faire régner la paix et une sorte de liberté. Ce qu'il a restauré, c'est la licence, c'est la guerre civile avec tous ses excès. La France en avait averti lord Palmerston, et elle a eu raison sur ce point.

Les puissances européennes ont essayé de faire contre nous, par la seule influence de leur concert, ce qu'elles avaient fait en 1814 et en 1815 par l'union de leurs forces militaires. Elles ont voulu prouver au monde que l'association des quatre cours, pour peu qu'elle prît une forme agressive, pouvait à tout moment paralyser notre action. Je le dis à regret, cette tentative leur a complètement réussi. Elles nous ont successivement tenus en échec, et amenés à composition. Nous leur avons donné le droit de répéter, après lord

Palmerston, qu'il n'y avait pas de gouvernement qui donnât moins d'inquiétude à ses adversaires avoués comme à ses ennemis cachés, que le gouvernement français.

La révolution de juillet 1830 avait dissous la ligue européenne, et pendant dix ans l'Europe s'est partagée entre les états constitutionnels et les monarchies absolues. Le droit divin était d'un côté et la liberté de l'autre. La force morale balançait la puissance du nombre. L'avenir nous appartenait. Le traité de juillet 1840 a détruit cet équilibre encore mal assis. Les principes ne partagent plus l'Europe, ou plutôt, par le fait même d'une alliance entre la Russie et l'Angleterre, le principe de liberté s'est trouvé désarmé et vaincu. Nous sommes restés seuls pour le représenter et pour le défendre, et par cela même que ce grand principe était en péril, la société a dû s'alarmer, s'émouvoir, se préparer au conflit.

Un changement aussi profond ne peut pas s'opérer dans le monde sans que chacun ait sa part des conséquences. Les cabinets ont l'air de penser que la révolution de juillet a été seule atteinte, et que d'autres que la France n'en ont pas souffert. C'est là une erreur grossière. Une rupture entre la France et l'Angleterre, entre deux nations qui avaient si largement influé l'une sur l'autre, et qui marchaient à la tête des peuples civilisés, doit ébranler jusque dans ses fondemens l'édifice européen. Dès ce moment, il n'y a plus de sécurité pour personne; d'un jour à l'autre, les ambitions peuvent déborder: l'Europe ne peut plus se livrer à ces longues pensées du progrès social ni aux travaux durables de l'industrie. Les questions de principes, les intérêts territoriaux, les affinités de races et d'idées, les traités même, tout est remis en question. La paix n'est plus qu'une trêve. La première étincelle allumera un vaste incendie.

Pour prélude des conséquences qu'il devait porter, le traité de Londres a renversé trois ministères. En France, le ministère de M. Thiers, ministère d'opposition, ainsi que M. Thiers l'a dit lui-même, a été immolé à l'Europe; en Angleterre, le ministère Melbourne a perdu la majorité au milieu de ses succès, laissant après lui des embarras financiers qui ne sont pas liquidés; à Constantinople, Reschid-Pacha, le promoteur de la réforme, a été disgracié, comme l'instrument des *giaours;* M. de Metternich lui-même eût été fort compromis, si l'on pouvait concevoir le gouvernement autrichien en dehors de M. de Metternich, et si l'Allemagne ne le considérait comme un véritable maire du palais. Mais ce qui montre bien que le traité de juillet a

opéré une contre-révolution universelle, c'est que les trois ministères qui ont succombé, ministères réformistes tous les trois, ont été tous les trois remplacés par des ministères de réaction.

L'exécution du traité a sans doute amené quelques faits d'armes. Les Anglais ont obtenu sans peine des succès militaires, succès de tactique devant Beyrouth, succès d'artillerie devant Saint-Jean-d'Acre. Pour récompenser les conquérans, les souverains ont fait une ample distribution de croix, d'étoiles et de cordons; les populations de l'Angleterre leur ont préparé de brillantes ovations, et le vainqueur de Saint-Jean-d'Acre est entré au parlement. Là s'arrêtent les résultats heureux de cette campagne. Le sultan lui-même, dans l'intérêt duquel on prétendait l'avoir faite, n'y a rien gagné.

Les alliés devaient rendre la paix à l'Orient; il ne s'agissait que d'abattre Méhémet-Ali, et l'empire ottoman allait, selon ses protecteurs, recouvrer la vigueur qui s'éteignait en lui. Est-ce là le spectacle auquel nous assistons aujourd'hui? On a rempli la partie du programme tracé par les quatre cours, qui consistait dans l'abaissement du vice-roi; car il est toujours facile de détruire. Méhémet-Ali n'est guère plus que ce que l'on a permis qu'il fût. La force qui restait de ce côté à l'empire ottoman a décidément péri; mais l'empire en est-il plus robuste et plus sain? A-t-on reconstruit quelque autre pouvoir en Turquie, ou relevé quelque autre institution?

Non certes, car les signes de décrépitude et d'épuisement se multiplient. Pendant que l'on insiste pour soumettre l'Égypte aux prescriptions du hatti-shériff de Gulhané, ces innovations tombent peu à peu en désuétude à Constantinople, et y sont déjà réprouvées. On afferme de nouveau les revenus, ainsi que le voulait M. de Metternich. Rifaat, qui avait supplanté Reschid, paraît déjà un réformateur trop ardent, et va céder la place à Hussein. La Porte n'a ni administration, ni finances, ni police intérieure; seulement elle lève des soldats et fait parader des régimens qui figurent comme une décoration de théâtre sur cette scène d'anarchie.

La question égyptienne, au moment où les puissances ont entrepris de la trancher, n'était déjà plus la véritable difficulté dans les affaires de l'Orient. Qu'importait en effet que le pacha se fût rendu redoutable au sultan, s'il était encore plus à craindre pour leurs ennemis communs? Or, Méhémet-Ali poussait jusqu'au fanatisme le dévouement aux intérêts de l'empire. En 1828, il l'avait servi contre la Grèce; en 1834, il formait le plan d'une croisade musulmane

contre la Russie; en 1840, il faisait respecter la suprématie du sultan jusqu'au fond de l'Arabie et du Sennaar; en 1841, il eût concouru à maintenir l'autorité de la Porte sur les rayas révoltés.

La faiblesse de la Turquie tient à une double cause, à la décadence de la civilisation musulmane, et à la disproportion qui existe, sur le sol même où les Turcs sont campés, entre la race conquérante et la race des vaincus. Le déclin de l'islamisme est un mal sans remède; toute religion qui résiste au progrès doit périr. Quant au petit nombre des Turcs, comparé au nombre des chrétiens qui peuplent l'empire ottoman, cette infériorité numérique serait un fait moins grave, s'ils avaient conservé l'organisation d'une forte aristocratie; mais ils ont détruit l'ordre ancien, sans fonder un ordre nouveau, et leur complète stérilité n'est pas moins évidente que leur faiblesse. Dans cet état de choses, l'empire ne vit en réalité que de la protection des puissances chrétiennes, et ces puissances, pour le protéger, sont obligées de fermer l'oreille aux plaintes des populations chrétiennes de la Turquie, qui, sentant naître leurs forces et revendiquant leurs droits, aspirent à s'émanciper. La diplomatie européenne pourra-t-elle prolonger cette situation? La clameur publique fait tôt ou tard violence aux cabinets. Déjà il a été impossible d'assister de sang-froid aux cruautés commises par Tahir-Pacha dans l'île de Candie. Que serait-ce maintenant si une révolte éclatait dans la Macédoine ou dans la Thessalie? La lutte est désormais en Turquie entre les musulmans et les chrétiens; ceux-ci ont l'Europe pour arrière-garde, et, quelque chose qu'il en résulte, leur destinée est de triompher. Voilà les éventualités auxquelles le traité de juillet n'a pas pourvu.

On est tenté de féliciter les populations chrétiennes de cet oubli, quand on voit à quels malheurs sont exposés les habitans de la Syrie, depuis que les Anglais y ont arboré de nouveau la bannière du sultan. Aux violences et aux exactions des troupes turques a succédé la guerre civile, rendue plus implacable par la différence des races et des religions. L'autorité est nulle. L'impôt ne rentre pas. Les routes sont infestées par les Bédouins. Dans les villes, les chrétiens et les juifs voient leur existence et leur fortune perpétuellement menacées. Les montagnards n'obéissent plus à la Porte; mais à quoi leur sert une indépendance qui ne les met pas à l'abri du pillage de leurs églises et du massacre de leurs enfans?

Voici d'abord sur les excès des troupes turques un témoignage que l'on ne récusera pas; c'est une note des consuls européens à Beyrouth, adressée au séraskier, le 11 février 1841.

« Les soussignés, consuls des puissances alliées de la sublime Porte, s'empressent d'appeler l'attention de son altesse le séraskier-pacha sur les désordres commis en dernier lieu par quelques corps de troupes qui viennent de pénétrer dans cette partie de la Syrie. Le pillage et les violences qu'ils ont exercés sur leur passage, ont répandu la terreur parmi les habitans; dans plusieurs localités, ces derniers ont eu recours aux armes pour la défense de leurs habitations et de l'honneur de leurs familles; si une collision sérieuse n'a pas encore éclaté, on ne saurait l'attribuer qu'à la modération et à la prudence des habitans.

« Une nouvelle expédition de troupes irrégulières vient d'arriver à Beyrouth. Les réclamations des soussignés et la sollicitude du gouvernement ont empêché leur entrée en ville. Toutefois les campagnes environnantes sont en proie aux plus vives alarmes. »

On voit le genre de protection que les troupes du sultan donnaient à ses fidèles sujets, et combien la présence de ces soldats ajoutait à la sécurité du pays. La lettre suivante de Constantinople, écrite le 17 octobre 1841 par le correspondant ordinaire du *Morning-Chronicle*, montrera la part que les Anglais ont prise aux désordres qui affligent encore aujourd'hui la Syrie.

« Les renseignemens défavorables que l'on a reçus de la Syrie ont produit ici une pénible impression. Ils justifient en grande partie les prédictions de ceux qui annonçaient que, si notre gouvernement montrait des préférences pour une tribu plutôt que pour une autre, et si les autorités turques, d'accord avec nos agens, ne faisaient pas tous leurs efforts pour réconcilier entre elles ces populations rivales, il n'en pourrait résulter que l'anarchie et la guerre civile. Mais il paraît que Nezib-Pacha n'a rien omis pour dégoûter à la fois les musulmans et les chrétiens, et que nos agens et particulièrement la mission militaire sous les ordres du lieutenant-colonel Rose, ont suivi une ligne de conduite qui n'est pas moins impolitique. Le résultat est que les tribus de Naplouse et d'autres dans l'intérieur sont ouvertement à l'état de révolte contre le sultan; que les Druses et les Maronites, qu'il était de notre intérêt de réunir, sont en guerre les uns contre autres; que notre influence sur les derniers est complètement annulée; que les autorités turques et le peuple sont très irrités contre nous, et que le pouvoir du sultan est compromis dans la même proportion... Si nous persistons, *il ne nous restera plus qu'à abandonner la Syrie à Méhémet-Ali et à ses partisans.* »

Ainsi, les Anglais ont pratiqué en Syrie une politique tellement humaine et tellement habile, qu'ils font regretter la domination de Méhémet-Ali. Eux les alliés du sultan, eux les ministres de sa volonté et les protecteurs de ses droits, ils sont devenus odieux à la population musulmane. Au lieu d'affermir l'autorité de la Porte, ils l'ont

compromise. Ils ont allumé, soudoyé peut-être la guerre civile. Enfin, c'est un Anglais, c'est le *Morning-Chronicle*, c'est le partisan le plus déterminé de lord Palmerston qui le dit : « Il ne reste plus qu'à rendre la Syrie au vice-roi. » On le ferait certainement, si l'orgueil des puissances, après avoir causé le mal, n'était là pour empêcher la réparation. Voilà pourtant les résultats contre lesquels lord Palmerston a joué l'alliance de la France et la paix du monde!

J'irai contre une opinion reçue, mais erronée, en avançant que l'Angleterre elle-même n'a pas retiré du traité de Londres les avantages qu'elle espérait. En Orient, elle a soulevé contre elle les musulmans et les chrétiens, et n'a plus d'influence que sur les conseillers incapables ou corrompus du sultan. En Occident, sa réputation de force n'a pas grandi, lorsqu'on l'a vue appeler à son aide l'Allemagne et la Russie pour imposer à la France; quant à sa réputation de bonne foi, cette dernière trahison devait l'achever. On s'est souvenu du bombardement de Copenhague en apprenant le bombardement de Beyrouth.

En changeant le principe de sa politique à l'extérieur, l'Angleterre a inévitablement changé le principe de sa politique intérieure : elle n'a pas pu substituer l'alliance de la Russie à celle de la France, sans appeler les tories à remplacer les whigs. Dès ce moment, sa sécurité a été menacée. Les questions de réforme ont pris des proportions révolutionnaires, et les ressentimens qui déchaînent les classes laborieuses contre une aristocratie puissante, mais oppressive, sont devenus un danger public.

L'alliance de la Russie ne peut être une alliance utile pour la Grande-Bretagne qu'en vue de la guerre. L'alliance de la France, alliance formée en vue de la paix, en était la plus solide garantie. Or, la paix est le premier et le véritable intérêt de l'Angleterre, car elle ne peut plus acquérir, et elle doit vouloir conserver.

L'alliance de la France avec l'Angleterre donnait aux deux puissances constitutionnelles de l'Europe la prépondérance maritime. Elles pouvaient braver ensemble les États-Unis et la Russie. Aujourd'hui, l'Angleterre est condamnée à servir l'ambition du cabinet de Pétersbourg, car elle serait hors d'état de résister soit à une coalition de la Russie avec la France, soit à une alliance offensive et défensive de la France avec les États-Unis, soit même à un concert de la Russie avec l'Autriche pour se partager les lambeaux de l'empire ottoman.

Dans mon humble, mais sincère opinion, l'alliance de la France était encore plus nécessaire à la Grande-Bretagne que l'alliance de la

Grande-Bretagne à la France. Nous perdons à la séparation des deux intérêts, mais ce n'est pas encore nous qui y perdons le plus. Il a fallu que lord Palmerston fût frappé du vertige que donnent toujours des passions sans mesure, pour ne pas apercevoir le péril qu'il faisait naître pour son pays.

La Russie a seule aujourd'hui le droit de se réjouir de ce qu'elle a fait. Les divisions de l'Europe civilisée ne profitent qu'à la barbarie. Français, Anglais et Allemands, nous sommes devant elle, on l'a dit justement, comme les Grecs devant Philippe de Macédoine. Nous oublions la prophétie de Napoléon, et chaque pas que nous laissons faire au cabinet de Pétersbourg rapproche également les Cosaques du Rhin, de la Méditerranée et de l'Indus. De 1793 à 1815, l'Angleterre donnait le branle à l'Europe; mais la civilisation avait alors pour se défendre le drapeau tricolore et l'épée du plus grand capitaine qui fut jamais. Aujourd'hui c'est la diplomatie russe qui fait mouvoir à sa volonté l'Orient et l'Occident. Qui lui résistera, si l'Angleterre la sert et si la France se soumet?

Nous entrons, comme l'a dit M. Guizot, dans un avenir de ténèbres. La guerre ou la paix est-elle au bout? Je ne chercherai pas à pénétrer les secrets de l'avenir. Mais ce que je sais, ce que tout le monde sent, c'est que la France ne restera pas dans la situation dégradante à laquelle les puissances conjurées ont voulu l'acculer. L'humiliation de 1815, dévorée pendant quinze ans, a été effacée par l'explosion de 1830. La dynastie des Bourbons a payé pour l'Europe, et le peuple français, satisfait d'avoir montré ce que pouvait sa colère, l'a généreusement contenue. Comment sera expiée l'humiliation de 1840? La France n'est-elle pas dispensée désormais de cette modération que les cabinets ont bafouée? Sa conduite peut-elle avoir aujourd'hui une autre règle que celle de ses droits et de ses intérêts? On nous a imposé, depuis dix ans, une politique européenne; n'est-il pas temps d'avoir une politique française? Préparons-nous donc et ramassons nos forces. Restons armés, travaillons à mettre notre territoire en valeur, augmentons la richesse publique, qui est aussi une force; mettons un terme à nos divisions intestines, unissons-nous pour gouverner, et qu'aucun ministre ne puisse dire en France, quand viendra le moment de choisir entre la paix et la guerre : « Le pays n'était pas prêt. »

Léon Faucher.

LA

SALLE DES PRIX

A L'ÉCOLE

DES BEAUX-ARTS.

Au fond de la cour intérieure de l'école des Beaux-Arts, de cette cour au pavé de marbre, élégant souvenir d'Italie que profane notre climat, vous entrez dans une salle semi-circulaire, éclairée par le haut, disposée en amphithéâtre, et réservée pour les distributions des prix. Les parois qui s'élèvent au-dessus des gradins présentent une surface de quinze à vingt pieds de hauteur sur un développement d'environ quatre-vingts pieds. Cette muraille ne pouvait rester nue; elle appelait la peinture, et offrait à un pinceau laborieux et hardi le champ d'une vaste composition.

M. Paul Delaroche s'est chargé de cette œuvre difficile. Il est du petit nombre de nos artistes contemporains dont les succès ne font pas sommeiller le talent, et qui s'imposent quelquefois la tâche de faire mieux et autrement qu'ils n'ont fait. Quand on possède, comme lui, le secret des faveurs du public, quand on a la certitude, en s'imitant soi-même, de recueillir de faciles et lucratifs applaudissemens, il est bien rare qu'on se lance volontiers dans des voies nouvelles;

mais, Dieu merci, cette noble ambition de l'artiste, cette confiance aventureuse qui aspire sans cesse à quelque chose de plus grand et de plus élevé, n'est pas encore complètement éteinte : aussi, quand même il n'eût pas réussi, et ne fût-ce que pour l'honneur de l'exemple, nous féliciterions M. Delaroche d'avoir voulu faire ce noble et périlleux essai de peinture monumentale.

Sans doute ce n'est pas à la dimension des tableaux que se mesure le génie des peintres. Dans la plus petite toile, il y a place pour le plus grand chef-d'œuvre. La *Vision d'Ezéchiel*, ce miracle de l'art, n'a qu'un pied carré tout au plus. Mais on ne peut disconvenir que, plus les proportions s'étendent, plus il faut de ressources pour concevoir et de force pour exécuter. La difficulté grandit encore, ou plutôt elle change de nature quand ce n'est plus sur une toile ou sur un panneau, mais sur le monument lui-même que l'imagination de l'artiste doit s'exercer. Cette peinture, qui se fait sur place, sans le secours des fictions de l'atelier, est une œuvre à part qui a ses lois et ses secrets. Autre chose est faire des tableaux, ces créations mobiles qu'un cadre doré isole et met en harmonie avec tous les lieux où le hasard les transportera, autre chose jeter sur une muraille des pensées qui s'y fixent à jamais, qui font corps avec l'édifice, et qui, se mariant à l'architecture, doivent s'approprier, comme elle, à la destination du monument. Là plus de touche ingénieuse, plus d'effets mystérieux, plus de glacis délicats, aucune autre séduction que la vérité de l'expression, la justesse de la couleur, la clarté et la grandeur de la composition.

Je ne veux pas dire que l'un de ces deux genres soit inférieur à l'autre. Ce serait réveiller un procès dont l'érudition s'est naguère emparée et que l'art doit laisser dormir. J'indique seulement que ce sont deux genres distincts. L'un demande plus de perfection, l'autre plus de puissance. Ils obéissent à des règles qui leur sont propres, ce sont presque deux arts différens. Aussi vous ne connaissez qu'à moitié Raphaël si vous n'avez jamais admiré que ses tableaux; vous ignorez presque le Pérugin si vous ne l'avez vu sur les murs de Perouse; André del Sarto n'est pas sous les arcades de l'Annunziata le même homme que dans les galeries où brillent ses plus beaux chefs-d'œuvre, et vous ne retrouvez ni dans les tableaux, ni dans les dessins de Léonard, la main qui devait tracer la *Cène* de Milan.

Il y a donc pour un artiste qui, vers le milieu de sa carrière, se hasarde dans ce genre nouveau, toutes les émotions, tous les périls d'un début.

Le rêve de M. Delaroche avait été de faire ce premier essai sous les voûtes de la future église de la Madeleine. Inspiré par une pieuse et touchante légende, il avait rapidement ramassé les matériaux d'un si beau poème. Déjà tout était préparé, ses compositions étaient faites, il allait les transporter sur la pierre, lorsqu'il dut tout abandonner. Il se retira, non par vaine susceptibilité, mais par conviction d'artiste. Pour quiconque a le sentiment de l'art, la première condition de ce genre de peinture, c'est l'unité d'exécution. Dites à deux peintres de vous faire un tableau, donnez à celui-ci la moitié des figures, à celui-là l'autre moitié, et voyez ce que produira cet amalgame. Eh bien! ici, le tableau, c'est le monument tout entier. Aucune de ces peintures qui le décorent ne forme un tout à elle seule; ce ne sont que les fragmens, les parties d'un grand ensemble : or il faut qu'entre toutes ces parties il existe la même harmonie qu'entre les figures d'un seul et même tableau. Ce n'est pas là une théorie inventée à plaisir; l'expérience en fait foi. A tous les âges de la grande peinture italienne, au XIVe siècle sous le Giotto, comme au XVIe sous Raphaël, à Padoue comme à Rome, à Assise comme à Florence, c'est toujours de la main ou sous la direction d'un seul homme qu'ont été créées ces grandes séries de peintures dont certains monumens nous présentent l'ensemble harmonieux. Quelle disparate au contraire quand les colosses d'un Michel-Ange viennent, comme dans la chapelle Sixtine, heurter les figures gracieuses et presque mignonnes d'un Pinturrichio! Sans doute il est des lieux et des circonstances où de telles dissonances peuvent être tolérées, mais quand fut-il jamais plus grand besoin d'unité que pour tracer la vie de cette sainte qui sous tant d'aspects différens doit conserver toujours et la même nature et la même beauté? Nous en jugerons bientôt. Certes on aura choisi des gens habiles, et pourtant il est presque impossible que de leur association il ne sorte pas la plus triste incohérence de couleur et de pensées.

Exilé de la Madeleine, M. Delaroche a trouvé dans cet hémicycle de l'École des Beaux-Arts un théâtre moins brillant, mais qui du moins pouvait être à lui sans partage. Non-seulement il était sûr qu'on y respecterait sa solitude, mais la lumière était plus vive, plus égale, l'élévation plus favorable et moins fatigante pour l'œil du spectateur. L'artiste, tout consolé, s'est donc mis à l'œuvre, et après quatre ans de travaux opiniâtres, cette grande page est aujourd'hui terminée.

Quel en est le sujet? La destination du monument nous l'indique d'avance; le programme était pour ainsi dire tout tracé. Nous sommes

dans l'École des Beaux-Arts, dans la salle où se distribueront les prix : évidemment les arts du dessin, la peinture, la sculpture, l'architecture, sont ici des personnages obligés, et il faut qu'un rôle soit réservé à l'émulation, cette muse des lauréats.

On s'attend, j'en suis sûr, à une scène de mythologie : jamais la fable et l'allégorie ne semblèrent mieux de saison, et la plupart des peintres n'auraient pas hésité à se placer en plein Parnasse. Peut-être auraient-ils bien fait : on peut parler même les langues mortes; le talent peut tout ressusciter. Mais chacun suit sa nature. Or M. Delaroche, par la trempe de son esprit, par la direction de ses études, est historien plus encore que poète : ses idées se plaisent peu dans le champ des abstractions symboliques, elles revêtent plus volontiers le costume d'un pays ou d'une époque, elles s'attachent à un lieu, à une date, elles se spécialisent et se personnifient. Où d'autres verraient l'art, il aperçoit l'artiste : la sculpture, pour lui, c'est le sculpteur. Aussi, qu'est-il arrivé? En promenant ses yeux sur cette longue muraille qu'allait couvrir son pinceau, il a vu s'y dessiner la silhouette, non pas de tel ou tel génie assis sur un nuage et tenant un attribut à la main, mais bien de tous les grands hommes qui sur cette terre ont eu le bonheur de peindre, de bâtir, ou de sculpter des chefs-d'œuvre. C'était ainsi que son sujet devait lui apparaître : c'étaient là les acteurs qu'il lui fallait. Il lui a semblé qu'il les voyait tous réunis, quel que fût leur siècle, quelle que fût leur patrie; qu'il les entendait discourir entre eux sur leur art, et bien vite il a pris sa palette pour nous faire assister à ce dialogue des morts, en nous traduisant, sinon leurs paroles, du moins leurs traits, leurs attitudes, leurs regards, comme autant de leçons et d'exemples pour cette jeunesse avide de gloire qui chaque année viendra sur ces bancs en goûter les flatteuses prémices.

Cette manière de concevoir un tel sujet ne demande ni moins d'imagination ni moins d'esprit créateur que s'il fallait évoquer tout un cortége de divinités. Sans doute ce sont des personnages connus, des figures historiques qu'il s'agit de reproduire; mais suffit-il d'habiller des mannequins et de leur donner des noms? n'existe-t-il pas des traditions sur la physionomie, sur le costume, sur le caractère de chacun de ces grands artistes? Pour les faire agir et parler avec vérité, que d'études et de recherches! que de pénétration, que d'intelligence pour vivifier ces études! C'est un drame où tout est à inventer et où pourtant rien ne peut être de fantaisie. Et d'un autre côté, comment, avec une série de portraits, composer une action

qui touche, qui intéresse? comment grouper tous ces personnages? par quels liens les réunir? comment donner un sens à leur colloque, et faire planer sur eux une sorte d'idéal qui fasse comprendre que ce sont des ombres et non pas des vivans? Les difficultés abondent, comme on voit, et nous ne les disons pas toutes. Cherchons à indiquer comment l'artiste s'est proposé d'en triompher.

Un long portique à colonnes d'une élégante simplicité occupe presque tout le fond de la scène. Vers le milieu de cette colonnade, c'est-à-dire au centre de l'hémicycle, on voit dans une sorte d'enfoncement, auquel on monte par des degrés, un banc de marbre sur lequel sont assis deux vieillards, et entre eux un homme dans la force de l'âge. Tous trois ils portent pour vêtement un manteau blanc qui couvre à peine leurs épaules; leur front est ceint d'une couronne d'or; leur attitude est calme, majestueuse; il y a dans leur visage cette sérénité presque divine dont les anciens se servaient pour exprimer l'apothéose.

Quels sont ces trois hommes, ces trois demi-dieux, et que font-ils sur ce tribunal? Le plus jeune est Apelle, les deux autres Phidias et Ictinus. Apelle, le dernier des grands peintres de la Grèce; Ictinus, l'architecte du Parthénon, le représentant du grand siècle de l'architecture; Phidias, le créateur de la sculpture à la fois idéale et vivante, de la plus grande et de la plus vraie des sculptures. Admis au sacré sacerdoce, ces trois génies se reposent dans leur immortalité. Ils sont là comme juges suprêmes et éternels de nos concours. C'est sous leurs yeux, c'est en leur nom, que cette noble et belle fille au teint oriental, au regard bienveillant, ramasse une couronne et se dispose à la lancer au lauréat.

A leurs pieds sont deux jeunes femmes assises de chaque côté des degrés : elles gardent un respectueux silence. L'une, par son profil, rappelle le type grandiose de certaines médailles grecques; l'autre, le front ceint d'un diadème, a plutôt le caractère des têtes impériales. C'est l'image et la personnification de l'art antique sous ses deux formes les plus saillantes, la forme grecque et la forme romaine. On voit à leur pose calme et impassible que leur œuvre est accomplie. Elles écoutent à peine, et comme un bruit lointain, les noms de nos jeunes vainqueurs que l'écho de la salle apporte à leurs oreilles; elles n'en détournent pas la tête et semblent comme absorbées dans la contemplation intérieure des merveilles qu'elles ont enfantées.

Mais voici deux autres femmes, qui, debout sur le devant des de-

grés, ont un aspect moins sévère et semblent se rattacher encore, par quelques liens secrets, au monde des vivans.

L'une porte au ciel un regard rêveur : sur ses épaules, qu'enveloppe un étroit et chaste manteau, ses blonds cheveux retombent en nappes onduleuses; une grace virginale se mêle dans ses traits à une tendre et suave langueur, et sur son front, où brille l'inspiration céleste, on aperçoit ce découragement mélancolique que nous inspire le sentiment de notre infirmité comparée à la grandeur de Dieu. Une palme à la main, ce serait une sainte; mais ce modèle d'une église gothique nous trahit son secret. C'est le génie de l'art du moyen-âge, de ce sublime novateur qui trouva le chemin du beau sans autre guide que la foi.

Quel contraste entre cette figure et sa compagne! Celle-ci est belle aussi, mais sans retenue, sans mesure, sans pudeur. Ses riches vêtemens retombent en désordre, sa brillante coiffure se dénoue et s'échappe au hasard; courtisane audacieuse, passionnée, inconstante, c'est l'image de l'art moderne depuis son affranchissement des idées chrétiennes, avec ses phases de bons et de mauvais jours, avec ses beautés et ses excès. Des souvenirs au lieu de croyance, l'amour de la mode, le besoin du succès à tout prix, d'admirables instincts étouffés par l'esprit de système, des charmes éblouissans fardés par la coquetterie, voilà ce que respire toute sa personne.

Ces deux femmes sont comme le chaînon qui relie la partie antique et tout idéale du tableau avec sa partie moderne et presque vivante. Tournons en effet les yeux à droite et à gauche de ce muet aréopage : là plus de graves et immobiles figures; c'est une foule qui se meut et qui parle; étrange et brillant assemblage des costumes les plus variés, des figures les plus diversement caractérisées. Ces hommes-là ne sont pas séparés de nous par vingt siècles comme les divins maîtres de l'art antique; le feu sacré qui les anima sur la terre ne doit pas avoir cessé de briller dans leurs yeux : on dirait qu'ils ont encore un pied dans ce monde, tant ils parlent avec plaisir, tant ils s'interrogent avec curiosité sur ce qu'ils y ont vu, sur ce qu'ils y ont fait.

Ils sont tous là sans façon, sans apparat, les uns debout, les autres assis sur un long banc de marbre en avant du portique. Entre eux point de hiérarchie de talent, point de distinction de pays; le Florentin se confond avec le Français, le Flamand et l'Espagnol avec le Vénitien; seulement, ce qui est bien naturel, les architectes cher-

chent de préférence les architectes, les sculpteurs s'adressent aux sculpteurs, et quant aux peintres, eux qui sont de beaucoup les plus nombreux, ils se partagent et se divisent selon leur nature et leurs sympathies, les grands dessinateurs d'un côté, les grands coloristes de l'autre.

Ainsi l'ensemble de la composition se fractionne en cinq groupes distincts, mais artistement enchaînés. Au milieu le groupe idéal, l'art antique dans une sorte de demi-teinte et d'éloignement vaporeux, à droite le groupe des architectes, de l'autre côté les sculpteurs, puis, aux deux extrémités, les peintres.

Ces classifications symétriques, qui n'altèrent en rien l'unité du tableau, y introduisent un principe d'ordre, de clarté, d'harmonie, sans lequel il n'est point de véritable œuvre d'art. Ce ne sont pas des divisions sèchement accusées : elles ne se manifestent même pas au premier abord; la réflexion seule les découvre. Elles servent comme de repos à l'œil du spectateur, qui, ne pouvant saisir d'un seul regard l'ensemble de cette longue série de personnages, a besoin de s'arrêter de distance en distance. Le problème était donc de faire, pour ainsi dire, plusieurs tableaux en un seul, de leur donner à tous une physionomie particulière, et de les relier si fortement entre eux, que les points de jonction fussent à peine visibles.

Ce n'est pas tout : dans chacun de ces groupes, on aperçoit bientôt des subdivisions, c'est-à-dire à côté de la scène principale des accessoires épisodiques qui s'y rattachent. Ainsi, quand vos yeux se tournent du côté des grands dessinateurs, ils sont frappés d'abord d'une noble figure de vieillard dont la longue barbe blanche laisse tomber ses reflets argentés sur une riche pelisse de velours cramoisi. C'est Léonard, le patriarche du dessin; il expose de la voix et du geste ces fécondes et savantes idées dont son esprit ne cessa d'être assailli durant sa vie. Autour de lui tous gardent le silence; Raphaël lui-même l'écoute avec respect, sinon avec une entière soumission. Fra Bartolomeo le contemple dans un pieux recueillement; le Dominiquin s'attache à ses paroles avec une ardente curiosité; Albrecht Dürer admire la justesse de ses démonstrations, et Fra Beato Angelico lui-même, s'arrachant à ses prières et à ses saintes visions, s'avance pour l'écouter. Mais tout le monde ne lui prête pas ainsi l'oreille. Seul, assis sur ce chapiteau renversé, tournant le dos à Léonard et à ses auditeurs, Michel-Ange semble faire bande à part; absorbé dans ses propres idées, il ne cache pas son dédain pour celles des autres, et veut rester étranger à tout ce qui se passe au-

tour de lui. Plus loin le Giotto, Cimabuë, Masaccio, sont aussi dans une sorte d'isolement; ils écoutent à peine Léonard, et leur regard étonné semble dire qu'ils ne peuvent s'accoutumer aux étranges déviations dans lesquelles l'art est tombé depuis ces jours où ils essayèrent de lui frayer son chemin. Enfin, à l'extrémité du tableau, cette grande figure vêtue de noir, au front large, à l'œil vif, vous la connaissez, c'est notre Poussin. Penseur sublime, esprit solitaire, lui aussi il s'écarte de la foule, mais ses yeux se tournent avec amour sur cet auditoire où se trouveront désormais réunis toutes les espérances de la peinture française : ce regard du Poussin sur notre école, regard paternel, mais sévère, est en quelque sorte le résumé et la pensée morale de tout le tableau.

Dans le groupe des architectes, c'est le vieux Arnolfo di Lapo qui prend la parole, c'est autour de lui que sont réunis presque tous les maîtres du grand art de bâtir. Debout, dans sa longue robe florentine, l'architecte de Sainte-Marie-des-Fleurs raconte sans doute au milieu de quelles ténèbres il dirigea ses pas, quels furent ses efforts et ses hésitations, alors que l'Italie, n'acceptant pas encore le retour aux règles antiques, résistait néanmoins à l'invasion de ce système dont toute la chrétienté du Nord admirait les saintes témérités. Robert de Luzarche, qui détourne la tête, lui dira tout à l'heure quels trésors renfermait ce mystérieux système, et combien, sous son apparence hasardeuse et incorrecte, il cachait de science et de pureté. Bramante, à son tour, indiquera tout ce que le génie moderne pouvait puiser de noblesse et de grace, non dans l'imitation, mais dans l'intelligence des grands modèles de l'antiquité; et quant à Palladio, il expliquera sans doute, pour se justifier, comment devaient s'altérer si tôt entre ses mains ces traditions de simplicité et de grandeur qu'il avait reçues encore si fraîches et si pleines d'avenir. En attendant, le vieillard continue son récit, et tous ils le regardent en silence; Brunelleschi, assis sur le banc de marbre, l'écoute, mais d'un air un peu distrait, on voit qu'il pense encore à sa coupole. Pierre Lescot, avec la pétulance d'un Français, s'avance pour écouter le vieux Florentin; et s'appuie familièrement sur l'épaule de Bramante : on conçoit que ces deux hommes se soient pris d'intimité dans l'autre monde mais que Robert de Luzarche et Palladio marchent ainsi tendrement unis comme deux frères, c'est ce qui n'est pas si facile de supposer, à en juger du moins par ce qui se passe ici-bas. Au contraire, il est tout-à-fait probable que si le Sansovino et Erwin de Steinbach se sont jamais rencontrés, ils auront eu mille choses à se

dire; je me m'étonne donc pas de les voir causer là, sur ce banc, en tête-à-tête, et tellement appliqués à ce qu'ils disent, qu'ils n'aperçoivent rien de tout ce qu'on fait autour d'eux. Le maître allemand dit peut-être au Vénitien : Pourquoi avoir chassé nos ogives de vos lagunes? elles y poussaient de si charmans rameaux, elles s'y mariaient si bien à la riche mollesse de l'Orient? Et l'autre lui répond, avec une insouciante bonhomie et un laisser-aller de grand seigneur : Que voulez-vous? Peut-on toujours faire et admirer la même chose? Et connaissez-vous rien de plus gracieux que ma bibliothèque de la Piazzetta?—A cet *à parte* entre Erwin et Sansovino, ajoutez la figure isolée de Philibert de Lorme, dont la pensée soucieuse semble poursuivre quelque problème de construction ; puis, à l'autre extrémité, Vignole convenant avec lui-même que, s'il revenait au monde, ce n'est pas seulement dans sa grammaire qu'il apprendrait à parler, et vous en aurez fini avec les architectes.

La scène principale, dans le groupe des sculpteurs, est une conversation entre le vieux André Pisano et Lucca della Robbia ; Donatello et Ghiberti se disposent à y prendre part, ils ont bien le droit de dire aussi leur mot. Derrière les deux interlocuteurs, on aperçoit ce présomptueux Bandinelli, qui, comme de coutume, laisse percer dans son sourire une envieuse malignité; Jean Goujon, au contraire, et plus loin Germain Pilon, cherchent à écouter avec un empressement qui témoigne de leur déférence. Puget, assis au bout du banc, ne fait pas attention aux paroles des deux vieillards; il est retenu par Jean Bologne, qui paraît un intrépide causeur. Derrière eux, Benvenuto Cellini, distrait et dédaigneux, s'éloigne en murmurant quelque sarcasme, pendant que Bernard Palissy rêve à ses expériences et regrette ses fourneaux. Enfin, le groupe est terminé par deux figures calmes et silencieuses, notre Pierre Bontemps, qui recueille précieusement les leçons de Della Robbia, et le rustique et naïf Peters Fischer, qui a l'air tout résolu à conserver ses idées aussi bien que son costume germaniques.

Parvenus à l'autre extrémité de l'hémicycle, nous voici de nouveau en présence des peintres; mais ici c'est le rendez-vous de ces génies lumineux qui ont cherché la poésie de leur art moins dans la beauté des lignes et dans l'expression de la pensée que dans les mystérieuses harmonies de la couleur. Ce groupe renferme, comme les autres, plusieurs scènes distinctes. Et d'abord nous rencontrons les quatre plus grands artistes qui aient jamais exprimé les beautés du paysage, Claude le Lorrain, Guaspre Poussin, Ruysdaël et Paul Potter. Ils

sont là se racontant en confidence par quels artifices ils ont pu lutter victorieusement, les uns contre toutes les pompes de la nature, les autres contre toutes ses naïvetés. Plus loin, le théâtre s'agrandit : c'est Rubens, Van Dyck, Rembrandt, Murillo, Velasquez, l'honneur de la Flandre et de l'Espagne, qui écoutent la savante parole du Titien. Van Eyck lui-même prend plaisir à l'entendre, lui, le précurseur et le père de tous ces grands coloristes; vêtu d'une de ces robes de brocard d'or dont son pinceau vigoureux rendait si bien les éblouissans reflets, il préside avec la majesté d'un doge cette brillante assemblée de famille. Debout à ses côtés, Antonio de Messine semble faire l'office d'un page soumis et docile; on voit que depuis long-temps le vieux Flamand a pardonné au jeune aventurier de lui avoir dérobé son secret et de l'avoir colporté sous un ciel où il devait enfanter de tels chefs-d'œuvre. Pour écouter Titien, le sombre Caravage lui-même semble imposer silence à sa mauvaise humeur; Jean Bellini, malgré son imperturbable gravité, se complaît intérieurement aux paroles de son illustre élève; et quant à Giorgione, son admiration a quelque chose de guerroyant; il se pose en spadassin, tout prêt à tirer la dague pour l'honneur du lion de Saint-Marc et pour la suprématie de son école. Paul Véronèse, au contraire, a l'air plus modeste et plus tolérant : à la manière dont il se retourne vers le Corrège, ne semble-t-il pas lui dire : « Avancez donc, et venez aussi nous raconter vos secrets, vous qui êtes lumineux comme nous, qui faites aussi de la couleur une éclatante satisfaction pour les yeux, et qui, de plus, avez trouvé moyen de la faire parler à l'ame. »

Nous ne terminerions pas cette description si nous voulions seulement indiquer tout ce qu'un tel sujet peut renfermer de pensées et d'intentions : nous avons même, chemin faisant, oublié beaucoup de figures, entre autres ces deux graveurs Edelinck et Gérard Audran, si finement jetés au dernier plan. Il est une foule de délicatesses que les yeux seuls peuvent saisir, et ce n'est pas avec des mots qu'on peut traduire une œuvre d'art. Si nous nous sommes arrêté si long-temps à cette analyse, c'est qu'il fallait montrer au moins par aperçu tout ce que ce travail exigeait de combinaisons, de calculs, d'esprit et d'habileté.

Sous tous ces rapports, je ne crois pas qu'il puisse s'élever la moindre controverse. Tout le monde conviendra que l'ajustement de tous ces costumes, l'enchaînement de tous ces groupes, le balancement de toutes ces lignes, révèlent une puissance et une souplesse de talent dont M. Delaroche avait assurément déjà donné des preuves,

mais qui jamais ne s'étaient manifestés chez lui avec cet éclat incontestable. Il n'est vraiment pas possible qu'une action soit plus sagement conduite, plus clairement ordonnée. L'accumulation des personnages n'engendre pas la moindre confusion. Cette multitude de jambes et de bras qui s'entremêlent ne cause pas au spectateur le plus petit embarras, la plus légère inquiétude. Tout est aisé, simple, naturel, tout se lit et s'explique au premier coup d'œil; et pourtant, pour distribuer ses plans, pour étager ses figures, le peintre n'a fait emploi d'aucun procédé d'école, d'aucun moyen de convention; point d'effets de perspective, point d'ombres largement portées pour détacher les parties lumineuses; il a fait saillir ses personnages en plein jour, il les a tous éclairés également, et pour ainsi dire par le même rayon de soleil; en un mot, il n'est presque pas une difficulté qu'il n'ait voulu aborder de front, et dont il n'ait triomphé avec plus de bonheur encore que de hardiesse.

Que dira donc la critique? car il faut bien qu'elle ait aussi sa part. Les ouvrages des plus grands génies ont eux-mêmes leur côté vulnérable, et personne n'a le privilége d'échapper à la commune loi.

Un des écueils du sujet, je ne parle pas encore du tableau, c'était la nécessité de faire un choix parmi tant de noms illustres que chaque siècle et chaque pays présentent à notre admiration. Pour l'antiquité, point d'embarras : lorsqu'on ne déifie que trois artistes et qu'on choisit de tels noms, qui pourrait se plaindre d'être oublié? Mais pour les temps modernes, en élargissant le cadre, on le rend plus difficile à remplir. Recevoir dans cette noble assemblée tous les hommes qu'on proclame les premiers dans leur art, n'est-ce pas risquer de se mettre en querelle avec les amis de ceux qu'on n'admet pas? C'est ici un livre d'or, un registre de noblesse; l'oubli ressemble à une exclusion. Bien des gens, par exemple, demanderont à M. Delaroche comment il n'a pas trouvé place pour le Guide, pour le Guerchin, pour les Carraches. Quant à moi, je ne lui en veux nullement, bien que j'aie pour quelques tableaux de ces hommes habiles une très juste vénération; je lui pardonne également de n'avoir pas admis Salvator Rosa, et je consens même, quoique avec plus de peine, à ne pas voir le Tintoretto; mais j'aurais voulu que bon gré mal gré il fît entrer parmi les architectes Léon-Baptiste Alberti, dût-il même exclure cet Inigo Jonès, auquel je ne veux aucun mal, mais qui n'est là évidemment que par politesse pour l'Angleterre. Certes, si jamais homme a dû figurer parmi les représentans de la véritable architecture italienne, c'est-à-dire de cette pureté presque attique, de ce goût fin

et délicat qui ne devait régner pour ainsi dire qu'un jour, cet homme est Alberti. Et parmi nos artistes français comment expliquer l'absence de Jean Cousin? Ne fût-ce qu'à titre de peintre verrier et pour rendre un digne hommage à un art tout national, ce grand artiste ne devait-il pas être admis? Je vais plus loin; je ne trouve pas que Robert de Luzarche et Erwin de Steinbach me représentent à eux seuls l'art chrétien, l'art du moyen-âge : c'est élaguer de cette grande époque deux ou trois siècles qui ne sont pas les moins glorieux; j'aurais voulu, pour remplir cette lacune, un groupe d'abbés, de prieurs et d'évêques, groupe anonyme, indifférent à la renommée de ce monde, mais portant au front la flamme de l'inspiration religieuse. Enfin, qu'il me soit permis de signaler encore un dernier oubli, qui n'est pas le moins regrettable; je veux parler de Philippe de Champagne. Cette sévère et noble figure n'était pas à dédaigner : ce n'est pas lui, dans sa pieuse modestie, qui se plaindrait d'être exclu, mais Lesueur et Poussin s'en étonnent assurément.

Après tout, dira-t-on, qu'importe qu'il manque quelques personnages? Ceux que le peintre a représentés sont-ils vivans, sont-ils vrais, expriment-ils l'idée qui s'attache à leur souvenir? Voilà les questions à résoudre. Nous en avons assez dit pour qu'elles soient presque résolues d'avance. Toutefois, nous soumettrons ici à M. Delaroche quelques observations, ou plutôt quelques doutes qui se présentent à notre esprit.

Pour obéir aux exigences de l'harmonie et pour éviter, dans quelques parties importantes de sa composition, la rencontre trop fréquente de certaines couleurs, il a cru devoir donner à quelques-uns de ses personnages des costumes qui ne sont pas ceux qu'on leur voit d'habitude, et qu'une tradition à peu près constante semble avoir consacrés. Ainsi Rubens, que tous ses portraits nous montrent vêtu de noir, selon la mode du temps et de son pays, Rubens dans ces habits de satin blanc, se fait à peine reconnaître; sa physionomie si fine, si expressive, au lieu de ressortir avec son feu accoutumé, semble en partie éteinte par l'éclat insolite de ces vêtemens. Mais Rubens a été ambassadeur : je le sais, et je veux bien croire que dans les cours étrangères il portait du satin blanc, quoiqu'à mon avis le contraire soit plus probable; mais ce n'est pas l'ambassadeur que je veux voir ici, c'est le grand peintre, c'est l'homme de génie. Ne cherchons pas à dire trop de choses, car nous ne les dirions qu'à moitié.

La même remarque ne s'applique-t-elle pas à Raphaël? Ce riche

costume, ce manteau blanc et bleu de ciel me déroutent complètement. Ce n'est pas là le Raphaël que je connais, dont ma mémoire me conserve l'image. Je sais bien que vers la fin de sa vie il avait pris goût à une certaine recherche dans ses vêtemens, mais n'est-ce pas là une de ces circonstances dont il faut tenir peu de compte? Lui-même n'en a-t-il pas ainsi jugé, car il a fait quelquefois son portrait, et jamais s'est-il représenté dans cet apparat théâtral? M. Delaroche nous dira qu'un vêtement noir se serait mal ajusté avec les costumes environnans, et aurait fait un trou dans son tableau. J'ai toute confiance dans le savoir et dans le goût du célèbre artiste, mais peut-être les peintres sont-ils trop préoccupés de certaines lois qu'eux seuls ont promulguées, et qu'ils pourraient impunément se permettre d'enfreindre. Pour moi, je crois que, même en supposant qu'un vêtement trop foncé eût troublé certaines harmonies, mieux vaut encore risquer d'offenser les yeux que de causer à l'esprit une inquiétude ou un regret.

Que si au contraire ce n'est pas pour obéir aux exigences du coloris que le peintre a si richement habillé son Raphaël, si c'est en toute liberté, avec intention, et par exemple pour indiquer que ce grand génie s'élève au-dessus de ses rivaux comme un prince au-dessus de ses sujets, n'hésitons pas à le dire, une telle idée manquerait de justesse; il y a plus, elle serait dangereuse. Se servir du costume comme moyen d'expression, lui prêter un langage, lui donner un rôle qui n'appartient qu'à l'homme lui-même, ne serait-ce pas matérialiser l'art? C'est seulement par je ne sais quel feu secret jaillissant de ses yeux, par l'inspiration rayonnant de son front, que cette tête de Raphaël devrait effacer toutes les autres et prendre un air de domination et de souveraineté. Aussi, je l'avoue, j'éprouve quelque regret à trouver, au lieu du roi des peintres, ce jeune homme que les plaisirs, non moins que le travail, vont bientôt flétrir dans sa fleur. Oui, cette figure souffrante, amaigrie, a peut-être été celle du grand artiste; oui, les derniers éclairs d'où sortit *la Transfiguration* furent entremêlés de ces langueurs et de cette pâle tristesse; mais est-ce là ce que nous venons voir? Est-ce aux accidens de sa vie humaine qu'il convient de faire allusion dans ce séjour de gloire et d'immortalité? N'est-ce pas au contraire la partie divine et immatérielle de ces nobles physionomies que l'art doit mettre en relief, tout en empruntant à leur individualité quelques traits caractéristiques pour les faire reconnaître.

Heureusement M. Delaroche n'a pas conçu tous ses personnages

dans cet esprit. Si quelques reproches du même genre peuvent être adressés aux figures de Lesueur, d'Orcagna, de Michel-Ange, et à quelques autres de moindre importance, en revanche, j'aperçois le Titien, Giorgione, Bellini, Ghiberti, Poussin, et je trouve en eux cet aspect grandiose, cette noblesse d'attitude et de pensée, en un mot cette hauteur de style qui n'accepte les détails individuels et biographiques que pour les dominer et les laisser seulement entrevoir.

Ce sont là, selon moi, les conditions sans lesquelles il n'est point de grande peinture, et par conséquent point de peinture monumentale. Ce que j'appelle grande peinture, c'est celle qui élève, épure, ennoblit tout ce qu'elle touche, et qui met en saillie le côté profond et sérieux des choses. Ce n'est pas à dire que pour atteindre à cette hauteur il faille enlever aux hommes ce qu'ils ont d'humain, et tomber dans les abstractions et les bas-reliefs coloriés : non, partout où l'homme est en scène il faut que le sang circule et que le cœur fasse entendre ses battemens; mais si la vie vient à prédominer, si l'idéal ne la gouverne pas, bientôt la pensée s'abaisse et le spectacle perd toute sa grandeur. C'est un certain mélange indéfinissable, un certain accord harmonieux de l'idéal et de la vie qui constitue ces créations que l'esprit humain enfante si rarement et qu'il est permis d'appeler des chefs-d'œuvre.

Nous l'avons déjà dit, quand M. Delaroche n'aurait d'autre mérite que d'avoir tourné les yeux vers ces hautes régions de l'art, d'en avoir fait le but de ses efforts, son exemple serait déjà un véritable bienfait. Il a osé rompre, je ne dis pas avec la peinture de genre, il s'en était déjà plus d'une fois affranchi, mais avec cette séduisante déception qu'on nomme le roman historique, et qui lui a valu tant de brillans succès. C'est l'histoire elle-même, l'histoire dans sa majestueuse austérité, qu'il a entrepris de faire parler. Une si grande tentative pouvait-elle s'accomplir complètement du premier coup? Non sans doute : M. Delaroche tout le premier nous dirait qu'il n'a pas cru faire un ouvrage irréprochable, mais il lui est permis d'avoir conscience de l'immense progrès qui s'est opéré en lui, et de prétendre à s'élever encore plus haut.

Pour y parvenir, son premier soin, j'en suis sûr, sera de s'imposer une plus grande unité de style. Il est inévitable, dans une œuvre de transition, que l'artiste obéisse en quelque sorte à deux systèmes à la fois; la méthode qu'il se fait n'a pas encore la force d'exclure celle qu'il abandonne; à côté des essais se glissent les habitudes; c'est un

conflit d'influences contraires qui se nuisent mutuellement l'une à l'autre, et qui enlèvent même aux plus belles choses une partie de leur beauté. Ainsi, M. Delaroche n'a certainement jamais rien créé d'aussi grand, d'aussi sévère que la partie centrale de son hémicycle. J'admets qu'on puisse désirer un peu plus de précision et de fermeté dans certains contours, un peu plus de distinction dans quelques têtes et dans quelques draperies; mais les dispositions générales du groupe sont du plus bel effet, et la pensée qu'il exprime est écrite avec autant de force que de clarté. D'où vient donc que quelques personnes, bien à tort selon nous, trouvent que c'est là la partie faible du tableau? D'où vient qu'elle leur semble plutôt froide que poétique? Ce n'est pas, croyez-moi, parce que le peintre a fait intervenir le monde idéal au milieu du monde réel; ce n'est pas parce qu'à côté de ce tribunal et de ces juges à demi divins, il nous fait voir des hommes qui marchent et qui parlent : non, c'est parce qu'une méthode différente semble avoir présidé à la conception de ces deux parties du tableau. Ici la méthode qui cherche le côté élevé des choses, le grand style, là la méthode qui se plie à toutes les variétés de la nature, le style pittoresque. Par leur voisinage immédiat, ces deux styles s'exagèrent l'un l'autre, et font outre mesure ressortir leurs différences : le naturel de l'un semble descendre à la familiarité, l'idéal de l'autre prend un aspect de roideur.

Si, au contraire, le même style régnait sur tout l'ouvrage, si ces hommes réels et vivans étaient un peu plus idéalisés, ceux-là surtout qui s'approchent le plus du centre du tableau, la transition deviendrait insensible ou du moins plus harmonieuse. Je ne demanderais pas pour cela qu'on me transformât ces bouillans artistes en statues impassibles; non, mais qu'on s'attachât moins à reproduire certaines particularités, certains accidens que je regarde comme exclusivement pittoresques, pour s'attacher de préférence à l'expression des pensées et des passions. Ainsi j'ôterais peut-être à Jean Bologne ce mouchoir qui lui couvre la tête, Balthazar Perruzzi prendrait un air un peu plus relevé et ressemblerait moins à un simple maçon, Mansard ne se balancerait peut-être pas ainsi sur son banc en tenant son genou dans ses mains. Ce n'est pas que je ne trouve ces détails charmans, pleins d'esprit; mais sont-ils bien à leur place dans cette imposante assemblée? Ne détournent-ils pas l'attention plutôt qu'ils ne concourent à l'effet général? Si au lieu de toutes ces scènes si gracieusement naïves qui viennent jouer, pour ainsi dire, autour de l'auguste tribunal, je voyais s'avancer quelques-unes de ces figures graves, sévères et

cependant pleines de vie, que M. Delaroche a répandues dans d'autres parties de sa composition; si mes yeux descendaient ainsi par degrés des régions éthérées sur la terre, je crois que tout y gagnerait, aussi bien la partie réelle que la partie idéale du tableau.

Un autre moyen de ménager cette transition, c'eût été de distribuer tous ces personnages par divisions plus méthodiques, c'est-à-dire en cherchant moins les combinaisons favorables à l'effet pittoresque que l'ordonnance indiquée par l'histoire de l'art. C'est toujours, sous une autre face, cette même question de l'unité du style. Du moment qu'on imprimait au centre du tableau un grand caractère de symétrie et qu'on y imposait à chaque acteur une place significative, je crois que, dans tout le reste, il fallait ne pas abandonner aussi souvent au hasard le soin de donner à chacun son voisin et son interlocuteur. Il est vrai qu'ici se présentait un danger que M. Delaroche a eu cent fois raison d'éviter, le danger de vouloir donner une signification à toutes choses, de ne pas pouvoir faire asseoir deux hommes à côté l'un de l'autre sans une raison historique ou philosophique, d'interpréter leur moindre geste, de supposer un sens à leur moindre regard, et de tomber ainsi dans la subtilité, et de la subtilité dans l'obscur. En fuyant un écueil ne risque-t-on pas quelquefois d'en rencontrer un autre? J'ai entendu raconter qu'un peintre étranger visitant, il y a quelques années, M. Delaroche dans son amphithéâtre, lui avait conseillé de représenter Fra Beato Angelico à genoux, en prière, et comme ravi dans une pieuse extase. Assurément M. Delaroche a bien fait de ne pas suivre ce conseil; cependant, ce moine si admirablement posé, si bien modelé et qui ressort sur le devant du tableau comme une personne vivante, n'est-ce pas un moine quelconque plutôt que le mystique habitant du couvent de Saint-Marc, et peut-on deviner, sous cette robe, l'ame à laquelle obéissait un si angélique pinceau? S'il est bon de ne pas fatiguer le spectateur par le luxe et le raffinement de l'esprit, faut-il le laisser dans le vague sur le sens de ce qu'il voit, en se contentant de charmer ses yeux? Ainsi, rien de plus heureux que la pose de Lesueur, pittoresquement parlant. Ce corps est d'une souplesse nonchalante qui fait illusion; mais Lesueur serait-il mort à trente-huit ans, dévoré par le travail et l'amour de son art, s'il était venu souvent s'asseoir ainsi au soleil, avec ce laisser-aller et cet air insouciant?

Quoi qu'il en soit de toutes nos remarques, elles n'affaibliront en rien la séduction que ce grand et bel ouvrage exerce sur tous ceux qui le contemplent : il n'y a qu'une voix même parmi les

plus difficiles pour convenir qu'à son aspect on est saisi d'une impression pleine de grandeur. La réflexion seule vient ensuite faire des réserves. C'est quelque chose que cette séduction du premier coup d'œil: je sais bien qu'elle dérive en partie de cet élément pittoresque que l'auteur manie avec une si merveilleuse habileté, je sais qu'en lui donnant le conseil de subordonner désormais cette portion de son talent à une sévérité de style qu'il est digne de lui de poursuivre exclusivement, nous lui demandons de renoncer peut-être à un grand moyen de succès auprès de beaucoup de gens; mais n'est-il pas vrai que, si M. Delaroche aime la gloire avec cette ardeur passionnée et persévérante qui n'appartient qu'à un véritable artiste, il est homme à aimer son art plus encore que la gloire même. Grandir dans son art non-seulement, s'il le faut, aux dépens de sa fortune, mais aux dépens de toute renommée qui ne serait pas complètement légitime, tel est le but auquel M. Delaroche semble avoir voué sa vie. Il est quelquefois pénible d'indiquer aux hommes de talent ce qu'on trouve d'imparfait dans leurs œuvres : la critique les offense plutôt qu'elle ne les aiguillonne; on sent qu'on les blesse sans profit. Il y a plaisir au contraire à dire à M. Delaroche ce qu'on attend de lui, ce qu'il peut ajouter encore à ses brillantes qualités, car si par hasard la critique est juste, si l'observation a la moindre valeur, la moindre portée, on peut être sûr qu'il en profitera : le talent est toujours perfectible avec un esprit ouvert et une invincible volonté.

Aussi je désire vivement qu'on ne laisse pas M. Delaroche en si beau chemin, et que bientôt on lui donne occasion de décorer encore quelque autre monument. Puisse la même faveur être aussi réservée à tous ceux de nos jeunes peintres qui aspirent à de sérieuses épreuves, mais dont l'imagination languit sur ces toiles étroites et banales qu'on leur commande par charité. La peinture monumentale élève et exalte l'esprit; elle force, pour ainsi dire, le style à s'agrandir; elle donnerait de la conscience à ceux qui en ont le moins, car il n'y a pas d'exil dans quelque garde-meuble qui puisse couvrir d'un bienveillant oubli les négligences commises sur la face même d'une muraille. Les fautes sont assurées de leur châtiment comme les beautés de leur récompense. Je sais bien que ce genre de peinture a aussi ses dangers, car il peut entraîner à l'enflure du style, aux exagérations du dessin, et à toutes les folies de la décoration théâtrale; mais, grace à Dieu, notre tendance actuelle n'est pas là : malgré quelques restes d'anarchie dans quelques jeunes têtes, le besoin de la discipline, le goût des fortes études commence à pénétrer dans l'école et

nous met, j'espère, à l'abri de telles aberrations. Puissent donc tous ceux qui, aux divers degrés du pouvoir, ont mission de protéger les arts, comprendre combien il serait utile que tous ces encouragemens qu'on éparpille en petites sommes fussent concentrés sur un certain nombre de monumens dont on confierait la décoration tantôt à nos maîtres les plus habiles, tantôt à nos jeunes gens de plus haute espérance! Et ce n'est pas seulement à Paris, c'est par tout le royaume qu'il faudrait en faire l'essai. N'y a-t-il pas en province des églises, des hôtels-de-ville, des tribunaux, dont les murailles pourraient se couvrir soit des scènes sacrées de la religion, soit des hauts faits de notre histoire? Et ne serait-ce rien, pour enflammer une ame d'artiste, que l'honneur d'une telle mission et l'espoir de faire une œuvre qui devienne un jour pour toute une ville un sujet d'orgueil et d'illustration?

Bientôt, il faut l'espérer, de nouveaux exemples, de nouveaux auxiliaires, viendront en aide à ces idées que bien des gens ont comme nous, mais qu'on n'ose réaliser qu'à demi; parmi les hommes dont notre école s'honore à bon droit, il en est plusieurs qui, en ce moment même, préparent aussi des peintures monumentales, et qui, chacun dans son genre, feront voir la diversité des ressources que renferme cette manière de peindre. Peut-être enfin l'attente des amis de l'art ne sera-t-elle pas trompée, et l'auteur de *la Stratonice*, acceptant la belle mission qu'il a reçue, nous donnera-t-il, au Luxembourg, une digne sœur de *l'Apothéose d'Homère*.

Mais, sans attendre l'avenir, cette foule qui se porte à l'École des Beaux-Arts, la sensation qu'a produite ce brillant hémicycle, ne suffiront-elles pas pour ouvrir les yeux sur la nécessité d'agrandir la carrière ouverte à nos artistes et de combattre ainsi cette pente vers le petit et le mesquin, vrai fléau de l'état de société où nous sommes? J'ai l'espoir que le succès de M. Delaroche servira puissamment à la propagation de ces idées; mais, avant tout, je souhaite qu'il lui soit profitable à lui-même, c'est-à-dire à son talent et à sa gloire. Si donc il est quelque monument plus grand, plus imposant que cet amphithéâtre, et où l'art doive se mettre aux prises avec des difficultés encore plus sérieuses, je le lui souhaite, et il l'a trop bien conquis, ce me semble, pour qu'il ne lui soit pas accordé.

L. VITET.

DE
LA LITTÉRATURE
DES OUVRIERS.

« Le peuple, sous bien des rapports, dit un écrivain démocrate, le peuple au moins tel qu'on le fait ne sort guère de l'enfance (1). » Il y a effectivement entre l'état moral de l'enfant et celui du peuple de frappantes analogies. Dans l'un et dans l'autre, la raison ne jette que des lueurs indécises et courtes; dans l'un et dans l'autre, l'esprit, comme un sol vierge, attend les impressions, les images et les idées qui en détermineront le caractère et la force. Avec quels soins la tendre vigilance d'une mère et d'un père doit cultiver et diriger les premiers développemens d'une intelligence enfantine! A ce moment de la vie tout a son importance; ce qu'on met dans la tête et dans l'ame d'un enfant décidera plus tard de sa destinée : pesez vos paroles et méditez vos leçons, car elles renferment l'avenir d'un homme. Nous ne connaissons rien de plus respectable et de plus sacré que les efforts sincères du peuple pour s'élever à la vie morale. Quand un

(1) M. de La Mennais, *Esquisse d'une Philosophie*, t. I, p. 247.

artisan, après avoir demandé à l'industrieuse activité de ses bras le pain de chaque jour, dispute soit au sommeil, soit à des distractions grossières, quelques instans pour acquérir des connaissances qui doivent à la fois lui ouvrir l'esprit et de nouveaux moyens de travail et de bien-être, on ne saurait accorder trop d'estime à cette initiation laborieuse et volontaire.

C'est surtout depuis 1830 qu'on a considéré en France l'instruction populaire comme une dette que la société et l'état devaient scrupuleusement acquitter. D'autres peuples, surtout ceux dont la réforme religieuse du XVI[e] siècle a modifié les mœurs, nous avaient précédés dans cette voie. En Allemagne, en Suisse, en Angleterre, dans la péninsule scandinave, l'instruction se distribue depuis trois siècles au peuple sous la consécration de la morale de l'Évangile. Dans le temps même où la France, par l'éclat de sa littérature et la vivacité de ses idées, donnait des leçons à l'Europe, l'ignorance restait le partage d'une grande partie de ses enfans. Aussi, au moment suprême de la régénération politique, on vit dans les classes moyennes une fécondité singulière de pensées et de théories, tandis que le peuple manquait des notions les plus simples et les plus nécessaires. Cette disproportion nous a été funeste. Les idées fausses, les paradoxes, les passions coupables, purent souvent se donner pour complice l'ignorance populaire; c'est là une des principales causes de l'association sinistre du bien et du mal dans l'histoire de notre révolution.

En instruisant le peuple, on travaille maintenant à remplir un grand vide dans la trame de la civilisation française, et, pour arriver à ce désirable but, les efforts sont universels. Le gouvernement, l'opposition, tous les partis politiques, les diverses écoles philosophiques, se sont mis à l'œuvre avec ardeur. Ce n'est pas trop d'un tel concours pour percer un peu d'aussi épaisses ténèbres. Le temps, de sages et patientes méthodes, les intentions droites et le zèle persévérant de générations nombreuses peuvent seuls élever la France au niveau des pays où depuis des siècles une instruction saine et morale circule au sein des classes laborieuses.

Mais voici que tout à coup, à peine au début d'une aussi longue carrière, nous entendons des cris de victoire et des chants de triomphe. On nous dénonce l'avènement du génie des lettres dans les classes populaires; on nous signifie que, la bourgeoisie étant à bout d'idées et de verve, ce seront désormais les prolétaires qui écriront et penseront pour elle. S'il faut en croire quelques-uns, la civilisation intel-

lectuelle se déplace et passe enseignes déployées dans les rangs de ceux qui hier encore ignoraient les premiers rudimens de toutes choses. Voilà une énorme assertion qui mérite qu'on s'arrête à l'examiner. Si elle est vraie, on ne saurait trop rechercher les causes d'une aussi merveilleuse révolution; fausse, il importe d'en reconnaître l'illusion ou le mensonge.

Il fut un temps où la profession d'écrivain était jugée chose sérieuse et difficile. On n'y entrait qu'avec une vocation que l'on croyait sincère, qu'après des études longues et opiniâtres. Quand son nom n'était plus tout-à-fait inconnu, l'écrivain demandait à des travaux persévérans une réputation mieux établie et plus étendue. Enfin il avait pour la carrière qu'il avait choisie une sorte de culte et pour lui-même du respect. Sans doute, alors comme aujourd'hui, nombre d'esprits s'exagéraient leurs forces, et pour s'être mépris sur le genre, sur la portée de leur talent, ne dépassaient guère la médiocrité. Toutefois, dans les deux siècles littéraires qui ont précédé notre époque, dans l'âge de Corneille aussi bien qu'au temps de Voltaire, on trouvait chez les auteurs du second et même du troisième ordre une dignité, un amour du travail qui les soutenaient et corrigeaient autant que possible la stérilité d'une nature ingrate.

Aujourd'hui on se fait écrivain avec une facilité vraiment admirable, et rien ne paraît plus simple que de prendre une plume, de s'instituer auteur. Tout n'est-il pas accessible au génie qui saura se montrer d'autant plus libre et d'autant plus puissant qu'il ne sera pas retardé dans sa marche par le lourd bagage d'une science inutile? Avec ce magnifique espoir, on s'aventure, on entreprend de réformer soit l'art, soit la religion ou bien la société; souvent même on ne recule pas devant l'œuvre d'une triple régénération. Personne ne se reconnaîtra une vocation restreinte; tous voudront mettre le pied sur le faîte : dans ce mouvement anarchique, on cherche en vain les combattans modestes, on n'aperçoit que des fronts qui appellent une couronne. De quel réveil amer sont presque toujours suivis ces rêves insensés!

Tous ces naufrages, aussi vastes que les espérances dont ils furent précédés, n'aboutissent pas seulement à des effets ridicules; ils sont encore la cause de profondes douleurs. Ici nous entrons dans un ordre de maladies morales, qui, sans être nouvelles dans notre siècle, n'ont jamais eu un tel caractère de gravité malfaisante. De nos jours, le mécompte en fait de succès littéraires est allé jusqu'au désespoir, la vanité blessée s'est emportée jusqu'à la frénésie, et l'or-

gueil déçu est monté jusqu'au délire. Outre le malheur des individus, outre les catastrophes particulières, ce triste état de choses amène pour la société une déperdition de forces morales qui la paralyse souvent dans la puissance de son action. Les carrières utiles, les travaux sérieux, perdent tout ce que dévore une ambition folle, et il arrive que, dans un pays où, dit-on, le génie pullule, l'intérêt public est souvent réduit à n'avoir que des instrumens médiocres.

Il semblait que cette fièvre pernicieuse de l'ambition et de la vanité littéraire ne devait pas gagner au-delà des classes moyennes où elle fait tant de ravages; mais le mal s'est étendu plus loin, et les classes ouvrières courent risque à leur tour de connaître ces agitations maladives qui portent le trouble dans l'ame et dans la vie. Cependant c'est un des avantages de ces rudes travaux où le corps surtout s'exerce et se fatigue, d'éloigner de ceux qui s'y livrent les soucis qui accompagnent toujours l'usage assidu de la pensée. Que de fois, en voyant vers la fin du jour l'ouvrier au bras vigoureux, aux larges épaules, à la démarche un peu alourdie par la fatigue, regagner le gîte où il doit trouver le repas du soir et le sommeil, nous avons songé à l'équité distributive de la Providence qui a voulu qu'avec la tâche de la journée finissent pour lui toutes les inquiétudes et tous les chagrins! Son labeur a été pénible, mais du moins, quand il l'a terminé, il échappe à toutes ces douleurs artificielles et vives que nous crée à nous, hommes d'étude et du monde, le raffinement de nos passions. Des veilles ardentes n'allumeront pas son imagination, et n'attiseront pas dans son cerveau ces excitations redoutables qui tiennent l'esprit et le destin d'un homme suspendus entre le délire et le génie.

Voilà ce que nous avions cru jusqu'à présent : nous nous sommes trompé. Le démon de l'orgueil est venu heurter à la porte de l'artisan; il s'est assis à son foyer, à son chevet. Avec lui sont venus les soucis rongeurs, les tourmens et les anxiétés. Adieu la simplicité du cœur, adieu la paix de l'ame, adieu ce repos profond et paisible qui régénère l'homme et fait disparaître comme par enchantement les fatigues de la veille! Voyez cet ouvrier qui doit à son travail, à son habileté un pain abondant : il est heureux, il va cesser de l'être parce qu'il a laissé des pensées ambitieuses le circonvenir, l'assiéger, le maîtriser enfin; son état, qui jusqu'alors avec raison était son plaisir et son orgueil, lui pèse; il n'apporte plus à son atelier cette activité allègre qui lui permettait de faire plus et mieux que ses camarades; son corps est présent, son ame est ailleurs. L'ouvrier rêve la gloire

des lettres; il aspire à un but qu'il ne peut atteindre. Bientôt il ne peut se dissimuler à lui-même la chimère de ses espérances; alors il compare avec effroi son impuissance et son ambition, une immense défaillance lui prend au cœur, et sous cet affaissement cruel il se laisse tomber dans les bras de la mort.

Adolphe Boyer n'eut d'abord que la pensée raisonnable et modeste de s'instruire. Ouvrier, il voulut étudier l'organisation du travail. Il lut les ouvrages des économistes contemporains. Il en fit de nombreux extraits. Malheureusement, après avoir lu, Adolphe Boyer s'imagina qu'il pouvait écrire : au sage désir d'acquérir des notions utiles succéda une manie qui devait devenir funeste. Ce n'est plus l'ouvrier laborieux et intelligent qui consacre quelques loisirs à d'intéressantes études, c'est presque déjà un homme de lettres prétentieux qui trouve au-dessous de lui l'art de Guttenberg et des Estienne. Adolphe Boyer donne à exécuter à d'autres ouvriers le travail qu'on lui confie; il a d'autres pensées, il veut faire un livre. Il ne soupçonne pas dans quelle carrière il s'engage. Il veut faire un livre sans songer à se demander s'il a dans la tête un système d'idées justes et fortes, s'il a su s'approprier ces idées par une élaboration profonde, et leur imprimer un caractère de nouveauté par l'application qu'il se propose d'en faire, par l'expression dont il saura les revêtir,

Le téméraire et novice écrivain ne s'est adressé aucune de ces questions; aussi, lorsque quelques personnes consultées par lui sur le mérite de son œuvre et de son style lui en indiqueront la faiblesse et les fautes, il éprouvera une surprise amère; la critique, même en prenant le caractère d'une confidence de l'amitié, lui causera de cuisantes douleurs, car elle lui révélera son néant qu'il ne soupçonnait pas. Voici encore d'autres tourmens; autour de lui, personne ne croit à sa vocation d'écrivain. Sa femme le blâme de sacrifier à la satisfaction vaniteuse d'une publicité stérile des ressources si nécessaires à leur vie commune; ses camarades le raillent, et leur bon sens impitoyable lui donne de nouvelles et affreuses lumières sur la pauvreté de ses conceptions et de son œuvre. On lui aurait à peine pardonné s'il avait eu du génie.

A toutes ces causes d'irritation et d'angoisses vint se joindre l'indifférence du public, quand le livre d'Adolphe Boyer parut. L'ouvrier s'était imaginé qu'en traitant *de l'état des ouvriers et de son amélioration par l'organisation du travail,* il deviendrait l'objet de l'attention générale : illusion qui ferait sourire si elle n'avait pas eu d'aussi lamentables effets. Après comme avant l'apparition de son livre, le

nom d'Adolphe Boyer était inconnu. Il ne devait arriver à la célébrité d'un jour qu'à travers le suicide. Le livre de Boyer ne se vendit point, et l'auteur se vit dans l'impuissance de satisfaire aux engagemens qu'il avait souscrits pour jouir des honneurs de la publicité. Il se crut abandonné de tous et il s'abandonna lui-même; il ne se sentit pas la force de rester dans un monde qu'il trouvait sourd à sa voix, et, avant de se donner la mort, il exprima cette pensée, que *tout ouvrier qui aime la société et ses semblables doit finir comme lui.* Voilà bien l'extravagance du désespoir. Pauvre insensé qui veut entraîner avec lui dans la mort ses compagnons et ses frères, qui dans son égoïsme les déshérite de la vie et de l'avenir! Étrange réformateur qui, pour ne savoir pas supporter un premier revers, pense que le genre humain ne doit point lui survivre!

Le petit livre d'Adolphe Boyer n'est guère qu'une compilation de ses lectures. Quand il s'élève contre la concurrence illimitée, et veut substituer l'association à l'individualisme, il répète, il copie ce qui a été dit avant lui. La recomposition du conseil des prud'hommes, où il veut faire entrer par égales portions les délégués des fabricans et es représentans des travailleurs, serait une guerre organisée qui amènerait d'interminables conflits. Boyer, qui sans doute était démocrate, arrive à mettre l'industrie tout entière entre les mains du gouvernement; puis, par une autre tendance contradictoire, il voudrait rattacher l'association des classes laborieuses à l'organisation du compagnonage. L'incohérence des idées est peu rachetée par les qualités du style. Nous n'eussions pas demandé à l'auteur les habiles effets d'une plume exercée, mais nous avons cherché en vain une saillie originale, un trait individuel. Cependant les mots énergiques et simples ne sont pas rares dans les rangs populaires.

Le compagnonage est la vie intime de certaines classes d'ouvriers. Jusqu'à présent il était resté dans le cercle obscur de ses habitudes et de ses mœurs exceptionnelles; mais aujourd'hui on affiche pour lui de hautes prétentions, et *le Livre du Compagnonage* s'étale au premier rang des publications démocratiques entre les ouvrages de M. de La Mennais et les pamphlets de M. de Cormenin. On appelle les regards du public sur les enfans de Salomon, les enfans de maître Jacques et les enfans du père Soubise; on nous raconte l'histoire des gavots et des dévorans; nous connaissons maintenant l'organisation intérieure de ces associations, *la mère*, *le rouleur*, *les coteries et pays*, *le topage*. Enfin les chansons du compagnonage ne se contentent plus de la tradition orale; elles passent dans la littérature écrite,

et nous pouvons lire aujourd'hui la poésie de *Bourguignon la Fidélité*, de *Guépin l'Aimable* et de *Vendôme la Clé des Cœurs*.

Le menuisier qui s'est fait l'Hérodote du compagnonage raconte que, lorsqu'il communiqua son dessein de faire imprimer les chansons des frères et amis, les uns lui riaient au nez, les autres lui disaient qu'une *telle chose n'avait jamais été faite et ne devait jamais se faire*. C'étaient, convenons-en, des compagnons de bon sens. Ils comprenaient dans leur instinct tout ce qu'il y avait de vanité périlleuse à livrer le secret de leurs délassemens et de leurs joies à un monde qui les prime par l'éducation et les lumières. Quand le peuple trouve l'oubli de ses fatigues dans l'explosion d'une allégresse naïve, personne assurément ne songe à soumettre à une critique frondeuse les chants grossiers et simples dont il fait retentir les airs. Mais aussi qu'on n'ait pas pour lui des prétentions qu'il désavoue, et qu'on n'expose pas ce qui le divertit à une publicité solennelle. C'est bien au peuple qu'on peut appliquer ce que le duc de Saint-Simon disait de lui-même, « qu'il ne fut jamais un sujet académique. »

Le Livre du Compagnonage n'est pas seulement l'œuvre d'un historien; le compagnon qui l'a publié a une ambition plus vaste, il s'annonce en réformateur. *Avignonais la Vertu*, c'est le surnom d'Agricol Perdiguier, voudrait faire des diverses sociétés du compagnonage une seule et grande association. Les compagnons menuisiers, qui se partagent en deux sociétés, jalouses l'une de l'autre, devraient n'en plus former qu'une. Ce qu'*Avignonais la Vertu* dit aux menuisiers, il le dit également aux tailleurs de pierre, aux charpentiers, aux serruriers. Il invite aussi à entrer dans le compagnonage régénéré les mécaniciens, les typographes, les tailleurs. « Que le compagnonage, dit-il, se grossisse, s'étende et se rende puissant; qu'il soit l'école de la jeunesse et l'espoir des travailleurs; cela se peut, si nous le voulons bien. » Et encore : « Ayant réuni les hommes d'un même état en un seul faisceau, il faut, je le répète, faire alliance entre tous les corps d'état; on pourrait, à des époques fixes, et au moins trois ou quatre fois par an, avoir dans chaque ville une assemblée générale, une espèce de congrès dans lequel chaque société d'état différent se ferait représenter par un ou deux députés pris dans son sein. Ces représentans de l'industrie et du travail, réunis de la sorte, connaîtraient parfaitement les crises de tous les états et les misères de tous les individus qui les exercent, et porteraient à bien des maux des remèdes efficaces. Si un corps de métier souffre plus qu'aucun autre, le congrès s'en occupera, et saura sans violence

aucune équilibrer son gain avec sa peine. » Ce plan ne tendrait à rien moins, en rassemblant les travailleurs dans une association unique, qu'à créer un état dans l'état, et à investir la classe ouvrière du pouvoir législatif.

Quand au moyen-âge les artistes et les ouvriers qui élevaient les cathédrales et les manoirs formaient entre eux des associations gouvernées par des statuts rigoureux et secrets, ils ne faisaient qu'imiter les nombreux exemples que leur donnait la société au sein de laquelle ils travaillaient. Dans l'ordre religieux, dans l'ordre politique, ce n'étaient partout que des individualités qui cherchaient à vivre d'une vie propre. L'église, la noblesse et la chevalerie étaient partagées en d'innombrables corporations. Il était tout naturel que les artistes et les ouvriers eussent alors des privilèges, des règlemens, formant comme une législation civile et religieuse qui les suivait dans tous les détails de leur vie; alors ils vivaient en confréries ayant un caractère mystique. Mais, à mesure que la liberté pénétra partout, dans l'art, dans la religion, dans les mœurs, dans les idées, ces associations perdirent non-seulement leur importance, mais même toute utilité, toute signification. Le compagnonage n'est plus que le débris informe d'une civilisation depuis long-temps éteinte; s'il lui reste quelque vie, c'est par d'assez mauvais côtés qu'il subsiste encore; c'est surtout l'amour des querelles, c'est surtout un esprit de corps étroit et barbare qui le caractérise. Il y a au sein du compagnonage des inimitiés déraisonnables et cruelles. L'ennemi de l'ouvrier n'est plus le noble, le chevalier, le prélat, c'est l'ouvrier lui-même.

Ce serait une singulière inconséquence que de vouloir, au nom du progrès, éterniser les formes du compagnonage. Ainsi la révolution française aurait tout nivelé; sur les ruines de tous les privilèges, de toutes les juridictions exceptionnelles, de tous les préjugés d'esprit de corps, de caste et de province, elle aurait élevé l'unité de la nation, du sol et de la loi, l'égalité civile et l'énergique simplicité d'un pouvoir central; mais il lui sera prescrit de reculer devant quelque vestige obscur et dégradé de la franc-maçonnerie du moyen-âge. On ne s'aperçoit donc pas qu'on déprime le peuple en le retenant dans les liens d'une vieille organisation sans rapport avec la société nouvelle. Nous regrettons infiniment que les hommes illustres auxquels *le Livre du Compagnonage* a été adressé, MM. de Châteaubriand, de Béranger, de Lamartine et de La Mennais, n'aient pas pris la peine, tout en remerciant l'auteur, de l'éclairer sur la pensée fausse qui

sert de base à sa publication et à son entreprise. Ce qui est tout-à-fait en dehors de l'esprit et des développemens du siècle finit par s'éteindre et mourir : il n'y a de transformations possibles que pour les élémens d'où ne s'est pas retirée la vie générale. Régénérer le compagnonage ! Mais c'est éterniser la caste pour le peuple, c'est emprisonner l'ouvrier dans des mœurs inférieures et basses, c'est frapper au cœur l'émancipation morale et civile.

Que si maintenant cette prétendue régénération cachait une autre pensée, si elle devait servir de prétexte et de moyen pour former une espèce de ligue, d'association politique de la classe ouvrière, dont on voudrait pervertir les instincts et enflammer les passions, cette entreprise, si peu sensée et si impraticable qu'elle soit, ne devrait pas passer inaperçue des gens de bien et du gouvernement. L'idée de donner à tous les travailleurs prolétaires une organisation distincte qui les isolerait des autres citoyens est fausse et subversive de l'unité sociale. Dans ce système, où seraient les lumières et l'impartialité nécessaires à la rédaction des règlemens et des lois, et comment les prolétaires parviendraient-ils à imposer à la nation elle-même la législation qu'ils auraient décrétée? La guerre civile est au fond de cette théorie.

La majorité de la classe ouvrière est saine; elle aime le travail. Elle a le désir fort naturel d'améliorer sa condition, et quand elle cherche à accroître son bien-être par l'activité, par l'économie, ce louable effort veut être encouragé. Pourquoi donc les réformateurs qui parlent d'enrôler les ouvriers dans une confédération monstrueuse et unique ferment-ils les yeux devant les diverses associations philantropiques que des ouvriers laborieux ont su former entre eux? Il y a en ce moment plus de deux cents associations créées et régies par des ouvriers : là, sur un fonds commun, on indemnise les malades, afin que l'interdiction de tout travail ne devienne pas pour eux une cause de misère; on sert de petites pensions aux vieillards, et l'indigence ne vient plus flétrir les derniers jours de ceux que l'âge ou des infirmités éloignent des ateliers. La plupart de ces associations placent leurs fonds soit à la caisse d'épargne, soit au trésor. C'est dire assez que ceux qui en sont membres confondent leurs intérêts avec les intérêts généraux, et ne font pas d'un bouleversement social la condition de leur bonheur. Ainsi, sans bruit, sans faste, beaucoup de bien s'accomplit. Le gouvernement ne saurait accorder trop d'encouragement à ces créations utiles, et ici sa protection ne sera que justice, car les secours que distribuent ces associations allègent les

charges des établissemens publics qui reçoivent les malades et les vieillards.

La sollicitude du pouvoir doit porter plus loin. La classe ouvrière se trouve, par la nature des choses, ouverte à toutes les suggestions, à toutes les erreurs, à toutes les passions. De tout temps, mais surtout aujourd'hui, les théoriciens chimériques et les ambitieux désappointés ont cherché dans le peuple un auditoire complaisant, un instrument docile. Plus que jamais les faux prophètes et les agitateurs exploitent la crédulité, l'ignorance, et aussi les sentimens mauvais que la pauvreté traîne parfois à sa suite. A les entendre, le peuple ne souffrirait plus si tel système triomphait, ou bien encore tous ses maux finiront le jour où l'ordre politique sera changé. Pour confondre ces sophismes, il n'y a pas de moyen plus sûr que d'aller droit aux questions même à l'aide desquelles on s'efforce de tromper les esprits. Le gouvernement ne doit céder à personne le soin d'étudier et de résoudre les problèmes d'économie sociale, tels que l'organisation du travail dans les professions industrielles, leur régime intérieur et l'accord de la liberté individuelle avec les droits de l'état, représenté par l'administration. Il dispose de moyens puissans pour remplir cette tâche : les deux chambres, la haute administration, le conseil d'état, les conseils supérieurs de l'agriculture, des manufactures et du commerce, forment une masse de lumières qu'il faut savoir faire rayonner sur les points encore obscurs de la science sociale.

Il importe de prouver au peuple qu'on songe à lui. Il importe de le convaincre que les maux et les abus dont il se plaint éveillent chez ceux qui le précèdent une sympathie active, et peuvent seulement trouver un remède efficace dans des connaissances supérieures à celles qu'il possède. Il importe de ne pas laisser s'accréditer dans les classes ouvrières cette opinion, qu'elles peuvent et doivent se réformer elles-mêmes en s'isolant de la bourgeoisie.

A ce propos, nous avons remarqué dans ceux des prolétaires qui s'essaient à manier une plume une singulière intolérance; la moindre contradiction les irrite; ces écrivains novices ne connaissent pas encore la liberté que comportent les débats de la presse. Voici un échantillon de la polémique d'*Avignonais la Vertu*. « Puissent les hommes de lettres qui ne veulent pas donner la main aux réformes ouvrières garder au moins le silence, et ne pas les entraver par des paroles peu réfléchies, que les ouvriers regardent comme des bravades indécentes ! » Ainsi la discussion n'est pas permise, et le silence devient une loi pour ceux qui ne souscriront pas à toutes les idées d'*Avigno-*

nais la Vertu. De nos jours, tout a été soumis à une controverse incisive, les principes et les formes de l'ordre social, la religion, la royauté; mais la critique devra s'arrêter silencieuse devant le compagnonage!

Ce qui ne contribue pas peu à inspirer à quelques écrivains prolétaires cette impatience de toute discussion, ce sont les adulations que leur adressent plusieurs personnes en se disant les organes de la démocratie. Elles traitent le peuple comme les courtisans traitent les rois; tout ce qu'écrit le peuple est beau, sa prose est forte, sa poésie sublime. On dit qu'un jour Louis XIV eut la faiblesse de montrer à Boileau quelques vers que de sa main royale il avait crayonnés. « Sire, lui répondit l'ami de Racine, je suis plus convaincu que jamais que rien n'est impossible à votre majesté, car elle a voulu faire de mauvais vers, et elle en a fait de détestables. » Est-il beaucoup de démocrates qui auraient le courage de déclarer au peuple que sa souveraineté peut aussi aller jusque-là?

Avant de jeter un coup d'œil sur les *Poésies sociales des ouvriers* qu'on nous offre comme le symptôme d'un mouvement notable, nous voudrions déterminer en peu de mots le point où en sont les lettres aujourd'hui. Depuis vingt-cinq ans, la production littéraire a été immense, et depuis dix ans surtout il y a eu dans l'enfantement des œuvres de l'esprit une surexcitation singulière. Sous la restauration, on a beaucoup étudié, et les talens se développaient avec une sorte de gravité lente, mais féconde. Avec la révolution de 1830, l'effervescence gagna les imaginations : dans les genres qui demandaient surtout plus d'invention que de science acquise, on s'emporta par d'aventureux élans. On accumula les drames, les romans, les poèmes lyriques et épiques : quelques années virent éclore ce qui jadis eût suffi à la consommation d'un siècle. A ce paroxisme ont succédé la fatigue et l'abattement : tous les esprits sont las, et beaucoup semblent épuisés. Heureux ceux qui ont gardé dans le fond de leur ame quelque source vive d'où pourra jaillir encore à l'heure marquée l'inspiration! Au milieu de cette lassitude générale, les études sérieuses retiennent encore la meilleure part : l'histoire, la philosophie, la science politique, trouvent, dans les progrès qu'elles continuent à faire et dans l'estime où on les tient, la récompense de n'avoir pas abusé d'elles-mêmes.

Il y a donc dans le domaine de l'invention et de l'art engourdissement et stérilité, et les œuvres qui se produisent sont inférieures à celles qui les ont précédées. A coup sûr, l'impulsion nouvelle qui

viendrait nous tirer de cette torpeur serait bien accueillie de tous, et si, après avoir lu les *Poésies sociales des ouvriers*, nous eussions pu nous écrier : *Deus, ecce Deus!* notre joie eût été grande. Mais nous avons été obligé de reconnaître que, si dans l'antiquité Apollon s'était fait berger, de nos jours il ne s'était pas encore fait compagnon.

Ce qui manque précisément aux poésies sociales publiées par M. Rodrigues, c'est le cachet de l'originalité populaire. Si on lisait ces vers sans les voir signés d'un nom prolétaire, on ne devinerait pas leur origine, et nous connaissons nombre de bourgeois capables d'en *faire d'aussi méchans*. C'est quelque chose de prétentieux et de médiocre où l'imitation domine; nous n'y avons pas senti l'ame, nous n'y avons pas trouvé l'accent du peuple. Trois poètes contemporains ont laissé leur empreinte dans ces informes essais. Vous passez d'une réminiscence de M. de Béranger à une contrefaçon grossière du genre de M. de Lamartine et de M. Victor Hugo. La chanson, les méditations et les odes de ces trois lyriques ont produit dans la tête de quelques ouvriers une excitation qui n'a pu s'élever jusqu'à l'originalité individuelle. Dans les salles d'études de tous les colléges de la bourgeoisie, vous trouverez des vers de cette force, ni meilleurs, ni pires.

Nous nous abstiendrons de critiques de détails, nous ne relèverons pas la barbare emphase d'une poésie où l'on s'écrie :

Ami! roulons notre ame avec toutes les ames
De ces beaux avenirs où roule l'univers;

où un autre, c'est le cordonnier Savinien Lapointe, appelle la société

Radoteuse qui dort dans les cendres de l'âtre,

et apostrophe ainsi l'opinion publique :

Ortie où l'être humain
Laisse un lambeau de lui quand il prend ton chemin.

Nous ne signalerons pas les offenses sans nombre faites à la langue, à la logique, au bon sens par une inexpérience présomptueuse. On s'est beaucoup moqué des gentilshommes qui s'imaginaient devoir tout savoir sans avoir rien appris; que dirons-nous de ceux qui persuadent au peuple que, dès qu'il prend une plume, il est écrivain? C'est un vieux dicton « qu'il n'y a pas en géométrie de route royale. » En effet, la science et l'art ont deux lois inflexibles qui ne sauraient

plier ni devant les priviléges de la naissance, ni devant les faisceaux populaires : ces deux lois sont l'étude et le génie.

Oh! si vous nous montriez quelque homme véritablement touché au front par une main céleste, si des accens et des pensers nouveaux s'échappaient avec une naïveté sublime de quelque génie populaire, la société ne manquerait ni d'acclamations, ni de reconnaissance. Mais le génie porte avec lui d'autres signes que le charlatanisme littéraire ou mercantile. A peine, au siècle dernier, le fils d'un pauvre jardinier d'Écosse eut-il dans quelques chansons plié le dialecte de son pays à la peinture originale des tourmens de l'amour, sa célébrité commença. Avant que Robert Burns eût rien publié, ses chants étaient dans la mémoire et dans la bouche des montagnards et des citadins. Telle est souvent l'allure de la gloire; elle éclate irrésistiblement. Toutefois Burns ne fut pas heureux; il mourut à trente-sept ans, en ne pouvant se plaindre que de lui-même, de ses passions; ses contemporains ne lui firent pas défaut; il eut les suffrages de Robertson, et pendant un temps l'appui de ce qu'Édimbourg comptait de plus illustre; mais il dégrada, il détruisit lui-même l'admirable instrument dont Dieu l'avait armé. Quoi qu'il en soit, dans la littérature de son pays, son nom brille radieux entre tous les autres, parce que, sans imiter personne, c'était à la charrue, comme il l'a dit lui-même, qu'il était devenu poète. L'agriculture est une grande école : il y a, dans ce commerce laborieux et assidu que l'homme entretient avec la nature, une cause déterminante et féconde de nobles inspirations. Que d'hommes d'état et de guerre, que d'artistes la charrue a envoyés au monde!

« Rien n'était plus convenable à mon humeur, ni plus propre à me rendre heureux, écrit Rousseau dans ses *Confessions*, que l'état tranquille et obscur d'un bon artisan, dans certaines classes surtout, telle qu'est à Genève celle des graveurs. » Mais la fatalité l'emporte; à seize ans, Rousseau quitte son pays, ses parens, un apprentissage à moitié fait, sans savoir son métier assez pour en vivre, et se livre à tous les hasards d'une destinée qui ne pouvait être que la misère. Cependant ce n'est pas encore la vocation littéraire qui le pousse, mais une inquiétude indomptable. Durant vingt-quatre ans, Rousseau traversera toutes les émotions et toutes les conditions de la vie, conversions religieuses, passions, domesticité, luttes contre le besoin, indépendance conquise par des travaux subalternes, jusqu'à ce que, dans un de ces rapides éclairs par lesquels Dieu se révèle à l'homme, il ait entrevu le monde immense de la pensée. Alors il

sort de ce noviciat long et douloureux pour prendre séance au milieu des maîtres de son siècle, et ses contemporains ne peuvent se lasser d'admirer par quels inexplicables détours il a été conduit à la gloire.

Toutefois, il ne faut pas oublier que, dans le cours orageux et bizarre de sa première vie, Rousseau n'avait jamais été étranger aux lettres, à l'éveil et aux plaisirs qu'elles donnent à l'esprit. Dès son enfance, il dévorait des romans, les biographies de Plutarque et tous les livres d'histoire qu'il pouvait saisir. Ni ses voyages, ni ses aventures, n'interrompirent l'éducation incomplète, mais originale, qu'il ne devait qu'à lui-même; aussi, quand son génie parla, sans avoir la culture de Voltaire et de Montesquieu, Rousseau n'était pas un ignorant. D'ailleurs Jean-Jacques, même avant d'être célèbre, avait pu, dans les entretiens des femmes, des grands seigneurs et des écrivains, se pénétrer de cette politesse indéfinissable et subtile qui corrigeait à son insu la rudesse naturelle de l'apprenti de Genève. Rousseau n'a pas été dans la situation d'un prolétaire auquel son genre de vie rend tout commerce impraticable avec le monde et les lettres. Nous en dirons autant d'un contemporain que plusieurs affectent de mettre à la tête des ouvriers poètes. M. de Béranger est un poète populaire plus qu'un poète du peuple. Il a passé sa vie avec les hommes les plus distingués de son époque; il a connu tour à tour Lucien Bonaparte, Benjamin Constant, M. Thiers. On dit qu'il ignore la langue d'Horace : nous ne savons pas si, de sa part, c'est une coquetterie de plus; mais certes sa poésie ne porte pas moins l'empreinte du travail et de la réflexion que celle du chantre de Venouse. Rien de moins naïf que son talent, qui est, au contraire, le résultat des savans efforts d'un esprit juste et fin. Par des lectures assidues, M. de Béranger s'est initié lui-même à tout ce que notre langue a de secrets et de ressources. C'est ainsi que non-seulement il a su donner à son style cette concision profonde qui est un des procédés d'Horace et de Tacite, mais qu'il a su encore rendre plus pénétrante et plus solide la sagacité naturelle de son jugement. M. de Béranger a peut-être autant de critique dans l'esprit que d'imagination, et la chanson n'absorbe pas toutes ses forces. Dans les jugemens que le poète peut porter sur les questions qui préoccupent le siècle, on retrouve sans doute ses instincts et ses sympathies démocratiques, mais la rectitude de son bon sens le préserve tant des conceptions chimériques que des déclamations grossières. Ceux qui s'imaginent que M. de Béranger les approuve, les suit dans leurs exagérations, dans leurs théories

folles, parce qu'il juge à propos de se taire, connaissent peu la raison droite, le tact délicat et la judicieuse ironie avec lesquels, au fond de sa solitude et de sa pensée, il se réserve d'apprécier ses contemporains.

Si les esprits les mieux doués n'arrivent que par l'étude à une fécondité heureuse, un travail opiniâtre est plus indispensable encore à la médiocrité. Il arrive que dans la jeunesse on saisit étourdiment une plume, on prend l'effervescence de l'âge, l'ardeur du sang pour une vocation réelle, et, dans les rêves de l'orgueil, la vivacité du tempérament se traduit en supériorité de l'esprit. Un moment arrive où ces illusions, si tenaces qu'elles soient, doivent tomber. Alors, dans cette déchéance que la plus haute présomption ne peut se dissimuler à elle-même, il ne reste plus qu'une ressource, le travail. On peut appliquer à la république des lettres cette parole du Christ, qu'il y a plusieurs places dans la maison de son père. L'écrivain à qui l'expérience a donné la vraie mesure de son talent, peut encore conquérir un rang honorable par des efforts persévérans auxquels il ne risquera plus d'imprimer une direction fausse. Mais ce travail si nécessaire de tous les jours, de tous les instans, comment l'ouvrier s'y livrera-t-il? Désertera-t-il l'atelier? Alors comment se procurera-t-il le pain de chaque jour? S'il prétend concilier l'exercice de son état avec des études littéraires, il éprouvera combien les grandes fatigues du corps nuisent au développement de l'esprit, et aussi combien des préoccupations étrangères portent le trouble dans la vie et l'ouvrage de l'artisan. Il n'y a qu'une situation favorable aux travaux de l'intelligence, c'est cette médiocrité de fortune qui ne tombe jamais jusqu'à la détresse et ne s'élève pas non plus à l'opulence. Un grand seigneur fort riche qui aimait la peinture et s'y livrait en amateur, montra un jour au Poussin un tableau qu'il venait d'achever. Après avoir accordé quelques éloges à l'ouvrage : « Il ne vous manque, monseigneur, ajouta Poussin, pour devenir très habile, qu'un peu de pauvreté. » Cet illustre peintre, qui, quoique gentilhomme, avait senti parfois dans sa jeunesse le besoin aiguillonner son génie, savait que l'art a deux ennemis, le découragement amer qu'inspire l'indigence, et l'apathique mollesse que traînent après elles de trop grandes prospérités.

Et quel temps choisirait-on pour exciter de pauvres ouvriers à hasarder des œuvres informes! Précisément une époque où tout semble avoir été dit et pensé. Dans leur ignorance, ces écrivains s'imagineront être nouveaux en reproduisant des sentimens mille

fois exprimés : ils ne sauront pas que sur les mêmes traces les maîtres de l'art ont passé; ils ne soupçonneront même pas les difficultés innombrables que dans tous les genres l'artiste aujourd'hui trouve sur sa route. Il y a deux cents ans, le bon sens donnait ce conseil aux écrivains :

Soyez plutôt maçon, si c'est votre talent,
Ouvrier estimé dans un art nécessaire,
Qu'écrivain du commun et poète vulgaire.

Despréaux avait prévu les *Poésies sociales.* Et l'on dirait aujourd'hui aux ouvriers : Ne soyez plus maçons, quittez la truelle, déposez le rabot, abandonnez vos ateliers! Pourquoi? pour que ces malheureux, ainsi abusés, viennent s'exposer aux dédains de la foule et contribuent à dégrader l'art, qui n'est déjà que trop compromis. Les vrais intérêts des lettres ont donc tout à redouter de cette invasion de nouveaux producteurs sans originalité, sans mission, sans génie.

Eux-mêmes, ces artisans qu'on déplace, qu'on veut pousser de l'échoppe au Parnasse, seront-ils plus heureux? On ne sait pas tout ce que le rêve insensé d'une gloire impossible apporte de perturbation douloureuse dans l'organisation et la destinée d'un homme. Que de victimes obscures fait partout la manie des lettres! Dans une ville de province vivait content un jeune cordonnier; il soutenait sa mère et sa sœur en continuant l'état que lui avait légué son père, dont il parle ainsi dans ces vers manuscrits qu'on a mis sous nos yeux :

Mon père, pauvre cordonnier,
Avait le bon sens roturier :
De ses conseils je me rappelle.
Jeune, il me nomma Sans-Souci,
Et me dit : Pour chasser l'ennui,
Dès le matin
A ton joyeux refrain
Accorde, en battant la semelle.

Amis, depuis que j'ai goûté
De ses principes de gaieté,
Le plaisir m'est toujours fidèle.
Je vis heureux, je vis content;
Un roi peut-il en dire autant?
Dès le matin
A mon joyeux refrain
J'accorde en battant la semelle.

Jusque-là tout était bien, et la muse du cordonnier ne s'égarait pas; mais cette facilité à rimer la chansonnette dégénéra en une ambition à laquelle des livres de science et de haute poésie qu'on lui prêta trop facilement, apportèrent un aliment funeste. Ces lectures, auxquelles l'artisan n'était en aucune façon préparé, lui ôtèrent toute sa gaieté; il fit encore des vers, mais des vers mélancoliques où l'on retrouve d'incohérentes réminiscences de son instruction de la veille, et des symptômes de désordre dans l'esprit. En effet, sa raison ne tarda pas à faiblir; tant de sentimens nouveaux, d'idées profondes l'avaient, non pas agrandie, mais accablée, et la tristesse de l'ouvrier est devenue folie. Aujourd'hui il ne travaille plus; quand on lui présente ses outils, il les rejette, disant que *maintenant l'ouvrage ne presse plus*. Cependant sa mère et sa sœur manquent de pain, et l'on s'occupe en ce moment de réclamer pour elles quelques secours auprès de l'administration. Voilà pour le sort des individus.

Maintenant la dignité du peuple gagne-t-elle beaucoup à toutes ces prétentions littéraires? Quand le plus démocrate de tous nos philosophes, Jean-Jacques Rousseau, veut nous montrer dans *Émile* le type de l'homme libre, du plébéien, il écarte de lui tous les oripeaux de la vanité littéraire ou mondaine, et lui apprend un art mécanique; il n'en fait pas un académicien, mais un ouvrier. « Je veux absolument qu'Émile apprenne un métier, dit Jean-Jacques, je veux qu'il ne soit ni musicien, ni comédien, ni faiseur de livres .... » Vous l'entendez, vous tous qui entreprenez de broder sur la veste de l'artisan la palme académique. Mais continuons. « *J'aime mieux qu'il soit cordonnier que poète.* » Cette fois la leçon est directe, et profitera, nous l'espérons, à ceux qui associent un cordonnier aux premiers poètes de notre temps. Dans Rousseau, c'est une idée fondamentale et persévérante, et non pas une boutade. « La sphère des connaissances d'Émile ne s'étend pas plus loin que ce qui est profitable. Sa route est étroite et bien marquée; n'étant point tenté d'en sortir, il reste confondu avec ceux qui la suivent; il ne veut ni s'égarer, ni briller. Émile est un homme de bon sens, et ne veut pas être autre chose; on aura beau vouloir l'injurier par ce titre, il s'en tiendra toujours honoré. » Le bon sens, l'horreur d'un faux éclat, une persévérance modeste et digne dans une carrière utile et obscure, voilà à quels signes Rousseau reconnaît l'homme vraiment libre; et, pour mieux réussir à enraciner dans l'ame de son élève ces sentimens et ces principes, il lui montre « les égouts de la littérature dans les réser-

voirs des modernes compilateurs; journaux, traductions, dictionnaires, Émile jette un coup d'œil sur cela, puis le laisse pour n'y plus revenir. » Celui qui a écrit ces lignes aurait-il jamais conseillé à personne de quitter l'équerre ou la lime pour la plume, et d'abandonner d'estimables et utiles travaux pour de stériles barbouillages, sans profit et sans honneur?

En vérité, certaines personnes qui se donnent pour les avocats du peuple ont singulièrement perdu le sens intime de la démocratie. Faut-il donc leur rappeler quelles sont les vertus qui de tout temps ont été prêchées au peuple par les théoriciens et les réformateurs républicains? Ces vertus sont la modestie, le goût d'une vie obscure, l'abjuration de toute vanité, une immolation perpétuelle de l'amour-propre à l'intérêt commun. C'est même le génie des républiques de pousser à une exagération farouche ces difficiles vertus; souvent c'est par l'exil et la mort qu'elles ont corrigé l'orgueil des individus, et qu'elles ont inculqué dans l'esprit de tous des leçons de modestie. Aujourd'hui que fait-on? On éveille dans les cœurs la vanité la plus irritable de toutes, la vanité du poète : dans les ames qui, jusqu'alors, étaient restées simples et tranquilles, on jette l'agitation et le calcul de sentimens factices. Vous imagineriez-vous, par hasard, faire ainsi des citoyens? Eh! le jour où vous viendriez fonder votre république, au milieu de tant d'ambitions provoquées, le pouvoir suprême aurait mille candidats, et la loi pas un sujet obéissant.

Au surplus, les flatteurs du peuple ne lui prodiguent pas des adulations sans motifs. Ils espèrent qu'en retour le peuple leur vouera une admiration sans bornes pour leurs systèmes et leurs œuvres. On s'ouvre ainsi des chances nouvelles pour être salué du titre de grand homme. Les classes moyennes sont animées d'un méchant esprit de critique, elles raisonnent, elles discutent sur les théories qu'on leur apporte; il y a dans leur sein de mauvais esprits qui prétendent en signaler les contradictions, les plagiats; il y a là aussi un goût difficile et délicat qui ne supporte pas de voir certaines convenances oubliées et enfreintes. Cette société est si corrompue! Ne pourrait-on échapper à ces censures incommodes en faisant appel à un public plus inexpérimenté? Chez le peuple, la foi est plus vive, la crédulité plus grossière, l'admiration plus facile; on peut sans danger lui parler philosophie et métaphysique, on n'a pas à craindre de sa part d'objections impertinentes, tirées soit de l'histoire, soit de la nature des choses. Cela rappelle un peu la prudence de Sganarelle s'informant préalablement auprès de Géronte s'il entend le latin.

Le peuple mérite plus de respect et ne doit pas être traité comme un sujet à expériences. Ce n'est pas sur lui qu'il faut essayer des doctrines informes qui ne peuvent séduire que la plus profonde ignorance. Il y a certains docteurs qui, à l'égard du peuple, semblent dire : *Faciamus experimentum in anima vili*. Apparaît-il à quelques esprits une imagination chimérique, une idée fausse, une théorie folle; ils les jettent au peuple, et c'est là ce qu'ils appellent le pain des forts. Ainsi on représente le communisme comme ayant peut-être des tendances exagérées, mais comme formant une transition nécessaire entre la vieille civilisation et un âge nouveau, et on traite avec une pitié dédaigneuse les pauvres esprits qui ne comprennent pas cette admirable marche de la Providence.

Il y a dans cette apologie à la fois détournée et téméraire du communisme un bien étrange oubli des premiers principes de la nature et de la sociabilité humaine. Comment le communisme pourrait-il conduire à un ordre politique nouveau, puisqu'il est la négation même des lois qui président à la formation de l'homme social? Là où l'individualité est méconnue, proscrite, dans ses sentimens, ses pensées et ses droits, comment voulez-vous bâtir une humanité? Là où le communisme prétend imposer ses maximes, ni l'état ni la famille ne peuvent s'élever. Le plus grand effort du communisme est d'aboutir à quelque secte infime et obscure dont les membres ne tendent pas à se disputer les lambeaux de la chose qu'ils disaient commune.

Le communisme et le panthéisme, nous dit-on, sont liés ensemble comme l'effet à la cause. Quand le panthéisme tend à devenir la philosophie d'un peuple, le communisme ne tarde pas à s'y établir. En vérité, ceux qui dogmatisent ainsi n'ont pu mettre leurs espérances que dans la plus ignorante crédulité de leurs lecteurs. Il y a de grandes nations chez lesquelles, depuis des siècles, le panthéisme est l'ame des systèmes religieux et philosophiques, et dans ces nations tous les droits civils de l'individu et de la famille sont expressément reconnus par les lois. Dans l'Inde, les successions sont déférées aux descendans suivant l'ordre naturel; à défaut des descendans, la succession passe aux ascendans les plus proches; à défaut de ces derniers, à la ligne collatérale. La législation contient aussi des dispositions nombreuses sur le partage que peut faire un père à ses fils tant de la propriété qu'il a gagnée par son industrie que de la propriété que lui ont laissée ses ancêtres, et ces dispositions consacrent l'égalité des partages. Enfin nous trouvons dans les lois de l'Inde le principe de notre code civil, que *nul ne peut être contraint à demeurer dans l'in-*

division. En Chine, les mêmes notions de droit privé prévalent. A la mort du père et de la mère, le fils aîné entre en possession de tous les biens et de la puissance paternelle sur les frères. Cependant ces derniers sont libres de se séparer ou de rester dans la maison. En cas de séparation, l'aîné est obligé de leur donner une portion des biens égale à celle qu'il garde pour lui-même. Voilà, ce nous semble, une assez large part faite à la liberté ainsi qu'aux droits des individus, et cependant dans l'Inde, en Chine, dans ces immenses contrées dont l'histoire est si vieille, la civilisation si profonde et si raffinée, le panthéisme est au fond des dogmes et des incarnations. S'imaginer que les progrès que peut faire l'esprit humain dans la généralisation des idées implique nécessairement l'anéantissement du sens et du droit individuel, c'est mentir à l'histoire et à la nature des choses. Plus l'homme, par ses conceptions, étend la sphère du grand tout au sein duquel il se meut, plus il éprouve le besoin de se maintenir libre, individuel et fort, par une réaction qui est une des lois de sa vie morale.

Le communisme n'a donc rien à voir dans les grands systèmes de la philosophie humaine. Et cet incohérent assemblage des aberrations les plus tristes, s'il est réprouvé par la science, ne réveille pas une répugnance moins vive chez les hommes qui ne consultent que le bon sens. Ainsi *l'Atelier*, qui sert d'organe aux intérêts moraux et matériels des ouvriers, a, dans plusieurs circonstances, accablé les théories communistes de la réprobation la plus énergique. La conscience du peuple s'est soulevée contre d'aussi monstrueuses chimères. Puisque nous avons cité *l'Atelier*, nous dirons l'impression que nous a laissée la lecture de cette feuille, qui paraît tous les mois depuis plus d'un an. Cette feuille a d'abord le mérite d'être exclusivement rédigée par des ouvriers, par des ouvriers qui n'ont pas la pensée, nous citons leurs expressions, de sortir de l'humble et honorable position qu'ils occupent, et qu'on ne saurait accuser, dans la mission qu'ils se donnent, ni d'ambition ni d'ignorance. A ces ouvriers, des gens de lettres, des journalistes, des écrivains courtisans du peuple, offrirent leur concours; il fut refusé. Les prolétaires ont voulu seuls tenir la plume, et seuls parler de leurs affaires. C'est bien. Le point de départ était excellent. Des ouvriers laborieux et purs consacrent quelques loisirs, un peu de leur argent et de celui de leurs frères, à publier par mois quelques pages où les intérêts de la classe ouvrière sont exposés et défendus. C'était déjà beaucoup que la prétention littéraire ne vînt pas gâter cet utile et modeste projet, et, si on eût su également se préserver de la passion politique, la publica-

tion eût été irréprochable. Quand nous regrettons les invasions de *l'Atelier* dans la politique, notre pensée n'est pas de dérober aux regards des ouvriers le spectacle de la chose publique; mais quel intérêt ont les travailleurs à ce qu'à la discussion de leurs affaires on associe des déclamations outrées sur les évènemens du jour, et des réminiscences révolutionnaires où les jacobins sont exaltés aux dépens des girondins? Dans *l'Atelier*, il y a deux tendances, la tendance industrielle et la tendance politique : nous serions fâché que la seconde finît par étouffer la première. Ce n'est pas sous les inspirations d'un sombre fanatisme que les ouvriers parviendront à éclairer les questions et à convaincre les esprits. L'homme qui se sent libre et digne de le devenir de plus en plus ne parle pas à ses semblables la menace et l'injure à la bouche; il a de la modération dans son langage, parce qu'il a de la fermeté dans le cœur. D'ailleurs, la discussion des problèmes industriels ne comporte pas les allures d'une polémique farouche. Dans les questions encore si obscures pour tous de l'organisation du travail, la passion n'est pas la lumière. *L'Atelier* a eu le courage de repousser le communisme, et le bon sens de se taire sur les *Poésies sociales;* une idée juste et des sentimens honorables ont mis à ses rédacteurs la plume à la main; qu'ils ne permettent pas à des exagérations politiques de dénaturer leur entreprise. Qu'ils travaillent pour eux, non pour d'autres.

Au surplus, quand on considère la vie rude et pénible qu'ont à mener les classes laborieuses, on demeure convaincu que, parmi les ouvriers, les hommes les plus remarquables par leur bon sens et leur activité ne sont pas ceux qui se hâtent de prendre une plume. Voyez dans les ateliers quels sont les hommes qui exercent sur leurs camarades l'influence la plus sérieuse et la plus légitime : ce ne sont pas ceux qui écrivent, mais ceux qui agissent. Ce sont ces travailleurs à l'ame aussi forte que le corps, qui trouvent toujours moyen d'ajouter quelques heures de plus à la tâche ordinaire, et dont l'expérience a toujours un bon avis à donner aux autres ouvriers, aux jeunes apprentis. Sans phrases, sans charlatanisme, ces hommes intelligens et modestes se trouvent naturellement les chefs de la classe ouvrière; ce sont eux qui en connaissent l'esprit et les besoins, et qui pourraient le mieux éclairer sur les réformes nécessaires les publicistes et les gouvernans.

La division du travail, qui assigne aux uns l'action, aux autres la pensée, est donc toujours dans la nature des choses. S'il est incontestable que de nos jours le peuple ait un sentiment plus vif de

ses misères, et de l'obligation qu'a la société de s'occuper de les adoucir, il n'est pas vrai qu'illuminé tout à coup par des clartés merveilleuses, il se trouve aujourd'hui doué du génie philosophiqne et littéraire. La prose et les vers qui, dans ces derniers temps, ont été publiés avec des noms d'auteurs appartenant à la classe ouvrière, manquent de toute vie originale : l'imitation en est le caractère. Nous ne disons point que le génie individuel ne puisse briller dans les rangs du peuple, mais il n'a point paru.

Il n'y a pas plus à fonder une littérature prolétaire qu'une caste ouvrière dont l'organisation politique et les intérêts seraient hostiles à la bourgeoisie. Ne comprendra-t-on jamais que le véritable génie de la démocratie est d'unir et non pas de séparer?

Sans doute, le mouvement démocratique qui pousse le monde doit réagir puissamment sur les lettres; mais les ministres de cette réaction ne peuvent être pendant bien long-temps encore que les classes moyennes. C'est l'ambition de l'esprit humain, dans ces époques où tout est soumis à la juridiction souveraine de la pensée, de tout saisir et de tout embrasser. Surtout aujourd'hui les connaissances de tout genre ne se perfectionnent que par les comparaisons que l'esprit établit entre elles; or, pour bien comparer, il faut beaucoup connaître. Qui peut mieux satisfaire à ces conditions de la science et de la pensée que l'homme des classes moyennes? Il peut beaucoup apprendre et tout saisir; il n'est pas emprisonné dans l'orgueil d'une caste aristocratique; il n'est pas la proie de la misère et de l'ignorance qui entravent dans les classes ouvrières l'essor de la pensée. Il aura précisément cette liberté morale qui permet de tout voir et de tout dire. Tout élever à une généralisation juste et féconde, associer la théorie à la pratique, la spéculation scientifique à l'invention industrielle, voilà le propre du génie démocratique dont nous sommes tous les soldats. L'influence de la démocratie sur les lettres est chose trop essentielle pour qu'il n'y ait point de danger à laisser s'accréditer au sujet d'un fait aussi fondamental des assertions mensongères et des sentimens faux. Cette influence ne se voit clairement que depuis cinquante années; elle a des siècles pour se développer, et il lui sera donné d'enfanter de grandes choses. Elle aura aussi, comme elle a déjà, ses intermittences, ses langueurs et ses contresens : c'est donc le devoir de la critique, dont ici les préoccupations sont plus philosophiques que littéraires, de signaler les écueils où elle pourrait trouver un naufrage accidentel.

LERMINIER.

PROGRÈS
DE LA RUSSIE
DANS
L'ASIE CENTRALE.

DESCRIPTION DES HORDES ET DES STEPPES DES KIRGHIZ-KAZAKS,
PAR M. DE LEVCHINE.[1]

En 1717, le prince Békovitch, envoyé par Pierre I[er] auprès du khan de Khiva pour chercher à établir des relations de commerce entre la Russie et les provinces centrales de l'Asie, tomba, victime de son zèle, sous le poignard d'un assassin. Le czar ne vengea point la mort de son ambassadeur; mais, avec la puissance réelle qu'il avait fondée, il légua à ses successeurs un gigantesque dessein, dont ils n'ont pas cessé jusqu'à ce jour de poursuivre l'accomplissement. Doué

(1) Librairie d'Arthus Bertrand, rue Hautefeuille.

de cet admirable instinct, de cette seconde vue que le patriotisme donne au génie, Pierre pressentit le premier les destinées d'un empire que sa position géographique paraissait alors condamner à un isolement éternel. Avant le siècle dernier, la Russie n'appartenait pas plus à l'Asie qu'à l'Europe, et s'épuisait en vains efforts sur son propre berceau; Pierre la délivra de ses langes séculaires, et lorsqu'à sa voix elle essaya de marcher, comme déjà elle était un colosse, elle mit un pied sur la Baltique et garda l'autre sur la mer Caspienne.

A peine entrée dans le monde politique, elle y trouva son rôle tout tracé. Ces deux continens qu'elle séparait sans pouvoir s'incorporer à l'un ou à l'autre, désormais elle entreprendra de les unir; de terre neutre qu'elle était, elle s'efforcera de devenir un champ d'alliance. Telle fut, on n'en peut douter, la pensée dominante de Pierre-le-Grand. En effet, du jour où la Russie, façonnée à nos mœurs, instruite par nous-mêmes, put se servir du levier que nous lui avions mis dans les mains, elle en dirigea la pointe du côté de l'Asie. Pendant ces cinquante dernières années, si elle a profité des bouleversemens qui ont désolé l'Europe pour peser de tout son poids sur l'Allemagne, elle n'a pas un instant perdu de vue ses autres intérêts. Sans vouloir parler ici des Turcs réduits à l'impuissance, la conquête de la Crimée, celle de la Géorgie, la guerre de Perse, la lutte désespérée et sans doute inutile des peuples du Caucase, tous ces faits démontrent que l'esprit de Pierre-le-Grand est demeuré la règle constante de la politique des czars. Mais ce n'est pas seulement vers le sud que la Russie propage de jour en jour son irrésistible influence, elle ne met pas moins de ténacité à la faire pénétrer dans le centre de l'Asie. De ce côté, toutefois, sa marche est lente, embarrassée, obscure, *et pur si muove;* tâchons donc de la suivre et de faire jaillir une faible lueur dans les ténèbres qui l'environnent.

Le cœur de l'Asie n'a pas cessé d'être en proie à des déchiremens, à des guerres et à des révolutions physiques dont une terre inféconde, à peine remise de ses secousses, et des populations nomades, sans lien entre elles, sont presque partout les tristes et irrécusables témoignages. Les Slaves, les Huns, les Turcs, les Tartares, se sont tour à tour élancés de cette contrée sur les portions de l'ancien monde qu'ils ont conquises ou dévastées. La longue succession de ces hôtes impatiens, qu'une main puissante et invisible poussait sans relâche devant elle, ne s'est arrêtée dans l'Asie centrale que depuis trois siècles. Les races jadis dominantes y ont toutes laissé des héritiers dignes d'elles; cependant, au milieu de ces tribus errantes et à

demi sauvages qui vivent dans les steppes, sans autres richesses, sans autre industrie que leurs troupeaux, il s'est reformé quelques petits états où l'agriculture, le commerce et les arts, ont acquis un certain développement. Les principaux sont le Khôkhan, le pays de Khiva et la Boukharie. Dans l'antiquité, ces provinces ont eu un moment de splendeur, et le commerce de l'Asie se faisait alors en grande partie par la mer Caspienne; plus tard, il a eu des débouchés en Perse, en Syrie et en Égypte. En définitive, grace aux découvertes nautiques, l'Angleterre dispose à elle seule des richesses naturelles de l'Inde; mais la Russie pense à les ramener, à son profit, dans leur première voie : telle est toute la question ; question pleine d'intérêt, non-seulement pour le pays, qui deviendrait ainsi le marché de deux mondes, mais encore pour l'Europe entière. La puissance de l'Angleterre réside dans sa marine et dans son commerce; ces deux élémens de sa prospérité sont menacés à la fois par le projet de la Russie. Qu'il réussisse : en temps de paix, la vieille compagnie de la Cité ne sera plus sans rivale; vienne la guerre, et une guerre maritime, l'Europe, approvisionnée par les caravanes, se passera des arrivages des navires britanniques. Bien que cet avenir soit encore éloigné, le tableau des relations de la Russie avec les provinces de l'Asie moyenne, en faisant connaître le chemin que cette ambitieuse puissance a déjà parcouru, donnera la mesure de ce qu'elle peut entreprendre.

Il ne sera pas sans utilité d'indiquer d'abord les limites et les conditions physiques de la région que les géographes ont long-temps désignée sous le nom fort inexact de *Grande Tartarie*, et que de savans voyageurs tels que Klaproth, Meyendorff, Levchine, préfèrent appeler simplement *Asie centrale*. Fixer ces limites, c'est aussi poser les bornes entre lesquelles les Russes exerceront certainement l'influence qu'ils doivent à leur position et à leur rôle de représentans de l'Europe et de la civilisation vis-à-vis de peuples arriérés et nomades. Le vaste plateau qui s'étend du nord au sud entre la Sibérie et les montagnes du Caboul et de la Perse, et de l'est à l'ouest, entre la chaîne de l'Oural, le fleuve de ce nom, la côte orientale de la mer Caspienne et la frontière occidentale de la Chine, comprend plusieurs provinces distinctes, que nous décrirons successivement, et dont la plus importante, quant à son étendue, est le pays des Kirghiz-Kazaks. Cette immense steppe, située entre les 55e et 42e degrés de latitude du nord au sud, et de l'ouest à l'est entre les 68e et 102e degrés de longitude, occupe toute la largeur de la Haute-Asie; elle

va de la mer Caspienne à la Chine. Au nord, elle touche par tous ses points à la Sibérie; au sud, elle est terminée par une ligne brisée qui, partant du nord de la mer Caspienne, va rejoindre les fortifications chinoises après avoir côtoyé le pays des Turkomans, le khannat de Khiva, les monts Ghaour, la Boukharie et le Turkhestan. La région occidentale de la steppe des Kirghiz-Kazaks, comprise entre l'embouchure de l'Emba dans la mer Caspienne et les sources de la rivière de la Tobol, est entièrement occupée par de hautes montagnes dont les plus remarquables ne paraissent être que des ramifications des Ourals. Cette longue chaîne, qui forme une des barrières de l'empire russe, se prolonge dans la steppe sur deux points différens. La première de ces branches, qui domine le cours du fleuve Oural, entre les forteresses d'Orsk et de Gouberlinsk, porte le nom de monts Gouberlines sur le territoire moscovite; sur la rive opposée, elle reçoit le nom de Tachkitchou. Quelques géographes regardent même cette branche comme la véritable chaîne de l'Oural et repoussent jusque-là les limites naturelles de l'Europe. Quoi qu'il en soit, c'est de ce point que semblent sortir toutes les arêtes de montagnes qui couvrent cette partie de la steppe. Nous mentionnerons particulièrement les monts Mougodjar, qui, par leur élévation, leur aspect sauvage et les richesses de leurs entrailles, méritent à bien des titres toute l'attention des naturalistes. La deuxième branche de l'Oural s'étend entre le fleuve de ce nom et la rivière de l'Ouïl, et finit par se réunir aux monts Mougodjar. Les mines nombreuses et variées que toutes ces roches recèlent dans leur sein n'ont pas encore été fouillées par l'industrie humaine. « Les Kirghiz, dit M. de Levchine, semblables aux griffons d'Hérodote, sont les gardiens de ces trésors au profit de la postérité ou *d'une nation civilisée* qui saura les produire à la lumière. » Déjà des officiers et quelques voyageurs russes et allemands, hommes patiens, énergiques et dévoués à la science, MM. Pander, Ewersman, Changhine, Meyendorff, etc., ont été interroger la nature dans ces lieux où elle est demeurée souveraine, et leurs belles investigations ne seront point perdues pour l'avenir.

C'est à l'ouest et au nord que se trouvent les plus vastes forêts, dont l'importance n'est pas, au surplus, en rapport avec l'étendue de la steppe. Dans leur voisinage, et dans quelques fraîches vallées des Mougodjar, on admire une fertilité bien rare sur un sol en général sablonneux et chargé de matières salines et nitreuses, en quantité tellement énorme, que l'hypothèse d'un déluge local et d'une date assez récente est admise par plusieurs savans. Les cimes des mon-

tagnes, enfouies sous les neiges durant quelques mois, versent sur les lieux moins élevés un grand nombre de cours d'eau, qui, dans les premiers jours du printemps, roulent avec impétuosité leurs vagues torrentueuses, mais qui se tarissent bientôt sous la double action d'un soleil brûlant et d'une terre friable et dévorante. Les trois principales rivières sont l'Oural et l'Emba, qui se jettent dans la mer Caspienne, et la Tobol, qui, après une course des plus irrégulières, va se perdre dans l'Irtych, à quelque distance de Tobolsk.

L'isthme qui sépare la mer Caspienne de la mer d'Aral doit être considéré comme un des plus remarquables objets d'étude que la steppe ait à offrir aux géologues. C'est un plateau assez vaste, appelé *Oust-Ourt* ou haute plaine par les Kirghiz-Kazaks, et élevé de six cents pieds environ au-dessus des deux mers voisines, qui a, suivant toutes les apparences, formé jadis une presqu'île. Une barrière impénétrable de rochers le termine au sud; par ses anfractuosités et par ses découpures, elle présente l'aspect d'un rivage abandonné des flots, mais où l'œil reconnaît encore l'ancien emplacement des golfes et des caps. Au-delà de cette imposante ruine naturelle, la plaine s'abaisse, et, par sa composition géognostique, autorise à prendre les mers Caspienne et d'Aral pour les derniers réservoirs d'une eau diluvienne. L'*Oust-Ourt* est la rive la plus escarpée de la mer d'Aral, qui, à l'est et au sud, se trouve bornée par des plaines. Ce grand lac n'a pas encore été exploré avec soin dans toute son étendue; vers sa partie méridionale, qui est la plus fréquentée, il est parsemé d'îles où habitent des tribus de pêcheurs. Ses eaux sont moins salées que celles des autres mers; dans certains endroits, notamment aux embouchures des fleuves Amou et Syr-Daria, elles ont perdu toute leur âcreté. Elles gèlent pendant l'hiver, et leur surface polie procure alors une voie facile de communication aux hordes du voisinage. Les Kirghiz-Kazaks racontent qu'il se trouve, vers le centre de la mer d'Aral, un gouffre dont les tourbillons furieux engloutiraient les plus forts navires. Plusieurs savans regardent aussi comme très probable cette union souterraine et mystérieuse des deux mers de la steppe, et ils ont cherché à appuyer leur hypothèse sur le témoignage de cette tradition locale.

Du rivage de la mer d'Aral aux limites du Turkhestan, la steppe se montre dans toute sa nudité; c'est le désert avec ses sables mouvans, ses tourbillons et ses insupportables chaleurs. Presque partout, cependant, la nature y manifeste sa vie languissante par la présence d'un herbage assez épais et de couleur foncée appelé *bourane*, qui jette

comme une teinte lugubre sur ces lieux déjà si tristes. Heureusement un fleuve, le Syr-Daria, les traverse; il répand quelque fraîcheur sur ses bords, et alimente un grand nombre de canaux d'irrigation qui fournissent aux champs voisins un peu de force végétative. Le Syr-Daria est le cours d'eau le plus considérable de la contrée; il sort d'une branche de cette chaîne que, dans leur langage figuré, les Chinois appellent les *Montagnes du Ciel,* et tombe dans la mer d'Aral. Ce fleuve peut devenir d'une grande utilité commerciale. Navigable dans la plus vaste partie de son cours, il ne baigne aucune ville importante; mais des ruines, notamment celles d'Otrar, où se termina la terrible carrière de Tamerlan, attestent l'ancienne activité de ses bords. Le Syr-Daria coule d'ailleurs à une distance fort rapprochée des villes de Khôkhan, de Turkhestan et de Tachkend, qui offrent à l'industrie russe des débouchés et des marchés d'échange.

La Russie a conçu le projet gigantesque d'unir par un canal la mer Caspienne à la mer d'Aral. De cette façon, le Syr-Daria deviendrait une artère magnifique par où s'écouleraient les richesses de l'Asie centrale et les divers produits de Europe. L'esprit peut à peine se figurer l'aspect nouveau que prendraient alors ces contrées perdues. Qu'était la Russie il y a deux cents ans, et qui pourrait prédire ce qu'elle sera dans deux siècles? Au-delà du Syr-Daria, s'étend une plaine entrecoupée de lacs et de marais, et assez abondante en pâturages, où séjournait la horde kalmouk des Cara-Kalpaks, avant que des guerres avec les Zungars et les Kirghiz l'eussent contrainte à chercher un refuge sur les territoires de Boukhara et de Khiva.

Plus loin se trouve un prolongement de la chaîne des monts Altaï, qui forment la frontière méridionale de la Sibérie et se rattachent, par de nombreuses ramifications, aux montagnes du Thibet, du Caboul et de la Perse. Le khannat de Khôkhan et la Boukharie, qui sont traversés par le Syr et l'Amou-Daria, occupent une longue vallée, et, en suivant le cours du second de ces grands fleuves, on rencontre le khannat de Khiva. Ces trois pays conservent les débris de la vieille civilisation asiatique; là, si la force brutale règne encore, du moins elle n'a pas tout détruit. Mais dans la steppe l'industrie n'offre rien, absolument rien à observer; il n'y a pas une ville, pas un village; les campemens ne laissent dans le désert d'autres traces que des tombeaux. A Khôkhan, à Boukhara et à Khiva, le travail de l'homme reprend ses droits.

En 1839, un corps d'armée envoyé contre les Khiviens se trouva presque entièrement détruit par la rigueur des élémens avant d'avoir

pu rencontrer l'ennemi. Cette expédition est restée entourée de mystère, les documens officiels n'ont pas été publiés. On avait entrepris la guerre sous le spécieux prétexte de rendre à la liberté les Russes qui, enlevés sur les lignes d'Orenbourg et d'Astrakhan, subissaient dans le khannat un long et cruel esclavage. Ce but une fois atteint, un oukase impérial, motivé, dit-on, par les représentations de l'Angleterre et sans doute aussi par la prévision des évènemens plus graves qui devaient bientôt éclater en Orient, annonça brusquement la fin des hostilités. En attendant l'occasion d'une nouvelle prise d'armes, la Russie, pour parvenir à ses fins, doit se contenter d'user des moyens pacifiques du commerce. Sous ce rapport, le pays de Khiva lui présente des ressources qu'il est bon de connaître, et que les années rendront encore plus importantes et plus fécondes. Entourée de tous côtés par des déserts arides et sablonneux, cette petite province, dont la population ne dépasse pas six cent mille ames et qui ne comprend pas plus de cent cinquante verstes dans toute sa longueur, doit au parcours du fleuve Amou-Daria, l'Oxus des anciens, un sol fertile où l'agriculture a enfanté des merveilles. Les traditions de l'Inde y sont encore assez vivaces, et les habitans peuvent y être classés en trois tribus bien distinctes: celle des guerriers, composée des derniers conquérans, celle des laboureurs, et enfin celle des négocians ou des *sartys*. La première de ces castes domine et rançonne les deux autres, qui, malgré les entraves de tout genre opposées au développement de leur activité, n'en ont pas moins donné par leurs efforts la mesure de ce qu'elles deviendraient sous la tutelle d'un pouvoir moins tyrannique et plus intelligent. Une grande quantité de canaux, qui s'abreuvent dans l'Oxus, divise la contrée en une foule de petites îles converties, les unes en gras pâturages où s'élèvent de belles races de moutons, de bœufs et de chevaux, les autres en champs de sarrazin et de froment. Les villages y sont populeux, mais le manque de débouchés et les excursions des gens de guerre ralentissent l'essor de leur prospérité. Toutefois, les laboureurs expédient leurs denrées à Khiva, où les Turkomans, trop occupés chez eux de pillage et de luttes intestines pour essayer de tirer parti de la terre qu'ils habitent, viennent acheter leurs provisions d'hiver.

Le commerce a pris plus d'extension, et la ville d'Ourghendj qu'il a choisie pour le centre de ses opérations est devenue un vaste bazar où l'on voit confondues les marchandises d'Europe et d'Asie. Et pourtant que d'obstacles n'ont pas à vaincre les sartys! Un gouver-

nement avide, jaloux de leur fortune, qu'il regarde comme sa proie, des déserts à traverser, des hordes nomades à éviter, rien ne les arrête; ils luttent avec une ténacité inconcevable contre tous les ennemis, et chaque année dirigent leurs caravanes sur Boukhara et sur Astrakhan. Ils ont ainsi dans les mains tout le commerce de transit de la Russie avec l'Asie centrale. Sept jours d'une marche pénible les séparent de Boukhara; pour franchir cette distance, ils se servent de chameaux originaires du pays et depuis long-temps habitués aux privations et aux fatigues. Ils font aussi flotter sur l'Oxus des radeaux qu'ils ne chargent de marchandises qu'à leur retour du Turkhestan. Ce pays, situé sur les confins du Caboul et de la Chine, abonde en objets d'exportation. On y trouve, entre autres choses, du coton filé, des étoffes de soie, des cachemires, des porcelaines chinoises et des peaux d'agneaux morts-nés, qui sont les plus recherchées de l'Orient. Khiva ne peut pas seule absorber toutes ces richesses, mais la Russie, dont en 1819 le czar faisait dire au khan Mohammed, dans le langage fleuri de la diplomatie asiatique : *Je désire sincèrement que les relations de nos deux états soient liées d'une chaîne de roses immortelles et célébrées par le chant du rossignol;* la Russie offre à tous ces produits de luxe un écoulement avantageux. Les sartys font partir leurs caravanes pour Manghichlak sur la mer Caspienne, et à époque fixe ils y trouvent des navires russes qui les transportent à Astrakhan. De cette ville, qui s'accroît sans cesse, grace surtout à ses magnifiques établissemens de pêcherie, ils envoient leurs cargaisons à Nijnéj-Novogorod et à Moscou; ou bien, ils rencontrent sur les lieux mêmes des facteurs arméniens tout prêts à leur acheter leurs marchandises ou à les leur échanger contre des velours, des draps légers, des torsades d'or et d'argent, du sucre, des ustensiles en cuivre et en fonte, et contre des objets de pacotille.

Ce commerce serait susceptible d'une grande extension, si la Russie parvenait, sinon à conquérir la province de Khiva, du moins à y faire prédominer son influence. Il serait facile alors d'ouvrir à travers les steppes des Turkomans, qui de la mer Caspienne à Ourghendj couvrent une étendue de huit cents verstes, une route protégée par plusieurs forts. On a même songé à lier par un canal l'Oxus à la mer Caspienne, où il se jetait autrefois, avant qu'un bouleversement dont les conjectures de la science peuvent seules déterminer l'époque, l'eût forcé à se creuser un nouveau lit. L'un ou l'autre de ces travaux une fois achevé, la mer Caspienne verrait renaître son ancienne activité, et la Russie, mise pour ainsi dire en contact avec le Turkhestan,

la Chine et le Caboul, n'aurait plus qu'un pas à faire pour étendre son commerce jusque dans les factoreries de l'Inde anglaise. On comprend donc aisément toute l'importance qu'elle doit attacher à la possession de ce khannat, et tôt ou tard sans doute elle tentera de nouveaux efforts pour se la procurer.

Les négocians de Novogorod, de Moscou et d'Astrakhan sont encore obligés de livrer leurs opérations avec Khôkhan et Boukhara à tous les risques du désert. Cependant, en 1838, le commerce russe s'est montré assez actif sur ces divers points. Le chiffre de ses importations a été de 10,030,513 fr., et celui des exportations de 6,794,906 fr.

Le cabinet de Saint-Pétersbourg a plusieurs fois tenté de nouer avec ces pays des relations plus directes, et en 1820 notamment, M. de Négri fut envoyé à Boukhara par l'empereur Alexandre. Son ambassade était une petite armée composée de deux cents Cosaques, de deux cents fantassins, d'un corps de cavaliers bachirs et même d'un train d'artillerie. Cette mission n'eut point de résultats positifs; elle contribua cependant à donner aux Boukhares une assez haute idée de la puissance de la Russie, et à fournir au gouvernement du czar des renseignemens exacts et précieux sur un pays où les voyageurs ne peuvent pas s'aventurer sans courir les plus grands périls. M. le baron de Meyendorff faisait partie de l'expédition, et il en a été l'historien.

Les principales villes de la Boukharie sont Boukhara, Carchi, Caracoul et Samarcande, où l'on consacre l'avènement du souverain par des cérémonies religieuses. La population de Boukhara, qui, en prenant la moyenne de diverses évaluations, contient environ cent mille ames, forme un singulier mélange d'Arabes, de Kalmouks, d'Afghans, de Tartares et de Juifs. Cette grande ville n'a pas de monumens remarquables, cependant l'architecture de ses mosquées rappelle un peu les élégans dessins du style mauresque. En revanche, les caravanseraïs et les bazars y abondent, mais les produits sortis des mains boukhares sont encore dans l'enfance. Ils consistent en étoffes de coton et de soie, remarquables seulement par l'éclat de leurs couleurs, en armes bizarres, et en une quantité d'objets usuels assez grossiers qui ne peuvent être consommés que dans l'intérieur. Le commerce étranger est beaucoup plus considérable, et à toutes les époques, sous la domination d'Alexandre comme sous celle de Tchingis-Khan et de Timour, le pays que nous appelons aujourd'hui Boukharie a été la place intermédiaire du commerce de la Perse,

de l'Inde et de la Chine. Le commerce de transit, plus que tous les autres, est intéressé à s'ouvrir des débouchés, et comme la Russie est le seul pays où les Boukhares puissent écouler les richesses qu'ils ont en dépôt, leurs intérêts pécuniaires, auxquels ils sont extrêmement attachés, les amèneront, en dépit de leurs répugnances religieuses et de leur haine instinctive, à chercher les moyens de multiplier et de faciliter leurs relations avec Orenbourg, Astrakhan et Nijnej-Novogorod. Comme les Khiviens, ils ne connaissent pas d'autre mode de transport que les chameaux, et leur route, qui serait facile s'ils traversaient le khannat, s'alonge considérablement parce que des mesures fiscales et souvent des hostilités déclarées les forcent à éviter le territoire de Khiva. Si, au contraire, cette province était soumise à la Russie, la sécurité du trajet ne tarderait pas à donner une nouvelle impulsion à l'activité du négoce, et le Caboul et le pays de Kachemir, où les Boukhares font des achats considérables, deviendraient deux marchés qui réuniraient les produits des manufactures russes aux marchandises anglaises.

Le sultan de la Boukharie porte le titre d'*Emour-el-Mouménin* ou de chef des croyans. Son pouvoir despotique ne laisse pas d'être contrebalancé par l'influence des ulémas, qui entretiennent soigneusement autour d'eux l'exaltation religieuse si naturelle aux musulmans et aux Orientaux. Comme leurs frères de Turquie, ces ulémas rassemblent dans leurs mains des attributions religieuses, judiciaires et administratives. Le Koran sert de loi politique, et le gouvernement de Dieu ne peut pas avoir ici-bas d'autres organes que les prêtres. Les ulémas possèdent seuls le dépôt bien léger de la culture intellectuelle de ces contrées. Sous la dynastie des Samanides et au temps d'Avicenne, Boukhara et Samarcande ont jeté un certain éclat. Aujourd'hui, comme en Gaule et en Italie, pendant l'invasion des barbares, l'activité des esprits ne s'y manifeste plus que par des discussions théologiques, et c'est un fait à noter que cette tendance des sociétés à affecter toujours les mêmes erreurs et les mêmes futilités aux époques de désastres et de décadence. A Boukhara, la médecine ne se distingue pas de l'empirisme, ni l'astronomie de l'astrologie. Le moyen-âge s'y est perpétué dans toute sa force. L'étude de l'histoire y est nulle, et, chose bizarre, le hardi conquérant que nos trouvères et nos troubadours ont si étrangement transfiguré, Alexandre-le-Grand, sous le nom asiatique de *Iskander-Zoul-Karneïn*, enflamme aussi les imaginations boukhares. Si l'on peut trouver quelque res-

semblance entre ces provinces lointaines et l'Europe du moyen-âge, il ne faut pas désespérer de les voir un jour développer aussi les germes de civilisation qu'elles portent dans leur sein.

Le khannat de Khôkhan est situé à l'est de la Boukharie. Les villes de Tachkend et de Khôkhan, ses deux capitales, sont vastes et commerçantes. Ce khannat, dont l'organisation intérieure ressemble beaucoup à celle de la Boukharie, lui est toutefois inférieur en étendue et en population. Ces deux pays voisins sont souvent en guerre. La puissance militaire y réside tout entière dans les mains des *begs*, vrais seigneurs féodaux, qu'un caprice ou qu'une subite ardeur de pillage suffit pour mettre aux prises. Pour parvenir aux échelles de la mer Caspienne, les négocians de Tachkend suivent la même voie que les Boukhares. Comme ces derniers, ils gagneraient beaucoup à la réunion de la Khivie à l'empire russe, et cette grande puissance trouverait elle-même alors, du côté du Khôkhan, un nouveau débouché à son commerce de Chine, qui se fait entièrement aujourd'hui par Kiakhta, sur les frontières de la Sibérie.

Ce commerce, du reste, a acquis une assez grande importance pour que nous en disions quelques mots; ce ne sera point sortir de notre sujet, puisque là aussi la Russie se pose en rivale de l'Angleterre. L'effrayante distance de cinq mille huit cent sept verstes, c'est-à-dire de plus de quatorze cents de nos anciennes lieues, sépare Moscou de Kiakhta, et cependant les principaux négocians de la première de ces villes possèdent aussi des comptoirs dans la seconde. La grande expédition des marchandises a lieu dans les premiers jours du printemps; une route desservie par la poste impériale la conduit jusqu'aux limites chinoises, en passant par les gouvernemens de Moscou, Wladimir, Nijnej-Novogorod, Kazan, Wiatka, Perme, Tobolsk, Kolivano et Koskressenske. Les marchés se font à la douane de Troitz-Kossavskaya pendant un temps fixé et sous les yeux des mandarins. Les Russes y apportent des tissus de coton et de laine, des pelleteries, des cuirs ouvrés et même des grains, qui manquent souvent dans le nord-ouest du grand empire; les Chinois leur donnent en échange des soieries et du thé, dont la Russie commence à faire une grande consommation. En 1823, elle en avait importé 130,256 puds (le pud vaut 17 kilog. environ), pour une somme de 5,302,510 francs; en 1837, elle en a acheté 213,063 puds pour la somme de 8,277,204 fr. Ce dernier chiffre ne représente que le prix d'achat acquitté sur les lieux mêmes; le taux de la revente est toujours quatre ou cinq fois plus considérable. Outre les frais du voyage, les marchands de Moscou

doivent encore supporter des droits d'entrée, et la douane de Kiakhta, qui ne percevait pas 6,000,000 il y a vingt ans, a fait en 1836 une recette de 11,262,834 francs. Cet accroissement de la fortune publique, sous un pouvoir éclairé, dénote de la part de l'industrie privée des progrès que des chiffres authentiques prouveront mieux encore. La fabrication des tissus s'améliore assez en Russie pour que ses draps aient complètement triomphé à Kiakhta de la concurrence étrangère. Le tableau suivant mérite quelque attention :

	1823	1828	1833	1838
Draps russes vendus à Kiakhta.	19,711 archines (1)	228,418	447,176	961,630
Draps polonais......................	»	475,301	325,040	738
Draps étrangers....................	422,203 (2)	6,510	45	81

Le renversement de la balance s'est opéré tout-à-fait en faveur des Russes. Les draps étrangers ont, pour ainsi dire, abandonné la place; quant aux draps polonais, ils reprendront sans doute du crédit lorsque la Pologne sortira de l'état de torpeur auquel les évènemens politiques l'ont condamnée.

Le commerce de la Russie avec la Chine offre donc des résultats satisfaisans et tous pleins d'espérances que ne peuvent point compromettre les expéditions des Anglais à Khusan et à Canton. Bien loin de là, le gouvernement de Saint-Pétersbourg, sans être intimidé par les singulières proclamations du céleste empereur, et sans plus de remords que les autres *barbares*, songe aussi à satisfaire la malheureuse passion des Chinois pour l'opium. Cette idée a été inspirée en 1838 à M. le comte Cankrine, ministre des finances, par un négociant grec habile, aventureux, actif comme ceux de sa nation, et à qui de fréquens rapports avec Odessa, Trébisonde et Tiflis ont procuré une connaissance exacte du commerce de l'Asie. Ce négociant obtint du ministre plusieurs audiences pendant lesquelles il lui développa ses plans. Il lui fit observer que l'on voyait des marchands de Khiva et du Turkhestan acheter à Moscou et à Novogorod de trop grandes quantités d'opium pour qu'ils ne trouvassent pas les moyens d'introduire cette substance au-delà des frontières de la Chine. Les flancs de cet empire sont couverts de Tartares et de hordes nomades qui doivent être au besoin d'excellens agens de contrebande. Pourquoi la Russie mettrait-elle à les employer plus de scrupule que les Anglais n'en ont mis à se servir des jonques de Canton? Ce raisonnement

(1) L'archine vaut 1 mètre 25 centimètres.

(2) Dont 414,000 archines de draps de Prusse par transit.

séduisit M. le comte Cankrine, et le négociant grec ne tarda pas à obtenir le privilége de faire transporter pendant vingt ans, et aux frais du trésor, ces cargaisons d'opium jusqu'à la douane de Kiakhta. Malheureusement nous ignorons le dénouement de cette conspiration commerciale, qui, jusqu'ici, n'avait pas été ébruitée, quoiqu'elle fût bien digne d'être connue.

Tous ces détails démontrent clairement que la Russie est demeurée fidèle au double rôle que lui assigne son heureuse position. Ambitieuse, et cependant pleine de prudence, elle demande d'abord par sa diplomatie et par son commerce ce qu'elle ne croit pas pouvoir encore exiger par les armes; mais, au rebours de l'adage *si vis pacem, para bellum*, elle ne profite de la paix que pour songer à la guerre. Aussi, dans l'attente de la lutte, elle a eu le soin de se ménager l'assistance d'une armée innombrable, brave, ardente, avide de combats et de pillage; cette armée, toute semblable à celle de Gengis et de Timour, c'est le peuple des Kirghiz-Kazaks. Quelle est l'origine de cette nation à demi sauvage dont le nom lui-même nous est peu familier? Quelles sont ses mœurs? Quelles sont les phases les plus importantes de son histoire? Jusqu'à présent l'éthnographie et l'histoire n'avaient fourni à toutes ces questions que des réponses vagues et fort peu satisfaisantes. Pour combler une lacune dont souffrait la science, il fallait le travail d'un homme habile qui eût visité avec fruit le pays à décrire et compulsé les matériaux assemblés par ses devanciers et conservés dans les archives de l'état. M. de Levchine, conseiller d'état impérial, a complètement rempli ces deux conditions difficiles; aussi la description qu'il a donnée des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks mérite, à divers titres, une sérieuse attention. M. de Levchine a passé deux années dans les steppes au-delà de l'Oural. Envoyé du gouvernement russe, il a profité de tous les avantages de sa position pour entrer en rapport avec les hommes les plus capables de l'instruire de l'état du pays. Il a pénétré dans l'intérieur des différentes hordes, observé leurs mœurs, recueilli leurs traditions; enfin, pour compléter ses remarques, il a pu examiner librement les précieuses archives de la *commission-frontière* d'Orenbourg. La *Description des hordes et des steppes des Kirghiz-Kazaks*, traduite par MM. Ferry de Pigny et Charrière, est l'œuvre d'un homme grave, exact, beaucoup plus désireux d'instruire ses lecteurs que soucieux de leur plaire. Ce n'est point, du reste, un reproche que j'adresse à M. de Levchine, c'est bien plutôt le caractère principal de son livre que je tiens à préciser. Celui

qui voudrait y chercher autre chose que de la science serait entièrement trompé dans son attente. On n'y est distrait par aucun de ces ornemens frivoles destinés d'ordinaire à cacher un fonds pauvre ou épuisé; mais, à défaut de couleur locale et d'impressions pittoresques, on y trouve des faits, des observations neuves présentées avec ordre et méthode, une grande variété de documens utiles, et une érudition véritable, car elle est modeste. La partie politique de l'ouvrage est traitée avec une grande réserve, je dirai même qu'elle est presque nulle; il faut que le lecteur réfléchisse long-temps pour saisir le véritable esprit des faits qui lui sont présentés, et pour en tirer des conséquences que l'auteur n'a nullement songé à faire ressortir. La *Description des hordes et des steppes* n'en est pas moins une publication fort utile qui jette un jour tout nouveau sur l'histoire d'un peuple curieux à observer. La Russie a tenu, à l'égard de cette nation, dont l'analogie avec les Bédouins de l'Algérie est frappante, une conduite d'une habileté remarquable. Aussi, tout en laissant de côté beaucoup de faits, beaucoup de détails sans intérêt pour nous, devrons-nous surtout nous attacher à suivre, d'après M. de Levchine, les progrès des agens russes dans les steppes voisines de l'Oural.

Par une anomalie bizarre, les habitans des steppes portent dans le monde scientifique et politique un nom qui n'est pas le leur et qu'ils repoussent comme une injure. Ils n'acceptent que celui de Kazaks; c'est ainsi qu'on les trouve désignés dans les historiens persans et que les appellent les nations voisines de Boukhara et de Khiva. Le nom de *Kirghiz* appartient à une peuplade d'une origine bien distincte, qui, après avoir long-temps inquiété les marches de l'empire, a été refoulée dans la partie occidentale du Turkhestan, où elle est réduite à l'impuissance. Comme les Russes rencontrèrent d'abord ces barbares, et qu'ils ont trouvé dans le caractère et les mœurs des Kazaks de nombreux points de ressemblance avec leurs devanciers, ils ont fini par appliquer la même dénomination aux uns et aux autres, mais l'historien ne doit pas les confondre.

Les peuples, comme les individus, aiment à se créer une origine antique et mystérieuse. Fidèles à ces instincts de vanité si profondément enracinés dans le cœur de l'homme, les Kirghiz-Kazaks ont entouré leur berceau de fables plus ou moins ambitieuses et poétiques, que les vieillards transmettent avec orgueil aux jeunes guerriers de leur tribu, mais qui toutes ont une valeur historique trop légère et trop contestable pour être rapportée ici. Il suffit de dire

que les Kirghiz-Kazaks forment une branche de la race turque, et que leur nom se trouve mentionné dans les plus anciennes chroniques de la Perse et de la Chine. Ils vécurent en guerre avec leurs voisins, aussi barbares et aussi indisciplinés qu'eux, jusqu'à l'époque où Tchingis-Khan, ce dernier grand représentant de la force matérielle qui avait vaincu la domination de Rome, réunit sous ses ordres les masses hétérogènes de l'Asie pour donner au monde civilisé un dernier moment d'effroi. Les Kazaks furent soldats dans l'armée de ce grand dévastateur; à sa mort, ils tombèrent dans le lot d'un de ses fils. Mais une entreprise commune, inspirée et soutenue par l'énergique passion du pillage, pouvait seule maintenir sous une même domination des races ennemies et habituées depuis des siècles à s'entre-déchirer; aussi leurs vieilles haines ne tardèrent pas à renaître avec leurs nationalités. Sous la conduite d'un chef nommé Arslane, les Kirghiz-Kazaks, alliés au sultan Baber, fondateur de l'empire du Grand-Mogol, acquirent dans les luttes intestines de l'Asie une certaine prépondérance qui fit bientôt place à une nullité tellement complète, qu'il y a dans leur histoire une véritable solution de continuité jusqu'à l'époque de leurs premières relations avec la Russie. L'existence d'une horde nomade peut être comparée au cours irrégulier d'un torrent qui se perd dans les sables à une faible distance des lieux où il roule avec le plus de fracas.

En 1573, Ivan-le-Terrible régnait à Moscou. Sollicité par les Strogonofs, dont le commerce avait su trouver dans les steppes un nouveau débouché à quelques-uns de ses produits, le czar voulut tenter d'entrer en rapport avec les Kirghiz-Kazaks, et, dans ce but, il envoya un ambassadeur à leur chef. Mais le khan de Sibérie, qui défendait alors les restes de son indépendance contre les agressions moscovites, empêcha, par un habile coup de main, le négociateur d'accomplir sa mission; bien plus, il eut l'adresse de se faire un auxiliaire de ce même peuple que ses ennemis avaient désiré de gagner à leur cause. Malgré son courage et les secours du dehors, la Sibérie succomba, et le hasard de la guerre jeta dans les mains des Russes le neveu de Tevkel, khan des Kirghiz-Kazaks, de façon que les armes opérèrent entre ces deux nations un rapprochement cherché en vain par des voies plus paisibles. La lutte est maintenant commencée; elle demeurera sourde et languissante pendant plus d'un siècle, mais nous verrons toujours la Russie poursuivre son œuvre avec cette habileté pleine de prudence et cette infatigable ténacité qui paraissent être les bases de sa politique et les causes principales de ses succès.

Pour obtenir la délivrance de son neveu, et sans doute aussi dans la crainte de voir les Russes se tourner contre lui, Tevkel écrivit au czar pour lui faire sa soumission et celle de son peuple. Voilà l'origine première du droit de la Russie sur les hordes kazaks. Elle prit au sérieux ces protestations d'obéissance au moment même où la vanité lui en était démontrée par les inquiétudes que ses prétendus sujets donnaient à ses nouvelles colonies sibériennes. En revanche, le pays limitrophe de l'Oural faisait quelque commerce avec les tribus les plus voisines et travaillait, pour ainsi dire, à les façonner au joug qui devait finir par peser sur elles.

Au commencement du XVII[e] siècle, les Kazaks se rendirent maîtres de la ville de Turkhestan, où plusieurs de leurs chefs fixèrent successivement leur résidence. L'un d'eux, le khan Tiavka, dont le nom rappelle encore aujourd'hui aux habitans des steppes l'âge d'or de leur histoire, sut se faire respecter des *grande*, *moyenne* et *petite* hordes, qui forment la nation kirghize, sans qu'il soit possible de deviner l'origine et le motif de cette division d'un même peuple en trois branches distinctes. Tiavka se livra à quelques essais de civilisation qui furent arrêtés à sa mort, et dont les traces ne tardèrent pas à être effacées par de nouvelles guerres. Les Zungars, chassés des terres qu'ils occupaient en Chine, vinrent porter le trouble et l'effroi dans les steppes; ils s'emparèrent du Turkhestan et subjuguèrent la grande horde, qui depuis lors demeura moins nombreuse et beaucoup moins importante que les deux autres. Le reste de la nation eut aussi à souffrir des attaques des mêmes ennemis et de celles des Kalmouks du Volga et des Bachirs. Dans leur détresse, les Kirghiz-Kazaks recoururent à la Russie, qui, grace à l'influence du génie créateur de Pierre I[er], se préparait à des destinées nouvelles et glorieuses par l'accomplissement d'un grand travail intérieur.

Tout occupé de la réforme de ses sujets et de sa lutte avec la Suède, Pierre-le-Grand ne pouvait prendre une part bien active aux affaires de l'Asie, mais son regard profond mesurait l'avenir. Il comprit quels avantages politiques et commerciaux étaient attachés à la possession des steppes, et il résolut de les procurer un jour à sa patrie. Pour y parvenir, il entretint des relations avec les chefs des hordes, et il est permis de supposer que son habile politique contribua puissamment à faire naître les graves évènemens qui se passèrent de ce côté après sa mort.

En 1730, les Kalmouks, les Cosaques de l'Oural et les Zungars, plus forts et plus hardis que jamais, se pressaient en foule autour du pays

des Kirghiz-Kazaks. Aboulkaïr gouvernait alors la petite horde, et son influence s'étendait sur quelques tribus de la moyenne. Ambitieux à l'excès, mais assez habile pour ne pas s'abuser sur la faiblesse de ses ressources, le khan résolut de se servir de la Russie pour repousser ses ennemis du dehors et pour affermir sa domination dans les steppes.

Un simulacre d'assemblée publique, où ne parurent que ses partisans et plusieurs chefs de tribus séduits par le souvenir des promesses de Pierre-le-Grand, déclara qu'une soumission volontaire à la Russie pouvait seule conjurer les périls qui menaçaient d'anéantir la nation kirghize. Aboulkaïr fit aussitôt partir pour Saint-Pétersbourg une ambassade, qui vint, au nom du peuple entier des Kirghiz-Kazaks, déposer aux pieds de l'impératrice Anne l'hommage d'une perpétuelle vassalité, implorer sa protection, et promettre de combattre les Kkiviens, les Karakalpaks, et les autres ennemis des czars. Le gouvernement russe, encore animé de l'esprit de son réformateur, saisit aussitôt l'occasion qui s'offrait à lui de reculer, sans coup férir, les bornes de sa domination. Les Cosaques, les Bachirs et les Kalmouks, nations sauvages et turbulentes, campées sur le territoire moscovite sans être soumises à ses lois, se jouaient sans cesse de la tactique des troupes impériales chargées de réprimer leurs fréquentes rébellions; dorénavant les Kirghiz-Kazaks, habitués aux guerres de partisans, dont les défilés et les forêts sont le théâtre, ne serviraient-ils pas à faire rentrer dans l'obéissance ces voisins qu'ils avaient si long-temps combattus, et que la Russie leur opposerait de nouveau, si eux-mêmes se révoltaient? Les sujets barbares de l'empire se tiendraient réciproquement en échec, et le sang de ses soldats ne serait plus versé que pour de grandes causes. Enfin, si, comme Aboulkaïr en prenait l'engagement, les Khiviens, les Turkomans et les hordes voisines de la mer d'Aral trouvaient en lui un ennemi redoutable, les caravanes, mises à l'abri du pillage, colporteraient dans l'Asie centrale les produits du commerce russe. Telles étaient les espérances du gouvernement de Saint-Pétersbourg; il nous reste à voir comment il s'y prit pour parvenir à la complète réalisation de ce plan.

Les députés du khan retournèrent dans les steppes, comblés de présens pour eux et pour leur maître. En même temps, l'impératrice envoya auprès d'Aboulkaïr quelques officiers qui devaient recevoir son serment de fidélité, et un homme d'une grande habileté, Mourza-Tékelef, interprète au collége des affaires étrangères.

Aujourd'hui, comme à cette époque, à côté de la diplomatie russe,

diplomatie officielle, chargée de rédiger les protocoles et de représenter le czar auprès des grandes cours de l'Europe, il se trouve encore une autre diplomatie, tout aussi adroite que la première, et dont les services n'ont pas moins d'importance. Dans beaucoup d'occasions où la hardiesse, l'habileté, le mépris des fatigues et des dangers sont plus utiles au succès de ses vues que l'exquise politesse du langage et des manières, la Russie se sert, sans être arrêtée par aucun scrupule, d'hommes qu'elle prend partout, dans son sein et hors de chez elle, en Europe et en Asie; qu'ils soient chrétiens, schismatiques ou musulmans, peu lui importe, car, si du reste ils lui conviennent, elle saura tirer parti de la diversité même de leurs croyances. Mourza-Tékelef était un aventurier qui devait seconder à merveille ses projets sur les Kirghiz-Kazaks. Avide de renommée, brave, éloquent, et capable de parler tous les dialectes orientaux, il avait en outre la même foi religieuse que les peuples de l'Asie centrale, il était musulman. — La présence de la légation russe au milieu des Kirghiz-Kazaks ne servit d'abord qu'à exciter au plus haut degré leur défiance et leur colère. Furieux de se voir à la veille de perdre leur sauvage indépendance, ils insultèrent les envoyés de la czarine, et Aboulkaïr lui-même ne fut pas à l'abri de leurs menaces. Tékelef ne perdit pas courage; abandonné de ses compagnons, il demeura dans les steppes pour entreprendre une lutte étrange, inouie dans l'histoire, celle d'un seul homme contre tout un peuple. Son héroïque intrépidité, l'exaltation religieuse qu'il savait feindre, et surtout son éloquence à la fois mâle et persuasive, le firent bientôt passer aux yeux de la multitude pour un être d'une espèce supérieure. Mais l'ascendant qu'il prit sur une partie de la nation redoubla la haine de tous ceux qui ne voyaient en lui que l'instrument d'une ambition étrangère. Tékelef avait su échapper à plusieurs embuscades; ses adversaires résolurent alors de l'offrir publiquement en holocauste à la patrie, et, dans ce but, ils convoquèrent une assemblée générale des Kirghiz-Kazaks. Tékelef mit à profit le peu d'instans qui lui restaient. Il parcourut les diverses tribus, campa sous les tentes des chefs, qu'il séduisit en partie par des promesses, et conquit même à sa cause les plus ardens de ses ennemis. Au jour fixé, il parut seul au milieu du peuple réuni en armes dans une plaine immense. Un ancien de la petite horde, Boukenbaï, qui depuis long-temps ne voyait d'autre ressource aux maux de son pays que la protection des czars, prit la parole le premier. Il rappela les malheurs qui n'avaient pas cessé de fondre sur les Kirghiz-Kazaks, « poursuivis par les Kal-

mouks, les Bachirs et les Zungars, comme des lièvres par des chiens lévriers. » Aboulkaïr, ensuite, présenta sa démarche auprès de l'impératrice Anne sous les couleurs les plus favorables à son patriotisme et à son amour pour son peuple. Le tour de Tékelef vint enfin, et jamais les séductions de son langage ne parurent plus irrésistibles. Il fit ressortir avec tant de force tous les avantages de la réunion des steppes à l'empire, il prodigua tant de promesses, que l'assemblée convoquée pour le perdre couronna ses efforts en prêtant serment de fidélité à la Russie. Voilà certes un des plus beaux triomphes que le génie d'un homme ait jamais remportés sur les préjugés des masses.

Quoique son khan et ses députés eussent assisté au grand champ de mars de la nation, la moyenne horde, plus éloignée de la Russie, plus attachée à ses mœurs, témoigna, par une attaque soudaine dirigée contre la Sibérie, des vives répugnances que lui inspirait une suzeraineté étrangère. La petite horde commençait elle-même à s'émouvoir, lorsqu'Aboulkaïr passa le Syr-Daria pour éloigner son peuple du foyer qui menaçait de ranimer tous ses instincts nomades. L'influence du khan, jointe à l'habileté de Tékelef, amena la soumission volontaire à la Russie de la petite nation des Karakalpaks, qui campait à peu de distance du Syr-Daria. Cet exemple calma l'agitation des Kirghiz; Aboulkaïr revint camper en-deçà du Syr, et Tékelef prit le chemin de Saint-Pétersbourg, où l'on ne s'attendait plus à le revoir. Son retour rendit au gouvernement ses anciennes espérances. Bientôt une ambassade kirghize, conduite par Erali sultan, fils d'Aboulkaïr, parut avec éclat à la cour de l'impératrice et confirma toutes les paroles de Tékelef en y ajoutant mille promesses dont l'exagération n'échappa point à la sagacité du cabinet russe. Toutefois, le moment d'agir était venu. Le conseiller d'état Kirilof, qui par ses travaux sur les peuples de l'Asie avait mérité d'attirer l'attention de Pierre-le-Grand, fut choisi pour exécuter les desseins de l'impératrice. Une révolte des Bachirs ne lui permit pas de s'occuper activement des affaires kirghizes; cependant il parvint à fonder la forteresse d'Orenbourg, qui, construite au confluent de l'Oural et de l'Ori, va devenir le centre des relations de la Russie avec les steppes. Cette œuvre accomplie, Kirilof mourut. Son successeur, Tatischef, plus heureux que lui, sut, à force d'adresse et de zèle, amener Aboulkaïr à reconnaître la suprématie des czars sous les murailles même d'Orenbourg. Suivi des principaux chefs de la horde, le khan vint poser sa tente en vue de la nouvelle forteresse.

Les troupes russes défilèrent devant lui dans un ordre magnifique; l'artillerie fit entendre à ses oreilles étonnées un bruit qui lui rappela les effrayans orages de son pays. Un feu d'artifice enfin lui donna la plus haute idée de ses alliés, « assez puissans pour ravir au ciel ses myriades d'étoiles et son soleil. » L'imagination vivement frappée de tout ce qu'il avait vu, Aboulkaïr s'avança vers Tatischef et lui dit : « Sa majesté l'impératrice de Russie surpasse tous les autres souverains, de même que le soleil dans les cieux éclipse les autres astres. Quoique l'éloignement ne permette pas de la voir, cependant je sens sa grace dans le fond de mon cœur, et vous, seigneur et illustre chef, je vous considère comme la lune, éclairée de la lumière de sa majesté. C'est pourquoi je vous déclare ma soumission à elle et mon obéissance comme son fidèle sujet. Je vous félicite des victoires remportées sur l'ennemi, et vous souhaite des succès pour l'avenir. Je me mets moi-même, ma famille et mes hordes, sous la défense et la protection de sa majesté, comme sous l'aile d'un aigle puissant, promettant de ma part une soumission éternelle. Et vous, seigneur général et mon ami, je vous complimente sur votre arrivée ici; je confie à votre amitié moi et mes proches, et je vous assure ici d'une amitié réciproque de ma part (1). » Tatischef répondit au khan et lui remit un sabre qu'Aboulkaïr jura de ne tirer que contre les ennemis des Russes. Cette entrevue n'eut pas de résultats immédiats. Un peuple nomade ne se croit jamais engagé par la parole de son chef. Un grand nombre de petites tribus continuèrent de vivre comme par le passé, et plusieurs caravanes dirigées vers Turkhestan n'arrivèrent point à leur destination. Aboulkaïr lui-même, malgré ses sermens, n'était point dévoué à la Russie; son but unique était l'accroissement de son pouvoir. Ainsi, pendant qu'il ordonnait en secret d'attaquer les ingénieurs chargés de fortifier les rives de l'Oural, il fomentait dans le sein de la horde des insurrections partielles qu'il réprimait aussitôt, pour se faire, aux yeux des Russes, un mérite de sa fidélité et de sa force.

Ce jeu double ne mit pas en défaut la grande habileté du nouveau gouverneur Néplouief; sa conduite fut tout entière marquée au coin d'une politique prudente et ferme. Envoyer une armée russe dans les steppes, c'eût été l'exposer à des dangers certains, à des pertes énormes, que les succès les plus complets n'auraient point compensés. Néplouief se garda bien d'accorder à Aboulkaïr l'honneur

(1) Traduction de MM. de Pigny et Charrière.

que nos premières imprudences nous forcent de faire à Abd-el-Kader; il ne le mit pas aux prises avec des soldats braves et disciplinés; cependant, comme il fallait le punir, il lâcha contre lui les Kalmouks et les Bachirs. Surpris de cette invasion soudaine, pourchassé jusque dans ses déserts, Aboulkaïr implora la clémence du gouverneur d'Orenbourg, qui consentit à rappeler ses sauvages auxiliaires.

Du côté de l'Asie, les Kirghiz-Kazaks avaient encore d'autres ennemis dont les oppressions étaient fréquentes et terribles, c'étaient les Zungars et les Khiviens. Le gouvernement russe voulait bien châtier lui-même ses nouveaux sujets, mais il ne pouvait plus souffrir que les étrangers les attaquassent. Néplouief ouvrit des négociations avec tous les peuples de l'Asie centrale, il attira leurs chefs à Orenbourg ou députa vers eux ses aides-de-camp; il proclama bien haut que, les steppes des Kirghiz-Kazaks étant une dépendance de l'empire, il fallait les respecter comme ses autres provinces. Sans doute les invasions ne cessèrent pas; mais, à dater de cette époque, elles devinrent plus rares, et les différens chefs en répudièrent presque toujours la responsabilité.

A la mort d'Aboulkaïr, arrivée en 1749, son fils Nourali fut proclamé khan sur la recommandation de Néplouief, qui lui donna l'investiture de sa nouvelle dignité.

Depuis ce moment, la prépondérance de la Russie demeura hors de conteste. Les Kirghiz-Kazaks cherchèrent bien encore à lutter contre la domination étrangère, mais toutes leurs tentatives de révolte échouèrent si misérablement, qu'il serait superflu d'entrer dans les détails de leur agonie politique. Ce qu'il importe le plus de remarquer, c'est la marche lente et toujours sûre du gouvernement russe. Exilés au milieu d'une nuée de barbares, ses agens à Orenbourg, sans autre ressource que leur génie, ont augmenté de deux millions le nombre des sujets de l'empire, créé des débouchés à son commerce et préparé à son ambition une voie dont l'Inde pourrait bien être le terme.

Le grand travail auquel la Russie se livre aujourd'hui à l'égard des Kirghiz-Kazaks a pour but de les assimiler à ses autres sujets. C'est à Catherine II que revient l'honneur de cette difficile et chanceuse tentative. Le baron Igelstrom fut à Orenbourg l'instrument des pensées de l'impératrice. Après avoir rendu complètement insignifiante la dignité de khan par le partage des steppes en un certain nombre de districts où tout le pouvoir n'est pas confié aux mêmes mains, il a cherché les moyens de répandre dans les hordes quel-

ques idées civilisatrices. Pour rendre plus fréquent le contact des Kirghiz-Kazaks avec les autorités russes, il fit construire, sous le feu des forts de l'Oural, des mosquées et des écoles, où furent attirés les enfans des principales familles. Les vastes plaines de l'Astrakhan offrirent désormais aux pasteurs nomades un refuge contre les rigueurs de l'hiver. Enfin, on s'efforça de donner plus d'activité aux relations commerciales des deux pays. Les Kirghiz préparent avec assez d'habileté les peaux de chèvre et de mouton, et cet article forme leur principal objet d'échange. Comme tous les peuples à demi sauvages, ils ne comprennent point l'utilité de la monnaie et rejettent toutes les transactions qui se résolvent par le paiement d'une somme d'argent. Orenbourg est le marché où ils se rendent de préférence. C'est là qu'ils amènent leurs troupeaux et apportent, outre une énorme quantité de pelleteries, des tissus de poils de chameau, des *dacki*, espèce de vêtement à l'usage des Kalmouks, des cornes d'antilope, quelques graines et de la racine de garance. En 1820, ils exportèrent quatre cent onze mille têtes de bétail. Les Russes, à leur tour, leur fournissent la plupart des objets manufacturés dont ils ont besoin, tels que des chaudrons, des haches, des ciseaux, des faucilles, des étoffes communes en drap et en velours, des coffrets, de petits miroirs, des perles fausses, des cuirs ouvrés, du tabac, singulier amalgame qui ne manque pas d'une certaine signification.

Les revenus du commerce compensent outre mesure les sacrifices que le gouvernement est obligé de faire pour entretenir les forts, payer les khans, les escortes armées des caravanes, et même les agens russes qui continuent à s'immiscer dans l'administration intérieure des hordes. Toutefois, on change les mœurs d'un peuple moins facilement que sa constitution politique; quelques mots montreront combien les idées et les habitudes des Kirghiz-Kazaks ont encore gardé d'originalité et de vigueur sauvage. Les obligations de l'homme dérivent de trois sources qui sont Dieu, la famille et l'état. Quel que soit le degré qu'un peuple occupe dans l'échelle de la civilisation, toujours on retrouve en lui l'instinct ou le souvenir de ces grands devoirs, indispensables au maintien comme au développement de toute société. Les Kirghiz-Kazaks ne les méconnaissent donc pas entièrement; mais ils sont guidés par une si faible lueur, que leur marche demeurera long-temps incertaine et pénible.

Quelle est votre religion? demandait un jour M. de Levchine à deux Kirghiz : *Nous ne savons pas*, répondirent-ils. Prononcé chez nous, au sein de notre société sceptique et railleuse, ce mot

passerait peut-être pour une boutade originale; mais, là où il a été dit, il faut le prendre pour la naïve expression d'un fait. Ces mêmes hommes qui n'obéissent à aucune loi religieuse tremblent à la vue d'un sorcier, tant il est vrai que nous ressentons tous au fond du cœur et la conscience de notre faiblesse et le besoin de nous appuyer sur une force supérieure. Parmi les Kirghiz-Kazaks, les uns, espèce de manichéens, reconnaissent l'existence de deux principes et craignent le dieu du mal beaucoup plus qu'ils n'adorent le dieu du bien; les autres se livrent à toutes les pratiques d'un paganisme grossier; la plus grande partie de la nation cependant peut être considérée comme musulmane. Malheureusement, si la loi de Mahomet contient des préceptes fort sages et d'une morale presque toujours belle et vraie, les Kirghiz-Kazaks ne la connaissent que dans ce qu'elle a de défectueux et d'absurde. On ne trouverait pas dans les hordes un indigène qui sût lire et parler l'arabe; aussi tous les interprètes du Koran y arrivent du dehors. Ces étranges missionnaires, qui ont le gain pour but et la fourberie pour moyen, viennent de Boukhara ou de Samarcande chercher fortune dans les steppes en colportant des talismans, des charmes, et d'infaillibles remèdes à tous les maux. Depuis quelques années, le gouvernement russe envoie lui-même des mollahs au-delà de l'Oural et les place, en qualité de secrétaires, auprès des khans et des principaux chefs. Il est permis de croire que ces prêtres, tout en n'oubliant pas les intérêts de leur foi, ne négligent point non plus ceux du czar. Quant à la famille, que peut-elle être dans un pays où la femme est plutôt l'esclave de l'homme que sa compagne? et là où la religion se dégage à peine des ténèbres de la superstition, là où la famille est mal constituée, que peut être l'état? Une agrégation d'hommes parmi lesquels l'habitude et la force établissent un semblant de société, mais où l'on chercherait en vain une organisation raisonnable, basée sur des intérêts généraux. Quoi qu'il en soit, à défaut de sujets soumis, la steppe des Kirghiz-Kazaks peut toujours fournir à la Russie des corps nombreux de cavaliers agiles, infatigables, habitués dès l'enfance aux dangers et aux privations de toute espèce.

L'Angleterre doit suivre d'un regard curieux et inquiet tous les mouvemens de sa rivale dans les plateaux de la Haute-Asie. Un homme dont la mort affecte douloureusement et comme une perte de famille le cœur de tous ceux qui lisent ses lettres si pleines de charme, de bon sens et d'esprit, Victor Jacquemont, a caricaturé avec sa verve ordinaire ces politiques aux bottes de sept lieues, qui

franchissent en un clin d'œil les chaînes de montagnes et les déserts. Il regardait comme une chimère absurde la crainte exprimée par quelques publicistes de Londres, de voir un jour le magnifique empire de l'Inde servir de champ de bataille aux armées ennemies d'Angleterre et de Russie. Sans doute, les hommes qui font mouvoir ces deux colosses redoutent également l'heure de cette effrayante lutte corps à corps, où le complet anéantissement du vaincu serait le seul gage de la sécurité du vainqueur; mais, depuis dix ans, les évènemens ont marché avec une telle vitesse, que les spirituelles railleries de l'infortuné voyageur ont perdu quelque chose de leur force. Il faut rire encore de ces hommes d'état de carrefour qui menacent l'Angleterre d'une descente de la Russie dans la grande péninsule, sans comprendre toutes les difficultés de cette gigantesque entreprise; toutefois, il y aurait de l'aveuglement à ne point s'apercevoir des craintes très sérieuses que le cabinet de Saint-Pétersbourg inspire à la compagnie des Indes. En ordonnant, sur sa seule responsabilité et sans l'avis du gouvernement britannique, la première expédition de l'Afghanistan, lord Auckland a fourni lui-même toute la mesure de ces appréhensions. Les intrigues de la Russie en Perse avaient pris un développement tel qu'il y allait de l'avenir de ses colonies que l'Angleterre frappât sans retard un grand coup, et se mît, pour ainsi dire, à l'abri derrière les hautes montagnes du Caboul. Le plan du lord-gouverneur n'a réussi qu'à demi, et les affaires de Chine sont venues augmenter son embarras. Ce serait folie que de regarder comme facile et prochaine la chute de la puissance anglaise en Asie, mais enfin elle n'est plus dans tout l'éclat de son prestige. Quels auxiliaires excellens la Russie ne trouverait-elle pas dans ces peuples belliqueux des steppes, si jamais elle les conviait au pillage de l'Inde, à la conquête de cette *terre d'or*, comme ils la nomment, que leurs ancêtres ont déjà ravagée, et que de tout temps ils ont regardée comme leur proie! D'un autre côté, l'on se demande s'il n'y a point place en Asie pour deux empires? L'Inde anglaise n'est-elle pas avant tout une immense factorerie? Pourquoi s'obstinerait-elle à fermer ses comptoirs aux négocians moscovites?

Mais que la lutte éclate entre les deux rivaux, ou, ce qui serait tout aussi dangereux pour la liberté des peuples, que l'Angleterre et la Russie étendent chacune, sans se heurter, leur domination en Asie, les faits qui se passent sur ces plans lointains du monde politique n'en méritent pas moins toute l'attention des hommes sérieux. Forte de la position que les derniers traités lui ont faite, d'ailleurs

hardie et aventureuse comme doit l'être une nation de marins et de commerçans, l'Angleterre dédaigne de cacher que son intérêt ne soit pas l'unique mobile de toute sa politique, et ses guerres l'ont bien souvent prouvé. La Russie, au contraire, véritable fille du bas-empire, n'en appelle jamais au bras de ses soldats que lorsque ses négociateurs ont entouré la proie qu'elle convoite d'un inextricable réseau de prévenances intéressées, de dons corrupteurs et de trahisons habilement colorées. Son succès n'est plus alors qu'une simple question de temps. A la veille de signer le fatal traité d'Unkiar-Skelessi, Mahmoud disait à de fidèles serviteurs, effrayés de le voir se jeter dans les bras de la Russie, ces paroles que j'ai bien souvent entendu citer à Constantinople : *Que voulez-vous, mes amis? Au risque d'être étouffé plus tard, un homme qui se noie s'accroche à un serpent.*

Tandis que deux empires immenses agissent, l'un à ciel ouvert, l'autre dans l'ombre, et ne rêvent également que de nouvelles conquêtes, les autres nations de l'Europe, plus ou moins ralenties dans leur essor par des préoccupations domestiques, demeurent dans un état stationnaire et ne paraissent pas s'inquiéter assez des graves intérêts de leur avenir. Le danger sans doute n'est pas encore à leurs portes; on peut conjurer l'orage, mais c'est aussi en politique qu'il est vrai de dire d'une trop grande immobilité qu'elle est un symptôme de mort.

ÉDOUARD THOUVENEL.

REVUE

LITTÉRAIRE.

Il faut qu'il y ait dans toutes les choses de ce monde deux principes qui se combattent. Dans la littérature, les deux élémens qui luttent entre eux, c'est l'industrie et la pensée. L'un s'accroît aux dépens de l'autre : plus l'industrie est active et bruyante, plus la pensée est sujette à des défaillances et à des langueurs. Or, dans ces derniers temps, il est impossible de ne pas le reconnaître, c'est le côté industriel qui se développe chez nos écrivains, et qui se développe tous les jours dans de plus effrayantes proportions. On dit qu'il y a dans les ateliers d'arts mécaniques une façon de distribuer le travail qui le rend plus facile et plus rapide : s'il s'agit de faire un carrosse, l'un est chargé des roues, l'autre des ressorts, un troisième du vernis et des dorures. Nous serions vraiment tenté de croire, en voyant certaines œuvres qui se disent pourtant des œuvres d'intelligence, qu'il y a des fabriques littéraires où l'on a recours à ces procédés.

Si l'on veut chercher la cause de ce déplorable mouvement, qui pousse la plupart de nos romanciers dans des voies purement commerciales, il faut remonter à une création déjà ancienne dans le journalisme, celle du *roman-feuilleton*. La presse n'a pas assez du monde réel pour les besoins de son activité incessante, il lui faut le monde imaginaire. C'est une tendance qui n'est pas blâmable en elle-même. Qu'on fasse à la fiction une plus large part dans l'existence de tous, rien de mieux; mais plus elle sera appelée à exercer de

charmes et de prestiges, plus elle devra être une pure et brillante émanation de l'esprit, et c'est précisément cette condition que le romancier, transformé en improvisateur par la dévorante influence du feuilleton, devient moins apte à remplir. L'homme qui doit porter un jugement rapide sur les choses de la veille, prévoir celles du lendemain, s'associer aux émotions du jour, n'a que des excitations salutaires à puiser dans le mouvement hâtif de la presse quotidienne, dans les continuelles exigences de son impérieuse activité. Quand Fréron a la joue encore chaude des soufflets de Voltaire, il écrit sur *l'Écossaise* des pages presque sublimes; quand la voix de Mme Catalani vibre encore aux oreilles de Geoffroy, malgré son austérité pédante, le vieux critique en rabat trouve presque de la grace pour la vanter. Mais, si Fielding avait écrit *Tom Jones* avec l'impatience fiévreuse de quelques romanciers d'aujourd'hui, aurions-nous maintenant la figure si consciencieusement tracée de M. Alworthy? Aurions-nous le type charmant de Sophie Western? Walter Scott, Fielding, ces hommes qui possédaient la puissance inestimable de créer, auraient ils consenti d'ailleurs à briser leur talent pour satisfaire aux insatiables appétits de la foule? N'auraient-ils pas craint de voir s'épanouir moins richemen au milieu de l'atmosphère meurtrière du monde réel le beau monde de leur fantaisie? Vit-on jamais ces charmantes héroïnes qui sont sorties du feuillage d'un bosquet, comme la Julie de Rousseau, ou des vapeurs d'un lac, comme les blanches filles de Walter Scott, promener leurs robes traînantes dans cette arène, ou plutôt, pour employer l'expression d'un éminent critique, sur ce *poudreux boulevart de la littérature* qu'on appelle la presse quotidienne? Nous savons que, parmi les héros meurtris du feuilleton, il n'est pas d'écrivains de la taille de Scott ou de Rousseau, et que la triste influence de l'improvisation journalière les empêcherait d'arriver à cette hauteur, si des facultés pareilles leur donnaient le droit d'y prétendre; mais doit-on voir sans regret des talens recommandables s'aventurer dans cette voie funeste? Ici-bas, comme disent les bonnes gens, toute chose a son lieu. Laissez le tapis du bohémien sur la place publique, et le fauteuil du conteur au coin de la cheminée.

Pourtant, si l'histoire n'y perdait pas, peu importerait, nous le répétons, qu'elle fût débitée auprès du foyer ou en plein vent; ce que nous déplorons, c'est que l'histoire se ressente de l'endroit où elle est racontée. Un matin, on commence témérairement un récit dont la durée doit être aussi longue que celle d'un ministère ou d'une session; on croit de la vie et de la santé pour long-temps aux personnages qu'on met au monde : malheureusement les êtres imaginaires sont soumis comme les êtres réels à des infirmités sans nombre. Dès le lendemain, le héros devient radoteur, et l'héroïne tombe en défaillance. Le romancier avait entrepris une traversée de plusieurs mois avec des provisions pour quelques heures; il avait des décorations pour son théâtre, des costumes pour ses acteurs; il n'avait oublié que la pièce, ou plutôt il avait espéré qu'elle se ferait toute seule; et ce qu'il y a de malheureux, c'est qu'effectivement elle se fait! Elle se fait à la façon de ces proverbes qu'on impro-

visait tous les soirs, au XVIII[e] siècle, sur les théâtres de société. Grace aux excitations de toute sorte qu'on trouve dans l'affluence du public, la curiosité qu'il témoigne, les encouragemens qu'il donne, chacun finit par trouver de quoi remplir son rôle. Il y avait un drame de joué au bout d'une heure; il y a un roman de terminé au bout d'un mois. Mais ceux qui, au XVIII[e] siècle, faisaient tous les soirs ce gaspillage d'intelligence étaient de grands seigneurs propres seulement à composer quelques madrigaux pour amuser leurs loisirs et ennuyer ceux des autres, tandis que les hommes qui font aujourd'hui un usage si prodigue de leur esprit sont de véritables gens de lettres, destinés, sinon à glorifier la pensée humaine par des œuvres impérissables, du moins à comprendre l'art et à poursuivre un but élevé.

Parmi les romanciers feuilletonnistes, nous ne parlerons pas de ceux dont les œuvres sont encore enfouies sous les colonnes des journaux. Laissons-les eux-mêmes exhumer les morts qu'ils ont semés çà et là sur les champs de bataille de la presse quotidienne, pour leur donner la sépulture définitive de l'in-octavo. Aujourd'hui, parlons seulement de ceux qui se sont acquittés de ce pieux devoir envers les créations de leur esprit. *Mathilde* est l'exemple le plus frappant que nous puissions citer à l'appui de ce que nous avons dit contre le funeste mode de publication qu'ont adopté la plupart de nos romanciers. C'est un roman qui, malgré tous ses défauts, ses prétentions psychologiques, ses interminables longueurs, ses affectations un peu puériles d'élégance mondaine, excite cependant l'intérêt et justifie jusqu'à un certain point la curiosité dont il a été entouré. Je crois que cette œuvre, méditée avec soin par M. Sue, aurait eu son genre de valeur en présentant plus de correction dans son style, et surtout en paraissant sous des proportions raisonnables. Six volumes, grand Dieu! c'est plus long que les *Confessions* de Jean-Jacques. Il est vrai qu'il ne s'agissait de rien moins que de nous initier à tous les mystères du cœur d'une jeune femme.

Des connaissances complètes en pareille matière supposent chez l'écrivain des études faites autre part qu'aux écoles, et c'est une supposition qu'il est agréable de faire naître dans l'esprit de ses lecteurs. La Mathilde de M. Sue ne nous fait grace d'aucune de ses pensées. Je me souviens d'une phrase où elle dit : « Moi qui ai toujours, hélas! abusé de l'analyse. » Il faut convenir qu'elle se rend un peu justice. Je crois que les philosophes de l'école écossaise eux-mêmes seraient vaincus par elle dans l'observation de tous les phénomènes de l'ame. Du reste, ce n'est pas une psychologie pleine d'afféterie et de manière, comme celle de la Marianne de Marivaux; la finesse des détails, le soin extrême de l'examen, n'excluent pas une certaine impétuosité de sentiment, qui s'épanche avec assez de bonheur en quelques passages de ce roman. Cet amour plein d'effusion et de reconnaissance, que la jeune fille pure a pour son époux, est rendu avec force et avec charme. L'attachement qu'inspire plus tard M. de Rochegune, et celui qu'il ressent lui-même, ont le grand inconvénient des tardives amours : je ne crois pas que les dieux leur sourient. Dans le roman et dans la vie réelle, ces attachemens ont toujours

quelque chose d'incomplet. Il faut que deux ames qui se mirent, pour ainsi dire, l'une dans l'autre, ne voient pas flotter à la surface des belles ondes où elles se contemplent des images mal effacées. Et puis, ce M. de Rochegune a un caractère qui rappelle par trop aussi celui du chevalier Grandisson. Voilà un reproche nouveau adressé à M. Sue, qui nous avait toujours montré l'humanité sous une couleur si désespérante dans ses romans, et surtout dans ses préfaces pleines d'une ironie désolée. Quoique la critique fasse profession d'encourager cette tendance à des pensées plus douces, on ne peut point s'empêcher cependant de prier l'auteur d'épargner à notre mauvaise nature le dépit qu'elle ressent toujours en face d'une image trop parfaite de la vertu. La manière chevaleresque dont M. de Rochegune proclame son amour pour Mathilde à la face de tous, manque de naturel et de vérité. Le romancier tombe, d'ailleurs, dans une faute qu'on a bien des fois signalée. Après avoir prêté à son héros un langage quelque peu chargé d'effets oratoires et de métaphores, il s'extasie lui-même sur l'éloquence de celui qu'il a fait parler. Hélas! un seul homme a pu dire de lui, en rapportant ses propres paroles: « J'étais sublime. » C'est Jean-Jacques, quand, après s'être jeté aux genoux de M[me] d'Houdetot, sous les bosquets de la Chevrette, il se relève tout à coup rayonnant et inspiré. Depuis, les romanciers ont appliqué bien des fois le mot de Rousseau ou à eux-mêmes ou à leurs personnages, mais ils l'ont fait sans en avoir le droit, et le lecteur a toujours cassé leur jugement. Un seul des êtres créés par M. Sue peut disputer le prix de la vertu à M. de Rochegune: c'est M. de Mortagne, son maître. Ce vénérable vieillard n'a que deux défauts, il est bonapartiste, et il laisse croître une barbe blanche fort malséante avec les habits étriqués de notre temps. Du reste, il emploie toute sa fortune à soulager le malheur et à faire bénir son nom. Malheureusement son caractère, naturellement fougueux, donne à sa philantropie quelque chose d'impétueux et de violent qui lui attire souvent des affaires périlleuses. D'infames machinations l'ont fait enfermer sous les plombs de Venise, et, au lieu d'en rapporter la résignation soporifique dont sont empreints les *Mémoires* de Silvio Pellico, il en est revenu avec un sang plus ardent et une humeur plus aigrie. En définitive, c'est un personnage assez dangereux, car son honnêteté, qui peut l'égarer quelquefois, lui met les armes à la main aussi souvent que la bourse. Saint Vincent de Paule faisait autant de bien que lui, sans cacher sous sa soutane une ceinture garnie de poignards et de pistolets. L'amie de M. de Mortagne, la duchesse de Richeville, est la mère que les poètes dramatiques nous ont si souvent représentée, *craignant de rougir devant son enfant*. Emma, cette enfant bien-aimée, est la sensitive que nous connaissons aussi, une de ces jeunes filles comme, Dieu merci, il n'en existe pas ici-bas, qu'un seul regard peut rendre folle, qu'un seul mot peut tuer. Son ame reçoit toutes les impressions et tressaille au moindre choc; aussi il arrive qu'un souffle un peu trop fort brise un jour cette harpe éolienne. Mais, pour qu'un personnage fictif arrache une larme, il faut qu'il appartienne à cette terre, que la vie dont l'avait doué et dont le prive une imagination créatrice, ait été puisée non-seu-

lement dans l'esprit du romancier, mais dans son ame et dans celle du lecteur lui-même; quand c'est une de ces figures à demi fantastiques qui s'évanouissent avec la vapeur dont elles étaient formées, on peut éprouver une douce rêverie, on ne ressent point de véritable attendrissement. Nous avons tous pleuré sur Virginie, plus encore peut-être sur Manon Lescaut; il n'y a que les sylphes et les anges qui puissent pleurer sur Emma, car c'est pour eux seuls qu'elle est une sœur.

A côté de ces êtres parfaits, Mathilde, Emma, Rochegune, M. Sue a fait figurer cependant quelques personnages odieux et bien complètement odieux. L'auteur d'*Atar-Gull* se retrouve tout entier dans le portrait de Lugarto. Il n'est pas, dans cette ame torturée par toutes les douleurs des passions cruelles et honteuses, un seul sentiment généreux qui porte le lecteur au pardon. Lugarto est lâche, fourbe, débauché, assassin; c'est un de ces enfans maudits de l'imagination que le poète fait naître avec un sceau fatal et qu'il poursuit de son courroux. Le caractère de Lugarto est aussi invraisemblable dans sa corruption et dans sa perfidie que celui d'Emma dans sa pureté et dans sa candeur. On croit toujours qu'on découvrira un pied fourchu sous sa botte vernie. Quoiqu'il disparaisse dans une trappe, ce n'est pas encore assez : on s'attend à voir sortir des flammes de Bengale de l'endroit où il s'enfonce. Mlle de Maran a un cœur aussi haineux que celui de Lugarto, mais sa méchanceté est servie par un esprit plein de saillies amusantes; sa gaieté, toute cruelle qu'elle est, amène souvent le sourire. C'est au point de vue du monde qu'il faut se mettre pour apprécier tout le talent avec lequel ce caractère est tracé. Ursule est encore une de ces inexplicables créatures qui n'ont jamais peuplé que le monde de la fantaisie. Il y a cependant des parties naturelles et bien senties dans son rôle. Son intrigue avec un sous-préfet de province est un trait d'une douloureuse mais incontestable vérité. Sa conduite envers Mathilde est d'une noirceur pleine d'exagération. La coquetterie effrénée et perverse qu'elle déploie pour subjuguer Gontran rappelle la fameuse marquise des *Liaisons dangereuses;* ses lettres inspirent les mêmes réflexions que celles de Mme de Merteuil. Il y a des limites que le cynisme le plus impudent ne franchit pas dans ses aveux : toutes les limites sont franchies par Ursule dans sa correspondance avec M. de Lancry. Quant à son amour pour M. de Rochegune, il rentre dans la classe de ces bizarres affections qui s'épanouissent tout à coup au fond des ames les plus desséchées, comme ces plantes qu'on voit fleurir entre les fentes d'un mur à moitié détruit. Il y a de la Marion de Lorme et de la Lucrèce Borgia dans cet amour à grands élans pour un homme *au cœur noble et pur,* ainsi qu'on disait jadis. Les remords que la providence de M. Sue lui accorde au moment suprême ont quelque chose de touchant, quoique d'un peu tardif, et l'on espère après tout que le suicide n'empêchera pas son ame d'aller au ciel, au moins par le trajet indirect du purgatoire. L'homme dont elle a torturé le cœur avec tant de persévérance et tant d'art, le vicomte Gontran de Lancry, a une de ces natures qui restent foncièrement vulgaires en prenant le cachet de la classe où le sort a voulu qu'elles aient à se dévelop-

per. Pourtant la passion désordonnée qu'Ursule allume en lui jette par instans sur ses traits, effacés à dessein, de vives et saisissantes clartés. La rage impuissante qu'inspire une femme dont les baisers de la veille ne vous garantissent pas du bonheur pour le lendemain, le supplice que renouvellent à chaque instant des espérances toujours déçues sans être jamais lassées, sont rendus avec une impétuosité entraînante et une prodigieuse énergie. Mais ce qu'on ne saurait trop louer dans le roman de M. Sue, c'est tout ce qui regarde le mari et la belle-mère d'Ursule. Rien de plus vrai et de mieux senti que l'affection sans bornes de Sécherin pour la femme qui fait servir, avec une complaisance si intéressée, mais si douce, tous les trésors de son éducation mondaine aux vulgaires jouissances d'un époux au-dessous d'elle, au bonheur presque ridicule d'un intérieur bourgeois. Quand la mère de Sécherin a forcé son fils à se séparer de sa femme, en lui dévoilant toutes les iniquités qu'avait cachées sa maison, rien n'est d'une beauté plus poignante et plus réelle que la peinture du ressentiment sombre et mal contenu qu'il conserve au fond de son cœur pour celle dont l'inflexible austérité l'a privé de la seule joie de sa vie. Il y a aussi dans *Mathilde* une scène où sont abordées les grandes émotions du cœur, celle où M. Eugène Sue nous représente en face l'un de l'autre, dans une attitude presque menaçante, la mère vertueuse et rigide qui s'irrite d'être impuissante à faire oublier à son fils une femme coupable, et le fils qui compare intérieurement, avec des regrets pleins de fiel, la fraîche et joyeuse compagne qui égayait son foyer à la compagne morose et chagrine de sa destinée brisée.

Tous ces différens caractères, toutes ces situations d'ame variées et changeantes, enfin tout ce qui constitue la *partie morale* de *Mathilde,* révèle certainement chez M. Sue, ou plutôt continue à nous montrer un vrai talent d'observation et une façon profonde de sentir. D'ailleurs, on doit l'avouer, ce qui tient à la psychologie a toujours pour le lecteur, en dépit de lui-même, un charme d'un ordre tout particulier. Les livres où l'on trouve une peinture minutieuse des passions font sur nous la même impression que les traités de médecine; on suspend à chaque instant sa lecture pour s'assurer qu'on n'a aucune des maladies qu'on voit décrites. Ce genre d'intérêt plein d'émotions intimes n'est pas le seul que présente le roman de *Mathilde;* on peut encore en signaler dans ce livre un nouveau, peut-être le plus piquant de tous, celui qu'offre une étude louable et souvent heureuse des mœurs du monde élégant.

On prétend que certains traits des personnages de M. Sue ont prêté à des applications malignes. C'est un grand honneur pour le roman et un grand ennui pour le romancier, mais c'est un honneur et un ennui qui ne sont pas nouveaux. Mme de Genlis, qui, malgré le ton un peu rogue de son style et la tournure fort prétentieuse de son esprit, avait du tact, une grande habitude du monde, et vivait en définitive dans la meilleure société, Mme de Genlis s'est moquée quelque part, avec raison, de cette manie qu'on a toujours eue de voir partout des portraits. La médisance de ceux qui appartiennent au monde que

l'auteur a en vue, la sotte vanité de ceux qui, en bien plus grand nombre, veulent à toute force reconnaître des gens qu'ils n'ont jamais connus, enfin cette crédulité si vainement raillée ou maudite du public indifférent, propagent bien vite de faux bruits. Il est inutile de dire que la critique ne doit pas les répéter, à peine devrait-elle les savoir. Nous croyons qu'il y a dans le roman de M. Sue des types et non pas des portraits. Ainsi Mlle de Maran, avec ce langage dédaigneusement trivial que M. de Richelieu mit le premier à la mode, peut rappeler des souvenirs à tous. Je ne sais rien de plus vrai et de plus joli que son mot en entrant à l'Opéra : « Il doit y avoir ici toute la fleur des pois de la banque; c'est riche à faire peur aux honnêtes gens. » Puis, comme M. de Lancry lui parle des chances funestes des opérations financières, des désastres soudains de la Bourse : « Il ne manquerait plus, ajoute-t-elle, que de voir ces gens-là riches à perpétuité; ce serait d'un joli exemple pour les autres malfaiteurs. » Presque tout le rôle est écrit de cette façon ferme et enjouée, qui rappelle la bonne manière française de Lesage dans son inimitable chef-d'œuvre de *Turcaret*. Il n'y a qu'une seule scène où Mlle de Maran dépasse un peu les bornes qu'elle doit s'imposer elle-même, malgré les privautés de son rang et de son âge : c'est la scène où elle apostrophe M. Lugarto d'une façon si foudroyante sur le blason qu'il s'est fabriqué. On est trop porté, dans le roman, à forcer l'expression des visages toujours calmes et reposés des gens du monde; et puis, c'est une remarque bien puérile, mais je suis fâché que Mlle de Maran, qui montre dans l'art héraldique de si grandes connaissances, veuille voir, comme elle le dit elle-même, un exemple de blason unique dans les macles des Rohan.

Au reste, cette légère faute contre la science d'Ulson de la Colombière et du père Ménestrier est largement compensée chez M. Sue par une connaissance bien réelle du monde, et surtout par un véritable amour pour les choses de l'élégance et du bon ton. Il est amusant et curieux de voir la littérature, après avoir tant fait contre l'aristocratie au temps de sa puissance, lui ouvrir maintenant un asile et pousser même jusqu'à l'empressement son accueil hospitalier. M. Eugène Sue se sent attiré vers la distinction partout où elle se trouve : on ne peut pas nier que cette disposition si louable en elle-même n'ait ses périls et ses écueils. La science du monde, si elle n'est pas présentée avec des ménagemens infinis, est un peu comme celle dont nous parlions tout à l'heure, la *science de la femme :* elle met l'auteur à découvert et fait chercher jusque dans les habitudes de sa vie l'explication des fautes qu'il peut commettre contre l'exactitude ou contre le goût. M. Sue nous a paru se tirer fort bien de ces dangers. Peut-être donne-t-il un peu trop de soin à la peinture de l'élégance matérielle. Il y a des pages à dilater le cœur d'un sellier, d'autres à faire lire à un tapissier pour son instruction, d'autres à former le goût d'un tailleur. Et cependant tout ce luxe amuse; on aime à voir rouler sur le sable fin des avenues les voitures armoriées, on s'intéresse à l'inventaire de tous les meubles que renferme l'hôtel de Rochegune; enfin la description des vêtemens et des tentures vous fait éprouver un peu du

plaisir qu'on sent à la vue de ces étoffes vénitiennes dont Véronèse fait si bien briller les riches reflets. Toutes ces splendides décorations servent à un théâtre dont les acteurs sont choisis parmi les plus nobles et les plus brillans. M. Eugène Sue place son drame aux derniers jours de la restauration. La loge des gentilshommes de la chambre n'a pas encore été remplacée à l'Opéra par celle où les membres du Jockey-Club étalent leurs célébrités financières. Il existe encore un monde compacte et homogène, où la division ne s'est pas glissée. Puis la révolution de juillet arrive, et, après les premières épouvantes ensevelies sous les ombrages des parcs, on voit se rassembler peu à peu sur le terrain neutre des ambassades grand nombre de précoces émigrés revenus de leur exil d'une saison. Quelques-uns vont même jusqu'à risquer de poser leur talon rouge sur le tapis foulé par la botte du garde national. Dans une lettre fort amusante de Mme de Richeville, il y a un tableau où toutes ces nuances sont très finement rendues. Au reste, on ne doit pas s'exagérer le mérite de tous ces détails de la vie mondaine : ceux qui appartiennent purement à l'ordre moral donnent souvent sujet à des railleries ou à des contestations; ceux qui appartiennent en quelque sorte à l'ordre physique peuvent produire aux yeux du public des effets bizarres et peu goûtés. Qu'on se souvienne du fameux plat de *l'École du Monde*. Il faut se défier de toutes les éruditions, il n'en est pas une qui n'ait son pédantisme.

Nous voudrions pourtant ne pas avoir à adresser d'autres reproches à M. Sue que cette exactitude trop scrupuleuse à reproduire des usages sans importance, cette affectation trop sensible à mettre en évidence des bagatelles qu'on doit savoir laisser de côté; mais il y a dans *Mathilde* des défauts plus graves qu'il est impossible de passer sous silence. Le style de ce roman échappe la plupart du temps à toute espèce d'appréciation littéraire. Habituellement, c'est une causerie verbeuse; par instans c'est une déclamation sentimentale; excepté dans les rares passages que nous avons indiqués, les mots n'ont jamais cette signification précise et cette physionomie pittoresque qui donnent à un livre de la couleur et de la vie. Cependant M. Sue est bien loin d'avoir pour le style le dédain que semblent affecter plusieurs romanciers; il a très souvent au contraire des tendances vers ce qui exige le plus de soin et le plus de délicatesse dans l'art d'écrire. Il y a dans *Mathilde* des passages où l'auteur ne s'est proposé rien moins que d'imiter La Rochefoucauld et La Bruyère. Le récit est quelquefois coupé par des maximes sur l'amour, sur la vanité, enfin sur tous les sujets qui ont exercé les esprits les plus ingénieux des meilleurs siècles de notre littérature. Ces tentatives ne sont pas heureuses. Là où l'on devrait reconnaître le résultat d'une méditation laborieuse, d'une existence sagement ménagée, on sent l'influence du travail hâtif qu'impose la presse, du mouvement presque fébrile de sa funeste activité. Le roman de *Mathilde*, comme presque tous les romans-feuilletons, semble, par son style, le produit d'une sorte d'improvisation bâtarde, qui n'a même pas les tours énergiques et les effets inattendus de la véritable improvisation. On y ren-

contre plutôt des défaillances que des hardiesses. Cette expression dogmatique des gens de l'art : « Voilà une phrase qui n'est pas faite, voilà une page qui n'est pas écrite, » se présente sans cesse à l'esprit pendant cette longue lecture. Si M. Eugène Sue veut obtenir d'autres suffrages que ceux dont son dernier livre a été entouré, c'est en homme de lettres plutôt qu'en homme du monde qu'il doit se montrer l'ennemi de la trivialité. Toute la distinction possible dans les mœurs qu'on cherche à décrire n'empêche pas le style d'être commun. On parle dans les cercles les plus élégans un langage qui est aussi vulgaire pour l'écrivain que le langage des places publiques. C'est celui-là que M. Sue, dans sa précipitation, a trop souvent employé comme l'instrument qui était le plus à sa portée.

Mais en définitive, malgré les défauts inévitables d'un livre écrit à la hâte, la faiblesse du style, la diffusion, les longueurs, les affaissemens de toute espèce dans la charpente de l'ouvrage, il y a dans *Mathilde* des qualités éminentes et même, nous le maintenons, quelques parties entièrement louables. Nous ne pouvons pas en dire autant du roman de M. Soulié. Passer de *Mathilde* aux *Quatre Sœurs*, c'est quitter une longue suite d'appartemens dorés où l'on respirait à l'aise sous des voûtes hautes et spacieuses, pour s'enfermer sous le plafond écrasé d'un entresol. Les beaux meubles de Boule, les dressoirs antiques, les lits aux colonnes d'ébène, sont remplacés par la causeuse d'acajou et les fauteuils en velours d'Utrecht. La table de whist se change en table de loto. On n'est ni dans le monde élégant ni dans les dernières classes; on se trouve dans une de ces innombrables sociétés que chaque quartier de Paris renferme, sociétés sans physionomie et sans cachet, dont la voix lamentable du piano célèbre les fêtes mornes et ternes. Ce n'est pas une bonne et franche bourgeoisie comme celle de quelques tableaux flamands et de quelques contes d'Hoffmann. Plût au ciel que nous fussions à la table de maître Martin le tonnelier, chantant le verre en main les joues fraîches de sa belle fille Rosa! Non, c'est une bourgeoisie maussade, mesquine et mal à l'aise, connaissant toutes les misères et toutes les douleurs de la vanité. Encore, si on était au milieu d'honnêtes gens! mais les personnages de M. Soulié n'ont même pas le mérite d'être probes. Ce ne sont pas non plus des fripons amusans et hardis comme ceux de Lesage, pleins de verve et d'entrain dans leur cynisme, avec la casaque galonnée et le chapeau fièrement placé sur l'oreille. Ce sont de tristes fripons du XIXe siècle, avec des habits noirs, des lunettes et des gants trop larges, ouvrant la bouche pour faire des dissertations sur la rente, ou dévoiler les secrets d'un journalisme de bas étage. Il n'y a pas même dans les entraînemens de la presse quotidienne et dans la précipitation qu'elle impose au travail des excuses suffisantes pour une pareille œuvre. Si l'on voulait trouver quelque chose qui eût de l'analogie avec ce déplorable roman, il faudrait toucher à une littérature qui ne doit point avoir de place dans cette *Revue*. Le héros de M. Frédéric Soulié s'appelle Félix Morland Trucindor. Ceux qui se souviennent de la gravure si populaire de *la Famille du mauvais*

sujet peuvent se faire une idée des *Quatre Sœurs;* c'est de l'art de la même nature. Quatre sœurs dont l'une s'attache à un séducteur vulgaire, et dont les trois autres épousent des escrocs, voilà les personnages que M. Soulié met sous nos yeux pendant le cours de quatre volumes, je veux dire de trente ou quarante feuilletons. Il y a chez presque tous les lecteurs de justes répugnances pour cette initiation aux mystères honteux de la vie parisienne, dont M. de Balzac a fait un si grand abus. La curiosité qu'éveilleraient ces peintures de vices est un sentiment qu'il faut réprimer. Le sang vaut encore mieux que la fange; il est moins dégradant pour un peuple d'applaudir à la mort vaillante d'un taureau qu'à d'immorales bouffonneries. Je préfère le temps où M. Soulié faisait retentir les planches du théâtre, dans ses drames sanglans, de la chute des corps mortellement frappés, à celui où il nous fait sonder, dans un roman d'analyse, mille plaies odieuses qu'on est heureux de n'avoir point vues. Le style des *Quatre Sœurs* est dans un parfait rapport avec le fond de l'ouvrage. M. Soulié, qui veut nous donner une idée de l'élégance d'une actrice, nous conduit dans un boudoir *truffé de meubles*. A chaque instant, ce sont des conversations qui vous feraient prendre la fuite si on venait les tenir à vos oreilles, des conversations comme celles que M. de Balzac aime tant à prolonger dans ses livres sur des roueries d'usurier ou d'agioteur. Quand le dialogue est honnête, c'est-à-dire quand M. Trucindor paraît, nous pouvons croire que nous assistons, dans une loge du Vaudeville, à quelques-unes de ces pièces qu'on crée pour le héros des *Impressions de Voyage* ou du *Plastron*.

M. Frédéric Soulié a dans l'imagination une force incontestable. Il peut tenir en main les fils de mille intrigues, qu'il noue et dénoue à sa volonté. Quelques-uns de ses romans présentent des complications prodigieuses, qui exigent de la part des lecteurs une attention fatigante, mais finissent quelquefois par produire sur les esprits une vive impression. Son influence ne peut pas s'exercer dans un monde littéraire, car, en littérature, l'influence ne s'exerce qu'avec le secours du style, et M. Soulié paraît ne s'être jamais préoccupé du style; mais elle peut régner sur ce public trop nombreux qui cherche des émotions dans la vie imaginaire à défaut de celles que lui refuse la vie réelle. Chez lui, tout se revêt de ces formes matérielles et sensibles que les yeux de la foule distinguent de loin. Dans ses drames, l'action de la fatalité ou de la justice ne s'exerce pas d'une façon occulte comme dans les poèmes antiques, elle est représentée par des juges et par des gendarmes. Enfin c'est une de ces natures qui semblent appartenir à l'ordre physique plutôt qu'à l'ordre moral, un de ces talens qui occupent les appétits ardens et les curiosités avides auxquels les émotions de la cour d'assises ne suffisent pas. Long-temps M. Soulié s'en tint au moule du drame et du roman; mais il vint à se présenter tout à coup un nouveau moyen de parler à la multitude et de répondre à ses besoins. On inventa l'action journalière de la fiction sur les masses; M. Soulié dut embrasser une pareille innovation avec ferveur. Eh bien! si robuste que fût son organisation, elle a succombé aux fatigues de la presse quotidienne. Il est

l'exemple le plus frappant qu'on puisse citer pour montrer ce qu'il y a de fatal et de destructeur dans le tourbillon où le journalisme entraîne la plupart de nos écrivains. Ce mérite de hardiesse dans les conceptions et de force dans l'enchaînement des faits, qui rachetait chez lui les négligences innombrables du style, s'est presque entièrement effacé de ses œuvres. Celle que nous avons sous les yeux ne présente pas plus de vigueur dans le dessin que de finesse dans le coloris. M. Soulié doit y prendre garde : les excitations de la presse font passer le talent par les mêmes phases que celles où les excès précipitent le corps. On ne meurt point sur la brèche, comme on l'avait d'abord espéré; il faut subir la maladie de langueur. Les cordes de la lyre, dirai-je pour me servir d'une expression un peu dithyrambique, mais qui rend bien ma pensée, les cordes de la lyre ne se brisent pas sur un son éclatant; elles s'affaiblissent d'une façon graduelle, jusqu'à ce qu'elles cessent entièrement de se faire entendre. Quoique *les Quatre Sœurs* soient d'un genre tout différent de *Mathilde*, la même cause a produit les mêmes effets dans ces deux livres; pour tout ce qui regarde la monotonie, la diffusion et la faiblesse, on peut adresser à M. Soulié les mêmes reproches qu'à M. Sue.

Parlons maintenant d'un écrivain dont le nom devrait nous entraîner bien loin des idées soulevées par M. Soulié. M. de Bernard était dans ses débuts, et par le style et par la conception de ses œuvres, en dehors de toutes les exagérations dont le goût public commençait à se lasser déjà. On ne trouvait en lui ni cet esprit fastidieux d'analyse qui poussait certains romanciers des régions de la métaphysique à celles de la médecine, ni ce besoin violent d'émotions qui transportait dans l'art cette puissance du glaive qu'on voudrait proscrire de la société. C'était un de ces hommes qui se rattachent à leur époque par des observations ingénieuses plutôt que par des enthousiasmes passionnés. M. de Bernard n'a pas une de ces natures qui se révoltent contre l'atmosphère au milieu de laquelle elles sont obligées de se développer. Il ne semble jamais éprouver cette nécessité qui s'impose constamment à quelques écrivains, de placer sur le théâtre plus élégant du passé les scènes que leur imagination enfante. Il est des poètes qui ne pourraient renoncer ni à l'habit de velours ni à la poudre, qui ne consentiraient pas à peindre un gentilhomme sans épée, un tabellion sans écritoire, une grande dame sans paniers. M. de Bernard, comme un de nos auteurs comiques dont on apprécie depuis long-temps la verve facile, sait aussi bien s'arranger des costumes de son siècle que de ses mœurs. Il peint ce qu'il a sous les yeux sans demander à l'art de faire subir aux objets des transformations magiques. Un banquier chez lui n'a pas plus le langage de Turcaret qu'il n'a sa volumineuse perruque et sa veste de drap d'or. Il est heureux qu'il y ait dans la littérature de semblables esprits, traitant sans dédain la société qui les a produits, et s'accommodant de ses défauts en sachant les décrire avec un enjouement railleur. Si, au milieu du XVIIIe siècle, Lesage eût rêvé paladins, et Marivaux courtisans de François Ier ou mignons d'Henri III, nous n'aurions pas les chefs-d'œuvre qui complètent

pour nous, avec les peintures de Boucher et de Greuze, le plus gracieux côté de cette époque. Mais il est un écueil bien facile à pressentir pour les talens qui côtoient ainsi, d'une façon prudente et avisée, les réalités de la vie : c'est la vulgarité, cette vulgarité dont les poètes ont tant d'effroi, que, pour fuir les bords où on la rencontre, ils s'enfoncent souvent dans les profondeurs les plus nébuleuses d'un océan inconnu. M. de Bernard n'avait qu'un moyen de l'éviter : c'était de produire avec sobriété et mesure, en se tenant le plus possible dans la voie qu'il s'était ouverte par ses premiers ouvrages. Si quelqu'un devait rester à l'écart du mouvement du journalisme, c'était lui. Quand un roman appartient déjà à la vie réelle par le sujet, s'il s'y rattache encore par le style, c'est-à-dire si le dialogue garde toute l'incorrection et toutes les redondances de la conversation ordinaire, il reste peu de place à l'art; le dernier livre de M. de Bernard nous le prouve. Presque toutes les productions qu'il a réunies sous un même titre : *l'Écueil*, ont paru, à différentes époques, dans des feuilles périodiques. Il y a toujours, chez M. de Bernard, des aperçus pleins de finesse; mais, au lieu de les relever, comme il le faisait jadis, par un tour recherché, quelquefois même un peu prétentieux dans l'expression, il les rend avec les mots qui se présentent. Ce n'est pas le ton animé d'une causerie, car dans la causerie il y a des interlocuteurs qui provoquent aux saillies; c'est plutôt le ton familier d'une correspondance. On dirait une plume qui a peut-être écrit déjà vingt longues épîtres, et dont la rapidité s'est accrue au fur et à mesure qu'elle était moins sévèrement guidée par la réflexion. L'auteur du *Nœud gordien* et de *Gerfaut* savait quelquefois donner à ses œuvres un cachet particulier par une discrétion que recommande bien vainement la critique à la plupart des écrivains de nos jours. Je me souviens d'un de ses contes dont le dénouement est un modèle de cet ingénieux procédé qui consiste à laisser au lecteur le soin de compléter une action habilement inachevée. Comment faire agir ces ressources de l'art qui demandent tant de soin et d'attention, quand chaque heure employée à réfléchir doit diminuer une mesure de temps qu'il n'est pas possible d'augmenter? Si un poète dramatique était obligé de travailler derrière un rideau près de se lever sur chacune des scènes de son œuvre au moment où il la termine, comment pourrait-il s'occuper des finesses du dialogue et de ces mille convenances théâtrales qui font souvent tout le succès d'une pièce? Nos romanciers se sont mis dans cette position bizarre : s'il y a quelque chaleur dans ces écrits qu'ils livrent fragment par fragment, les cris d'impatience du public peuvent pénétrer jusque dans la retraite où ils travaillent; si leur verve est glacée, le bruit des bâillemens de l'auditoire peut venir les troubler dans leurs efforts. Un état d'exaltation dangereuse ou de découragement funeste, voilà tout ce que peut amener, pour eux, ce contact perpétuel avec leurs juges de chaque jour.

Parmi les fantômes des mois écoulés que nous évoquons tour à tour, en voici deux, et deux des plus aimables sans nul doute, qui d'abord n'avaient pas attiré nos regards. *La Petite Reine* et *Madame de Rieux* sont, je crois,

les aînées de *Mathilde*. Les héroïnes de Mme Reybaud n'ont pas souffert pendant le cours d'autant de volumes que l'héroïne un peu *écrivassière* de M. Sue; mais leurs douleurs, pour avoir pu se renfermer dans un seul in-octavo, n'en ont pas été moins vives et moins poignantes. *La Petite Reine* est un roman plein de terribles scènes qui rappelle parfois *le Dernier des Mohicans*. Toutefois, malgré l'incontestable intérêt qui vous captive dans les dernières productions de Mme Reybaud, nous n'y retrouvons plus au même degré qu'autrefois ce talent si flexible et si hardi auquel nous devons *Théobald, Claude Stocq*, et tant d'autres récits émouvans.

Si un talent comme celui de M. Soulié, un talent dont la puissance pourrait presque s'évaluer d'une façon numérique et brutale comme celle des machines à vapeur, dont on pourrait dire par exemple : « C'est un talent de la force de dix romanciers, pouvant donner par an de vingt à trente in-octavos; » si une imagination comme celle qui a conçu les *Mémoires du Diable*, *la Confession générale*, et tant d'autres entreprises effrayantes; en un mot, si la plus robuste de toutes les organisations littéraires vient à se briser dans les rouages implacables du journalisme, quel sera le sort d'un esprit qui doit tenir de la nature elle-même des organes fins et délicats? *Madame de Rieux* a été publiée par feuilletons; nous savons que plus d'une héroïne de Mme Reybaud mêle en ce moment sa voix éloquente ou plaintive aux cris qui se poussent dans la mêlée politique de tous les jours. Ce qui distinguait surtout l'auteur des *Deux Perles*, c'était une louable étude de cette couleur locale dont on s'est si vivement préoccupé, il y a dix ans, des efforts de style quelquefois heureux, constamment soutenus, enfin quelque chose qui sentait la méditation et le travail sans nuire aux effets de l'harmonie gracieuse et facile à saisir que doit présenter toute œuvre d'imagination. Le développement de ces précieuses qualités exige dans la vie littéraire un grand calme et un grand recueillement. J'aimerais à montrer à Mme Reybaud ce qu'elle a été et ce qu'elle pourrait être pour lui faire comprendre quel danger elle court dans les voies nouvelles où elle s'engage. J'ai sous les yeux deux volumes intitulés *Espagnoles et Françaises*, où sont rassemblées plusieurs productions publiées à différentes époques de sa carrière. Je ne puis pas dire qu'il y ait dans ce livre quelques-unes de ces créations presque divines dont l'esprit conserve et bénit long-temps les traces enchantées. Après l'avoir fermé, je n'ai pas sous mon front, comme en fermant *Werther* ou *Manon Lescaut*, le regard de deux yeux noirs ou le sourire d'une bouche vermeille que je n'ai jamais vus et dont je me souviendrai toujours. Je n'ai pas eu une de ces dangereuses et séduisantes visions que les gens d'église cherchaient jadis à conjurer en brûlant les romans; mais il me reste des émotions qui ont du charme, et que je savoure doucement jusqu'à ce qu'elles s'éteignent tout-à-fait après s'être graduellement affaiblies. On trouve, en lisant *les Deux Perles*, un récit plein d'une mélancolie douloureuse, habilement encadré dans un tableau des mœurs à la fois austères et passionnées de l'Espagne. L'Espagne est une con-

trée chère à Mme Reybaud; son esprit s'est vivement préoccupé de ce mélange d'idées gracieuses et de sombres conceptions qui nous frappe dans ce pays, où les peintres font leurs Vierges si attrayantes avec l'expression mutine de leurs brillantes prunelles, et leurs Christs si repoussans avec leurs corps tout couverts de plaies. Elle aime à faire comme Zurbaran, qui a mis auprès de la tête hideuse et gigantesque d'Holopherne une Judith élégante et frêle, dont la main ne pourrait jamais soulever son affreux trophée. Cependant, tout en se plaisant à ces contrastes, Mme Reybaud s'efforce d'en adoucir les effets : si elle ensevelit le dénouement d'un drame mystérieux et terrible dans les profondeurs embaumées de quelque jardin, c'est pour que le sang qu'elle est obligée de répandre soit bu bien vite par une terre en fleurs. Elle n'a pas repoussé les images funèbres qui assiégèrent avec tant de persistance, il y a dix ans, les cerveaux de nos romanciers; mais mille délicatesses féminines de pensée et de langage empêchent leur éclat lugubre de jeter sur ses œuvres des reflets trop effrayans. Dans l'analyse des passions, dans la manière de poser et de défendre les principes, dans tout ce qui constitue la partie morale du talent, Mme Reybaud a la même retenue que dans ce qui en est pour ainsi dire la partie matérielle. Une seule fois, à une époque où l'on avait vu s'élever de tous les côtés des apôtres d'une prétendue régénération sociale, où presque tous les romanciers étaient brouillés avec le mariage, où chaque page des livres nouveaux contenait une apologie de la femme et une diatribe contre son tyran, Mme Reybaud crut pouvoir, dans son roman de *Deux à Deux,* hasarder son plaidoyer en faveur de la victime dont tout le monde embrassait la cause; mais elle le fit sans trop d'aigreur pour la société et de haine pour le code civil. Dans la suite, elle ne manifesta plus jamais ces velléités réformatrices. *Espagnoles et Françaises,* ces nouvelles que nous avons choisies pour montrer quelle mesure cette intelligence distinguée pouvait remplir, sont complètement exemptes de toute tendance ambitieuse. Un sentiment de la réalité, qui répand de la chaleur et de la vie, une remarquable énergie dans les peintures du cœur, quelquefois des tendances à des pensées élevées, voilà ce qui fait, avec la poésie des descriptions et le luxe des détails, le charme de ces contes dont nous rappelons aujourd'hui le souvenir à Mme Reybaud. Ce n'est pas que ses dernières productions aient perdu toute trace de ces aimables et sérieuses qualités. Loin de faire un contraste frappant avec les œuvres du passé, *Madame de Rieux* rappellerait plutôt sa meilleure époque littéraire. Ainsi les chastes confidences de l'ame y font souvent place à des emportemens d'éloquence, et jusque dans les descriptions qui sont d'ordinaire abondantes et poétiques, on trouve ce besoin, ou, pour mieux dire, cette habitude d'émotions qui caractérisait une école dont l'influence s'est bien affaiblie. Quand Mme de Rieux va errer à travers les vastes campagnes de l'Amérique, c'est presque toujours un air de tempête qu'elle respire; le soir, si elle ouvre sa fenêtre pour contempler le ciel, il y a dans l'espace *des nuages inquiets,* suivant la belle expression d'un poète, et le vent qui s'élève des profondes allées du jardin lui apporte des exhalaisons brû-

lantes. Le dénouement nous ramène aussi au temps où les romanciers avaient enlevé à l'amour son vieux guide mythologique, la folie, pour le faire escorter de la mort. Mais ce qui nous reporte d'une façon malheureuse à une époque plus récente, c'est l'action qui est moins fortement nouée, le style qui présente quelques négligences. Voilà, je crois, des défauts dont la cause est bien facile à découvrir et partant à faire disparaître. Mme Reybaud a conservé ce talent de paysagiste qui, chez plusieurs écrivains d'aujourd'hui, vivifie des créations malsaines, en faisant circuler dans le livre un air chargé de bonnes et fraîches odeurs. Elle excelle toujours à faire murmurer doucement le feuillage des saules du sentier, et surtout à étoiler de roses blanches les sombres massifs du parc; mais, hélas! de quels lieux s'élèvent maintenant tous les bruits enchanteurs, tous les tendres parfums qu'elle rassemble? D'un feuilleton, c'est-à-dire d'une sorte de galerie souterraine construite sous les colonnes d'un journal, comme un passage aux voûtes écrasées sous les rues bruyantes d'une ville. Est-ce bien là que peuvent s'épanouir tant de floraisons et de senteurs!

Quel triomphe ce serait pour nous, si, après avoir protesté contre l'influence du feuilleton dans l'art, après l'avoir attaquée de toutes nos forces, nous avions sous les yeux quelque ouvrage fait avec talent et conscience, que nous pourrions montrer en disant : Voilà un livre dont l'intrigue n'a pas été livrée au hasard, dont le style n'a pas un caractère hâtif, dont les pensées ne viennent pas d'une inspiration journalière; voilà un livre qui rappelle les beaux jours de notre littérature. Hélas! nous avons sous les yeux l'*Émerance* de Mme Ancelot. Oui, *Émerance* arriverait merveilleusement à propos pour montrer tout ce qu'une œuvre gagne en distinction et en fraîcheur à ne pas s'être trouvée déjà en contact avec le public. Mon Dieu! quelle occasion notre conscience va sans doute nous faire manquer! Il aurait été si agréable de dire : « Mme Ancelot vient de nous donner un roman qui, au milieu de ce gaspillage intellectuel, repose la pensée sur des études intelligentes et sérieuses. Son livre est plus qu'un tableau piquant des mœurs du monde, c'est un ouvrage où les plus grandes questions de l'ordre social sont traitées à chaque instant dans des pages pleines d'une verve éloquente. Toutes les classes sont passées en revue, toutes les opinions sont jugées; et, au milieu de tant d'ingénieuses satires, de tant de réflexions mordantes, de tant de peintures douloureusement vraies, l'auteur a trouvé place pour une pure et charmante création qui rappelle tout ce que la poésie a de plus éthéré. Son Émerance pourrait être née comme Éloa d'une larme divine tombée sur la terre, etc. » Ces éloges seraient d'autant plus doux à prononcer qu'ils répondent tous à des prétentions manifestement exprimées dans le roman de Mme Ancelot; et quel espoir plus propre à séduire que celui de se rencontrer avec l'auteur dans le jugement qu'on portera sur son œuvre! Pourquoi faut-il qu'il y ait en nous une autre voix impérieuse et rogue, qui veuille forcer au silence cette voix caressante que nous aimerions tant à laisser parler?

Le livre de Mme Ancelot est dédié à M. Emmanuel Dupaty, le livre de Mme An-

celot s'appelle *Émerance*. Je crois que maintenant nous en savons assez pour espérer de nous en faire une idée exacte, même avant de l'ouvrir. Un livre dédié à M. Dupaty ne doit pas être dans sa forme un livre novateur. Il faut, pour qu'il puisse plaire à celui dont on lui a donné le patronage, qu'il ait un tour malin et délicat rappelant l'atticisme de l'empire. Le roman de Mme Ancelot pourrait bien être empreint d'une raillerie légèrement sceptique; je craindrais même pour lui quelque chose d'un peu voltairien, s'il ne s'appelait pas heureusement *Émerance. Émerance!* Voilà qui me jette dans un monde d'idées tout différent. C'est un nom qui annonce une nouvelle sœur des anges. Le *Génie du Christianisme* nous a fait expier *Candide,* et je crois entendre les sons de la harpe de M. d'Arlincourt. Eh bien! je le demande à tous ceux qui viennent de lire cet ouvrage *philosophico-poétique,* n'est-ce point là le mélange qu'on y trouve? Voltaire, tel qu'il a été compris par les académiciens de l'empire; Châteaubriand, tel qu'il a été imité par les troubadours de la restauration.

Les deux pièces de Mme Ancelot qui représentent les deux cordes de sa lyre, c'est *le Château de ma Nièce* et *Marie*. On a beaucoup parlé du marivaudage du *Château de ma Nièce*. Il y a dans cette petite comédie une façon de comprendre Marivaux, qui m'a toujours rappelé la façon dont Mlle Mars comprenait les modes du XVIIIe siècle. La grande actrice, attachée au costume qui avait rehaussé jadis l'éclat de sa beauté, n'avait jamais d'autre souci que de rétrécir les manches trop larges et de raccourcir les tailles trop longues. C'est ainsi que Mme Ancelot réduit à des proportions étriquées et mesquines ce charmant langage de notre vieille comédie, plein d'une si gracieuse ampleur. Elle a la tradition de Marivaux telle qu'aurait pu la lui transmettre Andrieux. Quant à *Marie*, c'est un drame écrit dans une phraséologie plus moderne. Les douleurs récemment inventées de la femme y sont racontées d'une façon ambitieuse. Enfin, on doit reconnaître qu'il s'y trouve un genre de déclamation encore inconnu au temps de La Harpe et de La Chaussée. C'est des deux manières combinées du *Château de ma Nièce* et de *Marie* qu'est né le roman d'*Émerance*. Je crois pourtant que la manière de *Marie* domine. Un jeune homme à l'esprit exalté et au cœur candide, M. Antonin Dermond, arrive à Paris avec un grand ouvrage sur lequel il fonde tout l'espoir de son avenir. Il n'est pas difficile de s'imaginer quelles déceptions il rencontre dans le séjour de toutes les grandeurs et de toutes les misères. Mme Ancelot se livre à ces exagérations déclamatoires dont on a déjà fait un si grand abus sur la puissance et sur la vénalité des journalistes. Pour ce qui nous regarde, nous n'avons reconnu personne dans les sombres portraits qu'elle a tracés de ces *tyrans de l'opinion publique*. L'auteur d'*Émerance,* qui ne visait à rien moins qu'à présenter un tableau de la société tout entière en la décrivant dans chacune de ses classes, a voulu nous introduire aussi dans l'intérieur des salons aristocratiques. Le roman de Mme Ancelot nous prouve qu'il ne suffit pas d'être initié aux usages du monde pour en reproduire les

mœurs dans une œuvre d'art. Les écrivains du monde sont souvent au contraire ceux qui s'entendent le plus mal à peindre ce qu'ils ont sans cesse sous les yeux. Les uns croient qu'il faut conserver soigneusement dans le style toutes les négligences de la conversation; les autres s'imaginent qu'il ne saurait y avoir, pour traduire la pensée écrite, des expressions trop recherchées et trop pompeuses. Mme Ancelot appartient en littérature à cette dernière école. Mais, si elle affectionne les tours les plus ambitieux du langage, elle dédaigne souvent les humbles règles de la grammaire. Quant à la disposition même des scènes, je m'empresse de le reconnaître, elle n'est pas plus théâtrale dans ce roman que dans toutes les œuvres où l'on a voulu peindre le monde, que dans *Mathilde* par exemple. C'est la même exagération d'effets dramatiques; au milieu d'une soirée, un homme à la voix *mâle et éloquente* provoque tout à coup entre lui et ceux qui l'ont attaqué dans ses affections les plus chères une explication décisive; ou bien, à la fin d'un bal, une femme élégante et parée raconte d'un ton élégiaque les souffrances de sa vie intime en forçant tous ceux qui l'écoutent à *respecter ses nobles malheurs*. Il y a dans *Émerance* un M. de Vergennes qui n'aurait eu rien à envier au prince d'Héricourt de *Mathilde*. La scène où la baronne de Valincourt raconte les douleurs qu'elle a subies pendant vingt ans de mariage aurait aussi bien pu se passer dans l'hôtel de Mme de Richeville que dans celui de Mme de Savigny.

Nous avons trouvé pourtant dans Mme Ancelot une innovation dont elle peut réclamer entièrement l'honneur. L'auteur d'*Émerance* a imaginé de faire paraître comme comparses, sur le théâtre où jouent ses acteurs, des personnages de la vie réelle conservant leurs véritables noms. M. Guizot avait déjà posé dans *Gabrielle;* aujourd'hui nous avons la princesse Czartoriska, M. Martinez de la Rosa, et bien d'autres encore qu'on a pu maintes fois rencontrer. C'est une manière ingénieuse de dire des choses aimables aux personnes de sa société; on donne un souvenir à chacune d'elles. Maintenant on s'acquittera de ses devoirs de politesse par cartes de visite, par lettres et par romans.

Mais c'est nous occuper trop long-temps d'une œuvre qui n'appartient pas plus à l'art véritable que les proverbes qu'on peut jouer l'été sur un théâtre de château. Revenons aux écrivains purement littéraires. Hélas! il y a pour ceux-là, dans la vie du journalisme, un dissolvant aussi dangereux que celui qui existe dans la vie du monde. Il s'exerce une double action également funeste du public sur les écrivains, et des écrivains sur le public. Chez les écrivains, c'est une sorte d'excitation fébrile qui fait éclore la pensée avant le temps, mais la fait éclore incomplète et chétive; chez le public, c'est un besoin toujours plus impérieux d'une nourriture forcément malsaine. Autrefois on ne donnait guère aux exigences de l'imagination que quelques heures de la soirée employées à lire un roman nouveau ou à voir jouer une pièce en vogue. A présent, c'est chaque matin que le monde imaginaire fait irruption dans la vie réelle. Nous ne sommes pas de ceux qui s'exagèrent la funeste influence

du roman. Pourtant, qu'un père de famille, rempli de préjugés, si l'on veut, mais enfin rempli de préjugés honnêtes, puisse lui défendre son foyer sans se condamner à ne plus rien savoir de tout ce qui se passe au dehors! Que *la Chambrière* et *la Vieille Fille* ne pénètrent pas de force chez lui avec la liste des jurés et le résultat des élections!

Enfin, ce n'est pas seulement l'art qui se perd, ce sont les mœurs littéraires elles-mêmes qui sont altérées chaque jour par les habitudes vénales et légères qu'engendrent ce trafic d'intelligence et ce gaspillage de pensées. Autrefois, dans ce fameux XVI[e] siècle qu'on ne peut jamais nommer sans rêver périls et entreprises, quand on se sentait le cœur hardi et l'esprit audacieux, on suspendait à son côté une rapière pour aller chercher fortune. Maintenant, pour les coureurs d'aventures, c'est la plume qui remplace l'épée. Mais, si l'activité qui s'exerce dans le monde matériel sur des théâtres périlleux, comme celle des soldats ou des gens de mer, est plus dangereuse pour le corps que l'activité qu'on déploie dans le monde moral, je crois qu'elle est meilleure gardienne des forces de l'intelligence et surtout de la dignité du cœur. Après avoir eu le bras mutilé à Lépante, après avoir passé nombre d'années sur les galères; enfin, après avoir fait de son corps, en l'exposant à tous les nobles périls de la guerre, un vêtement glorieux, mais délabré, pour sa pensée immortelle, le vieux Cervantes avait, je crois, plus de jeunesse et de fraîcheur sous son front basané que tel aventurier littéraire de notre temps qui n'est jamais sorti de l'atmosphère malsaine où naissent les filles de son imagination. Il faut se souvenir que le royaume de la fantaisie est borné pour chaque homme à l'étroit espace que les parois de son crâne peuvent contenir : quand on se fatigue à le parcourir dans des excursions désordonnées, on devient semblable au Fantasio de M. de Musset, qui se plaint de ce que les détours de son cerveau lui sont plus connus que les carrefours et les rues de la maudite ville qu'il habite. Un artiste doit donc voyager à petites journées dans le monde de son imagination, en faisant des haltes prudentes pour ne pas l'avoir trop rapidement parcouru; car, une fois qu'il en est venu à ne plus rien rencontrer qui ne lui cause de la lassitude ou du dégoût, il ne peut se livrer qu'à une exploitation mercantile de son intelligence, et c'est alors qu'après avoir perdu la fraîcheur de ses sentimens, il perd aussi leur dignité. Au lieu de se trahir par la rareté des productions, son impuissance se manifeste au contraire par une incroyable abondance d'œuvres diffuses et négligées. Du moment qu'on ne se propose plus d'autre but qu'un gain journalier et quelques éloges éphémères, comment pourrait-on s'isoler dans un rêve et suspendre son existence à une pensée unique? Quand Jean-Jacques composait sa *Nouvelle Héloïse,* il aurait chassé toutes les ombres qui seraient venues se mettre sous les allées de la Chevrette, devant les fantômes de sa Claire ou de sa Julie. Un seul roman suffisait pour occuper toutes les facultés aimantes et toutes les forces créatrices de cette ame si puissante. A présent nos romanciers en publient deux ou trois en même temps. Ils ont une nouvelle commencée dans un journal, une nouvelle à

moitié terminée dans une autre. Ils ressemblent à ces riches manufacturiers qui surveillent à la fois plusieurs usines en pleine exploitation.

Autrefois il y avait dans la littérature des groupes d'écrivains qui, rangés sous un même drapeau, s'avançaient vers un même but. Dans ces phalanges qu'unissaient des sympathies communes, tous ne prenaient point une part semblable aux luttes de la politique ou aux discussions littéraires. Les uns s'attachaient aux principes sociaux, les autres à ceux de l'esthétique; mais tous formaient une réunion compacte et pour ainsi dire solidaire. Le poète ou le critique ne donnait point par ses tendances au publiciste ou au pamphlétaire un perpétuel démenti. A présent des écrivains, dont les œuvres paraissent côte à côte devant le public, se combattent, et même quelquefois se bafouent dans les idées qu'ils énoncent. Le feuilletoniste d'un journal démocratique s'étudie à parler le langage de M. de Richelieu et affecte les principes de la régence. De cette confusion bizarre d'opinions naît une propension de plus en plus marquée à ne plus attacher aucun sens sérieux à tout ce qui se débite devant un auditoire. On joue tous les matins un drame où les uns sont vêtus en paysans, les autres en grands seigneurs: chacun parle le langage que son costume lui impose; mais, une fois ce costume mis de côté, il n'y a plus ni gentilshommes ni villageois, il n'y a que les acteurs d'une même troupe qui comptent la recette et se la partagent.

Et ce qu'il y a de fâcheux dans la légèreté de ces mœurs, c'est que la réprobation dont une partie du public les frappe décourage quelques intelligences d'élite au milieu de leurs travaux solitaires et consciencieux. Il est des esprits véritablement amoureux de l'art, mais qui l'aiment d'une tendresse ombrageuse et hautaine; ceux-là s'écartent de lui avec un dédain douloureux quand ils le voient flétri et dégradé. Demandez à ce poète qui vous rappelait tantôt Child-Harold, tantôt le chevalier Desgrieux, pourquoi nous n'avons pas lu depuis plus d'un an une page de sa prose si limpide, malgré tous les voiles charmans qu'elle conserve à la pensée; pourquoi ses vers tombent à présent comme des gouttes transparentes et cristallines au lieu de s'épancher en flots abondans? Il vous répondra que son ame est froissée, et, tandis qu'il se condamne à un silence dont il souffre et dont nous souffrons aussi, on entend mille voix babillardes s'élever de toutes parts. En abaissant l'art, on le rend accessible à tous. Quand les bornes servaient de chaire aux vérités de la Bible, tout le monde était prédicant; depuis que les conteurs descendent aussi dans la rue, tout le monde a son histoire à conter. Quel dégoût devaient ressentir ceux qui entouraient au fond de leur cœur la parole divine d'un triple voile de respect, et qui n'osaient la faire monter sur leur bouche qu'après avoir prié le ciel de purifier leurs lèvres, quel dégoût ils devaient ressentir quand ils rencontraient sur les places et dans les carrefours des lambeaux de ce langage sacré! Comment n'en serait-il pas de même de ceux qui, dans cet âge sceptique, ont reporté sur le culte de l'intelligence toute l'ardeur de leur amour, toute la force de leurs croyances, quand ils rencontrent, mêlés aux vulgarités

de la vie, profanés par les bouches les plus grossières, des débris du langage divin qu'ils parlent ou plutôt qu'ils laissent parler en eux avec tant de tremblement et de bonheur inquiet!

Cependant la cause de la saine littérature n'est pas à jamais perdue; ceux même qui l'ont compromise peuvent encore la sauver. La génération d'écrivains qui a fait un si grand abus de ses richesses est toujours jeune par son âge, en dépit de tous ses efforts pour attirer sur elle une vieillesse prématurée. Parmi ceux qui firent le plus de bruit il y a dix ans, en lâchant tout à coup au milieu des débats de la polémique littéraire l'essaim turbulent de leurs pensées; parmi ceux qui excitèrent autour d'eux le plus de surprises et provoquèrent la plus grande attente, combien à présent consument leurs forces dans des entreprises obscures et sans valeur! Il en est un surtout dont le talent avait assez de mirages pour éblouir à la fois les yeux de la foule de tous les côtés; qui, du fond des vieilles chroniques, des annales du Bas-Empire, des mémoires libertins de la régence, évoquait mille ombres vivantes qu'il amenait, sérieuses ou caustiques, gracieuses ou terribles, sanglantes ou parées, derrière la rampe du théâtre. Quel usage celui-là fait-il des trésors de son imagination et de sa verve? Il les répand à pleines mains, avec une indifférence superbe pour les lieux où ils tombent. L'autre jour, on jouait un de ses drames sur un théâtre auquel j'aurais préféré la grange des hôtelleries de Cervantes. Si la pensée était une manne céleste qui pût tomber partout, même dans la fange, sans rien perdre de sa divine saveur, peu nous importerait la scène que se choisiraient les poètes; mais il n'en est pas ainsi. L'intelligence s'altère au contact de tout ce qui est abrupte et fangeux. Eh bien! pourtant, malgré l'épuisement qui a dû suivre tant de prodigalités dédaigneuses, celui dont je parle, et bien d'autres avec lui, pourraient encore trouver assez de ressources dans leur esprit pour nous récréer comme autrefois par des drames merveilleux et des récits enchantés. Pendant que maître Wolframb était livré à la mélancolie, et que maître Henri d'Ofterdingen était tourmenté par le démon, les chanteurs sans talent accouraient en foule à la cour du landgrave de Thuringe; mais, quand les voix des deux grands musiciens se firent entendre de nouveau dans tout leur éclat et dans toute leur pureté, tous les maîtres subalternes furent réduits à se taire et à retourner au petit pas de leurs mules dans les provinces obscures d'où ils étaient sortis. Que les hommes qui ont vraiment le droit d'occuper le public recouvrent la vigueur de leur talent par une vie littéraire forte et saine, et l'on verra disparaître tous ceux que la médiocrité a fait naître et fait seule subsister.

Il y a onze ou douze ans, c'était pour des intérêts moins sérieux que la critique avait à combattre; il s'agissait de savoir quelle serait l'issue d'une lutte que le chef de la nouvelle école appelait lui-même dans une de ses préfaces le *duel ridicule des romantiques et des classiques*. Maintenant ce n'est plus seulement l'art qui est compromis, c'est en quelque sorte la dignité

et l'honneur de ceux qui sont ses représentans. On ne se demande plus si l'on fera entrer les personnages d'un drame à la façon de Shakspeare ou à celle de Racine, si on regardera la langue comme une arche sainte dont on ne peut pas ébranler une pierre, ou comme un édifice dont chaque génération doit agrandir ou diminuer l'enceinte, suivant ses besoins; on se demande si ceux qui parlent au public peuvent se jouer impunément de sa bonne foi et de sa confiance, en corrompant son jugement par des œuvres dont ils sentent eux-mêmes les défauts. Le goût a sa conscience comme la probité; ceux qui vont à l'encontre des lois que cette conscience prescrit, par négligence, par paresse ou par désir de lucre, manquent à leurs devoirs d'écrivains. Quand on a sous les yeux des œuvres comme celles qui se multiplient si déplorablement depuis quelques années, est-ce de l'art lui-même qu'il faut parler? Non, c'est à l'artiste qu'il faut s'en prendre. Nous lui dirons : Si c'est aux bénéfices de l'industrie que vous visez, servez l'industrie elle-même, creusez des canaux, abattez des forêts, défrichez des landes, enfin soumettez le domaine de la matière à toutes les tortures que l'amour du gain peut suggérer; mais épargnez les jardins de l'imagination : ne cueillez pas, pour les vendre, lorsqu'ils sont encore privés de leurs parfums et de leurs couleurs, les beaux fruits qu'il faut apprendre à laisser mûrir.

G. DE MOLÈNES.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE.

14 décembre 1841.

L'approche de la session agite les esprits, ranime les partis, et ouvre un vaste champ aux prévisions politiques. Chacun aiguise ses armes et se prépare à la bataille. On y prélude déjà par de vives escarmouches et par des combats singuliers. En attendant le jour des luttes personnelles au sein du parlement, les hommes politiques trouvent dans la presse des champions dévoués qui se battent avec un acharnement et une violence dont il faudrait s'effrayer, si on pouvait craindre de retrouver plus tard ces fureurs dans les combats de la tribune. Triste spectacle pour les amis du pays, pour tous ceux qui, fortement préoccupés de la situation générale des affaires, savent qu'il n'est pas un homme d'expérience et de valeur dont le concours ne puisse, à un moment donné, selon les circonstances, devenir non-seulement utile, mais nécessaire. Et on voudrait aujourd'hui briser, anéantir des hommes qui ont fait leurs preuves dans les momens les plus difficiles, des hommes qui ont rendu au pays des services éminens! Il est juste d'ajouter que les amis du cabinet ont pris les devans dans ces déplorables attaques, comme si le gouvernement devait chercher sa force dans une polémique agressive plutôt que dans ses actes, comme si par cela seul qu'il est gouvernement il n'était pas certain de ne jamais avoir, dans les luttes de cette nature, ni le dernier mot ni le dessus. Il s'agit bien, pour les hommes qui sont au pouvoir, de disserter sur ce que d'autres ont fait l'an dernier : ce qu'il faut prouver, c'est l'utilité, c'est la sagesse de ce qu'on fait aujourd'hui. Un ministère ne vit pas de critique : il ne peut vivre que par l'action, que par une action forte, digne, conforme aux intérêts du pays.

Au surplus, ce besoin de luttes personnelles, cette polémique ardente et passionnée contre des hommes qu'on prônait hier et qu'on prônera peut-être demain, il faut le dire tout haut et à tous les partis, n'est malheureusement

qu'un symptôme de l'état général des esprits, je dirais presque de leur abaissement. Dans les affaires publiques, dans le gouvernement du pays, on n'aperçoit plus de grands principes à défendre, des intérêts nationaux à protéger, un système à faire prévaloir. Cela a pu être bon autrefois. Aujourd'hui qui songe à s'élever à ces hauteurs? C'est un effort qui paraîtrait ridicule; on l'appellerait une prétention de visionnaire, un rêve de théoricien. Ce qu'on veut avant tout, c'est d'être gouverné par les siens, ou, pour mieux dire, c'est de gouverner avec eux ou sous leur nom. Peu importe les choses; nul n'y regarde; on ne songe qu'aux hommes; les perdre ou les exalter, c'est là toute la politique.

Aussi ne sommes-nous pas surpris de voir des hommes d'expérience et d'autorité se préoccuper tristement de l'avenir, et se demander où est le point d'arrêt sur cette pente au bas de laquelle nous attend, nul ne l'ignore, une effroyable anarchie. Que peut-on espérer, disent-ils, d'une session à laquelle on prélude par d'implacables colères, d'une chambre où les partis paraissent vouloir se fractionner de plus en plus? Que peut-on espérer d'un ministère qui ne pourra avoir d'autre souci que celui de sa propre existence, et d'une opposition qui, n'étant pas homogène, ne pourrait pas offrir au pays un cabinet et une majorité prête à le soutenir? Si le ministère, grace à la puissance et à la hardiesse de ses orateurs, parvient à franchir les défilés où l'attendent ses redoutables adversaires, il n'en sera pas moins affaibli par la lutte; il aura vécu, mais aura-t-il pu gouverner? Le pourra-t-il? S'il succombe, qui osera recueillir ce périlleux héritage? Qui pourrait se faire illusion sur les immenses difficultés qui environnent aujourd'hui le pouvoir?

A l'intérieur, d'un côté, des esprits agités, des préventions enracinées, des conspirations permanentes, des associations redoutables, et des principes subversifs s'infiltrant jusque dans les ateliers et les chaumières; de l'autre côté, le découragement, l'apathie, ce funeste laisser-aller qui prépare dans les états le triomphe, momentané du moins, des minorités.

A l'extérieur, l'aspect général des affaires n'est guère plus favorable. Il est quelques nuages à l'horizon. Sans vouloir affirmer qu'ils ne tarderont pas à grandir et à nous menacer d'une tempête, il faut du moins reconnaître que l'homme d'état ne doit pas les perdre de vue, qu'ils doivent au contraire fixer son attention, éveiller sa sollicitude. Que signifient les armemens maritimes de l'Angleterre? Est-ce l'Inde, est-ce la Chine qui réclame ces nombreux renforts, qui met en mouvement tous les arsenaux de la Grande-Bretagne? N'y a-t-il pas un but plus rapproché pour ces efforts, pour ces dépenses faites dans un temps où les finances de l'Angleterre paraissaient commander la plus stricte économie?

Que signifient les armemens de la Turquie, de la Turquie impuissante par elle-même, et dont les folles démonstrations offrent un contraste si choquant avec l'épuisement du trésor impérial et la misère du pays? Que signifient les troubles qui se renouvellent, dit-on, en Syrie, et l'influence que s'arrogent dans ce pays les agens officiels et les agens déguisés de l'Angleterre? Que

signifient les craintes que la Porte affecte à l'endroit de la Grèce, et les menaces qu'elle dissimule avec peine, et toutes ces intrigues dont Constantinople est le théâtre et dont elle sera un jour la victime? En présence de tous ces indices, et lorsqu'il est évident pour tout le monde que l'ébranlement donné au système oriental par l'expédition de Beyrouth n'a été ni un évènement passager, ni un accident sans suites, n'a-t-on pas raison de redouter des faits plus graves encore, et peut-on croire que le printemps ne fera pas éclore en Orient de nouvelles luttes et de terribles complications?

N'est-il pas évident que la question du commerce du monde agite réellement les esprits, et qu'en particulier elle domine impérieusement les conseils du royaume-uni? Nous l'avons souvent dit, nous ne craignons pas de le répéter, l'Angleterre se trouve, à cet égard, sur une pente où rien ne peut l'arrêter. Le système prohibitif a porté des fruits que les amis de la paix trouveront un jour fort amers. La Belgique étouffe; l'Angleterre, forte et prévoyante, ne veut pas étouffer. Bon gré, mal gré, il lui faut des débouchés, de vastes marchés, des marchés de plus en plus étendus. Dût-elle mettre le monde en feu, elle ira droit à son but, car une lutte violente vaudrait encore mieux qu'un dépérissement honteux, que le contre-coup, inévitable chez elle, d'une révolution intérieure. En Espagne, en Italie, en Égypte, en Syrie, dans l'Inde, en Chine, en Amérique, dans l'Australie, partout l'Angleterre agit, par l'adresse, par la force, dans le même but, dans les mêmes vues, sous l'influence du même intérêt. Que lui importe, à elle, puissance insulaire, conservant toute son originalité et sa vie propre, l'ordre politique de ces pays et toutes les questions qui s'y rattachent, questions dont, à tort ou à raison, nous nous préoccupons si fort? L'influence de l'Angleterre, et par là le triomphe de l'industrie et du commerce anglais, voilà la pensée dominante du gouvernement britannique, voilà le but réel de ses efforts. Il soutiendra ici le despotisme, là le régime constitutionnel; ici il excitera les contre-révolutionnaires, ailleurs les démagogues; ici il fera hardiment une conquête sous le prétexte le plus frivole, ailleurs il mettra aux prises deux chefs rivaux; il peut également inspirer la guerre et la paix, la conciliation et la violence. De là toutes ces accusations de perfidie qui sont aujourd'hui une sorte de banalité dans le langage de la politique. A vrai dire cependant, l'Angleterre ne trompe personne, elle ne trompe du moins que ceux qui veulent bien fermer les yeux et les oreilles, ne pas voir les faits qu'elle étale devant l'univers, ne pas entendre ce que les Anglais disent tout haut au sein du parlement, sur les *hustings,* dans les *meetings,* dans leur journaux, dans tous leurs ouvrages sur l'économie nationale et l'industrie de leur pays. Londres compte aujourd'hui près de deux millions d'habitans, la population de la Suisse. Ce fait seul suffirait à dessiller les yeux d'un homme intelligent. C'est là une donnée dont il ne serait pas difficile de déduire toute la situation économique et toutes les nécessités politiques de l'Angleterre. L'Angleterre fait ce que la Belgique ferait si elle en avait le pouvoir. Elle fait en grand et souvent, il est vrai, d'une manière violente et déloyale ce que la Prusse a fait avec une grande habileté, sur des proportions plus modestes, en organisant

l'association allemande. L'Angleterre fait ce que nous ne tenterons pas même de faire, il est vrai, gravement occupés que nous sommes de la question de savoir si nous aurons vingt mille électeurs de plus ou de moins, et si la France ne court pas à sa perte parce qu'un aide-de-camp ou un procureur du roi peut être nommé député. En attendant, l'Angleterre fait ses affaires, et la Russie voit arriver à maturité les projets immuables de sa lente et ferme politique. Les deux géans grandissent, chacun à sa guise et selon les principes de sa nature. De bonne foi, grandissons-nous en proportion? Ce que l'Angleterre et la Russie pourront tenter un jour (et ce jour peut se lever demain), l'Europe le sait. Il n'y a guère qu'un peu plus d'un demi-siècle que la Russie nous a appris, sur le terrain sanglant de la Pologne, quels pactes elle sait proposer à ceux dont elle veut faire des complices. Et comme s'il lui tenait à cœur de ne pas laisser effacer ces souvenirs, elle nous a donné un nouvel échantillon de ses transactions politiques dans le traité du 15 juillet. Un jour ou l'autre l'Angleterre et la Russie pourraient bien, en secondant nos goûts pacifiques, s'attribuer réciproquement en Orient, sans coup férir, par un touchant accord, le lot que chacune d'elles regarde comme une nécessité de sa politique. L'Angleterre convoite l'Égypte comme la Russie Constantinople. Il faudrait ne jamais avoir déployé une carte de géographie et ne rien connaître des tendances et de la situation économique de l'Angleterre pour en douter. Si ce partage amical se fait un jour, nous calculerons d'abord par $a + b$ ce que coûte une grande flotte, une armée formidable; puis nous nous consolerons de l'évènement comme d'un fait accompli, et enfin nos statisticiens achèveront d'endormir nos douleurs en nous prouvant clairement, et surtout longuement, qu'au bout du compte notre commerce avec l'Égypte et la Turquie est bien peu de chose comparé avec notre commerce intérieur.

Mais, pour en revenir à notre point de départ, est-ce à tort que des hommes graves, des hommes d'expérience, serviteurs dévoués de la monarchie et du pays, ne se sentent pas rassurés sur notre situation extérieure et intérieure? est-ce à tort qu'ils s'alarment, qu'ils redoutent l'avenir, qu'ils déplorent ces tristes et mesquines querelles politiques qui troublent la vue des hommes les plus éclairés, et en consument les forces dans des combats où la victoire est presque aussi fâcheuse et aussi embarrassante que la défaite?

Les préoccupations des hommes impartiaux et consciencieux sont d'autant plus douloureuses, qu'une nouvelle et grave circonstance vient s'ajouter à la triste situation que nous ont faite les passions politiques et l'égoïsme des partis. Nous voulons parler des élections générales. Il est évident pour tout le monde que ce grand évènement ne peut être long-temps ajourné. Qui oserait, dans la situation où nous sommes, épuiser le droit de la chambre et la laisser vivre jusqu'au jour où, quelles que fussent les circonstances politiques, force serait d'en convoquer une nouvelle? Encore, si la chambre actuelle offrait une majorité compacte, si elle pouvait être à la fois la cause et le soutien d'un gouvernement fort, d'une administration qui, tout en étant prudente et contenue,

n'en serait pas moins active, hardie, entreprenante, ainsi que le voudraient les intérêts et la dignité du pays. Hélas! on ne le sait que trop, cette majorité compacte, disciplinée, ayant son drapeau, ses croyances, son symbole, cette majorité, qui est pour le gouvernement un principe de vie et de force, la chambre ne l'offre à personne. Elle ne peut pas offrir ce qu'elle n'a pas, ce que désormais il lui est impossible d'enfanter. Le fractionnement de la chambre actuelle est un fait irréparable : tant pis, si la chambre actuelle représentait réellement l'état général des esprits, l'état politique du pays. C'est le fractionnement de la chambre qui fait naître ces luttes politiques dont nous sommes périodiquement témoins. Là où il n'y a pas de majorité fixe, il y a espoir pour tout le monde. Prolonger l'existence de la chambre jusqu'au dernier jour de sa vie légale serait courir les chances d'un avenir inconnu sans compensation dans le présent; à mieux dire, ce serait aggraver la situation : car les débats d'une chambre ainsi fractionnée, les luttes violentes dont elle devient le théâtre, et les crises ministérielles dont elle ne cesse de menacer le pays, ne peuvent certes pas exercer une influence heureuse sur les esprits.

On est ainsi à peu près d'accord sur ce point, que cette session est la dernière session de la chambre actuelle, que la dissolution en sera prononcée au plus tard après le vote du budget. Dès-lors, chacun de se demander par qui et au profit de quel système se feront les élections générales. On comprend qu'en présence d'une si grave question, d'une question peut-être si décisive, les partis redoublent d'efforts et d'activité. On comprend que chaque parti cherche à effrayer le pays en lui parlant de l'influence que le parti contraire exercerait sur les colléges électoraux.

Un ministère de centre gauche, disent les conservateurs, serait forcé de faire, dans les élections, d'énormes concessions à la gauche. Il lui aplanirait les voies du pouvoir. Ce serait préparer une révolution.

C'est le ministère actuel, disent ses adversaires, qui, en obtenant la dissolution de la chambre, ferait naître dans les esprits irrités une réaction funeste à la monarchie constitutionnelle. Pour renverser le cabinet, le pays nous enverrait une chambre violente. Après avoir renversé les hommes, respecterait-elle les institutions?

Ce qu'il y a de vrai pour tout homme calme et impartial, c'est que les prochaines élections générales sont en effet la question capitale du moment; nous l'annoncions il y a déjà quelques mois; le temps n'a fait que confirmer nos prévisions et nos craintes. Aujourd'hui tous les esprits en sont frappés. Laissons aux partis ces accusations exagérées dont ils sont tour à tour les propagateurs et les victimes. Bornons-nous à en conclure, fidèles à ce juste-milieu qu'il ne suffit pas de prêcher, mais qu'il faut pratiquer, que les élections seraient en effet un danger pour le pays, si elles n'étaient pas faites dans un esprit de sagesse et de modération, si on voulait en faire un moyen de parti plutôt qu'un moyen de gouvernement; si, au lieu de songer à donner à la France un gouvernemvnt fort, éclairé, fidèle aux principes de notre constitution et de notre monarchie, on ne songeait qu'à écraser ses adversaires politiques.

Nous savons bien ce qu'il faudrait pour obtenir des élections tous les résultats que pourraient désirer les amis sincères de la monarchie constitutionnelle. Qui ne le sait pas? Mais, hélas! le moyen est devenu tellement impossible, il serait si ridicule d'y compter, qu'on n'ose plus en parler. Il semble en effet qu'il ne soit plus permis à un homme sérieux d'arrêter sa pensée sur aucun projet de réunion entre les hommes éminens de notre pays. A la vérité, hier encore (car six ou sept ans ne sont pourtant pas un siècle) ils siégeaient dans le même cabinet, ils servaient la même politique, ils consolidaient, en la contenant, la révolution de 1830, ils préparaient d'une main sûre et habile l'avenir de la France. Qu'importe? Aujourd'hui nos hommes d'état sont comme des oiseaux de proie : il faut que chacun se perche seul sur les rochers escarpés du pouvoir. La France doit-elle se féliciter de cette humeur solitaire? Il est facile de répondre en considérant l'état du pays, en comparant ce qu'il était et ce qu'il a fait au milieu des terribles difficultés d'une révolution encore brûlante, avec ce qu'il fait et ce qu'il est aujourd'hui après onze années de repos.

Mais, encore une fois, nous ne voulons pas insister sur une pensée qui, vraie et seule vraie, n'en est pas moins aujourd'hui d'une réalisation impossible, et qui est par là même frappée de ridicule. Notre politique ne sera, pendant long-temps encore, qu'une suite de combats singuliers, de véritables duels; les combattans peuvent changer, la forme du combat sera la même. Il faut se résigner. Est-il moins vrai que dans cette situation les élections générales sont un véritable danger? Chaque parti, croyant y apercevoir une question de vie et de mort pour lui, abdiquera tout scrupule et ne songera, vaille que vaille, qu'à la victoire du moment.

Quoi qu'il en soit, nous espérons du moins que dans aucun cas, quoi qu'il arrive, nul ne donnera à la couronne le conseil de proclamer la dissolution de la chambre dans un moment où cette mesure paraîtrait décrétée *ab irato*. Ce serait là une provocation imprudente. Les conséquences pourraient en être des plus fâcheuses; il est aisé de le voir.

Nous disions quoi qu'il arrive, car, sans désirer de crise ministérielle, il est impossible de ne pas la regarder comme probable. Le parti conservateur a paru vouloir la préparer lui-même, tant sont graves les difficultés qu'il a suscitées au ministère en opposant pour la présidence de la chambre la candidature de M. Lamartine à la candidature de M. Sauzet. C'était là briser la phalange ministérielle, car, en supposant même, ce qui était un rêve, que tout le centre droit eût adopté le nouveau candidat, toujours est-il que le cabinet aurait perdu l'appui de MM. Dufaure et Passy.

La gauche, il faut être juste, a eu raison de saisir au vol un moyen que ses adversaires lui offraient. Si la phalange ministérielle veut se briser, est-ce à l'opposition d'y mettre obstacle? Mais la gauche elle-même n'est pas suffisamment disciplinée; elle aussi a poussé, dit on, les choses trop loin et manqué d'habileté. Dans son intérêt, elle aurait dû laisser le débat aux conservateurs, elle aurait dû garder le secret de son vote final, laisser concevoir des

espérances et ne pas faire de promesses. On dit que ce n'est pas ainsi que les choses se sont passées; on assure que trois députés de la gauche se sont rendus auprès de M. de Lamartine pour lui offrir la candidature au nom de leur parti; on ajoute que l'illustre orateur aurait été touché de cette démarche comme d'une preuve que les partis savaient oublier leurs discordes pour lui témoigner leur estime. Nous ne voulons pas contredire cette légitime induction; mais, comme après tout les partis, dans les momens décisifs, suivent leurs instincts politiques, sans trop s'arrêter à la valeur relative des personnes, il est à croire que, par cela seul que M. de Lamartine serait le candidat avoué de la gauche, les conservateurs se réuniront sur le candidat de MM. Dufaure et Passy. Disons cependant que M. de Lamartine doit compter sur un certain nombre de voix de son parti, et qu'il lui suffirait de bien peu de boules pour assurer son élection.

Les affaires d'Espagne paraissent prendre une tournure de plus en plus favorable au rétablissement de l'ordre. Les mesures qu'Espartero vient d'adopter, nous nous plaisons à le reconnaître, sont tout-à-fait dignes d'éloges. Espérons que notre nouvel ambassadeur, M. de Salvandy, contribuera à resserrer les liens qui doivent naturellement exister entre les deux pays.

Une ordonnance royale, précédée d'un rapport au roi, par M. le maréchal Soult, vient de régler l'organisation de l'armée dans le but de la mettre d'accord avec notre situation financière. Ce difficile et délicat problème a été résolu par M. le maréchal au moyen d'une réduction, en temps de paix, d une compagnie par bataillon d'infanterie, ce qui réduit la force totale de l'armée à trois cent quarante-quatre mille hommes, et procure une économie annuelle d'environ trente millions. Nous avons à peine eu le temps de parcourir l'ordonnance et le rapport; mais, si une lecture rapide ne nous a pas induits en erreur, nous avons eu la satisfaction de reconnaître que M. le maréchal ne s'est point écarté des idées que nous avons toujours recommandées sur ce point si important de notre organisation politique. Les cadres et les armes spéciales, ces grandes créations de 1840, sont conservées. Les réductions ne portent que sur l'infanterie. Le pays ne verra pas, par un esprit exagéré d'économie, désorganiser ce vaste ensemble qu'on a dû improviser en 1840. La France ne sera plus surprise désarmée. C'est dire que, si le gouvernement est fort et résolu, nul n'osera plus la surprendre.

La question des chemins de fer sera décidément portée devant les chambres. Plusieurs conseils-généraux ont été convoqués à l'effet de délibérer sur des projets divers. Il s'agit du chemin direct de Paris à Strasbourg, du chemin de Paris à Lyon, et du chemin de Marseille au Rhône. Nul ne contestera l'importance de ces lignes. Le chemin de Paris à Strasbourg est nécessaire à nos ports de l'Océan. Il les mettra en communication directe avec nos productions de l'Alsace et avec les marchés de la Suisse, de l'Allemagne et du nord de l'Italie. Le chemin de Paris à Strasbourg est à la fois indispensable à notre commerce et à notre puissance militaire. L'Allemagne sera bientôt sillonnée dans tous les sens par des *rail-ways*. Comment pourrions-nous rester dans

une infériorité relative qui pourrait un jour devenir pour notre pays un grand danger?

Nous apprenons avec plaisir que plusieurs villes offrent des sommes considérables pour faciliter l'exécution de ces projets. Le conseil-général de l'Aube a voté un million, et le conseil municipal de Troyes vient de voter une somme de 500,000 francs. Espérons que l'élan deviendra général et que les intérêts locaux ne parviendront pas à paralyser dans les chambres ces grandes entreprises nationales. C'est par les chemins de fer que les départemens se rapprocheront de Paris, de notre grand foyer d'action et de vie; c'est par ce moyen qu'ils verront se développer toutes les ressources de leurs localités, que leur industrie pourra prendre tout son essor, et qu'ils sortiront enfin de cet état de torpeur et d'inaction dont ils se plaignent et dont ils accusent à tort Paris. C'est au contraire de la puissance industrielle et commerciale de Paris qu'ils profiteront, lorsque des communications régulières et rapides leur permettront de penser à cette source si abondante de la richesse nationale.

Le conseil d'état n'a pas eu la bonne fortune dont on l'avait flatté : M. Vivien n'est pas rentré dans son sein. Ce sont de part et d'autre des considérations politiques qui ont fait obstacle à une nomination dont l'intérêt administratif aurait eu si fort à s'applaudir. Du côté du ministère, on a semblé craindre, en offrant immédiatement à M. Vivien le siége unique qui était alors vacant, de trop honorer par cet empressement un adversaire politique, un ancien membre du ministère du 1er mars; et M. Vivien, qui n'eût pas résisté à une ouverture spontanée, s'est trouvé peu disposé à subir les hésitations, à se prêter à toutes les combinaisons du cabinet. L'absence de M. Vivien laisse dans le conseil d'état un véritable vide. Les lecteurs de la *Revue* n'ont rien à apprendre sur la haute compétence de l'ancien garde-des-sceaux du 1er mars dans les questions administratives. M. Vivien achèvera à la tribune d'éclairer des lumières de son expérience la question de l'organisation du conseil d'état.

— L'article de M. de Cazalès intitulé : *Études historiques et politiques sur l'Allemagne,* inséré dans la *Revue* du 15 août 1841, contenait, entre autres choses, un récit de la dernière révolution de Brunswick, qui a donné lieu à une réclamation de la part du prince dépossédé; un de ses amis, M. Flügel, a été chargé par lui de s'inscrire en faux contre les faits exposés dans ce travail. Cette réclamation a été envoyée à l'auteur de l'article, qui, se trouvant en ce moment dans le midi de l'Italie, n'a sous la main aucun des documens où il pourrait trouver la justification de ses assertions : il se bornera donc à dire que son travail a été rédigé avec l'aide d'une des plus riches bibliothèques publiques de l'Allemagne, que, n'ayant aucune raison quelconque qui pût l'engager d'avance à prendre parti pour ou contre la révolution de Brunswick, il a dû naturellement former son opinion en lisant les divers écrits publiés sur ce

sujet; qu'il en a consulté un certain nombre dont la plupart, émanant de personnes étrangères au duché de Brunswick, lui ont paru des garanties suffisantes d'impartialité; qu'enfin, n'ayant pas eu occasion de séjourner dans le pays, il ne possède sur les évènemens en question aucun renseignement qui lui soit personnel et dont il puisse répondre. Du reste, il ne demande pas mieux que de rétracter ce qu'il pourrait y avoir de trop dur dans ses expressions relativement à la vie privée du duc Charles, car on doit des égards aux vivans, surtout quand ils sont princes et malheureux. Quant aux actes publics, qui sont du domaine de l'histoire, il serait tout prêt à les qualifier autrement qu'il ne l'a fait, s'il lui était prouvé que les sources où il a puisé sont erronées et mensongères, mais il doit avouer ici que la lettre de M. Flügel n'a nullement porté cette conviction dans son esprit, et qu'elle ne lui a paru guère contenir que des affirmations sans preuves. Ainsi M. Flügel, après avoir lancé les plus graves accusations contre le roi d'Angleterre George IV, dont le nom, selon lui, *a été grossir la liste de ceux que l'histoire livre aux malédictions des peuples,* déclare qu'il eut tous les torts, et des torts inexcusables dans sa querelle avec le duc Charles. Il ajoute que celui-ci n'a eu à se reprocher *aucun acte arbitraire, à moins qu'on n'appelle ainsi tout exercice que se permet un souverain des droits que la loi lui confère, qu'il ne laissait pas l'administration de ses états aux mains de ses favoris, et cela par une bonne raison, c'est qu'il n'a jamais eu de favoris, que l'anecdote puisée dans l'ouvrage de M. Kock est entièrement de son invention*, etc., etc. Ce sont là de simples dénégations, ce ne sont pas des réponses concluantes. L'avocat du duc Charles ajoute que la révolution de septembre 1830 a été faite par les nobles, qui ne lui pardonnaient pas d'avoir supprimé dans l'intérêt du peuple une constitution qui leur était trop favorable. Selon lui, ce ne sont pas les habitans de la capitale qui ont assailli à coups de pierres la voiture du duc, mais des misérables soudoyés par la noblesse. Si le prince eût favorisé l'aristocratie, il serait encore aujourd'hui prince régnant. Il ne paraît pas fort vraisemblable qu'une révolution évidemment causée par le contre-coup de celle de juillet ait été faite par la noblesse brunswickoise contrairement aux intérêts et à la volonté du peuple, lequel n'aurait vu cet évènement qu'avec douleur et surprise; mais enfin voilà l'explication qu'en donne M. Flügel. C'est aux lecteurs à juger si elle réfute victorieusement l'exposé présenté dans la *Revue*.

VIE DE SAINT DOMINIQUE, par M. l'abbé Lacordaire (1). — Depuis dix ans, la société et la religion ont été travaillées par bien des schismes, et, fort heureusement pour le repos général, les réformateurs modernes s'en sont tenus aux théories. Nous avons vu naître et mourir plus d'un messie, mais personne n'a été crucifié, et les prophètes sont descendus du trépied sans que

(1) Un volume in-8°. Paris, Debécourt, 1841.

la foule se soit émue. Ils avaient prêché dans le désert: *Vox clamantis in deserto!* Les uns ont eu des visions rembrunies comme l'Apocalypse, et ils ont pleuré sur nos ruines avec des gémissemens plus tristes que Jérémie, des malédictions plus sombres qu'Ézéchiel. Les autres, tout en maudissant le présent, nous ont prédit l'âge d'or dans un temps très rapproché, et tandis que les plus aventureux démolissaient sans pitié le passé pour assurer le progrès dans l'avenir, d'autres se repliaient dans ce passé, car c'était là seulement qu'ils espéraient trouver l'œuvre de salut. Au milieu de tant de contradictions, la vérité, et surtout le bon sens, sont souvent fort difficiles à démêler. A qui l'avenir doit-il donner raison? Je l'ignore, et je crois même que ce vieux monde, où il y a toujours eu tant de vices et de misères, pourrait bien mourir quelque jour dans l'impénitence finale. Mais, tout en désespérant de la perfectibilité absolue, je respecte les esprits sincères qui travaillent à se corriger et se dévouent à une idée qui a le progrès pour but. M. Lacordaire est au premier rang de ces esprits sincères. Prêtre catholique, il est resté fidèle à l'orthodoxie; il n'a jamais rien eu à démêler avec le pape, et tout en marchant, ainsi qu'il le dit lui-même, vers le pôle de l'avenir, il est resté immobile dans la foi des vieux âges. Toutefois je crains qu'il ne se soit fait par là une situation souvent fausse, et qu'il ne se trouve souvent placé entre une exagération et un anachronisme. Je le crains surtout pour cette *Vie de saint Dominique.*

On se rappelle le mémoire que M. Lacordaire a publié il y a deux ans pour le rétablissement de l'ordre des frères prêcheurs, mémoire dont il a été rendu compte dans cette *Revue*. Il annonçait alors l'intention de quitter la France, de chercher la solitude dans un couvent romain, et de se préparer là, sous la bure, et les reins serrés de la ceinture du pénitent, *accinctis lumbis,* à des missions qui, dans sa pensée, doivent probablement faire luire à travers nos ténèbres quelques rayons de la grace. Ce projet a reçu son exécution. M. Lacordaire habite aujourd'hui le couvent de Sainte-Sabine, au mont Aventin, et là il se prépare au combat. En attendant, comme il s'agit de replanter sur le sol français cet ordre des frères prêcheurs qui a eu la gloire de donner des martyrs à l'église et le tort de fournir des juges aux tribunaux de l'inquisition, l'auteur de la *Vie de saint Dominique,* afin de lever les préventions, a voulu justifier l'apôtre espagnol des reproches que des écrivains peu orthodoxes ont souvent adressés à sa mémoire, à propos de l'inquisition. L'histoire des origines de ce redoutable tribunal est assez obscure, et il serait difficile de déterminer d'une manière précise quel personnage de l'église en a conçu la première idée. Mais, en supposant que saint Dominique y soit tout-à-fait étranger, qu'il n'ait jamais prononcé un arrêt de mort, il me semble néanmoins qu'on pourra toujours avec raison l'accuser d'une certaine complicité. L'apôtre était chargé de convaincre les hérétiques, c'est-à-dire d'essayer par la persuasion et les argumens théologiques de les ramener à la foi, et, quand les hérétiques ne se laissaient pas convaincre, il les livrait au bras séculier. Dieu sait avec quelle charité le bras séculier traitait les hérétiques endurcis! Dans ce drame sanglant des Albigeois, tous ceux qui s'étaient

séparés de l'église devaient d'autant moins espérer de pitié, qu'ils avaient déclaré un duel à mort au clergé, à ses richesses et à ses vices, et qu'ils justifiaient leur insurrection par la nécessité de mettre un terme à des scandales sans nom. Ce n'était plus seulement le dogme, mais le pouvoir, mais le bien-être matériel, qu'il s'agissait de défendre; et quand de telles questions se mêlent à des querelles religieuses, il est difficile que ceux qui triomphent après avoir été sérieusement menacés se montrent généreux.

La discussion, du reste, n'est point facile avec M. Lacordaire. Il se couvre de l'autorité du bienheureux Jourdain de Saxe, de Constantin Médicis, évêque d'Orviète, du père Humbert, de Barthélemy de Trente, de Thomas de Catimpré, de Vincent de Beauvais, et, retranché derrière ces agiographes, il déclare qu'il accepte en tout leur témoignage invincible. La critique, en matière de légende, lui semble une hérésie. Pour compléter le catalogue de ses sources irrécusables, il ne lui restait plus qu'à citer Jacques de Vorage. Avant de canoniser ainsi tous les historiens crédules ou prévenus d'une époque barbare, il conviendrait de lire les traités de Mabillon sur le discernement des reliques. Qu'est-il arrivé de cette confiance si pleinement accordée? C'est qu'en lisant M. Lacordaire, on se croirait ramené au XIIIe siècle. Depuis la naissance de l'apôtre jusqu'à sa mort, c'est un enchaînement de prodiges dont quelques-uns, je l'avoue, me paraissent assez contestables. Sa mère, pendant sa grossesse, rêve qu'elle donne le jour à un chien qui aboie en naissant et jette des flammes par la gueule, et ce songe, qui rappelle un peu celui d'Olympias, la mère d'Alexandre, se trouve plus tard parfaitement réalisé, attendu que le saint *a aboyé* contre les hérétiques. Au moment où l'on baptise saint Dominique, on voit descendre une étoile sur son front; et quand, après l'avoir enveloppé dans des langes, on le couche dans un berceau, l'enfant nouveau-né se relève et va s'étendre sur la pierre, attendu qu'il veut faire pénitence et qu'il a horreur de la noblesse. Quand le saint est lancé dans les labeurs et les périls de l'apostolat, les miracles se multiplient et deviennent souvent de plus en plus puérils. Saint Dominique ouvre une conférence avec des hérétiques; il écrit ses argumens sur un morceau de parchemin, et, jetant ce parchemin dans la flamme, il dit aux Albigeois: Si ma doctrine est vraie, le feu respectera ces lignes que je viens de tracer. Le feu respecte le parchemin, et les Albigeois sont convertis. Je ne nie point ce miracle, mais il me semble que cette fois saint Dominique s'était mis en contravention avec les conciles, car je crois me rappeler qu'un concile tenu à Lyon au Xe siècle avait proscrit, sous les peines canoniques les plus sévères, cette espèce d'épreuve, sous prétexte que c'était tenter Dieu et lui imposer un miracle. Une autre fois, des femmes repentantes viennent consulter saint Dominique, et le saint, après leur avoir fait sur leur conduite passée de très justes reproches, leur dit: Voulez-vous voir le maître que vous avez suivi jusqu'à présent? Et d'un signe il fait paraître le diable sous la forme d'un pourceau. Nous retrouvons encore Satan dans les dortoirs, dans les parloirs, dans les églises des couvens fondés par saint Dominique. Il poursuit les frères

prêcheurs, comme autrefois les saints dans la Thébaïde, tantôt menaçant, tantôt railleur, et visant même à l'esprit; mais il n'est pas plus heureux, à l'égard des dominicains du Languedoc, qu'il ne l'avait été à l'égard de saint Antoine dans les grottes de l'Égypte, et il se retire toujours vaincu.

Je regrette que M. Lacordaire ait ainsi mêlé la légende à une œuvre sérieuse, remplie de recherches et vraiment éloquente. La foi, je le sais, est inflexible, et n'admet pas de restrictions; mais le miracle des saints est-il toujours un article de foi irrécusable, et la cause du christianisme peut-elle gagner quelque chose à être ainsi étayée sur des prodiges? N'aurait-elle pas plus de profit à s'appuyer sur l'histoire sévère et la raison? Et de ce point de vue sa défense est facile, surtout quand, pour traduire des convictions profondes, on a la plume de M. Lacordaire. L'auteur, en rappelant dans sa préface les travaux qu'il a déjà consacrés à l'histoire de son ordre, se félicite de ce que personne n'ait signalé son œuvre à l'animadversion du pays, de ce qu'aucune voix ne l'ait dénoncée à la tribune, de ce qu'aucun fait n'ait révélé du mépris ou de la haine. En manifestant cette surprise, il me paraît avoir entièrement méconnu l'esprit de son temps. Personne, je le crois, n'oserait aujourd'hui dénoncer, accuser un homme généreux, qui, pouvant aspirer aux plus légitimes succès, s'exile et s'isole pour se préparer par l'étude et le silence à une mission difficile, et rapporter dans son pays, ainsi qu'il le dit lui-même, les droits qui résultent toujours d'un dévouement éprouvé par le temps. M. Lacordaire rencontrera de l'incrédulité; bien des gens iront l'entendre sans se frapper la poitrine et sans se confesser, car nous sommes loin des jours de saint Dominique, et pour ressusciter la foi du vieux temps il faudrait un miracle et la puissance du Dieu qui ressuscita Lazare. Mais, s'ils ne dépouillent pas le vieil homme, comme dit l'église, les plus sceptiques eux-mêmes accorderont à M. Lacordaire les sympathies que méritent à tant d'égards son caractère et son talent, et le fervent prédicateur n'aura pas plus à redouter la persécution et la haine que nous n'aurons à redouter nous-mêmes l'inquisition, quand l'ordre de saint Dominique aura jeté de nouvelles racines sur le sol de cette France où l'indifférence et la foi vivent en très bon voisinage.

— Sous ce titre : *Les Petites Misères de la vie humaine,* le dessinateur Grandville publie un recueil d'illustrations où l'on retrouve la verve et la fécondité de son talent; un spirituel écrivain s'est chargé du texte, qui doit compléter l'œuvre du dessinateur. Une donnée piquante et l'ingénieuse fantaisie de l'artiste assurent le succès de cette publication.

V. de Mars.

TABLE

DES MATIÈRES DU VINGT-HUITIÈME VOLUME.

(QUATRIÈME SÉRIE.)

FIN DE LA TABLE.